

ULB

Le sens grammatical
Référentiel à l'usage des enseignants

DAN VAN RAEMDONCK
MARIE DETAILLE



COMMUNAUTÉ | WALLONIE | BRUXELLES
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

INTRODUCTION

0. Introduction¹

0.1. UN CONSTAT SANS ÉQUIVOQUE : L'INEFFICACITÉ DES MODÈLES THÉORIQUES TRADITIONNELS

La question des manquements de la grammaire traditionnelle et de ses échecs répétés en milieu scolaire n'est pas neuve. Nombre d'experts se sont penchés sur le sujet et en ont chacun conclu, selon les orientations qui sont les leurs, à l'inefficacité des théories et méthodes en vigueur jusqu'à présent. Selon Chervel (*Histoire de la grammaire scolaire*, Payot, 1977), « elle [la grammaire] est tout au plus un aide-mémoire, un pense-bête, nécessaire pour l'application des règles orthographiques ». Célestin Freinet, quant à lui, insistait de manière sans doute trop catégorique, sur la conséquence castratrice du métalangage et des exercices systématiques, rappelant à l'ordre, en pleine tâche créatrice, des enfants encore doués d'imagination et de fraîche fantaisie. Au sujet de la terminologie enfin, relevons l'avis d'Anne Trévisse (Métaqram, *Lidil* n°9, 1993, p.86), selon qui « *Tout se passe comme si le domaine de l'activité langagière métalinguistique était un domaine où le fonctionnement d'une langue avec des lexèmes qui restent du jargon pour élèves et enseignants, perdait son rôle central de représentation, de signification, de renvoi à l'extralinguistique...* ».

Nous nous alignons sur ces témoignages et concluons que cette forme de grammaire est inutile, normativiste et finalement stérile. Car elle souffre bien de stérilité : elle ne permet pas de créer, puisqu'elle empêche de se figurer le système de la langue, et d'en déceler les véritables rouages. Sous une apparence d'objectivité scientifique, elle préconise une étude parfaitement irraisonnée de mécanismes et de lois arbitraires. Partant, la valeur de formation des esprits à la rigueur et à la logique que l'on associe souvent à l'apprentissage de la grammaire n'a plus de fondement.

Force est de constater qu'actuellement on ne perçoit parfois plus le lien entre la langue que l'on parle et celle que l'on apprend dans les référentiels grammaticaux ; la grammaire est un filtre opaque entre l'élève et sa langue. De ce fait, les leçons de grammaire française demeurent pour les enseignants autant que pour leurs élèves un mal nécessaire, une étude

¹ Le présent référentiel est le résultat d'une recherche menée à l'ULB, financée par le Ministère de la Communauté française.

plate et ennuyeuse, en somme la rigoureuse affaire des plus doués et des trop dociles. Car ces leçons que nous connaissons tous entremêlent tableaux à mémoriser, terminologie multiple et sibylline, règles nombreuses et sans explication, exceptions variables... et dont l'ultime sanction est souvent « c'est comme ça, un point c'est tout ». Et il en va ainsi pour de trop nombreux points auxquels la grammaire traditionnelle accorde son attention.

Par ailleurs, deux récentes études² menées auprès d'instituteurs pour l'une, et de régents en français pour l'autre, ont mis au jour un certain malaise face à la question grammaticale (un rapport autoritaire, mais conflictuel au fond, à la grammaire et son enseignement) et une réelle demande de nouveaux outils. Les causes de ce malaise, avancées par les représentants de l'institution scolaire, sont éparses et concernent notamment la grammaire en tant que branche scolaire normative en laquelle on croit (la dictée et les exercices systématiques font partie du catéchisme) : on doit l'apprendre et faire montre de sa foi dans quelque chose qui nous dépasse, qu'on ne comprend pas complètement, dont les nomenclatures sont disparates, et qu'on préfère admettre à défaut de pouvoir l'expliquer entièrement. Ensuite est identifié comme cause à l'insécurité le manque de référentiels et de manuels valables : il s'agit de la grammaire en tant qu'objet livre inaccessible, peu pratique, pas assez complet et inefficace immédiatement. Ces manquements dépendent directement des lacunes de la théorie grammaticale, avec les quelques modèles sous-jacents en vigueur actuellement, ainsi que leur terminologie protéiforme et indigeste. La confusion est considérable et génère des incertitudes que les enseignants considèrent pour certains comme illégitimes (et qui engendrent donc une certaine gêne), précisément parce qu'ils ont adopté l'idée que la grammaire est bien conçue et que s'ils ne la maîtrisent pas, c'est leur compétence intellectuelle et professionnelle qui est en jeu. En fait, la cause est double : d'un côté, la grammaire traditionnelle n'est effectivement pas entièrement domptable, et la maîtriser relève du mythe de Sisyphe ; mais d'un autre côté, certains enseignants avouent bel et bien manquer d'une maîtrise basique de cet objet, fleuron de leurs leçons, ce que confirment leurs formateurs.

² D'une part une recherche menée à l'ULB en 2004, et intitulée *Recherche sur les outils pédagogiques de soutien pour une meilleure maîtrise du fonctionnement de la langue, en vue d'accéder à la maîtrise des compétences Lire-Ecrire-Ecouter-Parler* (Dehon C., Van Gorp D. Van Raemdonck D.); et d'autre part un mémoire de licence intitulé *Le rapport à la grammaire : enquête qualitative menée auprès d'enseignants du secondaire inférieur de la Communauté française de Belgique et de représentants de l'institution scolaire* (Detaille M., ULB, 2007).

Il est apparu que les enseignants avaient un besoin criant de documents de référence. D'où la rédaction d'un référentiel grammatical qui s'attachera, au moins au niveau du fond(s) théorique et de la terminologie, au respect des recommandations fournies antérieurement.

0.2. UNE VOLTEFACE GRAMMATICALE: LA RÉDACTION D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL

Ainsi, c'est le constat d'une inconsistance scientifique et d'une inefficacité opératoire³ des grammaires scolaires qui nous a amenés à opter pour un changement radical, pour ainsi dire sans demi-mesure, dans l'approche de la langue maternelle. En concevant ce référentiel, nous nous sommes donné un défi : réaliser un compromis abouti entre science linguistique de pointe et didactique moderne du français. Les bases scientifiques de cette réflexion reposent sur nos travaux en morphosyntaxe (voir notamment Siouffi G. & Van Raemdonck D., *100 Fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Bréal, 2007), dans la lignée et à partir de ceux de Marc Wilmet (voir ci-après, les fondements théoriques).

L'objectif premier de la démarche est de rendre la langue de Zazie et de Voltaire accessible à tous et manipulable sans inhibition ou hypercorrection, grâce à des propositions d'aménagements de la grammaire traditionnelle, afin d'amener chaque enseignant et chaque élève à comprendre véritablement les rouages de sa langue. En effet, l'approche que nous proposons dans ce référentiel est une approche descriptive qui désacralise la norme séculaire, en lui rendant sa place d'usage particulier, de référence, non pas par esprit d'opposition au communément admis, au traditionnellement établi, mais parce que la langue évolue. Notre langue est plus que jamais vivante, et le modèle qui en dévoile le système formel et les règles de fonctionnement doit être adapté à ses nouvelles rondeurs. Il n'est plus question aujourd'hui de surimposer à la langue que nous parlons une grille d'analyse qui la fasse rentrer dans des cadres trop étroits et de toute éternité inadaptés à l'appréhension qu'en ont intuitivement ses locuteurs actuels. L'idée est de rendre du sens à l'analyse de la langue, de mieux cerner les significations des assortiments phrastiques et des tressages langagiers du quotidien pour mieux en saisir le fonctionnement, en permettre un décodage plus systématique, et inversement de donner des outils pertinents pour permettre un encodage plus conforme aux intentions du locuteur. Il ne s'agit pas de prétendre faire découvrir leur langue aux natifs, qui

³ Confirmée par les résultats médiocres des enquêtes PISA en matière de lecture, quel que soit par ailleurs le caractère discutabile et farouchement discuté des classements obtenus.

la connaissent et la pratiquent⁴, mais bien de les mettre à distance réflexive de cet objet afin de leur faire appréhender le système qui la régit. Il est une évidence que l'éveil au systémique, à l'organisation logique et sensée, à la formalisation naturellement réglée d'un ensemble cohérent, est bien plus porteur et formateur que l'éveil à l'arbitraire d'un étiquetage opaque et à l'apprentissage par cœur.

La méthode d'enseignement que nous préconisons repose sur un principe assez simple : « *Moins mais mieux de grammaire, et plus tard* »... En fait, si la réflexion sur la langue peut être menée assez tôt, par des jeux d'observation, de manipulations, de collections de mots..., l'utilisation d'un discours grammatical, d'un métalangage spécifique, ne doit pas être prématurée. Ce qui importe, c'est que les élèves puissent percevoir les mécanismes de construction du sens à l'œuvre dans les productions langagières.

Pourquoi dès lors proposer un référentiel de discours grammatical, qui contient une terminologie par endroit nouvelle et qui pourra apparaître comme un manuel de plus, perturbant l'ordre établi de surcroît ?

Le référentiel que nous proposons est destiné aux enseignants. Il est censé leur donner une vision progressive et systématique de la langue, avec dans toute la mesure du possible, une explication, certes théorique, des enjeux de la production phrastique. Il ne sera pas exempt de terminologie, mais cette dernière se veut éclairante, la plus économique possible, au plus près des mécanismes ou des phénomènes dont elle a à rendre compte. Libre aux enseignants de l'utiliser en classe. Cependant, nous conseillons fortement, au moins jusqu'à la quatrième année du primaire, de faire le plus possible l'économie de termes qui pourraient constituer autant de filtres opacifiants.

Cela signifie également que certains termes que nous proposons dans ce référentiel ne doivent pas forcément franchir le seuil de la classe : on peut rendre compte des phénomènes ou mécanismes qu'ils recouvrent à l'aide de paraphrases explicatives si le terme semble trop ardu. Par exemple, si le terme 'extension' passe difficilement, on peut le rendre par sa définition : 'ensemble des objets du monde auxquels un mot peut être appliqué' ; 'incidence' pourra être glosé par 'relation (de sens entre un apport et son support)'. De même, s'il semble

⁴ Nous ne méconnaissions pas le fait qu'aujourd'hui, dans les classes, un certain nombre d'élèves ne parlent aucune des langues nationales comme langue maternelle. Nous avons cependant la conviction que le discours grammatical proposé ici, et qu'il appartiendra à l'enseignant de transposer didactiquement dans sa classe, est plus à même que le discours grammatical traditionnel de les conduire à une compréhension de la langue, et, partant, à sa plus grande maîtrise.

difficile de parler de ‘déterminant du noyau du groupe déterminatif verbal’, on peut s’en tenir à ‘déterminant du verbe’. Pour notre part, nous avons cherché à cerner au plus juste l’objet décrit, mais nous comprendrions que, tout en gardant à l’esprit que nous ne pouvons rien enseigner que nous sachions faux, une simplification puisse s’avérer utile.

Par ailleurs, nous ne souhaitons pas entretenir l’illusion d’une possible terminologie parfaite. Contrairement à ce que l’on croit parfois, le discours grammatical n’est pas uniforme (quand bien même on aurait essayé de le rendre tel) : il dépend pour beaucoup du regard que l’on porte sur l’objet (et les grammairiens et linguistes sont assez nombreux...), de la manière d’appréhender le système... Prétendre à LA terminologie est un leurre et serait une publicité mensongère. Tout au plus, une communauté peut-elle décider d’adopter une terminologie par convention, et non comme un dogme.

Nous ne serions pas allergiques, loin s’en faut, à ce que les élèves produisent eux-mêmes, à l’issue d’observations guidées par l’enseignant, leur propre terminologie, à condition qu’on leur fasse comprendre le caractère relatif du code ainsi adopté, et donc la possibilité de le voir évoluer au cours de leur cursus scolaire. Il faudrait néanmoins veiller à fournir, en fin du primaire, un code commun (par exemple, celui adopté par la communauté), afin que, dans le premier cycle du secondaire, les élèves puissent se comprendre même s’ils sont issus d’écoles diverses.

Cet outil, à destination de l’enseignant, lui propose un modèle, un « tout se passe comme si ça se passait comme ça » : pas de vérité vraie, à laquelle personne n’a accès, mais une construction systématique qui semble bien fonctionner de manière isomorphe à notre langue. Ainsi, une fois reconstruite cette vision du système, l’enseignant pourra sélectionner les informations nécessaires à son enseignement à l’étape où il intervient, tout en étant capable de l’inscrire dans le tout global qu’est le système du modèle proposé. Il pourra transposer didactiquement ces informations de la manière la plus adaptée (en termes de concept, de terminologie...), en fonction du public (de son âge...) qu’il a devant lui. Nous avons opté pour un système qui puisse être exploité durant toute la scolarité, mais nous n’en avons pas établi les variantes didactiques en fonction de la diversité des publics. Le travail de transposition didactique reste celui de l’enseignant.

Puisque notre langue est notre premier outil de communication, il est utile de se rendre compte que la production d’un énoncé n’est que le pendant verbal concret du vouloir-dire déjà présent dans la pensée. Le modèle proposé dans ce référentiel vise à réinstaurer du sens

dans la description des mécanismes, à construire des ponts, à rétablir le lien entre cette pensée et la chaîne de sons ou de graphèmes qui la matérialisent. Comprendre ce lien est la pierre angulaire de tout apprentissage en langue maternelle ou dans quelque langue moderne que ce soit.

Constatant que leur intuition de natifs, souvent plus proche de celle des linguistes que des discours des grammairiens traditionnels, se reflète dans la théorie que nous proposons de leur enseigner, les enfants et les adolescents pourront progressivement, âge par âge, chacun à la mesure de ses capacités d'abstraction, retrouver la confiance nécessaire à l'abord d'un acte de parole ou d'écriture.

0.3. L'ORGANISATION DU RÉFÉRENTIEL

La grammaire fournit en général le découpage de la chaîne parlée et écrite en mots, distribués en classes (ou « parties du discours »). Les critères selon lesquels furent discriminées ces classes ont évolué avec les siècles ; les classements obtenus ont été l'objet de critiques relevant leur caractère peu systématique.

À l'heure actuelle, il apparaît qu'aucun référentiel n'offre de critère suffisamment univoque et stable pour la discrimination des classes⁵ de mots ; il est difficile d'y trouver une réelle définition en intension qui soit claire pour chaque partie de langue. Par ailleurs, en plus d'être sibyllines, les définitions sont basées sur des critères hétérogènes : sémantique pour le nom (*mot qui s'utilise pour une personne, un objet, un animal...*), morphologique pour l'adverbe (*mot invariable*), positionnel pour la préposition... De même, les pseudo-définitions notionnelles abondent mais sont peu adéquates pour décrire linguistiquement le mécanisme de discrimination sous-jacent. Par exemple, dire qu'*un verbe = une action* est une forme de paradoxe en soi, puisque le terme même d'*action* décrit une action, alors que c'est un nom.

Dans certains référentiels récents, un des critères retenus pour le classement est le critère morphologique : la variabilité ou non des mots. Ce critère discrimine les mots fléchis (flexion en genre, nombre, personne, temps, mode, aspect) des non-fléchis (pas de flexion : adverbe et mot de liaison). C'est un premier critère de repérage pertinent et intéressant, mais qui ne peut être considéré comme suffisant pour l'explication ou la définition d'une classe.

Finalement, rien ne permet de comprendre fondamentalement ce qu'est une classe, si ce n'est, comme on l'entend souvent répéter dans les écoles, « *ce qui figure à côté d'un mot dans le*

⁵ Nous choisissons le terme de « classe » en lieu et place de celui, trop essentialiste, de « nature ».

dictionnaire, ce qu'il est en dehors de sa fonction ». Définition approximative et sans conteste insuffisante dès qu'on la confronte à la réalité des usages linguistiques. On ne peut en effet affirmer qu'un item doit appartenir définitivement à une et à une seule classe quand des mots comme *tout* peuvent être tour à tour nom (*le tout*), pronom (*Tout va bien*), déterminant (*tout livre*) ou adverbe (*un tout petit peu*)... sauf si l'on considère que ce sont des mots distincts !

Il est pourtant possible, en adoptant un regard presque naïf sur sa langue, assez proche en fait de celui de l'enfant qui regarde l'objet langue sans avoir l'esprit préformaté par des années de discours grammatical dogmatique, de percevoir le mystère de l'établissement des classes de mots. En effet, cette organisation n'est pas une grille formatant la langue de l'extérieur, mais bien un système inhérent à celle-ci, qu'il convient d'identifier, de comprendre et de nommer. Le premier module de ce référentiel, consacré aux classes de mots, s'efforce de rendre claire l'organisation des mots.

En ce qui concerne les fonctions, la grammaire traditionnelle, en plus de n'en répertorier qu'un certain nombre limité, tout en faisant fi de moult mécanismes, ne permet d'entrevoir aucun système, aucune unité dans les fonctions que peuvent endosser les mots et groupes. Par ailleurs, elle multiplie les incohérences et « impertinences » terminologiques.

L'analyse syntaxique de la phrase a été en effet traditionnellement réduite à l'étude du système des fonctions. Or, le système fonctionnel du français tel que présenté habituellement n'est pas à proprement parler un système. Il n'est pas hiérarchisé, ni organisé autour d'un critère unique ; les fonctions ne se définissent déjà que très peu par elles-mêmes, encore moins par le lien systématique qu'elles entretiennent les unes avec les autres. La distinction entre les différents types de compléments n'est pas toujours claire : dans des phrases comme *Pierre habite Paris* ou *Pierre va à Paris*, on ne sait pas si *Paris* ou *à Paris* sont des compléments circonstanciels ou des compléments (d'objet) du verbe. De même, le code de terminologie en vigueur en Communauté française a-t-il oublié de traiter les cas comme *Pierre mange son poulet avec les doigts* : difficilement traitable comme complément indirect du verbe ou comme complément de phrase, cet ancien complément circonstanciel (ici de moyen ou de manière) rattaché ordinairement au verbe est en effet le grand absent de la grille des fonctions adoptée en 1986-1989. Les grammairiens s'efforcent, en fait, d'articuler les fonctions de la même manière que les classes de mots. Ce faisant, ils sont amenés à en organiser la description autour d'un centre : le verbe qui n'a selon eux d'autre fonction que

d'être la base de la phrase. En réalité, cette méthode permet de répondre à des questions que posait la grammaire d'accord. Avec quoi accorde-t-on le verbe *mange* dans *Pierre mange une pomme* ? Avec le mot qui répond à la question « qui est-ce qui mange la pomme ? », qu'on appelle traditionnellement « sujet » (nous l'appellerons noyau de phrase). De même, le complément d'objet direct est indispensable à l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir* : dans *La pomme que Pierre a mangée...*, le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct *que*, mis pour *la pomme*. Il s'agissait de ne pas confondre ce complément régisseur d'accord avec le complément circonstanciel direct de, par exemple, *Cette nuit, j'ai bien dormi*. Le système fonctionnel habituel permet donc (et ne permet que ça) de rendre compte de nombreuses règles d'accord.

En outre, traditionnellement, l'opposition adverbe / adjectif s'inscrit dans un cadre structurel plus large, où ces parties du discours se partagent, en emploi, les autres parties du discours avec lesquelles elles entretiennent des liens de dépendance. Ainsi, l'adjectif se rapporterait au nom, et l'adverbe à l'adjectif, au verbe ou à un autre adverbe, le tout, dans des relations systématiquement décrites comme $T1 \leftarrow T2$, où le terme $T2$ se rapporte au terme $T1$. Dans ce cadre, c'est d'ailleurs quasiment par ce seul trait syntaxique (hormis la sacrosainte invariabilité) que se définit la partie du discours « adverbe ».

Que faire dès lors des cas suivants, où le verbe est plus que taquiné par l'adjectif : *Cette femme est séduisante* (déterminant du verbe copule, traditionnellement attribut du sujet) ; *Même cardiaque, il mourra vieux* (prédicat second difficilement rattachable directement au noyau de la phrase, car il serait sous la portée d'une négation) ; *Il a fait deuxième* ; *Il fait chaud/très beau/tout blanc* ; *Il a beau dire, il en sait plus long qu'il ne le prétend* (compléments du verbe ?) ; *Il vote utile, bronze idiot, mange italien et roule japonais* ; *Il parle clair et net* (ceux que l'on appelle « adjectifs adverbialisés » ; pourtant, ils ne se comportent pas comme les adverbes *clairement* ou *nettement*, qui eux ne caractérisent pas le résultat, mais le processus, et engendrent donc un effet de sens différent).

Que dire encore des adjectifs qui se rapporteraient à d'autres adjectifs : *Une porte bleu foncé* (c'est le *bleu* qui est *foncé*) et *des fenêtres grandes ouvertes* ; *Des enfants derniers-nés* ; *Une fille grave cool*. Sans oublier l'adjectif *bref*, qui semble parfois se rapporter à une phrase dans *Bref, tu as encore oublié ton rendez-vous*.

De même, nous ne pouvons qu'observer que ce que l'on a pris l'habitude d'étiqueter *adverbe* déborde des cadres corsetés. C'est ainsi que l'on trouve, dans l'optique quasi unanime où l'adverbe se rapporterait à des constituants, des adverbes dont on ne peut dire autre chose si ce n'est qu'ils se rapportent à : des verbes (*il court vite*), des adjectifs (*c'est très bon*), des adverbes (*c'est très bien*) ; mais également à des présentatifs (*voilà bien une histoire belge*), des connecteurs prépositionnels ou des groupes déterminatifs prépositionnels (*il est juste devant la porte*), des connecteurs subordonnants ou des sous-phrases enchâssées (*juste avant qu'il ne parte*), des connecteurs coordonnants (*et donc, et/ou surtout, et/ou même*), des interjections (*eh bien, merci bien*) ; encore à des adjectifs numéraux (*il a quelque/à peine/presque/juste vingt francs en poche*), des adjectifs personnels et déictiques (*il a mangé toute son assiette, il a travaillé toutes ces années*), des adjectifs bipolaires (*il a bien des ennuis, il a toute la vie devant lui, il en fait tout un plat*) ; et enfin, contre toute attente "traditionnelle", à des pronoms (*même lui/lui aussi est venu, c'est tout lui*), des noms propres (*c'est tout Pierre, le tout Paris*), des noms communs en position attribut (*elle est très femme, il est très café, tout gens du monde qu'ils prétendent être ... , quelque princes que vous soyez ... , être tout feu tout flamme*), certaines expressions figées (*avoir très faim*), certains noms communs déadjectivaux ou déverbaux (*la presque/quasi-totalité, la non-conformité, la toute-puissance, les nouveau-nés, le tout début, la toute fin*), des noms communs avec adverbes "adjectivés" (*la station debout, la roue arrière, la lettre exprès, une fille bien, les dames du temps jadis*).

On le voit, l'adverbe peut porter sur toutes les parties du discours, sur tous les types de constituants de la phrase. Il peut également se rapporter à des unités supérieures au constituant de la phrase, à des sous-phrases ou des phrases (*évidemment, il vient*), et des discours (enchaînements logiques du type *premièrement ... deuxièmement, d'abord ... ensuite ... enfin...*).

La répartition des fonctions traditionnellement admises vacillent donc sous le coup des contre-exemples.

Le deuxième module de ce référentiel, consacré à l'analyse syntaxique de la phrase, tente, en réponse, de détailler le processus de compréhension d'un système cohérent pour l'organisation et la dénomination des fonctions élémentaires dans la phrase.

Ce parallélisme entre classes et fonctions des mots a guidé notre démarche d'analyse et notre trame de progression. En effet, nous avons, à plusieurs reprises⁶, tenté d'élaborer un système descriptif et explicatif à deux niveaux : un niveau de langue, avec un système de classes organisé tout entier par le critère de l'extension ; et un niveau de discours, avec un système de fonctions organisé tout entier par le critère de l'incidence.

Nous consacrons un troisième module à la conjugaison et à l'emploi des modes et des temps. Nous constatons en effet que le discours traditionnel, qui repose sur des bases théoriques disparates, a inutilement compliqué la description. Nous essayons de proposer, ici encore, un système qui montre l'extraordinaire régularité et l'organisation logique du champ verbal.

Enfin, le quatrième et dernier module retravaille la logique de l'accord, dans la recherche de la cohésion de nos productions langagières. Partant d'une compréhension basique du mécanisme de l'accord, nous revisitons les espaces tant de fois écumés (ah, les dictées, les exercices d'orthographe grammaticale, qui sont si facilement évaluables...) de l'accord de l'adjectif, du verbe et du participe passé. Estomaqués par le nombre d'heures passées à l'apprentissage des règles hétéroclites et fantaisistes consacrées à ce dernier point (plus de 85 heures du parcours scolaire), nous lui avons rendu, en tout cas nous l'espérons, la simplicité qu'il n'aurait jamais dû abandonner, en regard de son importance statistique toute relative dans nos productions (à l'oral, un nombre infime d'accords seulement sont audibles) : la simplicité de l'accord d'un mot avec celui auquel il se rapporte, comme un adjectif. L'économie de temps qu'une telle vision permet donnera l'occasion d'approfondir en classe d'autres aspects du système de notre langue, autrement plus porteurs de sens, comme les genres et registres de discours, les variétés de langues...

On l'aura compris, nous avons essayé d'intégrer dans ce référentiel tout ce qui, dans la grammaire, concourt à la construction du sens. Nous avons volontairement évité de nous étendre sur des données – que l'on trouve par ailleurs dans de nombreux ouvrages de référence – qui ne suscitent guère de réflexion. Ainsi, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages spécialisés pour tout ce qui relève par exemple des paradigmes de conjugaison et de l'orthographe d'usage (avec, notamment, l'épineuse question de la transcription des homophones).

⁶ Voir notamment Van Raemdonck D. 1998, « Sous mon arbre volait un esthète », in : Englebert A., Pierrard M., Rosier L. et Van Raemdonck D. (éds), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 237-252.

0.4. NOTRE VOLONTÉ : COHÉRENCE, TRANSPARENCE, ACCESSIBILITÉ ET EFFICACITÉ : VERS UNE LINGUISTIQUE APPLICABLE

Il est nécessaire aujourd'hui d'encourager enseignants et élèves à interroger les savoirs grammaticaux ancestraux, parce que ceux-ci ne répondent plus aux besoins langagiers actuels. Pour les aider dans cette démarche, nous avons synthétisé et simplifié dans les pages de notre référentiel quelques décennies d'études approfondies en linguistique française, qui se sont efforcées de restructurer, réorganiser et rendre enfin cohérents et pertinents les apprentissages grammaticaux. Notre volonté est donc sans conteste la transparence de la théorie et l'efficacité des termes et des règles choisis. Notre responsabilité sociale est de proposer aux enseignants un discours dont la transposition didactique est envisageable. C'est le programme d'une linguistique qui a oublié d'être nombriliste, d'une linguistique applicable, dont nous défendons l'avènement.

Cependant, aucun modèle scientifique sérieux et honnête ne peut se targuer d'avoir tout envisagé, tout pensé, tout résolu. Certaines zones de la langue française n'ont pas encore été explorées ; d'autres cherchent encore à être comprises et élucidées. Le référentiel que nous avons construit ne se veut donc pas exhaustif et laisse quelques ouvertures au sujet d'un petit nombre de points encore en suspens. Par ailleurs, certains points d'un abord trop complexe ont été simplifiés sans jamais cependant sacrifier à la correction des faits. Nous avons donc préféré l'honnêteté à l'autorité d'usage, et avons choisi de ne présenter pour l'apprentissage grammatical que ce que nous estimions fondé et correct, quitte à laisser un point d'interrogation là où la langue est capricieuse...

0.5. FONDEMENTS THÉORIQUES

À l'entame de ce référentiel, il nous semble nécessaire de payer tribut aux sources qui ont nourri ce travail et ainsi de dire à partir de quels environnements théoriques il faut le lire.

Il va de soi que notre principale source d'inspiration réside dans les travaux de Marc Wilmet, auprès de qui nous avons travaillé de nombreuses années durant, avant de lui succéder pour certains de ses cours. Il sait la reconnaissance que nous lui en témoignons. Cela étant, ce que nous proposons ici n'est pas qu'une copie conforme de ses théories et points de vue sur la langue, même si nous lui empruntons beaucoup de matière et de terminologie, dont nous estimons qu'elles peuvent être utiles à une refondation de l'enseignement de la grammaire. Le référentiel est également alimenté par nos recherches et réflexions personnelles, qui tirent parfois leur substance des analyses d'autres linguistes.

Ce référentiel n'est pas le lieu de la dialectique entre linguistes. Nous ne souhaitons pas entreprendre de longs débats théoriques avec nos sources : les écrits scientifiques sont plus adaptés à ce genre de propos. Nous souhaitons livrer ici une vision systémique, qui ne s'accommoderait pas de digressions parfois pointillistes.

Pour autant, nous souhaitons baliser ci-dessous les apports théoriques des uns et des autres, et ce, partie par partie. Nous renvoyons le lecteur curieux à l'ensemble de ces ouvrages et auteurs, afin qu'il puisse se faire sa propre idée. Un discours grammatical n'est jamais qu'un point de vue sur la langue : nous ne saurions donc mieux conseiller le lecteur qu'en l'invitant à se forger le sien propre.

0.5.1. LES CLASSES DE MOTS

Pour ce qui est des classes de mots, nous empruntons le critère discriminant de *l'extension* à l'ouvrage de Marc Wilmet *La détermination nominale* (Paris, P.U.F., 1986). C'est dans cet ouvrage également que l'on retrouve l'essentiel de la théorie, que nous adaptons légèrement, sur le nom et ses accompagnateurs. Dans la *Grammaire critique du français* (Bruxelles, Duculot, 1997, ²1998, ³2003, ⁴2007), Marc Wilmet généralise l'emploi qu'il faisait de l'extension (à laquelle il ajoute le critère de flexion) pour discriminer les classes des noms, adjectifs, pronoms, verbes et adverbes⁷, ces derniers étant vus, dans la dynamique des rééditions et des recherches de Wilmet plutôt comme le résultat d'une pronominalisation que

⁷ Il n'y a pas de chapitre correspondant consacré aux classes des conjonctions, des prépositions ou des interjections.

comme une classe⁸. Si nous reprenons beaucoup du matériel d'analyse de la *Grammaire critique*, notre présentation est néanmoins différente, et pas seulement pour des raisons de cheminement pédagogique.

Dans une communication publiée en 1995⁹, nous proposons déjà une redéfinition des concepts d'extension et d'incidence (concept repris à Gustave Guillaume et reversé au champ de la syntaxe), pour résoudre les problèmes de confusion entre nature et fonction adverbiales. Les recherches entreprises pour notre thèse de doctorat (*L'adverbe en français. Nature et fonctions*), défendue en 1996, ont également proposé d'envisager un double système de natures (organisé autour du critère de l'extension) et de fonctions (organisé autour du critère de l'incidence). Cependant, à la différence de Wilmet, nous nous sommes, par la suite, et à l'intérieur de ce référentiel, appliqué à définir toutes les classes (en ce compris les prépositions, conjonctions et interjections) et toutes les fonctions à partir de ces critères. Cela nous a conduit à affiner le critère de l'extension, et à ajouter deux critères supplémentaires qui balisent notre discrimination des parties du discours : le type de définition (notionnelle ou catégorielle) des mots, ainsi que le mécanisme prototypique de fonctionnement mis en œuvre par les mots. Dès lors c'est toute la structuration de la matière qui en est revisitée, l'idée étant d'amener à la discrimination finale des classes de mots étape par étape, en faisant passer uniformément le test de chaque critère aux mots de la classe à définir.

Outre d'autres changements en apparence mineurs (par exemple, le classement des types de verbes), nous avons légèrement modifié la terminologie des accompagnateurs du nom, notamment pour permettre une différenciation plus nette entre la nature adjectivale des mots et leur fonction de déterminant. Nous avons également constitué une classe de *connecteurs*, comprenant les prépositions et les conjonctions. Nous nous sommes basé pour ce faire sur les critères de fonctionnement que Wilmet avait mis en évidence pour expliquer, dans la *Grammaire critique*, les différentes valeurs du mot *que* : ligateur, translateur, enchâsseur et représentant. Nous en avons ajouté un autre (foncteur), ce qui nous a permis d'envisager tant les connecteurs primaires (prépositions et conjonctions) que les connecteurs secondaires (pronoms relatifs et adverbes)¹⁰.

⁸ Le pas sera définitivement franchi dans un ouvrage récent de l'auteur, la *Grammaire rénovée du français* (Bruxelles, De Boeck, 2007) : l'adverbe n'y est plus une classe de mots. Cette grammaire parue en pleine rédaction du présent référentiel n'en a pas affecté le contenu. Nous remarquons qu'outre les changements dans la conception des classes, un changement de la terminologie a été proposé pour la détermination nominale ; nous n'avons pas pu en tenir compte. Après lecture, la terminologie de la *Grammaire critique* nous semble néanmoins mieux convenir, même si nous l'avons nous-même légèrement modifiée.

⁹ « Pour une résolution de la confusion nature/fonction : les leçons de l'adverbe », dans *Scolia*, 3, 123-140

¹⁰ Nous observons que Wilmet procède de même dans sa *Grammaire rénovée*, pour regrouper à l'aide de trois critères (ligateur, enchâsseur et translateur), les prépositions et les conjonctions.

0.5.2. L'ANALYSE SYNTAXIQUE DE LA PHRASE

La syntaxe et l'analyse de phrase que nous proposons ici est peut-être la partie la plus originale du référentiel, tant par sa structuration que par le système des fonctions mis en exergue, ou que la conception de la phrase comme mécanique d'intégration. Cette syntaxe est la suite logique de nos recherches de thèse¹¹, qui comme nous l'avons déjà dit, a proposé d'envisager un double système de natures (organisé autour du critère de l'extension) et de fonctions (organisé autour du critère de l'incidence). Nous avons pris à Guillaume¹² plus que le concept d'incidence : notre conception même de la syntaxe, comme syntaxe génétique, attachée au processus de la construction du sens de la phrase, qui requiert que l'on étudie les moments d'intervention des éléments dans la construction de l'énoncé ; une syntaxe en deux dimensions, qui tire toutes les conséquences du fait qu'il y aurait, par exemple, des déterminants de terme et des déterminants de la relation entre deux termes. Nous reprenons également de Lucien Tesnière la conception d'une syntaxe de dépendance. Sur cette base, nous avons construit un cheminement progressif, qui nous conduit à envisager le type d'incidence et le type de mécanisme mis en œuvre (réduit à deux : détermination ou

¹¹ Voir notamment les travaux suivants :

- 1997 : « Pour une redéfinition de l'adverbe : les rôles respectifs des concepts d'extension et d'incidence », dans DE CARVALHO, P. — SOUTET, O. (éds), *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives*, Paris, Champion, p. 353-364.
- 1998 : « Sous mon arbre volait un esthète » dans ENGLEBERT, A. — PIERRARD, M. — ROSIER, L. — VAN RAEMDONCK, D. (éds), *La Ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc WILMET à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Paris — Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 237-252.
- 1998 : « Les adverbiaux connecteurs : hiérarchiseurs entre lexicalisation et grammaticalisation », dans *Travaux de Linguistique*, 36 : *Les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation*, p. 71-84.
- 1998 : « Prédication vs détermination : l'exemple de la fonction adverbiale », dans FORSGREN, M. — JONASSON, K. — KRONNING, H. (éds), *Prédication, assertion, information. Actes du Colloque d'Uppsala en linguistique française (6-9 juin 1996)*, Uppsala, Acta universitatis upsaliensis, p. 579-585.
- 2000 : « À la recherche de l'adverbe de phrase : temps perdu ? », dans ENGLEBERT, A. — PIERRARD, M. — ROSIER, L. — VAN RAEMDONCK, D. (éds) *Actes du XXII^e Congrès international de Linguistique et de Philologie romanes (Bruxelles, 23-29 juillet 1998)*, Tübingen, Niemeyer, vol. 6, p. 557-570.
- 2001 : « Adverbe et préposition : cousin, cousine ? », dans *Travaux de linguistique*, 42-43, p. 59-70.
- 2001 : « De l'incidence comme critère organisationnel du système fonctionnel du français », dans DE CARVALHO, P. — QUAYLE N. — ROSIER L. — SOUTET, O. (éds), *La Psychomécanique aujourd'hui. Actes du VIII^e Colloque International de Psychomécanique du langage (Seysssel-Chambéry, 19-21 juin 1997)*, Paris, Champion, p. 323-341.
- 2002 : « Discours rapporté et frontières de phrase : l'épreuve de l'intégration syntaxique », dans *Faits de Langues*, 19, p. 171-178.
- 2003 : « COI : Complément Objectivement Inutile », dans SANCHEZ MIRET F. (éd.) *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Romanica*, Salamanca 2001, II/2. Sección 3, Sintaxis, semántica y pragmática), Tübingen, Niemeyer, p. 473-486.
- 2007 : « De la doxa grammaticale comme carcan de la description de l'usage », dans SIOUFFI G. & STEUCKARDT A. (éds), *Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique*, Bern, Peter Lang, p. 259-290.
- 2007 : « Syntaxe de la phrase et structures intégratives : l'exemple par T et Ø », dans BRÈS, J et al. (éds), *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives. Actes du XI^e Colloque international de l'Association internationale de Psychomécanique du langage, (Montpellier 8-10 juin 2006)*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 311-320.

¹² Si Guillaume n'a pas écrit de syntaxe à proprement parler, il en a jeté les bases théoriques.

prédication) comme les caractéristiques principales des fonctions, et nous amène à envisager une représentation graphique de l'analyse en deux dimensions. La conception de la phrase comme mécanique d'intégration nous a permis de mettre en évidence des structures intégratives supplémentaires (le groupe prédicatif et le discours re-produit).

Si, dans sa *Grammaire critique*, il utilise également le concept d'incidence, repris à Gustave Guillaume, Wilmet semble attaché à une conception différente de la syntaxe : sa vision de la phrase est linéaire (en témoigne la possibilité d'avoir plusieurs compléments du verbe) et assez logiciste (la prise en considération systématique d'une copule, le cas échéant sous-entendue ; l'amalgame fréquent entre structure logique et syntaxique de la phrase, quand la notion de rhème prend la place de celle de prédicat). Son système de fonctions réserve l'incidence déterminative au syntagme nominal et propose une incidence complétive pour le surplus ; il conserve un objet premier et second, un attribut du sujet, des circonstanciels..., toutes structures que nous avons traitées différemment. La syntaxe de Wilmet se rapproche plus d'une syntaxe distributionnelle (analyse en constituants immédiats, qui étudie la chaîne résultative de la phrase) que d'une syntaxe génétique.

Nous avons toutefois gardé de la *Grammaire critique* une partie de la terminologie qui nous semble particulièrement éclairante : entre autres, phrase unique/multiple, simple/complexe, sous-phrase (au lieu de proposition) ainsi que sa représentation à l'aide du symbole Δ (delta).

0.5.3. LA CONJUGAISON ET L'EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS

Pour l'organisation du verbe et les emplois des formes verbales, nous puisons dans la *Grammaire critique*¹³ de Marc Wilmet l'ensemble de son système et (quasiment) de sa terminologie. Notre apport est ici limité, outre la réécriture qui vise à une appropriation plus aisée par le plus grand nombre, à l'inscription du mécanisme prototypique de prédication comme trait définitoire du verbe (pour le différencier de l'adjectif, lui aussi d'extension indirecte), d'une simplification des aspects (nous n'envisageons que ceux qui nous semblent nécessaires à l'enseignement), et d'une redéfinition de la frontière entre coverbes et auxiliaires. L'apport qui nous semble le plus important en cette matière consiste en la révision de l'opposition des modes. Si, comme Marc Wilmet, nous adoptons, d'après Gustave Guillaume, le principe de l'acquisition de la personne et du temps-époque comme critère discriminant les modes, nous ne retenons pas l'opposition 'actualisation' *versus* 'virtualisation' pour opposer indicatif et subjonctif, la virtualisation nous apparaissant comme

¹³ Marc Wilmet avait déjà abordé ces points notamment dans *Le système de l'indicatif en moyen français* (Genève, Droz, 1970) et les *Études de morpho-syntaxe verbale* (Paris, Klincksieck, 1976).

un effet de sens plutôt que comme la motivation de l'emploi. En collaboration avec Marie-Ève Damar, nous proposons dès lors une relecture basique de l'ancrage en personne et en temps (ce que Guillaume appelle chronogenèse), qui permet de rendre compte des différents effets de sens produits. Nous y rajoutons le critère de l'intégration syntaxique comme facteur de sélection de mode.

0.5.4. L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Pour cette partie, la littérature normative est abondante, qu'il n'est point besoin d'évoquer ici. Le point de vue adopté est celui que nous appliquons dans nos cours pour les étudiants de première année universitaire depuis 1987 (*Exercices de grammaire normative*, d'abord, puis, depuis 2003, *Maîtrise et critique de la grammaire normative*)¹⁴. Plus spécifiquement, pour l'accord du participe passé, c'est de la première édition de nos notes de cours (1993) que nous tirons l'essentiel de l'analyse critique et des solutions proposées ici. Les conclusions auxquelles nous étions arrivé rejoignent celles que tirera Marc Wilmet dans *Le participe passé autrement* (Bruxelles, De Boeck, 1999). Pour autant, nous nous démarquons de ses propositions dans la mesure où nous faisons le choix de poser toujours la même question (*Qui/Qu'est-ce qui est + participe passé*) pour trouver le support du participe, alors que Marc Wilmet la change lorsqu'il s'agit de verbe pronominaux à pronom *se* qu'il nomme « persistant » (*Qui/Qu'est-ce qui s'est + participe passé*), une option qui ne nous semble méthodologiquement pas souhaitable.

Quels que soient les différends théoriques entre chercheurs, l'essentiel reste la réflexion grammaticale. Nous réitérons donc notre appel au lecteur afin qu'il lise, compare et critique les différentes sources évoquées.

Dan Van Raemdonck

¹⁴ Les notes de ces cours sont consignées dans un syllabus édité par les Presses universitaires de Bruxelles (1993, ²1994 ; réédition depuis).

0.6. INVENTAIRE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES

CLASSES ET FONCTIONS	
Adj.	Adjectif
Adv.	Adverbe
Ca.	Caractérisant
C.Coord., C.Prép., C.Pron., C.Sub., C.Adv.	Connecteur coordonnant / prépositionnel / pronominal / subordonnant / adverbial
Dét.	Déterminant
Dét. Noy. GDV.	Déterminant du noyau du groupe déterminatif verbal
Méc.	Mécanisme
N.	Nom
Noy.	Noyau
Ø	Zéro, position fonctionnelle non saturée
P. / Préd.	Prédicat premier
P ₂	Prédicat second
Pro.	Pronom
Q.	(Déterminant) Quantifiant
Q.-Ca.	(Déterminant) Quantifiant-caractérisant
V	Verbe
STRUCTURES INTÉGRATIVES	
GDN, GDAdj, GDPrép, GDV, GDAAdv.	Groupe déterminatif nominal / adjectival / prépositionnel / verbal / adverbial
GDX	Structure intégrative « groupe déterminatif », dont le noyau est de classe X (nom ou verbe ou adjectif...)
GP (1 ou 2)	Groupe prédicatif (premier ou second)
Δ	Structure intégrative « sous-phrase », Delta
Θ	Structure intégrative « discours re-produit », Thêta
OUTILS	
T1 / T2 / T3	Terme 1 / Terme 2 / Terme 3
[-]	Relation (dans le cours du texte)
←	Relation de détermination (en schéma)
⇐	Relation de prédication (en schéma)
⇐⇐	Relation de détermination de l'énonciation (en schéma)
←.....	Relation indifférenciée (soit détermination, soit prédication) (en schéma)
JUGEMENTS D'ACCEPTABILITÉ	
*	La séquence qui suit est agrammaticale
??	La séquence qui suit est de grammaticalité plus que douteuse
?	La séquence qui suit est d'une grammaticalité questionnable

MODULE I : LES CLASSES DE MOTS

I. Les classes de mots

On a pris l'habitude de classer les mots de la langue en différentes natures dont le nombre et les critères organisateurs ont varié au fil du temps et des modèles théoriques. En lieu et place des natures traditionnelles, et des critères hétérogènes et non systématiques (alternance des critères morphologique, sémantique, syntaxique...) qui les décrivent sans les définir, nous optons pour un classement plus transparent et plus systématique selon **quatre critères**:

1. **sémantico-référentiel** : le mode d'accès à l'extension,
2. **syntactique** : le mécanisme,
3. **morphologique** : le mode de flexion,
4. **définitionnel** : le type de définition.

Ces quatre critères permettent une discrimination claire des **classes de mots** (et non plus des *natures*, terme qui enferme les mot une fois pour toutes dans un carcan essentialiste).

I.1. LE CRITÈRE SÉMANTICO-RÉFÉRENTIEL : LE MODE D'ACCÈS À L'EXTENSION

Chaque mot renvoie à un **ensemble d'objets du monde auxquels il est applicable ; c'est son extension**.

Table =

X	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
1	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2	0	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24
3	0	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30	33	36
4	0	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48
5	0	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60
6	0	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72
7	0	7	14	21	28	35	42	49	56	63	70	77	84
8	0	8	16	24	32	40	48	56	64	72	80	88	96
9	0	9	18	27	36	45	54	63	72	81	90	99	108
10	0	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120
11	0	11	22	33	44	55	66	77	88	99	110	121	132
12	0	12	24	36	48	60	72	84	96	108	120	132	144

TABVLA SMA' RAGDINA HERMETIS TRIS'
magistri 160' 2000' lacerto interprete.

Exha Secretioni Hermetis, q' scripsit erit in tabula Soma' q' inter manus eius in uentis, in obliquo auro, in q' huiusmodi corpus eius reperit est. Vt u' sine men dario, uentis, & uentis. Quod est inle rias, est fons q' est superius. Et q' d' est fons, est fons q' est inferius, ad p'p'ria miracula ref uentis. Et fons est res forata ab uno, medicinalis uentis. Sic d' res mater fuerit ab huiusmodi. Pater eius est Sol, mater eius Luna. Porro aut illud uentis in uentis suo. Mater eius terra est. Pater omnia cetera in ro zia omnia est hic. Via eius in terra est, q' uentis fuerit in terra. Separabis terra ab igne, labile d' gulfu, fons u' cu magno ingenio. Attendis a terra in caeli, iterum d' de fectis in terra d' recipi uim superius & inferioris. Sic habebis gloria totius mundi. Ideo fugies a re omnia ob fuitas. Hic est totius fortitudinis fortitudo fortis, q' uentis omnia uim fideliem, comensig' folidam peno erabit. Sic mundus creatus est. Hic est uim adaptatio mirabilis, qu' u' modus hic est. Ita uocatus sum Her mes Trismegistus, habens res paucis philosophis totius mundi. Completis est, q' d' d' d' de operatio Solis.

Etc.

Pour organiser les mots en classes, le critère retenu est celui du **mode d'accès à l'extension** de ces mots. Par mode d'accès, il faut entendre **la nécessité ou non d'avoir un support pour accéder à l'extension d'un mot**. Il peut y avoir non-nécessité de support, nécessité de support simple ou nécessité de support double (une relation entre deux pôles).

En fonction de leur appartenance à telle ou telle classe, les mots renvoient plus ou moins directement à leur extension, à savoir de manière

- **directe** (sans support),
- **indirecte** (nécessitant un support),
- **doublement indirecte** (nécessitant un support double, c'est-à-dire impliquant deux pôles).

I.1.1. LES TROIS MODES D'ACCÈS À L'EXTENSION

I.1.1.1. Accès direct à l'extension : prototypiquement le nom

Le mot « table » (nom) renvoie de manière directe à son extension, à l'ensemble des mots auxquels il peut être appliqué. Il s'envisage sans que l'on ait besoin d'un support, quelle que soit la forme qu'on lui donne.

Table



Lampe



Soleil



Si l'on ferme les yeux et qu'on entend le mot « table », on peut s'imaginer directement un ensemble de tables.

Dans le cas du nom (et du pronom), il n'y a pas nécessité d'avoir un support pour avoir accès à l'extension du mot, c'est-à-dire à l'ensemble des objets du monde (êtres, objets, faits ou situations) auxquels le mot peut être appliqué. Tous les noms renvoient directement à leur référent, ou le cas échéant en pensée, à l'image mentale de ce référent.

I.1.1.2. Accès indirect à l'extension : prototypiquement le verbe et l'adjectif

Le mot « *alphabétique* » (adjectif) renvoie de manière indirecte à son extension, à l'ensemble des mots auxquels il peut être appliqué, puisqu'il ne peut être dit que de « quelque chose qui a la caractéristique d'être alphabétique », c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un support auquel cet adjectif est rapporté. Ex : un classement alphabétique.

Lumineux



Guirlande lumineuse

Mûr



Pomme mûre

Confortable



Divan confortable

Si l'on ferme les yeux et qu'on entend le mot « vert », on peut s'imaginer un ensemble d'objets verts, c'est-à-dire un ensemble de supports de la qualité « vert ». Tous ces objets peuvent être différents, unifiés seulement par leur propriété (vert).

De même, le mot « *alphabétiser* » (verbe) renvoie de manière indirecte à son extension, puisqu'il ne peut se dire que de « quelqu'un qui alphabétise », c'est-à-dire par l'intermédiaire du support de ce verbe. Ex : L'institutrice alphabétise les primo-arrivants de langue chinoise.

Allumer



Une main allume

Lire



Lionel et Sarah lisent

Chanter



Antoine chante

Si l'on ferme les yeux et qu'on entend le mot « allumer », on peut s'imaginer un ensemble de personnes qui allument, c'est-à-dire un ensemble de supports de l'action « allumer ». Toutes ces personnes peuvent être différentes, unifiées seulement par l'action dont elles sont supports (allumer).

Dans le cas de l'adjectif et du verbe, il y a nécessité d'avoir un support pour avoir accès à l'extension du mot, c'est-à-dire à l'ensemble des objets du monde (êtres, objets, faits ou situations) auxquels le mot peut être appliqué.

I.1.1.3. Accès doublement indirect à l'extension : prototypiquement l'adverbe

Le mot « *alphabétiquement* » (adverbe) renvoie à une relation entre deux supports, puisqu'il ne peut être dit que de « quelqu'un qui fait(1) quelque chose(2) alphabétiquement ». Ex : *Pierre range ses fiches alphabétiquement*. C'est bien le processus du rangement(1) des fiches(2) qui se fait alphabétiquement.

Brillamment



*Tim obtient brillamment
son diplôme*

Agréablement



*Sophie est agréablement
surprise*

Féroce



*Cerbère garde les enfers
féroce*

Si l'on ferme les yeux et qu'on entend le mot « alphabétiquement », on peut s'imaginer un ensemble de faits ou de situations dans lesquels des personnes agissent(1) sur un objet(2) alphabétiquement, c'est-à-dire un ensemble de supports doubles de l'adverbe « alphabétiquement ». Tous ces faits et situations peuvent être différents, mais correspondent toujours à une mise en relation entre deux pôles, relation qui servira de support à l'adverbe (alphabétiquement).

Le cas des connecteurs est sans doute plus difficile à cerner : ce sont des mots outils, qui permettent de mettre en relation des éléments porteurs d'un sens mieux définissable que le leur. Ainsi, l'extension du connecteur *et* sera constituée de l'ensemble des faits et situations auxquels le mots *et* est applicable, soit par exemple l'ensemble des situations d'addition. Quoi qu'il en soit, les connecteurs ont également besoin d'un support double pour donner accès à leur extension : l'élément d'avant et l'élément d'après qu'ils relient (*Pierre et Sarah mangent*).

Dans le cas de l'adverbe et des connecteurs, il y a nécessité d'avoir un support double (une relation entre deux pôles) pour avoir accès à l'extension du mot, c'est-à-dire à l'ensemble des objets, faits ou situations du monde auxquels le mot peut être appliqué.

I.1.1.4. Le cas de l'interjection

L'interjection, parfois analysée comme un phénomène de discours, comme l'expression d'une modalité énonciative, présente néanmoins certaines occurrences qui semblent ne pouvoir

fonctionner que comme tel, ce qui implique un traitement comme classe de mots. Étant donné qu'une interjection est un mot qui fonctionne à la manière d'une phrase (*Aïe !, Hé !, Hein !...*), son extension correspond à un ensemble de faits ou situations auquel renvoie ce que l'on peut considérer comme le système relationnel que constitue une phrase. En ce sens, l'interjection a un accès **doublement indirect** à son extension : la relation bipolaire à laquelle l'interjection renvoie est en fait une relation de type thème-rhème, noyau de phrase-prédictat, impliquée dans le sens du mot (*Aïe ! = +/- « J'ai mal »*).

I.1.2. RÉCAPITULATIF DES MODES D'ACCÈS À L'EXTENSION

Classe	Mode d'accès à l'extension
Nom	direct
Pronom	
Adjectif	indirect
Verbe	
Adverbe	doublement indirect
Connecteur	
Interjection	doublement indirect

I.2. LE CRITÈRE SYNTAXIQUE : LE MÉCANISME PROTOTYPIQUE D'APPORT D'INFORMATION

I.2.1. LES MÉCANISMES D'APPORT D'INFORMATION : LA DÉTERMINATION ET LA PRÉDICATION

I.2.1.1. Le support d'information : le noyau

Dans chaque groupe, il y a un mot support d'information ; il est l'élément de base qui organise autour de lui les informations véhiculées par les autres mots (les apports) qui s'y rapportent. Au niveau syntaxique, ce support endosse la fonction de noyau du groupe. Cette fonction nucléaire, et notamment dans le groupe déterminatif noyau de phrase, est prototypiquement endossée par des noms et des pronoms, c'est-à-dire par des mots dont le mode d'accès à l'extension est direct. On trouve cependant des noyaux appartenant à différentes classes : l'adjectif dans le GDAdj., le verbe dans le GDV, l'adverbe dans le GDAdv., le connecteur prépositionnel dans le GDPrép., etc. Dans ces derniers cas, les groupes déterminatifs sont généralement rapportés, comme apports d'information, à un autre support.

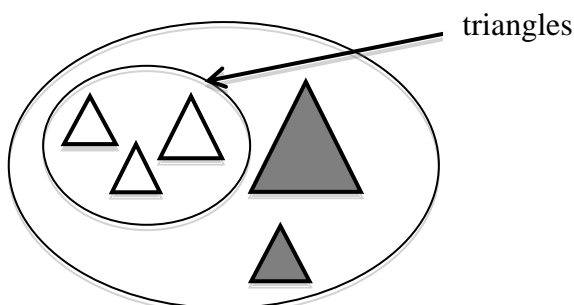
I.2.1.2. Les apports d'information : par détermination ou par prédication

Tout support d'information est susceptible de recevoir un ou plusieurs apports d'information. En toute logique, les mots qui endossent cette fonction d'apport ont un mode d'accès à leur extension qui sera indirect (c'est-à-dire l'adjectif et le verbe), étant donné qu'ils nécessitent un intermédiaire (support) pour être définis. Cependant, on trouve également des GDN (dont le noyau est un nom) comme apports d'information, notamment à des verbes dans le cadre d'un GDV (*Pierre mange une pomme*).

Lorsqu'il produit un énoncé, l'énonciateur a à sa disposition deux types de mécanismes pour apporter de l'information à un support :

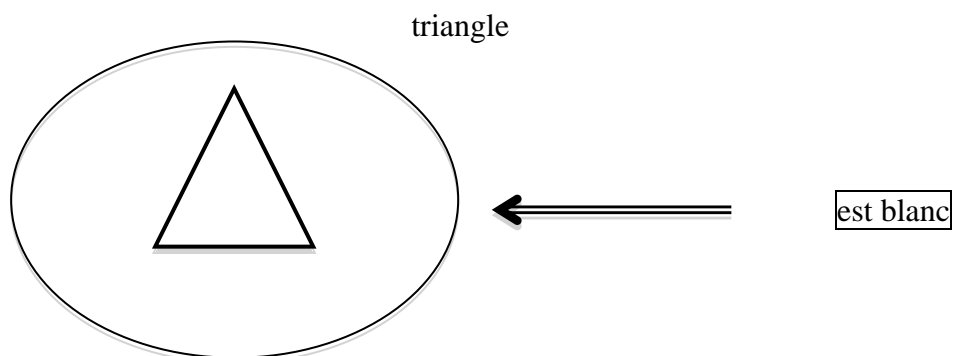
- soit il choisit de modifier l'extension du support ; alors l'apport donne un *complément* d'information ; cela correspond syntaxiquement au mécanisme de détermination.

Ex : triangle *blanc*



- soit il choisit de ne pas modifier l'extension du support ; alors l'apport donne un *supplément* d'information ; cela correspond syntaxiquement au mécanisme de prédication.

Ex : Le triangle *est blanc*



	Niveau informationnel		Niveau syntaxique	
Fonction	Apport		Déterminant	Prédictat
Mécanisme	Complément d'information	Supplément d'information	Détermination	Prédication

Chaque classe de mots incarne de manière prototypique (et donc non exclusive) un mode de fonctionnement parfois caractérisé par un mécanisme spécifique, à la fois informationnel et syntaxique.

Le nom et le pronom seront prototypiquement supports.

L'adjectif et le verbe, qui constituent à eux deux l'ensemble des mots dont le mode d'accès à l'extension est indirect et dont la définition est notionnelle¹⁵, seront précisément discriminés par le mécanisme prototypique qu'ils mettent en œuvre dans leur mode de fonctionnement d'apports. En effet, les premiers fonctionnent prototypiquement comme déterminants (ils modifient l'extension du support souvent nominal), tandis que les seconds ont un fonctionnement prototypiquement prédictatif (ils ne modifient pas l'extension du support noyau de phrase).

L'adverbe, quant à lui, peut être rapporté à son support soit par détermination, soit par prédication.

Les connecteurs prépositionnels, coordonnants et subordinants ne fonctionnent pas comme des apports (voir ci-dessous).

L'interjection fonctionne comme si elle impliquait un mécanisme de prédication ; elle résume à elle seule la relation prédictive incluse dans une phrase canonique.

¹⁵ Voir I.4 Le critère définitionnel : le type de définition

I.2.2. D'AUTRES MÉCANISMES À L'ŒUVRE DANS LA PHRASE OU LE TEXTE

En outre, dans la gestion de l'information au niveau textuel, deux mécanismes sont également à l'œuvre : la connexion et la pronominalisation.

I.2.2.1. La connexion

La connexion permet de mettre au jour la trame, la texture du discours. Lorsqu'un locuteur ou un scripteur produit un discours ou un texte, il doit rendre compte à son interlocuteur ou à son lecteur le plus explicitement possible des liens qu'il établit entre les différents termes de phrase et entre les différentes phrases qu'il énonce.

	Niveau informationnel	Niveau syntaxique
Fonction	Texteur	Connecteur
Mécanisme	Indication du lien (causal, chronologique...) entre des informations	Ligature Enchâssement Transposition

Les connecteurs regroupent au premier chef les mots connecteurs prépositionnels, coordonnants et subordonnants. Peuvent également fonctionner comme connecteurs des mots appartenant à d'autres classes: les adverbes connecteurs logiques organisateurs d'arguments (*d'abord, ensuite, enfin, de plus, en outre, par ailleurs...*) ; certains adverbes dits de liaison (*ensuite, soudain...*), qui, en plus d'exercer une fonction dans le deuxième segment, relie celui-ci au premier ; les pronoms relatifs, qui relie la sous-phrase pronominale (relative) à l'antécédent qu'ils représentent et exercent une fonction dans cette sous-phrase.

I.2.2.2. La pronominalisation

En produisant un énoncé qui se veut à la fois cohérent et léger dans le style, tout locuteur doit utiliser des procédés de reprise de l'information. Les outils grammaticaux à disposition sont variés (la substitution par un synonyme par exemple), mais parmi ceux-ci, la pronominalisation tient la vedette, surtout dans le langage oral. Considérant qu'un pronom est la forme condensée d'un nom ou d'un groupe nominal, beaucoup de séquences ont été incluses abusivement dans la classe des pronoms.

Ex : *J'ai deux robes : une verte et une bleue. La première est plus longue que la seconde. Mais je préfère quand même les tiennes.*

Dans ces phrases, les éléments **soulignés** ne sont en fait pas à proprement parler des pronoms, mais bien des groupes issus du **mécanisme de pronominalisation**. Ils résultent la plupart du temps de la suppression du noyau du groupe déterminatif de base avec le maintien ou la transformation de l'un ou l'autre accompagnateur. On obtient des pronoms accidentels ou des locutions pronominales (accidentelles).

Dans ces structures, il existe un débat sur la question de savoir¹⁶ :

- si c'est le noyau *une/le/la* qui est caractérisé par le déterminant *vert/bleu/premier/second*,
- si c'est le noyau *vert/bleu/premier/second* qui est quantifié par le déterminant *un/une/le/la*
- si le tout est un pronom non analysable.

¹⁶ En ce qui nous concerne, nous penchons plutôt pour la première solution. En effet, le quantifiant partage avec le pronom la propriété d'avoir une extension basée sur une définition de type catégoriel. Le mécanisme de pronominalisation fonctionnant souvent par effacement, il semble que le maintien des catégories de genre et de nombre, portées par le quantifiant, suffise à être pertinent. On remarquera par ailleurs que s'il n'y avait pas de caractérisant, le quantifiant *le/la/les* serait remplacé par le pronom personnel *le/la/les* correspondant (*Je mange la pomme / Je **la** mange ; Je mange la pomme rouge / Je **la** mange ou Je mange **la rouge***). Enfin, l'autre classe de mots pourvus d'une extension basée sur une définition de type catégoriel, la préposition, semble aussi fonctionner dans le cadre de la pronominalisation. Des phrases comme *Je vote **pour**, Je te retrouve **devant**...* reprennent clairement des phrases du type *Je vote pour toi, Je te retrouve devant la porte*. Fonctionnent de même les tournures, considérées comme fautives, *Je viens **avec***, souvent rencontrées, en lieu et place de, par exemple, *Je viens avec vous*.

I.3. LE CRITÈRE MORPHOLOGIQUE : LE MODE DE FLEXION

Le mode de flexion est un critère de repérage assez simple, **la flexion étant un phénomène de variation morphologique (phonologique : changement audible de finale ; ou graphique : + -s, + -e, + -nt...)** tributaire de sous-systèmes sémantiques appelés catégories grammaticales¹⁷.

Ce critère va au-delà du test de variabilité commun, car il précise selon quelles catégories particulières une classe de mots varie ou pas. Chaque classe possède un mode de flexion qui lui est propre, caractérisé par une combinaison singulière de catégories, selon lesquelles elle varie ou pas.

I.3.1. LES CATÉGORIES¹⁸ DE FLEXION

- le genre (masculin, féminin, neutre¹⁹)
- le nombre (singulier, pluriel)
- la personne (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème})
- le mode (indicatif, subjonctif, participe, infinitif). (Voir *Module 3 : La conjugaison, l'emploi des modes et des temps*)
- le temps (présent, passé, futur...). (Voir *Module 3 : La conjugaison, l'emploi des modes et des temps*)
- l'aspect (extérieur / intérieur, dépassé / doublement dépassé (Voir *Module 3 : La conjugaison, l'emploi des modes et des temps*))
- la relation (connexion)
- la fonction (noyau de phrase, déterminant de verbe...)

¹⁷ Dans notre manière de classer les objets du monde et les mots qui en rendent compte, nous procédons souvent par regroupement en sous-systèmes. Aussi, nous catégorisons les mots selon le critère du genre, sous-système qui regroupe le masculin, le féminin et le neutre. En grammaire, on compte plusieurs sous-systèmes sémantiques comme le genre. À l'intérieur de ceux-ci, chaque positionnement interne peut avoir des répercussions sur la forme des mots : pour le genre, le positionnement du masculin, du féminin ou du neutre peut impliquer une variation morphologique des mots (noms et adjectifs par exemple). On appelle 'catégories grammaticales' ces sous-systèmes sémantiques. Le phénomène de variation morphologique (phonologique ou graphique) est, quant à lui, décrit sous le terme de flexion. Les autres catégories grammaticales sont le nombre, la personne, le temps, le mode, l'aspect, la fonction, la relation.

¹⁸ Notons qu'autrefois, le latin sélectionnait également la catégorie du cas, laquelle permettait le marquage de la fonction. Aujourd'hui, en français, la catégorie du cas n'est plus effective, car la fonction des mots est révélée par la position ordonnée des mots dans la chaîne parlée ou écrite, et non plus par une variation morphologique casuelle. Cependant, il se peut que la forme varie tout de même selon la fonction : le pronom masculin 3^{ème} personne du singulier = il (sujet) >> le (déterminant direct du verbe) >> lui (déterminant de la relation)...

¹⁹ Le genre neutre est celui notamment de pronoms tels que « cela », « rien », « qui ? »..., de pronoms dont le référent est une proposition, de groupes de genres mixtes... Le genre neutre présente les mêmes traits morphologiques que le masculin et est donc souvent confondu avec celui-ci. Par exemple, le groupe déterminatif nominal « Un homme et mille femmes [sont venus] » pourrait être considéré comme étant de genre neutre, et c'est cette catégorie qui guiderait l'accord du participe passé. Cette hypothèse justifierait de manière plus grammaticale la traditionnelle justification qui veut que le masculin l'emporte.

I.3.1.1. Récapitulatif des catégories de flexion

	Catégories selon lesquelles chaque classe est susceptible de varier							
	Genre	Nombre	Personne	Mode	Temps	Aspect	Relation	Fonction
Nom	X	X						
Pronom	(X)	(X)	(X) ²⁰					(X)
Adjectif	X	X						
Verbe	(X) ²¹	X	X	X	X	X		
Adverbe²²								
Connecteur							X	
Interjection								

²⁰ Seuls les pronoms personnels (*je, tu, il...*) varient en personne.

²¹ Seule la forme adjectivale du verbe, c'est-à-dire le participe 2 (*mangé, ri...*) varie en genre.

²² Les adjectifs en emploi adverbial '*tout*' et '*grand*' sont susceptibles de varier en genre et en nombre (uniquement féminin singulier et pluriel). Ex : *les fenêtres grandes ouvertes* ; *les toutes grandes classes*.

I.3.2. CLASSES DE MOTS ET MODES DE FLEXION

I.3.2.1. Le nom et l'adjectif : la cohésion par l'accord

Les grammairiens latins réunissaient tous les items susceptibles de variation en genre et en nombre sous une seule classe : les *nomina* ; on y retrouvait donc tant *bonus, pulcher, nobilis...* (adjectifs) que *aqua, dominus, res...* (substantifs). C'est au douzième siècle que la classe des *Nomina* se répartit en deux sous-classes : les *Nomina Substantiva* (exprimant des « substances ») et les *Nomina Adjectiva* (exprimant les « ajouts » de la substance).

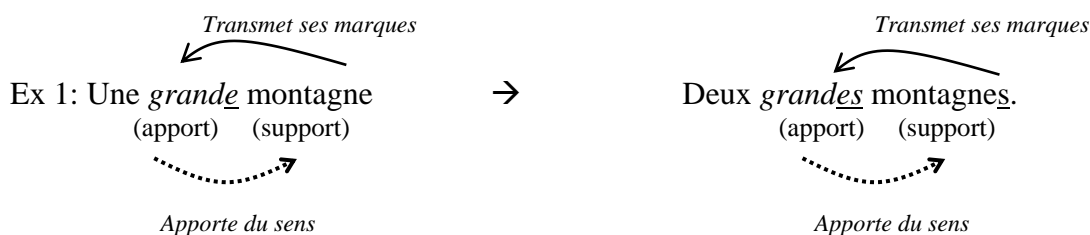
En latin	Au XII ^e siècle	En français
Classe des nomina (= substantifs + adjectifs sans distinction)	Classe des nomina <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> substantiva ↙ </div> <div style="text-align: center;"> adjectiva ↘ </div> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="text-align: center;"> Classe des nomms substantifs Classe des nomms (= substantifs) </div> <div style="text-align: center;"> adjectifs Classe des adjectifs </div> </div>

Aujourd'hui, en français, ces deux classes sont distinctes, la première étant celle des noms (ou substantifs), et la seconde celle des adjectifs.

Cette distinction entre nom et adjectif dans la grammaire française ne doit pas occulter le lien étroit qui les unit. On remarque en effet une apparente équivalence des modes de variation flexionnelle du nom et de l'adjectif : tous deux portent les marques du genre et du nombre.

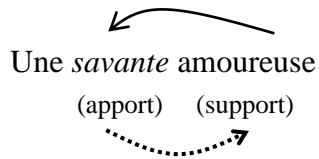
L'examen du phénomène de l'accord est éclairant pour comprendre cette apparente isomorphie. Pour rappel, le nom est un mot d'extension directe, alors que l'adjectif est un mot dont l'accès à l'extension est indirect. En l'occurrence, l'adjectif a le plus souvent besoin d'un nom comme support. Cette différence entre modes d'accès à l'extension est corroborée par distinction entre le phénomène de **flexion** (pour les types de flexion dont les marques sont « inhérentes », par exemple, au nom ; il les possède en propre) et celui, qui en est un sous-type, de **l'accord** (pour les types de flexion dont les marques sont « adhérentes », par exemple, à l'adjectif ; il les détient par procuration).

L'accord est le mécanisme flexionnel par lequel est établi un rapport entre deux termes, dont l'un (l'apport) apporte du sens au second (le support), lequel en retour transmet les marques morphologiques liées à ses catégories grammaticales.

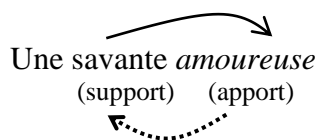


Ex 2 : Le groupe déterminatif ‘*une savante(A) amoureuse(B)*’ peut être compris de deux façons différentes, selon l’interprétation syntaxique choisie :

- soit comme une dame dont on dit qu’elle est une amoureuse et que par ailleurs cette amoureuse est savante ;



- soit comme une dame dont le métier est d’être savante, et que par ailleurs cette savante est amoureuse.



Mais de quelque manière que ce soit,

- Un des deux termes (A ou B) doit nécessairement être syntaxiquement le noyau du groupe déterminatif, et sémantiquement le support d’information ; à ce titre, il transmet ses traits morphologiques à son apport.
- L’autre terme (B ou A) doit nécessairement être syntaxiquement le déterminant (ou prédicat) du noyau, et sémantiquement l’apport d’information ; à ce titre, il reçoit les traits morphologiques de son support, c’est-à-dire qu’il s’accorde avec lui.

Soit A = support et B = apport →	B apporte du sens à A (noyau du groupe déterminatif)
(<i>nom</i>) (<i>adjectif</i>)	A transmet ses traits morphologiques à B
Soit A = apport et B = support →	A apporte du sens à B (noyau du groupe déterminatif)
(<i>adjectif</i>) (<i>nom</i>)	B transmet ses traits morphologiques à A

En somme, **un mot support** (noyau de groupe déterminatif) **varie selon les traits de flexion dont il est porteur**. Ainsi, dans un groupe déterminatif nominal, le noyau nominal possède un genre et est susceptible de varier en nombre²³. Ensuite, les éléments qui gravitent autour de ce noyau et qui le déterminent²⁴ vont s'accorder morphologiquement avec celui-ci pour créer une cohésion. Le mode d'accord le plus simple et le plus cohérent est d'adopter les mêmes marques de flexion que le mot déterminé. Les apports vont donc adopter les marques correspondantes aux sous-catégories de flexion de leur support, qui sont pertinentes.

Ex : Soit le GDN *des fleurs bleues*

Dans un groupe déterminatif nominal (GDN = noyau + déterminants), le noyau *fleurs* possède un genre (= catégorie), qui est *féminin* (= sous-catégorie) et le locuteur lui attribue un nombre (= catégorie), qui est *pluriel* (= sous-catégorie). Ce noyau est déterminé par un adjectif qui lui apporte du sens, et qui, en retour, va emprunter au noyau les marques des sous-catégories pertinentes du genre et du nombre, soit celles du genre *féminin* et du nombre *pluriel*. Le genre *féminin* se marque par l'ajout d'un *e* final à l'adjectif, et le nombre *pluriel* se marque par l'ajout d'un *s* final.

Ensuite, le quantifiant (*des*) apporte l'indication de la quantité (de l'unité à la totalité) selon laquelle considérer le nom. Le processus de cohésion morphologique veut que le déterminant quantifiant adopte également les marques du genre et du nombre du noyau.

²³ Pour rappel, dans un groupe déterminatif nominal, les catégories pertinentes sont celles du genre et du nombre. Le genre est inhérent au nom, c'est-à-dire que tel nom possède d'office un genre masculin ou féminin ; tandis que le nombre n'est inclus initialement ni dans le nom, ni dans aucun déterminant du groupe déterminatif. Cette catégorie est fonction de la volonté du locuteur de produire un énoncé qui mette en scène un ou plusieurs objets du monde. Le formatage morphologique singulier ou pluriel des éléments du groupe déterminatif dépend de l'intention de dire, de la réalité à mettre en mots.

²⁴ De même, les éléments variables qui prédisent le groupe déterminatif s'accorderont également avec le noyau de celui-ci. Ex : *Enervée, sa soeur est partie en courant.*

I.3.2.2. Le pronom

Le pronom, rappelons-le, est un mot dont l'accès à l'extension est direct, et qui fonctionne prototypiquement comme noyau. À ce titre, sa forme dépend de son mode de flexion propre : potentiellement selon les catégories du genre (masculin, féminin ou neutre), du nombre (singulier ou pluriel), de la personne (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème}) et de la fonction (noyau de phrase, déterminant de verbe, déterminant de relation).

Ainsi, le pronom personnel « la » est marqué en genre (féminin >< « le »), en nombre (singulier >< « les »), en personne (troisième >< « me », « te ») et en fonction (déterminant du verbe >< « elle » noyau de phrase, « lui » déterminant de relation²⁵).

Tous les pronoms ne voient pas leur forme varier selon l'ensemble de ces critères. Par exemple, la forme des pronoms autres que personnels ne varie pas selon la catégorie de la personne : ces pronoms sont tous de la troisième personne.

²⁵ Voir *Module 2 : L'analyse syntaxique de la phrase*

I.3.2.3. Le verbe

Le mode de flexion du verbe regroupe quasi l'ensemble des catégories de variation morphologique, dont certaines lui sont propres (le mode, le temps et l'aspect) et d'autres sont communes à plusieurs classes (la personne, le nombre et parfois le genre). Cette combinaison donne lieu à un ensemble de terminaisons propres aux verbes : les marques de la conjugaison.

Si nous nous figurons la construction d'un château au Moyen Âge, et que nous voulons rendre compte linguistiquement de ce procès, nous allons choisir un mode, un temps et un aspect adéquats : le mode indicatif, un temps passé et un aspect extérieur ou intérieur²⁶.

Ex : Au Moyen Âge, les hommes construisirent des châteaux.

(Époque passée) Noyau de phrase (masc. / plur.)

En outre, en français, nous nous devons d'exprimer le noyau de phrase porteur du procès et duquel dépend le verbe ; cela se fait prototypiquement au moyen d'un groupe déterminatif nominal. Les marques de la personne et du nombre sont transmises par le noyau du groupe noyau de phrase auquel se rapporte le verbe.

Données influençant la forme verbale	Mode de variation morphologique	Impact sur le verbe
On donne une information ancrée sur la ligne du temps	Flexion	Choix du mode indicatif
On parle d'une époque passée		Choix d'un temps passé
On envisage le procès globalement et ponctuellement		Choix de l' aspect extérieur
On a un noyau de phrase 3 ^e personne du pluriel	Accord	Marquage en personne (3 ^{ème}) et en nombre (pluriel)

Remarquons que le phénomène est double : flexion inhérente en mode, temps et aspect du verbe d'une part, et flexion adhérente (donc accord pour marquer la cohésion) avec la personne grammaticale et le nombre du noyau du GP1 (qui endosse la fonction de noyau de phrase) d'autre part. En outre, en français, l'accord du verbe avec le noyau de la phrase ne sélectionne pas la catégorie « genre » (la variabilité du verbe en genre ne concerne que le participe, qui est considéré comme la forme adjectivale du verbe).

²⁶ Cfr Module 3 : La conjugaison, l'emploi des modes et des temps

I.3.2.4. Les adverbes et les connecteurs

Pour les adverbes et les connecteurs, il y a une absence quasi totale de flexion. Pour rappel, ce sont des mots dont l'accès à l'extension est doublement indirect et qui, de ce fait, réclament un support sémantico-syntaxique double (une relation à deux pôles). En réalité, l'adverbe, en tant qu'apport d'information, porte sur la relation entre les deux pôles qu'il exige. Une relation est une entité qui n'est pas marquée d'un genre, d'un nombre, d'une personne, d'un mode, d'un temps, d'un aspect... Partant, il est compréhensible que l'adverbe ne varie pas, qu'il n'adopte aucun mode de flexion, étant donné que son support (la relation) n'en possède pas.

De la même manière, les connecteurs ne varient pas, puisqu'ils sont le signe de la relation existant entre les deux segments qu'ils relient.

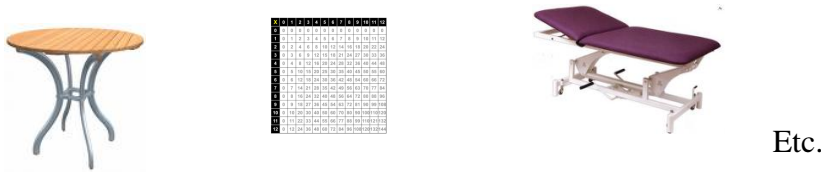
I.3.2.5. L'interjection

L'interjection ne varie pas en flexion.

I.4. LE CRITÈRE DÉFINITIONNEL : LE TYPE DE DÉFINITION

L'accès à l'extension d'un mot se fait par le biais de la définition de ce mot. À titre d'exemple, voici une définition possible du nom 'table' : *ensemble des objets du monde composés d'une surface plane de présentation.*

Cette définition convient pour l'ensemble des objets désignés 'table', dont par exemple



Et donc l'extension du nom 'table' sera constituée de l'*ensemble des objets du monde auxquels le mot « table » est applicable, en fonction sa définition.*

Ainsi, au-delà du mode d'accès à l'extension, du type de mécanisme et du mode de flexion, c'est le **type de définition** qui précise la classe du mot : elle peut être **notionnelle** (par énumération des éléments de sens constitutifs) et/ou **catégorielle** (reposant sur la catégorie grammaticale qui est à la base de l'identité du mot, telle que le genre, le nombre, la personne grammaticale, la relation ou même la fonction).

Extension de X = « Ensemble des objets du monde auxquels le mot X est applicable ».

Définition en compréhension de X = proposition qui énonce les caractéristiques A, B, C... que porte l'ensemble des objets du monde auxquels le mot peut être appliqué.

Si l'on prend l'exemple de la classe des adjectifs,

- **l'adjectif²⁷ 'vert'**
 - *extension* : ensemble des objets du monde auxquels le mot 'vert' est applicable.
 - *définition* : mot (adjectif) qui renvoie à des objets du monde porteurs de la caractéristique suivante : la couleur verte. → définition notionnelle

- **l'adjectif²⁸ 'la'**
 - *extension* : ensemble des objets du monde auxquels le mot 'la' est applicable.
 - *définition* : mot (adjectif) qui renvoie à des objets du monde porteurs des caractéristiques suivantes : genre féminin, troisième personne, nombre singulier et fonction déterminant quantifiant. → définition catégorielle.

²⁷ de fonctionnement caractérisant.

²⁸ de fonctionnement quantifiant.

I.4.1. DÉFINITION DE TYPE NOTIONNEL

Le type de définition notionnel est celui des classes suivantes

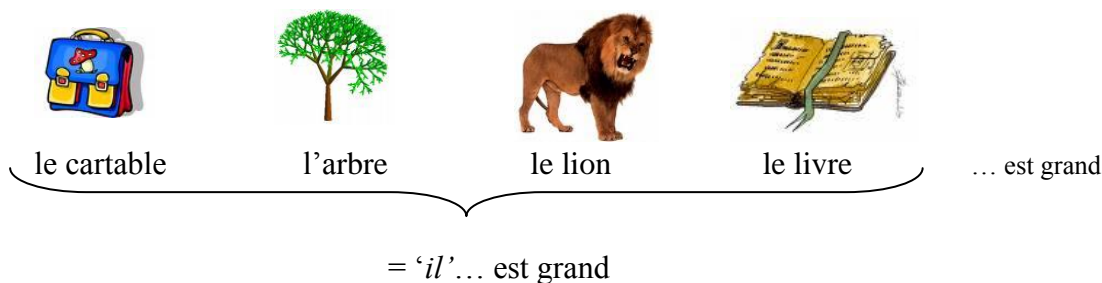
Le nom	L'adjectif (caractérisant)	Le verbe	L'adverbe	L'interjection
				
<i>Table</i>	<i>Confortable</i>	<i>Lire</i>	<i>Féroce</i>	<i>Aïe !</i>

Les mots de ces classes font appel à des éléments de sens, ils renvoient à des images. On peut aisément se les figurer.

I.4.2. DÉFINITION DE TYPE CATÉGORIEL

La définition du pronom personnel 'il' pourrait être la suivante :

Il : mot (pronom personnel) qui renvoie à des objets du monde de genre masculin de troisième personne du singulier et de fonction noyau de phrase.



Dans ce cas, on a effectivement un accès indirect (comme le nom) à l'extension des référents possibles de ce pronom, mais la définition qu'on en donne est de type catégoriel, puisqu'elle est fondée sur les **catégories** de genre, de nombre, de personne et de fonction.

Le type de définition catégoriel est celui des classes suivantes :

Le pronom	L'adjectif (quantifiant)	Le connecteur
Genre, nombre, Personne, fonction	Genre, nombre	Relation
<i>Je, tu, il...</i>	<i>deux, les, quelques...</i>	<i>à, dans, sur, car, parce que, et, mais ...</i>

I.4.3. MISE EN PARALLÈLE DES SYSTÈMES

ANCIENNE THÉORIE	NOUVEAU SYSTÈME					
Classes (8)	Classes (7)	Critères de définition				Type de définition
		Mode d'accès à l'extension	Prototype du fonctionnement	Catégories flexionnelles		
				Inhérentes	Adhérentes	
Nom	Nom	Direct	Noyau	Genre, nombre		Notionnelle
Pronom	Pronom	Direct	Noyau	(Personne), (genre), (nombre), (fonction)		Catégorielle
Déterminant	Adjectif	Indirect	Déterminant ²⁹ : <ul style="list-style-type: none"> ▪ quantifiant ▪ caractérisant ▪ quantifiant-caractérisant 	/	Genre, nombre	Catégorielle
Adjectif				/	Genre, nombre	Notionnelle
Verbe	Verbe	Indirect	Prédicat ³⁰ (premier)	Mode, temps, aspect	Nombre, personne, (genre)	Notionnelle
Adverbe	Adverbe	Doublement Indirect	Déterminant ou prédicat (second)	/	/	Notionnelle
Mot de liaison <ul style="list-style-type: none"> ▪ conj. coord. ▪ préposition ▪ conj. sub. 	Connecteur <ul style="list-style-type: none"> ▪ coordonnant ▪ prépositionnel ▪ subordonnant 	Doublement Indirect	Ligateur : <ul style="list-style-type: none"> ▪ ligateur ▪ ligateur + transposeur ▪ ligateur + transposeur + enchâsseur 	Relation	/	Catégorielle (+not.)
Interjection	Interjection	Doublement Indirect	Prédication impliquée ³¹	/	/	Notionnelle

²⁹ Le fonctionnement peut être prédicatif second comme dans *Fatigués, ils sont partis plus tôt* ou dans *Pierre marche la tête haute* (dans un groupe prédicatif).

³⁰ Le fonctionnement peut être déterminatif s'il s'agit d'un participe 1 ou 2.

³¹ L'interjection étant un mot qui fonctionne comme une phrase, elle intègre la prédication première constitutive de l'énoncé décrivant le procès auquel elle correspond : on parle de prédication impliquée.

I.4.4. FICHES D'IDENTITÉ DES CLASSES

▪ LE NOM

▪ mode d'accès à l'extension :	direct
▪ prototype du fonctionnement :	noyau
▪ catégories de flexion :	genre, nombre
▪ type de définition :	notionnelle

▪ LE PRONOM

▪ mode d'accès à l'extension :	direct
▪ prototype du fonctionnement :	noyau
▪ catégories de flexion :	(personne), (genre), (nombre), (fonction)
▪ type de définition :	catégorielle

▪ L'ADJECTIF

▪ mode d'accès à l'extension :	indirect
▪ prototype du fonctionnement :	déterminant (quantifiant et/ou caractérisant)
▪ catégories de flexion :	genre, nombre
▪ type de définition :	notionnelle et/ou catégorielle

▪ LE VERBE

▪ mode d'accès à l'extension :	indirect
▪ prototype du fonctionnement :	prédicat
▪ catégories de flexion :	mode, temps, aspect, personne, nombre, (genre)
▪ type de définition :	notionnelle

▪ L'ADVERBE

▪ mode d'accès à l'extension :	doublement indirect
▪ prototype du fonctionnement :	déterminant ou prédicat second
▪ catégories de flexion :	/
▪ type de définition :	notionnelle

▪ LE CONNECTEUR

▪ mode d'accès à l'extension :	doublement indirect
▪ prototype du fonctionnement :	ligateur, (enchâsseur), (transposeur)
▪ catégories de flexion :	relation
▪ type de définition :	catégorielle (+ notionnelle)

▪ L'INTERJECTION

▪ mode d'accès à l'extension :	doublement indirect
▪ prototype du fonctionnement :	prédication impliquée
▪ catégories de flexion :	/
▪ type de définition :	notionnelle

I.4.4.1. Le nom

I.4.4.1.1. Identité

▪ mode d'accès à l'extension :	direct
▪ prototype du fonctionnement :	noyau
▪ mode de flexion :	genre, nombre
▪ type de définition :	notionnelle

I.4.4.1.2. Les types de noms


Nous sous-catégorisons le nom à partir de deux critères: commun/propre et simple/composé. Les autres paires concret/abstrait, humain/non humain, animé/inanimé ne sont présentées que pour expliquer des différences de pronominalisation³².

Remarquons, cependant, que le caractère plus ou moins concret/abstrait du nom peut avoir une incidence sur la manière dont on croit percevoir son extension. Lorsque l'on se figure un nom à partir de l'accès direct à son extension, on utilise généralement des noms concrets comme le mot *table*. Ces mots sont facilement représentables : on peut les dessiner aisément. Dès lors, leur extension est facilement concevable : concevoir l'ensemble des objets auxquels le mot *table* peut être appliqué ne pose que peu de problèmes. Cependant, il peut apparaître difficile d'envisager de dessiner l'ensemble de noms comme *situation*, *beauté*, *psychologie*, etc. Pour autant, le mode d'accès à l'extension de ces mots reste bien direct.

Prenons l'exemple de *beauté*. On n'a pas besoin de support pour concevoir la beauté, car ce qui est visé, c'est le caractère commun à tout ce qui est beau, le commun dénominateur, et non un support qui serait beau. Le nom *beauté* renvoie donc directement à l'ensemble des êtres ou des objets auxquels il peut être appliqué : comme le nom *homme* ne renvoie qu'à lui-même (on ne dit normalement *homme* que d'un homme, alors que *vert* se dit de nombreux êtres ou objets porteurs de cette caractéristique), le nom *beauté* ne renvoie qu'à la beauté même, c'est-à-dire seulement à la beauté.

I.4.4.1.2.1. Le critère de la définition : Commun / Propre

Le nom commun est appliqué à des êtres ou à des objets en fonction d'une définition préalablement et conventionnellement construite.

Ex : le nom commun *Pierre* renvoie à la définition conventionnelle suivante : matière minérale solide plus ou moins dure qu'on rencontre en masses compactes à la surface et à l'intérieur du sol³³ ; cette définition permet de se figurer un objet du type .

Le nom propre, lui, n'a aucun sens préalable et conventionnel. C'est une fois appliqué à un objet du monde par une opération de dénomination qu'il se construit un sens fait des expériences que ce nom résume.

³² Par exemple, 'autrui' et 'personne' ne peuvent être utilisés que pour désigner des humains. De même, les pronoms 'je' et 'tu' ne peuvent être utilisés que pour désigner des animés. Quant à la paire concret/abstrait, dont la frontière est quasi impossible à tracer, elle n'a d'impact formel que sur le type d'adjectifs quantifiants utilisés pour les déterminer. Ex : *la* douceur (abstrait) *versus* *une* douceur (concret). Cependant, le fait de caractériser un nom abstrait peut amener un quantifiant partitif (ex: *une* douceur nocturne).

³³ Définition extraite du Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi).

Ex : à la base, le nom *Pierre* ne signifie rien ; rien ne le prédestine à être utilisé pour désigner telle personne plutôt que telle autre. C'est seulement une fois la dénomination opérée que le nom propre *Pierre* résume les caractéristiques de vie de la personne dont on parle et à laquelle le nom est appliqué.

Remarques

- La présence de la majuscule est un critère de repérage courant, mais pas toujours efficace, la majuscule pouvant servir de mise en exergue typographique, d'initiale de phrase... Par ailleurs, le fait d'écrire *Elle scruta par le Judas de la porte* ne constitue pas une erreur majeure, même s'il s'agit bien d'un nom commun ; la majuscule n'en fait pas un nom propre, le contexte annihilant cet effet.
- Certains noms initialement propres peuvent devenir communs dans certains emplois. Ils sont alors précédés d'un adjectif quantifiant. Le lien entre le nom et son référent devient plus direct, et conventionnel dans le chef des locuteurs qui l'utilisent. Le processus de dénomination n'a plus lieu : le nom renvoie à un référent particulier (souvent à partir d'une caractéristique marquante ou définitoire de la personne de laquelle vient le nom). Par exemple, dire de quelqu'un que c'est un *pygmalion*, une *mistinguett*... c'est faire référence à une caractéristique forte de la personne qui portait ce nom (alors propre).
- À l'inverse, certains noms communs se rencontrent dans des emplois propres. Tel est le cas, par exemple, pour certains noms de rues (*Rue de la Station*), d'événements (*le Débarquement*), de personnages historiques (*la Pucelle d'Orléans*), etc.

I.4.4.1.2.2. Le critère morphologique : Simple / Composé

Que ce soit pour les noms communs ou les noms propres, il est de prime abord assez aisé de distinguer un nom simple d'un nom composé. Un nom simple formerait un bloc graphique, tandis qu'un nom composé serait formé de plusieurs termes. La présence du trait d'union est un critère de repérage courant mais pas définitoire.

On trouve en effet de nombreux noms dits composés

- sans trait d'union : *une pomme de terre, une ceinture noire* (grade au karaté)...
- avec trait d'union : *un sèche-cheveu, un garde-manger, Marie-Louise*...
- soudés (cas limite où le nom composé rejoint le nom simple): *un portefeuille, un pourboire*...

Un nom composé est un nom constitué de deux ou plusieurs entités graphiques analysables, mais qui ne forment sémantiquement qu'un mot unitaire. Ces noms composés forment donc des **entités indivisibles** qui fonctionnent comme des **noms simples**. Il faut dès lors les traiter comme tels³⁴.

Le signe de la composition est l'impossibilité de caractériser l'une des composantes indépendamment de l'autre : ?? *la petite pomme verte de la terre friable*.

³⁴ Il n'y a finalement que la question orthographique qui les maintienne dans des catégories distinctes. Pourtant, en ce qui concerne la question de la mise au pluriel, il est à présent recommandé d'éviter les périphrases faisant ressortir le sens des éléments pris individuellement, et de mettre le morphème du pluriel à la fin du dernier terme. (cf. module sur l'orthographe grammaticale).

Ex : un *sèche-cheveu* et non un *sèche-cheveux* sous prétexte qu'« on sécherait plusieurs cheveux à la fois »...

I.4.4.2. Le pronom

I.4.4.2.1. Identité

▪ mode d'accès à l'extension :	direct
▪ prototype du fonctionnement :	noyau
▪ mode de flexion :	(personne), (genre), (nombre), (fonction)
▪ type de définition :	catégorielle

I.4.4.2.2. Les types de pronoms

Les seuls mots pouvant être étiquetés 'pronoms' sont des pronoms qui ne sont pas issus d'un mécanisme de pronominalisation accidentelle. Ils sont donc des pronoms « purs » et ont un paradigme de formes propres.

On distingue les

- **Personnels** (exprimant une personne grammaticale) : personnes de la conjugaison et dérivés (*je, moi, me, m' / tu, toi, te, t' / elle, il, le, la, lui/nous /vous/elles, ils, eux, se, s'*)
- **Indéfinis** :
 - De sens
 - locatifs (*en, y*),
 - positifs-négatifs (*quelqu'un, personne, quelque chose, rien*),
 - omnipersonnel (*on*).
 - En emploi
 - interrogatif-exclamatif, relatif (*qui, que, quoi, dont, où*).

I.4.4.2.3. La pronominalisation

Considérant qu'un pronom est la forme condensée d'un nom ou d'un groupe déterminatif nominal, on a inclus abusivement beaucoup de mots dans la classe des pronoms. Ils ne sont que le résultat d'un mécanisme de pronominalisation³⁵. L'effacement du substantif noyau, laisse généralement, inchangé ou modifié, un autre mot de définition catégorielle (adjectif en emploi quantifiant ou quantifiant-caractérisant, le cas échéant caractérisé, ou encore une préposition).

Exemples

- 1) J'ai deux robes : **une verte** et **une bleue**. **La première** est plus longue que **la seconde**.
Mais je préfère quand même **les tiennes**.
- 2) J'ai quelques robes ; j'en ai **quelques-unes**.
- 3) La plupart de tes robes sont belles ; **la plupart** sont belles.
- 4) Chaque robe a un créateur ; **chacune** a un créateur.
- 5) Cette homme qui traverse ; **celui qui traverse**.
- 6) L'histoire a connu bon nombre de grammairiens : **certains** étaient plus logiciens, **d'autres** plus structuralistes...
- 7) Je vote pour ce projet ; je vote **pour**...

³⁵ Voir plus haut mécanisme de pronominalisation

I.4.4.3. L'adjectif

I.4.4.3.1. Identité

▪ mode d'accès à l'extension :	indirect
▪ prototype du fonctionnement :	déterminant (quantifiant et/ou caractérisant)
▪ mode de flexion :	nombre, genre
▪ type de définition :	notionnelle et/ou catégorielle

I.4.4.3.2. Les types d'adjectifs

Cette classe unifiée par l'accès indirect à l'extension et par le fonctionnement déterminatif prototypique³⁶ est subdivisée selon le sous-fonctionnement que l'élément, dans sa fonction de déterminant, adopte en discours. Il s'agit de la quantification, de la caractérisation ou de la synergie des deux sous-fonctionnements. Se retrouvent donc sous la classe des adjectifs (= classe des mots « posés à côté du » nom) tous les anciens *déterminants*³⁷ et tous les anciens *adjectifs (qualificatifs...)*.

Dans leur fonctionnement de déterminant, les adjectifs peuvent être scindés en trois sous-groupes, selon leur sous-fonctionnement:

- **les adjectifs quantifiants**
- **les adjectifs caractérisants**
- **les adjectifs quantifiants-caractérisants**³⁸

I.4.4.3.3. Les adjectifs quantifiants

Ils donnent une indication de la quantité d'êtres ou d'objets du monde auxquels le mot est effectivement appliqué.

On distingue

- **les adjectifs bipolaires** : tous les anciens « articles » (renommés *adjectifs bipolaires* en tant qu'ils sont susceptibles de désigner chacun tant l'unité que la totalité des éléments de l'ensemble, soit les deux pôles de la tension unité-totalité).
Ex : *Un* enfant est toujours l'ouvrage de sa mère (= totalité) >< *Un* enfant entra dans la pièce (= unité) ; *L'*enfant alla s'asseoir près de la fenêtre (= unité) >< *L'*enfant est l'avenir de l'Homme (= totalité).



³⁶ On trouve quand même des exemples d'adjectifs en fonctionnement prédicatif. Il s'agit essentiellement d'adjectifs en position de prédicat second (prédicat, en l'absence de verbe conjugué, sur un terme de la phrase).
Ex : *Verte, cette banane n'est pas mûre.*

³⁷ Les anciens articles définis, articles indéfinis, numéraux, indéfinis, possessifs, démonstratifs... Ce terme sera ici désigné pour les éléments fonctionnant en détermination

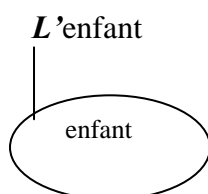
³⁸ On se reportera à la partie consacrée aux fonctions pour envisager les mots ou groupes de mots d'autres natures qu'adjectivale qui peuvent occuper des fonctions de déterminant quantifiant, déterminant caractérisant et déterminant quantifiant-caractérisant.

Cette sous-classe comprend :

- la série « le » : *le, la, l', les*³⁹
- la série « un » : *un, une, des*
- la série « de » : *de, du, de la, de l'*
- Ø : *J'ai Ø peur ; rendre Ø justice*

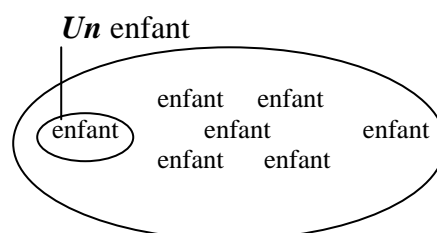
Le >> Un

La différence entre *le* (et dérivés) et *un* (et dérivés) tient en la place qu'occupe l'élément déterminé au sein d'un ensemble plus grand.



On sélectionne le seul élément d'un ensemble singleton.
Cet élément recouvre donc la totalité de l'ensemble.

↓
EXHAUSTIF



On extrait un élément d'un ensemble plus grand.
Cet élément recouvre donc une partie de l'ensemble⁴⁰.

↓
PARTITIF

Un >> du

Dans les adjectifs bipolaires partitifs, on distingue encore les numératifs (ceux qui déterminent un mot que l'on peut compter : *une chaise, des chaises...*) des massifs (ceux qui déterminent un mot que l'on ne peut compter : *de la mayonnaise, de l'eau...*)⁴¹.

Ex : *une goutte* (comptable ; on peut remplacer ce quantifiant par d'autres quantifiants *deux, quelques...* gouttes)
><
de l'eau (non comptable)

ADJECTIFS BIPOLAIRES		
EXHAUSTIFS	PARTITIFS	
	Numératifs	Massifs
<i>le, la, les, l'</i>	<i>un, une, des</i>	<i>du</i> ⁴² , <i>de la, de l'</i>

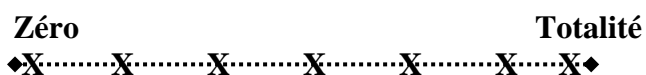
³⁹ On prendra soin de ne pas confondre, d'une part, *adjectif bipolaire* et, d'autre part, ce que l'on a appelé *article contracté* (préposition à + *le(s)* = **au(x)** : *Pierre va au marché* ; préposition *de* + *le* = **du** : *Sarah vient du port*).

⁴⁰ La lecture d'*un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère en tous les enfants* (lecture exhaustive) résulte de la répétition jusqu'à épuisement de l'ensemble de l'opération qui consiste à prélever un élément d'un ensemble qui en contient plus d'un.

⁴¹ On peut également avoir une expression numérative d'un mot non comptable : *une eau, des eaux de marques différentes* ; et inversement, une expression massive d'un mot comptable : *il vend de la chaussette sur les marchés* (d'après Hervé Bazin).

⁴² L'adjectif bipolaire partitif *du* ne doit pas être confondu avec l'article contracté homophone.
Ex : *Je mange du pain* (adjectif bipolaire partitif) >< *Je viens du port* (article contracté).

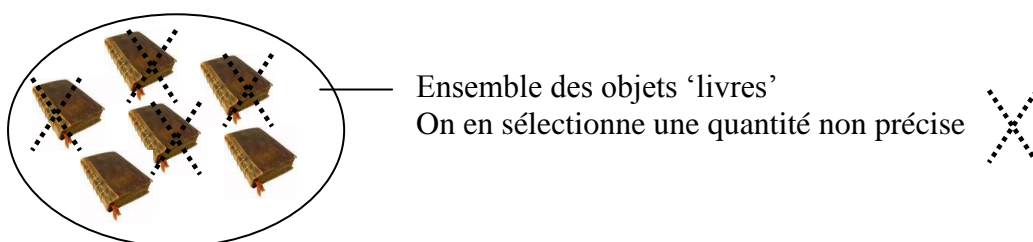
- ***certain* adjectifs stricts⁴³** : annoncent une quantité indéfinie, limitée à une zone de l'éventail entre zéro et la totalité.



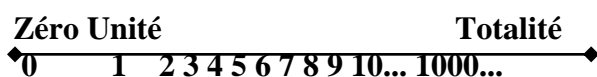
Cette sous-classe comprend :

- des formes simples : *aucun(e)(s)*, *nul(le)*, *maint(e)(s)*, *moult*, *tout(e)(s)*, *quelques*, *plusieurs*...
- des formes composées quantifieur + de (+le, la, les): *beaucoup de*, *assez de*, *plus de*, *trop de*, *nombre de*, *quantité de*, *pas de*, *le plus clair de*, *le plus gros de*, *la plupart de*, *la majorité de*...

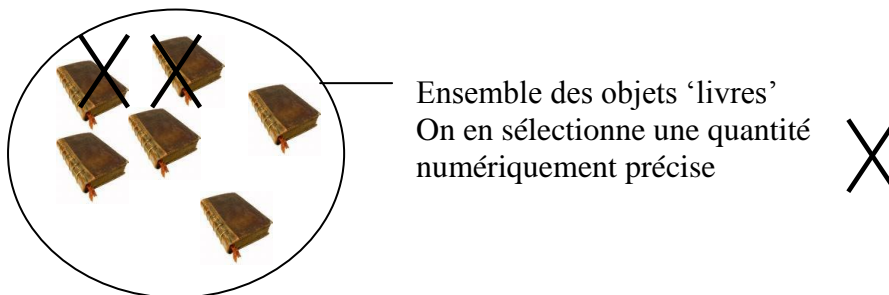
Ex : *Quelques* livres



- ***les adjectifs numériques*** : les anciens « numéraux cardinaux » antéposés au nom (les *dix* commandements, *deux* arbres...).



Ex : *Deux* livres

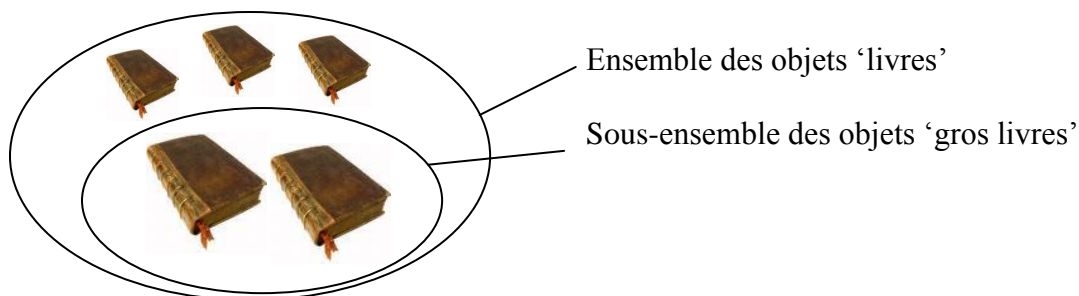


⁴³ Nous réservons la dénomination *strict* aux adjectifs qui quantifient et/ou caractérisent sans plus d'indication.

I.4.4.3.4. Les adjectifs caractérisants

Ils déterminent le nom auquel ils se rapportent, et en réduisent l'extension. Ils le caractérisent.

Ex : *Gros livres*



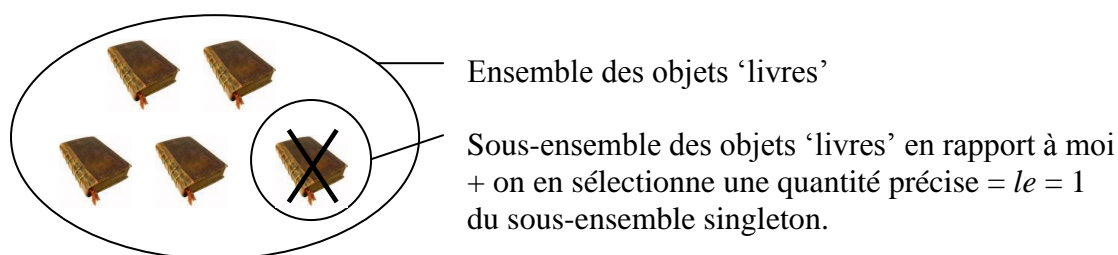
On distingue

- ***certain* adjectifs stricts** : tous les anciens « adjectifs qualificatifs » simples ou composés (un X *rouge*, les X *désordonnés*, une X *neuve*, un enfant *sourd-muet*...) ainsi que les participes (un thé *dansant*, une porte *fermée*...).
- ***les adjectifs ordinaux*** : anciens « numéraux ordinaux » antéposés et postposés (un *troisième* enfant, le livre *quatrième*...), auxquels s'ajoutent les anciens « numéraux cardinaux » postposés au nom (Louis XIV, Acte *III* scène 2, notre volonté *une*...).
- ***les adjectifs personnels (toniques)*** : une *mienn*e cousine, un *tien* voisin... (devenus rares).

I.4.4.3.5. Les adjectifs quantifiants-caractérisants

Ils donnent une indication de quantité et réduisent l'extension du nom auquel ils se rapportent.

Ex : *Mon livre* = *le livre en rapport avec moi*



On distingue

- ***certain* adjectifs stricts** : tournures du type « *l'un ou l'autre X* », « *une espèce de X* », « *je ne sais quel X* », « *n'importe quel X* », « *cette andouille de X* »...
- ***les adjectifs personnels*⁴⁴ (atones)** : les anciens « possessifs atones » *mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs*.
- ***les adjectifs déictiques*⁴⁵** : les anciens « démonstratifs » *ce, cet, cette, ces* (+ *ci/-là*), *ledit, ladite, lesdits, lesdites*.

⁴⁴ On parle d'adjectif « personnel » car il établit un rapport à la personne (« *mon* général », « *mon* train », « *ma* femme »...). Cette terminologie est préférable à l'appellation « possessif » qui suppose un rapport de possession. Lorsque je dis « J'ai raté *mon* train », je n'en suis nullement le propriétaire. De même, *ma* copine ne m'appartient pas.

I.4.4.4. Le verbe

I.4.4.4.1. Identité

▪ mode d'accès à l'extension :	indirect
▪ prototype du fonctionnement :	prédicatif
▪ mode de flexion :	mode, temps, aspect, personne, nombre, (genre)
▪ type de définition :	notionnelle

Le verbe n'est pas, comme communément admis, le centre de la phrase. En effet, le verbe est le noyau du prédicat, celui-ci se rapportant au noyau de la phrase. De fait, tel le thème, le noyau de la phrase est l'élément auquel finalement tout se rapporte (son rhème). Ainsi, le verbe est le noyau du prédicat, le « centre du rhème », mais pas le centre de la phrase.

I.4.4.4.2. Les types ou emplois des verbes

Il est nécessaire d'éviter les cloisonnements « par essence » (transitif, copule, impersonnel) que l'usage dément ou démentira à mesure de l'évolution de la langue. Il faut envisager des cadres plus souples et parler *d'emploi*. Nous rappelons ici l'importance de traiter les extraits de productions langagières *en discours* et non dans un absolu de langue qui étiquette une fois pour toutes un item hors contexte.

Les emplois du verbe seront ici répartis selon

- leur transitivité,
- leur rapport à la charge lexicale,
- leur rapport à la personne grammaticale du noyau de la phrase.

I.4.4.4.3. La transitivité⁴⁶

Le verbe est catégorisé selon qu'il est construit avec ou sans déterminant, et dans le premier cas, selon le type de déterminant avec lequel il est construit (avec ou sans connecteur prépositionnel⁴⁷). On trouvera par exemple des verbes dits en emploi :

- ***transitif (direct, indirect)***

Le verbe est construit avec un déterminant (direct ou indirect)

Ex : *Pierre lit un livre ; Pierre pense à son livre.*

Certains verbes peuvent être employés dans des constructions où l'on peut identifier deux types de déterminants : un déterminant du verbe (1) et un déterminant de la relation entre le verbe et son déterminant (2). On parle dans ces cas de verbes en emploi doublement transitif ou bitransitif.

⁴⁵ On parle d'adjectifs « déictiques », parce qu'ils font référence au contexte. « *Cet homme* » est *l'homme que je montre* ou *l'homme dont j'ai parlé*.

⁴⁶ Voir déterminants du verbe.

⁴⁷ Il existe également des déterminants indirects construits sans connecteur prépositionnel, lorsqu'ils se trouvent sous la forme pronominale (*me, te, se, lui, leur, en...*). Toutefois, si ce déterminant est dépronominalisé ou présent sous la forme tonique (*à moi, à toi...*), un groupe déterminatif prépositionnel réapparaît (*à Pierre/lui, de Sarah...*).

Ex : *Pierre offre des fleurs* (1) à *Sarah* (2) ; *Sarah dérive cet emploi* (1) *d'un autre plus ancien* (2) ; *Pierre tient ça* (1) *de son père* (2).

- **Intransitif**

Le verbe est construit sans déterminant (*Pierre part*). L'emploi intransitif d'un verbe qui peut par ailleurs se construire transitivement est susceptible d'altérer le sens du verbe.

Ex : *Pierre boit un verre* (= Pierre a soif) >> *Pierre boit Ø* (= Pierre est alcoolique)

I.4.4.4. Le rôle du verbe et la charge lexicale

Le verbe est catégorisé selon le rôle qu'il joue au sein du prédicat et la charge lexicale qu'il porte. Il est nécessairement au moins porteur des indications de mode, de temps et d'aspect, et permet ainsi au groupe déterminatif dont il est le noyau de fonctionner comme prédicat. Il est en outre susceptible de porter un sens plus ou moins marqué. Le verbe peut être :

- **plein** → *support et pleinement lexical*

Le verbe est pleinement porteur de sens

Ex : *Sarah chante* ; *Pierre appelle son chien* ; *Je pense donc je suis* (dans le sens d'exister).

- **support** → *pleinement support et peu lexical*

Le verbe est partiellement désémantisé. Il est surtout porteur des indications de mode, de temps et d'aspect, afin de permettre au groupe dont il est le noyau de fonctionner comme prédicat. De la sorte, il sert de support au déterminant qui le suit et qui porte la part la plus importante de la charge sémantique du prédicat.

Ex : *Sarah a peur* ; *Pierre fait le point*

Cas particulier du verbe support : le verbe en emploi **copule** → *support, peu lexical et pleinement lien (grammatical)*.

Le verbe en emploi copule est, comme les autres verbes supports, peu porteur de sens. Il constitue essentiellement le lien entre le déterminant du verbe et le noyau de phrase avec lequel celui-ci s'accorde lorsqu'il est de nature adjectivale.

Le déterminant de ce verbe est généralement pronominalisable à l'aide de la forme neutre du pronom dit objet (*le, l'*).

Ex : *Je suis sage (Je le suis)* ; *Elle devient grande (Elle le devient)*...

- **coverbe** → *support de composition verbale, peu lexical*

Le coverbe est un verbe qui permet à un autre verbe (dont la forme sera infinitive ou participe) d'être conjugué. Contrairement à ce que nous avons vu pour le verbe support où le segment qui le suit est un terme de phrase (déterminant de ce verbe), le verbe que le coverbe permet de conjuguer n'en est pas le déterminant. La tradition grammaticale privilégie *être* et *avoir* (appelés auxiliaires) à cause du paradigme des formes (sur)composées de la conjugaison, mais ce type d'emploi s'étend à d'autres formes (*venir de, aller... + infinitif*).

Ex : *Sarah a mangé sa soupe* ; *Pierre est allé au football* ; *Pierre va partir* ; *Sarah vient de partir*.

Dans les exemples ci-dessus, les participes et les infinitifs ne sont pas déterminants de verbe. Ils font partie de la forme verbale.

I.4.4.4.5. La personne

- *personnel*

Le verbe est conjugable à plusieurs personnes.

Ex : *Je/Il noue des cordes.*

- *unipersonnel*

Le verbe est conjugué à la seule 3^e personne du singulier⁴⁸.

Ex : *Il pleut des cordes*⁴⁹.

Remarque

Les catégories d'emplois sont cumulables entre elles, mais pas à l'intérieur d'une même catégorie (il ne peut y avoir de verbe à la fois en emploi transitif et intransitif).

Entre catégories, toutes les combinaisons sont possibles⁵⁰. On peut trouver des verbes

- transitif + copule + unipersonnel → *Il est utile d'étudier.*
- intransitif + plein + unipersonnel → *Il neige.*
- transitif + support + personnel → *Vous avez mal aux dents*

⁴⁸ Mais ce pronom « il » qui régit l'accord du verbe n'est que la matérialisation de la personne anciennement incluse dans la forme verbale, que d'aucuns appellent par ailleurs *personne d'univers*.

⁴⁹ Dans l'exemple *Les coups pleuvent, pleuvoir* se retrouve en emploi personnel.

⁵⁰ Tout est possible, si ce n'est qu'à première vue, on ne peut trouver un verbe qui soit intransitif et copule ou support. En effet, un verbe en emploi copule ou support n'assume rien d'autre qu'un rôle grammatical et sa présence est justement due à la nécessité de créer un prédicat complet, qui puisse porter l'information principale du rhème : le déterminant du verbe.

I.4.4.4.6. Récapitulatif : les différents emplois du verbe en discours

CRITÈRES DE CLASSEMENT										
Transitivité				Rôle et charge sémantique du verbe				Personne		
Transitif			Intransitif	Plein	Support		Coverbe	Personnel	Unipersonnel	
Direct	Indirect	Bitransitif			Non copule	Copule				
Glose explicative	Est construit avec un déterminant direct (pris en charge par un GDN)	Est construit avec un déterminant indirect (pris en charge par un GDPrép ⁵¹ .)	Est construit avec un déterminant direct de verbe et un déterminant de la relation [déterminant direct – verbe].	Est construit sans déterminant.	Porte une information sémantique significative	Sert de support en mode, temps et aspect. Est partiellement désémantisé	Sert de support en mode, temps et aspect. Est un lien entre le noyau de la phrase et le dét. du verbe (notamment pour l'accord)	Sert de support de composition verbale. Est peu lexical.	Peut être conjugué selon plusieurs personnes grammaticales qui sont autant de thèmes.	N'est conjugué qu'à la 3 ^e pers. sing. selon un noyau de phrase (<i>il</i>), qui ne correspond pas au thème (<i>des cordes</i>).
Exemples d'emplois	<i>Pierre boit</i> [un jus de pomme]	<i>Pierre pense</i> [à Sarah]	<i>Pierre tient</i> [ça] [de son père].	<i>Pierre part</i> <i>Pierre boit</i> <i>Pierre pense</i>	<i>Sarah chante</i> <i>Pierre lit</i> [une histoire]	<i>Pierre fait</i> [le point] <i>Il prend</i> [la fuite] <i>Sarah a</i> [peur]	<i>Sarah est</i> [belle] <i>Sarah devient</i> [agressive]	<i>Pierre a</i> [mangé] sa pomme. <i>Pierre va</i> [partir].	<i>Il noue</i> [des cordes] <i>La pluie tombe</i>	<i>Il pleut</i> [des cordes] <i>Il faut</i> [partir] <i>Il neige</i>

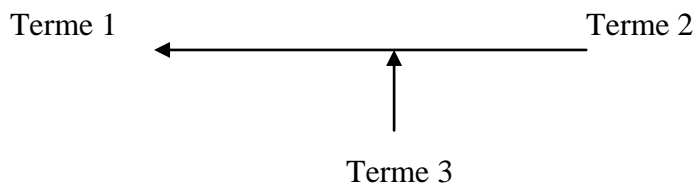
⁵¹ ou un pronom. Voir I.4.4.4.3 La transitivité

I.4.4.5. L'adverbe

I.4.4.5.1. Identité

▪ mode d'accès à l'extension :	doublement indirect
▪ prototype du fonctionnement :	déterminant ou prédicat second
▪ mode de flexion :	/
▪ type de définition :	notionnelle

L'adverbe fonctionne prototypiquement comme déterminant ou prédicat second (T3) d'une relation entre deux termes (T1 et T2), et reste ordinairement invariable (voir module analyse syntaxique de la phrase).



I.4.4.5.2. Les types d'adverbes

Dans leur fonction de déterminants, on peut considérer deux grands pôles⁵² dans les adverbes

- **adverbes plutôt quantifiants**
- **adverbes plutôt caractérisants**

- *Les adverbes plutôt quantifiants indiquant notamment*
 - la quantité, l'intensité et la comparaison :
si, beaucoup, très, trop, moins, plus, assez, tellement, peu, peu ou prou, fort, guère, presque, aussi, autant, tant, davantage, environ, pas mal, tout à fait, tout (tout beau), que (que vous êtes jolie), ne pas ...
 - la quantification d'arguments:
même, surtout...
 - la fréquence :
souvent, parfois, jamais, toujours, longtemps, ne pas/jamais/plus...

- *Les adverbes plutôt caractérisants, notamment*
 - adverbes en –ment (issus des adjectifs caractérisants) : *gentiment, bruyamment, alphabétiquement, vaillamment...*⁵³ ;

⁵² De nombreux adverbes sont également employés, à l'instar des connecteurs, comme ligateurs (*alors, après, ensuite, depuis, puis...*).

⁵³ Cf. *Module 4 : Orthographe grammaticale* sur la formation des adverbes en –ment.

- locutions adverbiales : *à tort, à propos, ci-contre/dessus/dessous... ; au-dedans/dehors/dessus... là-contre/dedans/dessus/bas... ; en arrière/avant... ; quelque part.....*
- *bien, mal, mieux, bon, bas, haut, cher, plutôt, quasi, ainsi, vite, volontiers, jadis, autrefois, demain, soudain, naguère, désormais, avant, avant-hier, où, ailleurs, autour, arrière, ici, là, çà et là, dessus, dessous, contre, derrière, devant, loin, dedans, dehors, partout...*

Dans leur fonction de prédicats, on peut considérer :

- **Les adverbess modaux**, qui évaluent la probabilité de l'énoncé :
certainement, assurément, certes, volontiers, si, apparemment, sans doute, probablement ...
- **Les adverbess évaluatifs** :
heureusement, curieusement ...

I.4.4.6. Le connecteur

I.4.4.6.1. Identité

▪ mode d'accès à l'extension :	doublement indirect
▪ prototype du fonctionnement :	ligateur (+ enchâsseur) (+ transposeur)
▪ catégories de flexion :	relation
▪ type de définition :	catégorielle (+ notionnelle)

Les connecteurs ont pour fonction d'établir une relation entre deux ou plusieurs structures.

I.4.4.6.2. Les types de connecteurs

On peut observer différents types de connecteurs : on sépare traditionnellement préposition et conjonction (de coordination et de subordination). La délimitation n'en est pas toujours claire, d'autant que d'autres termes (adverbes de liaison, par exemple) peuvent également remplir le rôle de connexion. Nous différencierons ici les connecteurs sur la base de leur mode de fonctionnement. Nous en considérons trois (la ligature, la transposition et l'enchâssement) auxquels nous ajouterons deux critères supplémentaires pour les distinguer de mots d'autres classes employés également comme connecteurs (la représentation et la fonction dans la phrase).

Les connecteurs fonctionnent en combinant ou non les modes ci-dessous.

- la ligature : mécanisme par lequel un élément est relié à un autre.
- la transposition : mécanisme de transposition qui donne la possibilité d'utiliser des mots d'une certaine classe dans des emplois habituellement pris en charge par des mots d'une autre classe.
- l'enchâssement : mécanisme par lequel on intègre une sous-phrase dans la phrase matrice, à l'intérieur d'une phrase complexe.

C'est par les combinaisons potentielles de ces trois modes que se distinguent les connecteurs traditionnellement classés.

I.4.4.6.2.1. Le connecteur coordonnant (anciennement conjonction de coordination)

Le connecteur coordonnant est simple ligateur non hiérarchisant. Il relie des éléments de même fonction, placés sur le même plan syntaxique, en maintenant leur autonomie. Cela peut être des groupes déterminatifs ou des phrases, dont aucun n'est subordonné à l'autre. Il porte sur la relation entre les deux structures intégratives qu'il unit.

Liste des connecteurs coordonnants

Les traditionnels *mais, ou, et, or, ni, car* (Mais où est Ornica⁵⁴) restent les repères de la coordination.

⁵⁴ *Donc* a longtemps été considéré comme une conjonction de coordination. Cependant, il n'est pas figé à l'initiale de la deuxième séquence ; il est déplaçable à l'intérieur de celle-ci et joue le rôle de déterminant de relation : *Il a beaucoup travaillé ; il a donc réussi.* *Donc* est ligateur et foncteur. Il est donc reversé dans la classe des adverbes de liaison.

I.4.4.6.2.2. Le connecteur prépositionnel (anciennement préposition)

Le connecteur prépositionnel, en tant que ligateur, établit un lien entre le segment d'avant (terme ou relation) et celui d'après (un groupe déterminatif nominal). Il porte donc sur la relation entre ces deux segments. En outre, il forme avec le second segment un groupe déterminatif prépositionnel dont il est le noyau. Il permet à celui-ci de fonctionner comme déterminant ou prédicat du premier. En d'autres termes, le connecteur prépositionnel rapporte un groupe déterminatif nominal à un support.

Dans l'exemple *le château [de ma mère]*, la préposition *de* permet au groupe déterminatif nominal *ma mère* de fonctionner comme déterminant caractérisant de *château*. La préposition est vue comme un transposeur dans la mesure où elle permet à une structure (un groupe déterminatif nominal *ma mère*) qui à priori ne peut pas fonctionner dans un emploi adjectival de caractérisant (comme l'adjectif *maternel*), d'être employé comme tel. On appelle ce mécanisme la transposition⁵⁵.

Liste des connecteurs prépositionnels :

- Formes simples : *à, de, dans, par, pour, en, vers, chez, avec, sans, sous, sur, devant, contre, entre, hors, hormis, selon, concernant, durant, pendant, genre, point de vue, côté...*
- Formes composées (généralement *X + de*) : *en face de, face à, à côté de, loin de, proche de, près de, en dessous de, hors de, à cause de, pour ce qui concerne, à travers, d'après, par-dessus, par-dessous...*

I.4.4.6.2.3. Le connecteur subordonnant (anciennement conjonction de subordination)

Le connecteur subordonnant est ligateur, transposeur et enchâsseur, c'est-à-dire qu'il relie en hiérarchisant des éléments phrastiques. Il intègre une sous-phrase dans la phrase matrice et permet de faire fonctionner une séquence verbale ou une sous-phrase comme un groupe déterminatif (capable d'endosser une fonction). Il instaure également un rapport de dépendance entre la phrase matrice et la sous-phrase enchâssée.

Liste des connecteurs subordonnants

- Formes simples : *que, comme, lorsque, quand, quoique, si, puisque...*
- Formes composées (*X + que*) : *parce que, alors que, avant que, après que, à condition que, afin que, pour que, tandis que, bien que, étant donné que, jusqu'à ce que...*

	<i>Exemple</i>	ligateur	transposeur	enchâsseur
Connecteur coordonnant	<i>Partir et revenir</i>	X		
Connecteur prépositionnel	<i>Je pars à la mer⁵⁶</i>	X	X	
Connecteur subordonnant	<i>Je pars parce que je m'ennuie⁵⁷</i>	X	X	X

⁵⁵ De la même manière, le connecteur subordonnant *que* permet à une sous-phrase de fonctionner comme un groupe déterminatif nominal déterminant du verbe dans *Je pense que tu viendras demain*. *Que* transpose la sous-phrase en groupe déterminatif nominal.

⁵⁶ Dans certains cas, par exemple *J'essaie de partir*, le connecteur prépositionnel peut apparaître plus transposeur que ligateur : il permet de faire fonctionner un verbe comme déterminant direct d'un autre verbe, fonction généralement occupée par un groupe déterminatif nominal.

I.4.4.6.2.4. Les connecteurs secondaires

Les *pronoms relatifs* et les *adverbes de liaison* peuvent également fonctionner comme connecteurs. Ils se distinguent des autres connecteurs par le fait qu'ils exercent une fonction dans la séquence qu'ils introduisent. Le pronom relatif, quant à lui, a la particularité supplémentaire de reprendre un terme de la phrase appelé antécédent (présent ou non). On peut donc ajouter deux modes de fonctionnement pour ces connecteurs :

- la représentation : mécanisme par lequel un terme en reprend un autre.
 - la fonction au sein de la phrase : le connecteur exerce une fonction au sein de la séquence introduite.
-
- ***Le connecteur pronominal (pronom relatif)***

Le pronom relatif, en tant que pronom, reprend en général⁵⁸ le terme qui lui est antécédent ; il est donc représentant. Il permet d'intégrer une sous-phrase dans la phrase matrice ; il est donc connecteur ligateur et enchâsseur. Cette sous-phrase joue généralement le rôle de déterminant d'un noyau de groupe déterminatif nominal ou de prédicat second d'un groupe déterminatif nominal, comme le ferait un adjectif ; le pronom relatif est donc transposeur. Enfin, le pronom relatif exerce une fonction dans la sous-phrase qu'il introduit ; il est donc foncteur.

Ex : *L'homme **qui** traverse la rue porte un chapeau vert.*

Le connecteur pronominal *qui* reprend l'antécédent *homme* (représentant) ; il enchâsse la sous-phrase *qui traverse la rue* dans la phrase matrice (ligateur enchâsseur), la fait fonctionner comme déterminant du nom *homme* (transposeur) ; il exerce la fonction de noyau dans la sous-phrase (foncteur).

Liste des connecteurs pronominaux

(Préposition +) *qui, que, (préposition +) quoi, dont, où, (préposition +) lequel/laquelle/lesquel(le)s, duquel/de laquelle/desquel(le)s, auquel/à laquelle/auxquel(le)s...*

- ***Le connecteur adverbial (adverbe de liaison)***

Les adverbes déterminants de relation exercent une fonction dans la séquence dans laquelle ils se trouvent ; ils sont donc foncteurs. Lorsqu'en outre, ils connectent la séquence dans laquelle ils se trouvent à celle qui précède, ils jouent également un rôle secondaire de connexion ; ils sont donc ligateurs.

Ex : *Il a mangé à midi. **Ensuite**, il a fait une sieste.*

*Le temps était au beau fixe. **Brusquement**, un éclair lézarda l'azur.*

⁵⁷ Dans certains cas, par exemple *Je veux que tu partes*, le connecteur subordonnant peut apparaître plus transposeur et enchâsseur que ligateur : il permet de faire fonctionner un verbe comme déterminant direct d'un autre verbe, fonction généralement occupée par un groupe déterminatif nominal.

⁵⁸ On rencontre des cas où le connecteur pronominal n'a pas d'antécédent (*Qui dort dine*). Dans ce cas, le connecteur reste représentant, mais pas d'un terme de la phrase. Il représente l'ensemble des personnes (sens général) qui ont la qualité décrite dans la sous-phrase. Certains parlent même de nominalisation de la sous-phrase (la sous-phrase pronominale équivaldrait à un nom). D'autres préfèrent considérer que la sous-phrase reste déterminant (caractérisant) d'un noyau dont la position est non saturée.

Les connecteurs adverbiaux *ensuite* et *brusquement* déterminent la relation prédicative (foncteur). Ils connectent en outre la phrase dans laquelle ils se trouvent à celle qui précède (ligateur).

Liste des connecteurs adverbiaux

Cependant, ensuite, brusquement, soudain, en outre, néanmoins, nonobstant, c'est pourquoi, donc, en effet, d'ailleurs, primo/secundo...

▪ **Les connecteurs corrélatifs**

Les connecteurs corrélatifs, de nature adverbiale ou adjectivale, figurent à l'initiale des deux séquences qu'ils relient ; ils sont ligateurs. Ils occupent une fonction dans la phrase dans laquelle ils se trouvent ; ils sont foncteurs. Si l'on considère la première séquence comme une sous-phrase subordonnée, le connecteur sera également enchâsseur. Si l'on considère les deux séquences comme étant coordonnées, le connecteur ne sera pas enchâsseur. L'analyse n'est pas aujourd'hui tranchée entre les grammairiens.

Ex : **Plus** il travaille, **plus** il réussit.

L'adverbe *plus* relie deux séquences à l'initiale desquelles il se trouve (ligateur). Il joue le rôle de déterminant de la relation prédicative dans les deux phrases (foncteur). La première occurrence de *plus* pourrait être enchâsseur.

Ex : **Tel** père, **tel** fils.

L'adjectif *tel* relie deux séquences à l'initiale desquelles il se trouve (ligateur). Il joue le rôle de déterminant du nom dans les deux séquences (foncteur). En tant que déterminant, il trouve dans la phrase un support nominal avec lequel il va s'accorder (cas rare d'un connecteur qui varie). La première occurrence de *tel* pourrait être enchâsseur.

Liste des connecteurs corrélatifs

Plus...plus, moins...moins, autant...autant, tel...tel...

	<i>Exemple</i>	lig.	transl.	ench.	repr.	fonct.
Connecteur pronominal	<i>La fille qui part</i>	X	X	X	X	X
Connecteur adverbial	<i>Il a mangé à midi. Ensuite, il a fait une sieste.</i>	X				X
Connecteur corrélatif (adverbial ou adjectival)	<i>Plus il travaille, plus il réussit ; Tel père, tel fils.</i>	X		(X)		X

I.4.4.6.3. Synthèse des connecteurs

CONNECTEURS

Coordonnant →	relie deux structures de même fonction sans les hiérarchiser → [Structure X de fonction α] + connecteur + [Structure X ou Y de fonction α] J'adore [<i>mon frère</i>] et [<i>ma sœur</i>]. [<i>Nous étudions</i>] car [<i>nous voulons réussir</i>]. Veuillez poser le document [<i>ici</i>] ou [<i>dans le tiroir</i>].
Prépositionnel →	relie un GDN à un terme ou à une relation pour lui permettre de fonctionner comme déterminant ou prédicat second → [Terme / Relation + connecteur + Groupe déterminatif nominal (dét. ou préd 2)] ⁵⁹ [Avoir des ennuis (de <i>santé</i>)]. [Je m'attends (à <i>devoir rendre des comptes</i>)]. [Elle est passée (par <i>la petite porte</i>)]. [(Selon <i>toute vraisemblance</i>), il arrivera en retard].
Subordonnant →	enchâsse hiérarchiquement une sous-phrase dans une phrase matrice → [Phrase matrice + connecteur + Sous-Phrase (noyau, dét. ou préd 2)] ⁶⁰ [J'obéis (parce que <i>mon père a raison</i>)]. [(S'il <i>pleut</i>), je prendrai mon parapluie]. [(Que <i>tu reviennes au pays</i>) m'enchante]. [C'est triste (qu' <i>il parte</i>)].

⁵⁹ La structure [connecteur + groupe déterminatif nominal] peut précéder le terme ou la relation support.

⁶⁰ La structure [connecteur + sous-phrase] peut être à l'initiale de phrase.

I.4.4.7. L'interjection

I.4.4.7.1. Identité

▪ mode d'accès à l'extension :	doublement indirect
▪ prototype du fonctionnement :	prédication impliquée ⁶¹
▪ catégories de flexion :	/
▪ type de définition :	notionnelle

I.4.4.7.2. Les types d'interjections

Les interjections, si elles semblent analysables selon les critères proposés, n'en constituent pas moins une classe un peu particulière. En effet, ce sont des mots purement expressifs qui relèvent davantage du domaine du discours et de l'énonciation (elle serait l'expression d'une modalité énonciative) que du domaine de la langue. On rencontre en effet l'interjection de manière plus fréquente dans des séquences de discours reproduit : *Il m'a dit* : « *Hélas !* ». Ce fait renforce l'idée que le discours reproduit serait une transcription plus fidèle du discours effectivement prononcé.

Cette modalité peut être prise en charge par deux types d'interjections:

- celles qui le sont « par nature » (*Aïe !, Hé !, Hein !, Hélas !...*)⁶²,
- celles qui sont d'une autre classe, mais qui, en emploi, fonctionnent comme des interjections (nom : *Chapeau !*; verbe : *Allons !*; adverbe : *Jamais !...*).

⁶¹ Voir I.2.1 *Les mécanismes d'apport d'information : la détermination et la prédication*

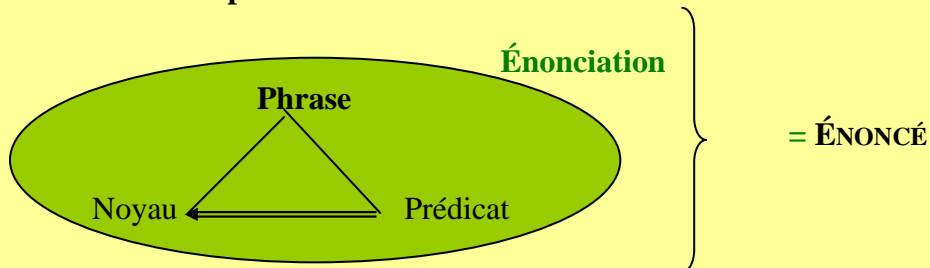
⁶² On insistera également sur le rôle de la ponctuation. Le point d'exclamation semble être, en effet, un accompagnateur récurrent de l'interjection.

MODULE 2 : L'ANALYSE SYNTAXIQUE DE LA PHRASE

II. L'analyse syntaxique de la phrase

II.1. LA PHRASE COMME UNITÉ DE COMMUNICATION

La phrase est une unité de communication constituée d'une séquence structurée et ordonnée de mot(s), dont la mise en énonciation produit un énoncé, et que l'énonciateur décide de faire phrase.



Au niveau syntaxique, c'est le **lieu de la prédication première** (mise en relation d'un Prédicat à un Noyau GP1).

La phrase est généralement prise en charge par un groupe prédicatif premier (GP1).

Le noyau de la phrase, en tant que thème (ce dont on parle), est le support premier de la phrase auquel tout est rapporté. À ce titre, il réclame des apports, dont le plus essentiel est le prédicat premier, endossé généralement par le verbe et ses déterminants (un groupe déterminatif verbal).

La phrase est l'ensemble formé par le noyau, le prédicat et la relation prédicative⁶³ qui unit le prédicat au noyau de la phrase. **Le contenu de la phrase correspond à l'ensemble des informations sur le monde transmises à l'interlocuteur, hors les commentaires faits par l'énonciateur sur la production de l'énoncé lui-même** (son *énonciation* : voir ci-dessous).

Phrase = énoncé moins énonciation

L'énoncé, quant à lui, correspond donc à la phrase, commentaires de l'énonciateur et indices énonciatifs inclus.

Énoncé = phrase plus (= 'baignée dans son') énonciation

Ex : [La rentrée académique est prévue pour le 14 septembre]

L'énoncé baigne dans un ensemble de facteurs situationnels et communicationnels qui entourent sa production (locuteur, interlocuteur, propos...). C'est **l'énonciation**. Dans une acception large, l'énonciation correspond aux rapports entretenus entre l'énoncé et la situation de communication. Ces rapports peuvent transparaître si l'énonciateur en laisse des traces dans son énoncé. **L'énonciation, dans un sens plus étroit, correspondra donc à l'ensemble des traces de l'énonciateur et de la situation de communication dans l'énoncé.** On y trouve notamment :

- **les modalités énonciatives principales de la phrase**, qui indiquent si l'énonciateur
 - assume les conditions de vérité de son énoncé (assertion : *Pierre vient*) ;

⁶³ Y compris, pour chacun d'eux (le noyau, le prédicat et la relation prédicative), tous les déterminants et prédicats seconds s'y rapportant.

- s'en remet à son interlocuteur pour assumer les conditions de vérité de son énoncé (interrogation : *Pierre vient-il ?*) ;
 - demande à son interlocuteur de faire en sorte que les conditions de vérité de son énoncé soient rencontrées (injonction : *Sors !*).
- **les modalités énonciatives expressives de la phrase** , qui indiquent l'état d'esprit de l'énonciateur par rapport à la situation d'énonciation et au contenu de la phrase.

Les interjections participent de cette modalité expressive : *Aïe !, M****, Zut !...*

- **le moment de l'énonciation** (Quand l'énonciateur situe-t-il sa prise de parole?)

Le point de repère temporel à partir duquel l'énonciateur organise son présent, son passé et son futur peut laisser des traces dans l'énoncé, notamment dans l'opposition entre certains adverbes : *maintenant* >< *alors, à ce moment-là* ; *aujourd'hui* >< *ce jour-là* ; *hier* >< *la veille* ; *demain* >< *le lendemain...*

- **le lieu de l'énonciation** (Où l'énonciateur situe-t-il sa prise de parole?)

Le point de repère locatif à partir duquel l'énonciateur organise sa perception de l'espace peut laisser des traces dans l'énoncé, notamment dans l'opposition entre certains mots : *ici* >< *là* ; *ceci* >< *cela* ; *ce ...-ci* >< *ce...-là* ; *devant* >< *derrière* ; *dessus* >< *dessous...*

- **les connecteurs phatiques** (qui (r)établissent le contact entre les interlocuteurs)

Salut ! / Écoute, c'est pas facile tu sais... / Allô ? Eh oh ? / Ça va hein.

Certaines traces de la situation de communication dans l'énoncé auront pour fonction d'être des déterminants de l'énonciation, dans la mesure où ils caractérisent (au sens de « réduisent l'extension de ») l'énonciation comprise comme production de l'énoncé. Ce sont notamment :

- **la trace du propos**

La pomme, j'aime / Cet auteur, tu en penses quoi ? / Moi, mon père, son vélo, son guidon, la poignée, elle est toute pourrie (exemple oral). / Eux, ils partiront plus tard.

- **la trace des participants à l'énonciation :**

Il nous a fait un de ces scores ! / Je te lui ai mis une de ces baffes.

- **la trace de l'énonciateur** (Qui parle ?)⁶⁴
Nous (notre famille), on n'est jamais allés en vacances / Moi, j'aime pas ça.
- **la trace de l'interlocuteur** (À qui on parle ?)
Toi, ça va ? / Qui êtes-vous, vous ? / Pierre, tu viens ?

⁶⁴ La question « Qui parle ? » renvoie également à la problématique du discours rapporté. On prendra bien soin d'éviter de tout amalgamer. Dans une phrase comme *Selon Sarah, tu as tort, selon Sarah* n'est pas un déterminant de l'énonciation qui dirait qui parle (en effet, c'est moi qui parle) ; il constitue le cadre dans lequel j'assume mon énoncé comme vrai. Il s'agit d'un déterminant de la composante phrastique de la relation prédicative.

- **les traces de ce que l'énonciateur dit de son énoncé** (sa forme, l'état d'esprit de l'énonciateur...):

Bref, tout déraile ! / *En un mot comme en cent*, ça ne va pas ! / *Sans vouloir insister*, il faut que tu t'y mettes vraiment. / *Honnêtement*, je n'ai pas à me plaindre. / *Franchement*, tu exagères...

- **les justificateurs d'énonciation**⁶⁵ :

Si tu as soif, il y a du jus de fruit dans le frigo.

- **les organisateurs d'arguments** (généralement pris en charge par des connecteurs secondaires) :

Je fais ce que je veux, *d'abord* ! / Tu aimes la peinture, toi, *maintenant* ? / *Primo*, je n'ai rien à me reprocher ; *secundo*, tu réagis comme un enfant.

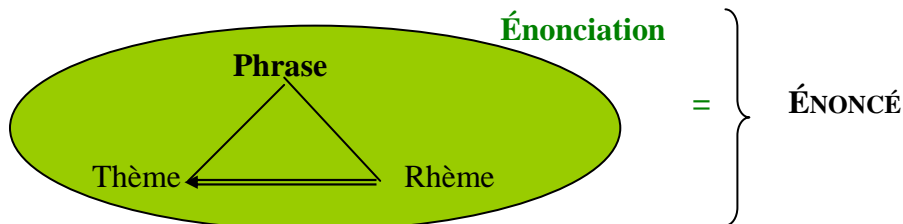
⁶⁵ Que tu aies soif ou non, il y a du jus dans le frigo. L'énonciateur justifie le fait de dire qu'il y a du jus dans le frigo dans la mesure où cette information n'est pertinente que si son interlocuteur a soif.

II.2. LA PHRASE COMME COMPTE RENDU DE PROCÈS

II.2.1. THÈME ET RHÈME

Un procès se résume logiquement en une structure ternaire, composée

1. de « ce dont on parle, ce dont il est question » (le **thème**),
2. de « ce que l'on dit de ce dont on parle, ce qu'on affirme ou nie du thème » (le **rhème**),
3. de la mise en relation des deux.



La phrase peut également être vue comme une structure informative dont le thème est le point de départ et la première partie. Le reste de la phrase, le rhème, constitue la deuxième partie. Le thème assure la liaison avec l'objet de la pensée, part de lui et occupe la première position de la phrase. Dans cette conception, la position initiale apparaît comme un élément de la définition du thème. On peut d'ailleurs déplacer certains éléments de la phrase dans cette position; on parlera alors de thématization. Ainsi, le cadre d'un procès peut être thématized : *Dans le jardin, le chat mange la souris*. Le cadre *dans le jardin* en position initiale de phrase fait partie des éléments thématized. On parle de ce que fait « le chat *dans le jardin* ».

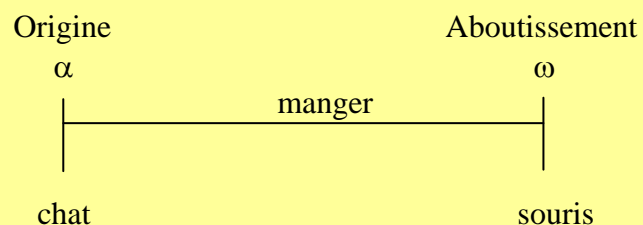
À cette structure logique correspond un formatage, une transposition syntaxique en phrase. Une approche plus syntaxique établit un lien clair et explicite entre le thème et le noyau GP1. **Le noyau de la phrase apparaît en général comme le correspondant grammatical du thème, et le prédicat comme le correspondant grammatical du rhème.** Le correspondant grammatical de la mise en relation entre le rhème et le thème est la relation prédicative qui relie le prédicat au noyau de la phrase.

II.2.2. LA VOIX⁶⁶

La voix est souvent considérée comme une catégorie grammaticale du verbe, dans la mesure où elle en fait parfois varier la forme. Cependant, il s'agit plutôt d'un phénomène beaucoup plus large qui intervient sur tout le procès dont la phrase entière, et donc son formatage, rend compte, soulignant le **rapport entre la structure logique d'un procès** (le thème, le rhème et leur mise en relation) **et la structure syntaxique** qui la met en forme (la phrase avec son noyau, son prédicat et la relation prédicative). Le rapport entre le thème (structure logique) et le noyau de la phrase (structure syntaxique) sera d'ailleurs constant à l'exception notoire de la tournure unipersonnelle.

En fait, les voix se différencient en fonction du point de vue adopté par l'énonciateur sur le procès dont il rend compte, et du choix qu'il fait du thème.

Soit le procès :



On peut décider de prendre comme thème différents éléments du procès. Le choix de l'élément en question détermine le type de voix mise en œuvre.

II.2.2.1. La voix 1 (anciennement active)

On prend comme thème le point d'origine (α = *le chat*) du procès *manger*. C'est la tournure la plus utilisée. Contrairement à ce que l'on croit, dans cette voix, le thème choisi, et son pendant syntaxique le noyau GP1, n'est pas toujours agent du procès (*Pierre est malade ; Pierre reçoit un coup ; Pierre meurt accidentellement...*). Par contre, il peut toujours être considéré comme le point d'origine du procès (C'est Pierre qui est / reçoit / meurt).

Ex : *Pierre joue une joyeuse gigue / Sarah chante...*

II.2.2.2. La voix 2 (anciennement passive)

On prend comme thème le point d'aboutissement (ω = *la souris*) du procès *manger*. Le passif n'est plus une catégorie du verbe, comme il l'était en latin, mais une structure périphrastique composée de *être* + *participe 2* (anciennement participe passé ; voir module de conjugaison). Cette voix est utilisée avec ou sans l'expression de l'agent (*La soupe a été préparée par Dan / La soupe est préparée avec soin*). En outre, il n'y a que les verbes non supports en emploi transitif et personnel qui soient passivables. Contrairement à ce que l'on croit, le thème choisi,

⁶⁶ Nous nous inspirons des travaux de feu notre collègue Ivan Evrard pour cette partie sur la voix.

et son pendant syntaxique le noyau de la phrase, n'est pas toujours le patient (celui qui subit) du procès (*La gifle a été reçue par Pierre*). Par contre, le noyau GP1 (*la gifle*) peut toujours être considéré comme le point d'aboutissement du procès (*recevoir*).

Ex : *L'histoire est racontée par Sarah / Les dés sont jetés...*

Dans la voix 2, le participe 2 ne fait même pas vraiment partie de la forme verbale. Il est plutôt déterminant du verbe en emploi copule (anciennement attribut du sujet). La preuve en est sa possible pronominalisation à l'aide d'un pronom neutre.

Ex : *L'histoire a été racontée par Sarah* → *L'histoire l'a été par Sarah*, comme dans *Elle est malade* → *Elle l'est*.

II.2.2.3. La voix moyenne

Dans la voix moyenne (aussi appelée voix pronominale), le thème renvoie à la fois à l'origine et à l'aboutissement du procès. Dans cette voix, le thème se retrouve syntaxiquement tant en position de noyau GP1 qu'en position, par exemple, de déterminant du verbe⁶⁷. Dans *Pierre se lave*, *Pierre*, repris également par le pronom *se* en position déterminant du verbe, est à la fois à l'origine du procès *laver* (*il lave*) et à son aboutissement (*il est lavé*).

Ex : *Pierre et Sarah se sont rencontrés dans un référentiel de grammaire*.

Avec certains verbes pronominaux qui ont un sens passif (*Les médicaments se sont vendus très cher*), on note dans l'interprétation un déséquilibre au bénéfice de la lecture passive (*Les médicaments ont été vendus*). Cette tournure permet d'exprimer la même information que dans la voix 2, avec l'avantage d'être la plupart du temps dispensée de noter l'agent (?? *Les médicaments se sont vendus par le pharmacien*).

Ex : *Le gaspacho se mange froid / Le rôti se cuit au four...*

II.2.2.4. La voix⁶⁸ factitive

Dans la voix factitive, on choisit comme thème / noyau GP1 un élément extérieur au procès, mais qui va faire en sorte que le procès se déroule. Il n'est pas à proprement parler à l'origine du procès, mais à l'origine de l'origine du procès ; il est déclencheur.

Ex : *Elle fait calculer ses frais par son comptable / Le bourgmestre a fait arrêter les manifestants*.

Dans ce dernier cas, *le bourgmestre* est certes à l'impulsion du procès d'arrêter, mais n'en est pas partie prenante. Si l'on dessine le procès de l'arrestation, le bourgmestre n'apparaîtra pas en position α (ce sont les policiers qui y seraient) ; il va néanmoins faire en sorte que l'arrestation ait lieu.

⁶⁷ Le *se* de la voix moyenne peut en fait occuper différentes fonctions : déterminant du verbe dans *Pierre se lave* ; déterminant de la relation [Dét. noyau verbal – noyau verbal] dans *Ils se sont dit des choses affreuses* ; et le pronom n'occupe aucune fonction lorsqu'il est partie intégrante de la locution verbale lexicalisée (verbe essentiellement pronominal) dans *Pierre s'évanouit dans la nature*.

⁶⁸ La voix factitive est également appelée *tournure*. Voix et *tournure*, même si elles procèdent du même phénomène, peuvent être conçues différemment. En effet, les tournures factitive et unipersonnelle sont moins grammaticalisées que les trois voix ; par ailleurs, comme nous le verrons, elles sont combinables avec les différentes voix, alors que les trois voix ne sont pas combinables entre elles.

II.2.2.5. La voix unipersonnelle

La voix unipersonnelle est la seule tournure pour laquelle le thème que l'on choisit ne figure pas en position de noyau GP1. Le thème est dans ce cas relégué en position de déterminant du verbe.

Ex : *Il en découle plusieurs conséquences / Il tombe des cordes / Il pleut* Ø.

Dans le premier exemple, le thème est en fait *plusieurs conséquences* (ce sont ces conséquences dont on dit qu'elles découlent). La voix unipersonnelle permet d'évacuer la question de l'origine ou de l'aboutissement du procès, dans la mesure où on choisit comme noyau GP1 une coquille vide, appelée par ailleurs « personne d'univers » qui a pour seule fonction l'expression de la fonction noyau GP1, via l'expression de la troisième personne.

On notera qu'il est possible de combiner la voix factitive et la voix unipersonnelle avec d'autres voix. Ex : *Elle s'est fait couper les cheveux* (moyen factitif) ; *Il a été dit/se dit que...* (unipersonnel 2 / unipersonnel moyen) ; *Il s'est fait arrêter beaucoup de criminels dans ce district* (unipersonnel moyen factitif).

Thème / noyau GP1	Exemple	Voix choisie
Le thème / noyau GP1 est α	<i>Le chat mange la souris</i>	voix 1
Le thème / noyau GP1 est ω	<i>La souris est mangée par le chat</i>	voix 2
Le thème / noyau GP1 et dét. est une interaction entre α et ω	<i>Le chat se lave</i>	voix moyenne
Le thème / noyau GP1 est un élément déclencheur extérieur au procès	<i>X fait manger la souris par le chat</i>	voix factitive
Le thème \neq noyau GP1 est rejeté dans le rhème, voire absent	<i>Il pleut (des cordes)</i>	voix unipersonnelle

II.2.3. LA FOCALISATION

Une fois établies la structuration thème-rhème ainsi que la retranscription syntaxique du point de vue choisi sur le procès, l'énonciateur peut choisir de mettre en évidence telle ou telle partie de l'énoncé de base. Il utilise pour ce faire la structure en *C'est... que/qui/dont/...*

Soit l'énoncé en voix 1 « *Le chat mange la souris* ». L'énonciateur peut décider de mettre en évidence, au titre d'information nouvelle et importante, un des éléments de cet énoncé :

- *C'est le chat qui mange la souris*. Répondant à la question « Qui mange la souris ? », la structure focalisée installe le noyau GP1 *le chat* en position de rhème-prédicat de *C'*. Il indique donc par là que le noyau GP1 *le chat* est bien une information nouvelle. De la sorte, le noyau GP1 est mis en évidence.
- *C'est la souris que mange le chat*. Répondant à la question « Que mange le chat ? », la structure focalisée installe le déterminant du Noyau GDV *la souris* en position de rhème-prédicat de *C'*. Il indique donc par là que le déterminant du Noyau GDV *la souris* est bien une information nouvelle. De la sorte, le déterminant du Noyau GDV est mis en évidence.
- *C'est manger la souris que fait le chat*. Répondant à la question « Que fait le chat ? », la structure focalisée installe le prédicat complet *mange la souris* en position de rhème-prédicat de *C'*. Il indique donc par là que le prédicat *mange la souris* est bien une information nouvelle. De la sorte, le prédicat est mis en évidence.

D'autres termes de l'énoncé peuvent être également focalisés : *C'est hier/dans le jardin/voracement que le chat a mangé la souris*.

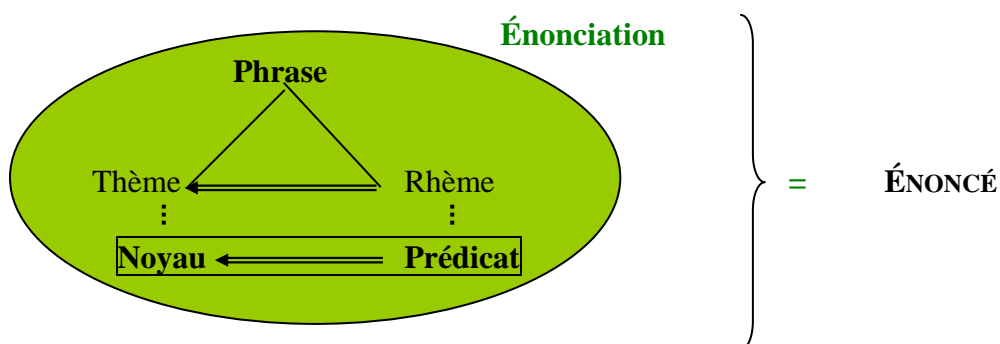
Lorsque l'on étudiera les relations et les fonctions à l'œuvre dans la phrase, pour faciliter l'analyse, on rétablira la structure phrastique hors focalisation. L'indication de l'existence d'un terme focalisé suffira à la reconstruction de l'énoncé de base.

Lorsque l'on étudiera *C'est le chat qui mange la souris*, on analysera donc la structure rétablie *Le chat mange la souris*, tout en signalant que l'énonciateur a focalisé le noyau GP1 *le chat*, ce qui permettra, en remontant le chemin de l'analyse, de reconstruire la structure produite au départ.

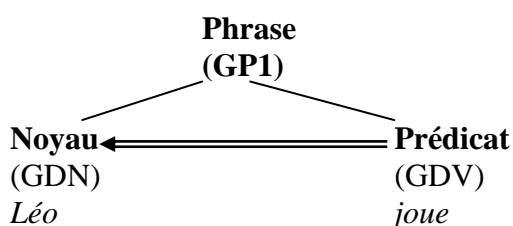
II.3. LA PHRASE COMME RÉSEAU DE RELATIONS

À la structure logique ternaire du procès (thème-relation-rhème) répond un formatage syntaxique ternaire (noyau-relation-prédictat⁶⁹). Le prédicat est ce qu'on affirme ou nie à propos du noyau de la phrase.

La syntaxe de la phrase consiste en un réseau de mises en relation d'apports et de supports de sens. L'étude de la phrase et des fonctions des éléments qui la composent consiste en l'examen de ces relations d'apports à supports (mécanismes mis en œuvre, portée...).



Ex : *Léo joue*. En l'occurrence, on parle de Léo, et on dit de lui qu'il joue.



Identifier la fonction endossée par un groupe déterminatif, c'est identifier le rôle de ce groupe déterminatif comme élément occupant une position fonctionnelle dans le procès présenté ci-dessus.

La fonction d'un mot ou d'un groupe déterminatif se considère en observant :

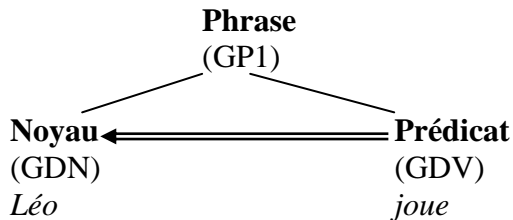
1. **le type de relation** (noyau, apport de terme à terme ou de terme à relation) ;
2. **le mécanisme** en œuvre (détermination ou prédication).

⁶⁹ Le noyau GP1 et le prédicat sont considérés comme ordinairement présents dans une phrase. Cependant, il se peut que la phrase soit constituée d'un ou de plusieurs éléments desquels on ne peut préciser s'ils sont noyau ou prédicat. Ex : *Vous, là-bas ! Stop ! Viens !...* Il peut également y avoir des phrases incomplètes (un noyau support sans prédicat : *Pierre!* ; ou un prédicat sans noyau support: *À la mer*, en réponse à la question « Où vas-tu en vacances ? »).

II.3.1. LE TYPE DE RELATION

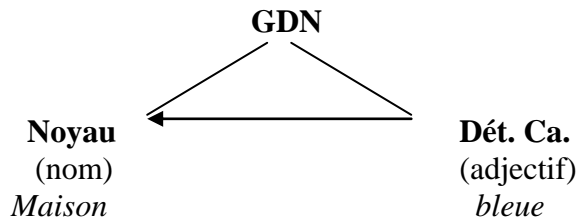
Entre le noyau GP1 et le prédicat s'établit nécessairement une **relation** qui sera mise en œuvre par un mécanisme (de prédication première en l'occurrence). Mais chacun des termes en présence porte soit sur un terme, soit sur une relation à définir.

II.3.1.1. Termes supports et termes apports



- le GDN qui endosse la fonction de noyau, est le seul terme qui soit le support premier auquel tout est rapporté, et qui ne soit jamais apport ;
- le GDV qui endosse la fonction de prédicat porte sur un terme extérieur : il est un apport au GDN noyau GP1. Tous les termes portant sur un terme (ou une relation) vont fonctionner selon l'un ou l'autre mécanisme (détermination ou prédication).

Si l'on descend au niveau des constituants phrastiques et que l'on se penche sur l'intérieur d'un groupe déterminatif, les mêmes types de relations peuvent être observées.

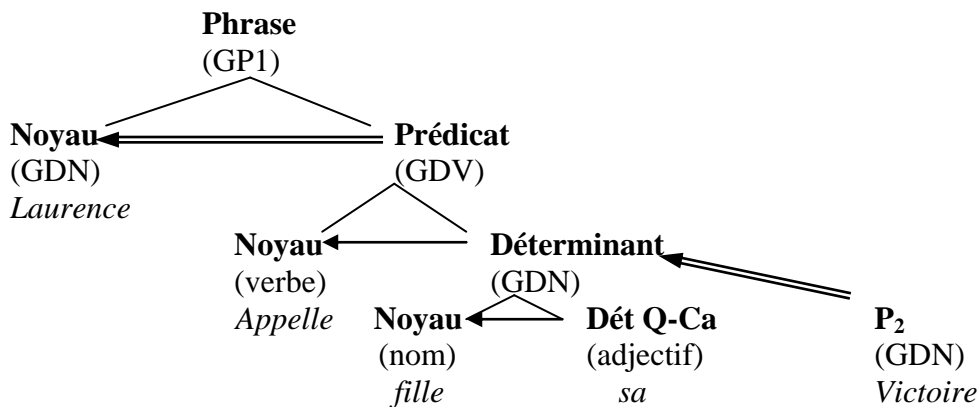


II.3.1.2. Apport à un terme et apport à une relation

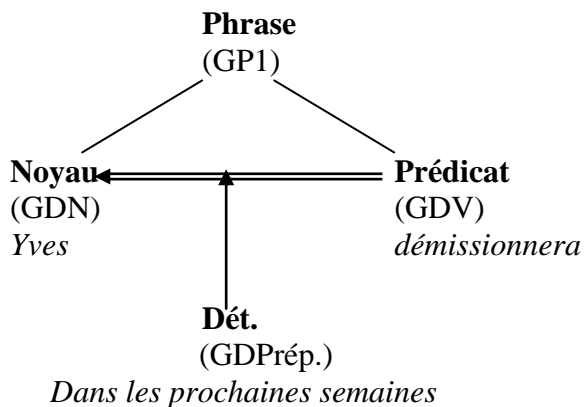
Dans la phrase, le prédicat fonctionne donc comme **apport à un terme** (groupe déterminatif d'un ou plusieurs mots), en l'occurrence au GDN noyau de la phrase. De même, au sein d'un groupe déterminatif, les apports (compléments de sens) à un terme fonctionneront comme déterminants de terme. Ils seront dès lors appelés **déterminants (Dét.)**.

D'autres apports (suppléments de sens) peuvent intervenir après la clôture d'un groupe déterminatif, une fois opérée la détermination de son noyau. Ces apports fonctionnant par prédication seront dits **prédicats seconds (P₂)**.

Ex : *Laurence appelle sa fille Victoire.*



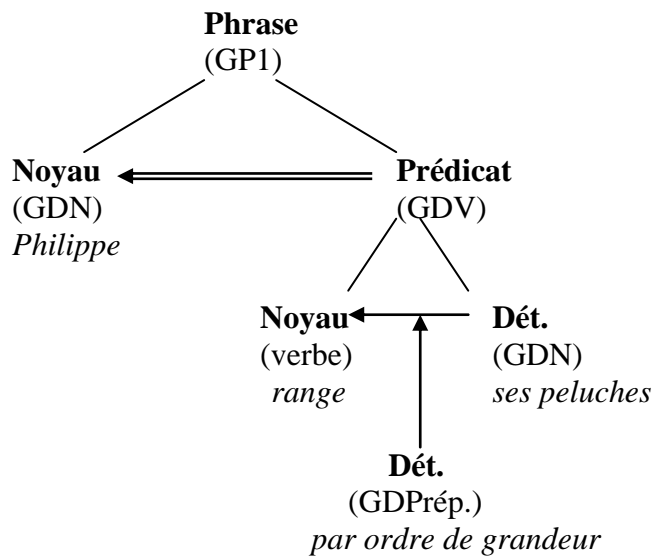
Il existe aussi des apports qui portent non pas sur un terme, mais sur une relation entre deux termes. On parle alors **d'apport à une relation**, caractéristique de la fonction de déterminant de relation ou de celle de prédicat second de relation. C'est la fonction qu'endossent principalement les adverbes. On trouve également d'autres structures intégratives⁷⁰ comme des groupes déterminatifs nominaux (*La nuit, tous les chats sont gris*), des groupes déterminatifs prépositionnels (*Dans les prochaines semaines, Yves démissionnera*), des sous-phrases (*Quand il me prend dans ses bras, je vois la vie en rose*)...



Dans la phrase *Dans les prochaines semaines, Yves démissionnera*, le groupe déterminatif prépositionnel *dans les prochaines semaines* porte sur la relation qui existe entre deux termes, le Noyau GP1 (*Yves*) et le Prédicat (*démissionnera*). En effet, c'est le procès de la démission par Yves qui aura lieu dans les prochaines semaines. L'énonciateur fixe le cadre dans lequel il assume les conditions de vérité de son énoncé : il n'assume la vérité de la mise en relation du prédicat au noyau GP1 que pour autant que ce procès se déroule *dans les prochaines semaines*.

⁷⁰ Par *structure intégrative*, nous entendons les structures dont les éléments constitutifs et les relations qu'ils entretiennent sont singuliers et spécifiques. Nous distinguons quatre structures intégratives : la phrase, la sous-phrase, le groupe déterminatif et le groupe prédicatif. (Voir II.5 *La phrase comme mécanique d'intégration : les structures intégratives*).

De même, dans la phrase *Philippe range ses peluches par ordre de grandeur*, c'est le fait de *range* les *peluches* qui se fait *par ordre de grandeur*. On a donc un apport déterminant la relation [Dét. – Noyau GDV].



II.3.1.3. Le parallélisme des systèmes classes de mots / fonctions dans la phrase

On remarquera un isomorphisme de structure entre le système des classes de mots (leurs propriétés en langue) et celui des fonctions dans la phrase (leurs propriétés en discours) décrits jusqu'à présent.

Les êtres, objets et relations du monde pensable peuvent être exprimés à l'aide de mots, assignés à des classes, qui signifient que leur extension est perçue de manière directe (à l'aide de noms ou de pronoms), indirecte (à l'aide d'adjectifs ou de verbes) ou doublement indirecte (à l'aide d'adverbes ou de connecteurs).

Ainsi, la notion de « lumière » peut-elle être rendue

- à l'aide du nom *lumière*, si l'on veut exprimer que l'extension considérée est perçue de manière directe (l'extension recouvrira des objets *lumière*) ;
- à l'aide de l'adjectif *lumineux* ou du verbe *allumer*, si l'on veut exprimer que l'extension considérée est perçue de manière indirecte (l'extension recouvrira des êtres ou objets dont on dit qu'ils sont *lumineux* ou qu'ils *allument*) ;
- à l'aide de l'adverbe *lumineusement* ou du connecteur *à la lumière de*, si l'on veut exprimer que l'extension considérée est perçue de manière doublement indirecte (l'extension recouvrira, dans le cas de l'adverbe, des relations entre êtres ou objets, relations que l'on caractérise ou prédique de *lumineuses* et, dans le cas du connecteur, des faits ou situations à l'intérieur desquels des relations de mise en lumière (*à la lumière de*) entre deux ou plusieurs éléments sont identifiables).

Lors de leur passage en discours, ces mots semblent, au moins à l'intérieur du groupe déterminatif nominal, s'insérer conformément à leur propriété de langue. Ils ont théoriquement un type de mécanisme correspondant à leur accès à l'extension en langue :

- *support pour accès direct à l'extension*;
Ex : Une **fil**le
- *apport à un terme pour accès indirect à l'extension*;
Ex : Une **petite** fille / Une **petite** fille
- *apport à une relation pour accès doublement indirect à l'extension*.
Ex : Une **très** petite fille.

Il y aurait donc un isomorphisme de structure entre la langue (les classes de mots et leur mode d'accès à l'extension) et le discours (les fonctions et leur type de mécanisme).

Si, lors du passage en discours, les mots ont, en principe, et au moins à l'intérieur du groupe déterminatif nominal, un emploi conforme au mode d'accès à l'extension de départ du mot en langue, il existe plusieurs types de distorsions :

II.3.1.3.1. Les cas de *transposition* à l'intérieur d'un groupe déterminatif (nominal)

- un nom (d'accès direct à l'extension) peut par exemple être transposé en fonction de déterminant caractérisant d'un noyau nominal (apport à un terme; ex : Une **cit**é *dortoir* ; une robe **saumon**) ;

- un adverbe (d'accès doublement indirect à l'extension) peut par exemple être transposé en fonction
 - de déterminant caractérisant d'un noyau nominal (apport à un terme ; ex : *Les dames du temps **jadis** ; une fille **bien***)
 - de noyau de groupe déterminatif nominal (support; ex : ***Demain** est un autre jour*).

Ces phénomènes seront désignés sous le nom de *transposition*. Les cas d'adverbes transposés rendent impossible l'affirmation selon laquelle serait adverbe ce qui ne pourrait avoir qu'une fonction de déterminant de relation. *Jadis* est adverbe de langue avec une possibilité d'emploi « adjectival » (déterminant de terme) en discours ; *demain* est adverbe de langue avec une possibilité d'emploi « nominal » (noyau de GDN) en discours. Ils justifient enfin la nécessité de considérer de manière distincte les deux niveaux que sont la langue et le discours, et rendent bien compte de la différence, par exemple, entre la classe adverbiale, composée **exclusivement** d'adverbes, et la fonction de déterminant de relation, rendue **notamment** par des mots de la classe adverbiale (mais également par des groupes déterminatifs nominaux : ***La nuit**, tous les chats sont gris* ; des groupes déterminatifs prépositionnels : *J'ai découvert ma vocation à l'université* ; des sous-phrases : ***Puisque tu insistes**, je veux bien aller au cinéma...*).

II.3.1.3.2. Différence de traitement entre niveaux : 1° entre groupes, 2° à l'intérieur du groupe déterminatif

Au niveau des groupes déterminatifs entre eux, un groupe déterminatif nominal (dont le noyau nominal est d'accès direct à l'extension), ne se trouve dans une fonction de support que lorsqu'il est noyau GP1 (dans *Pierre mange **une pomme***). Cependant, il sera apport à un terme quand il est déterminant du verbe (Ex : *Pierre mange **une pomme***) ou apport à une relation quand il est déterminant de relation (Ex : ***La nuit**, tous les chats sont gris*).

Le parallélisme décrit ci-dessus entre classes de mots et fonctions dans la phrase ne se vérifie donc pas de la même manière partout, ce qui impose que l'on distingue clairement différents niveaux d'analyse : les relations entre les mots à l'intérieur du GD et les relations des GD entre eux.

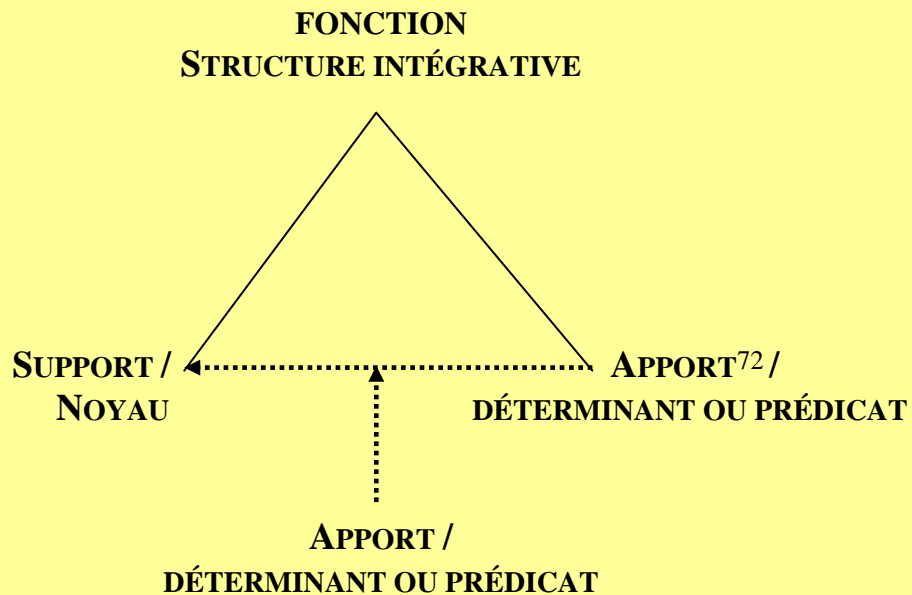
II.3.1.3.3. Différence de traitement selon le type de groupe déterminatif

Au niveau des groupes déterminatifs entre eux, les noyaux de GD autres que nominaux (adjectival, verbal, adverbial, prépositionnel...) sont également tous supports à l'intérieur de leur groupe déterminatif respectif. Cependant, les groupes déterminatifs eux-mêmes, dans le cadre de relations entre groupes déterminatifs, pourront jouer le rôle d'apports: conformément à l'appartenance des noyaux de ces groupes déterminatifs à leur classe respective (qui ne donne accès à leur extension que de manière (doublement) indirecte), ils sont employés dans des structures intégratives dont la fonction est d'être apport à un terme ou à une relation. Dans l'exemple ***Pleine** d'espoir, Sarah a entrepris des études supérieures*, l'adjectif *pleine*, dont l'accès à l'extension est indirect, est le support noyau du groupe déterminatif adjectival *pleine d'espoir* ; ce groupe déterminatif, quant à lui, est prédicat second (apport) du noyau GP1 *Sarah*.

II.3.1.4. Synthèse sur les types de relations d'apport d'information dans les structures intégratives

Support de sens	→	noyau de (sous-)phrase, de groupe déterminatif ou de groupe prédicatif (voir <i>structures intégratives</i>).
Apport de sens	à un terme →	déterminant ou prédicat 1 ^{er} ou 2 nd de terme
	à une relation →	déterminant ou prédicat second de relation

La structure canonique des relations à l'œuvre dans une phrase peut être représentée sous la forme d'un sapin de Noël⁷¹.



⁷¹ Par convention graphique, les relations de détermination de l'énoncé seront rendues par une flèche simple ; les relations prédicatives par une double flèche. Quant aux relations de détermination de l'énonciation, elles seront notées par une triple flèche. Nous utiliserons les flèches en pointillés comme schématisation d'une relation générique (soit déterminative, soit prédicative).

⁷² Parfois, la position d'apport / déterminant n'est pas saturée. On la marquera néanmoins par le signe Ø (= zéro). Cela permet de garder une relation apport – support ([Dét.– Noyau SX]), qui, dès lors, peut, le cas échéant, servir de support à un déterminant de relation. Dans la phrase *Pierre dort longtemps*, le prédicat sera *dort longtemps*. *Longtemps* sera déterminant de la relation [Dét. (Ø) – Noyau SV].

II.3.2. LE MÉCANISME MIS EN ŒUVRE PAR LA RELATION

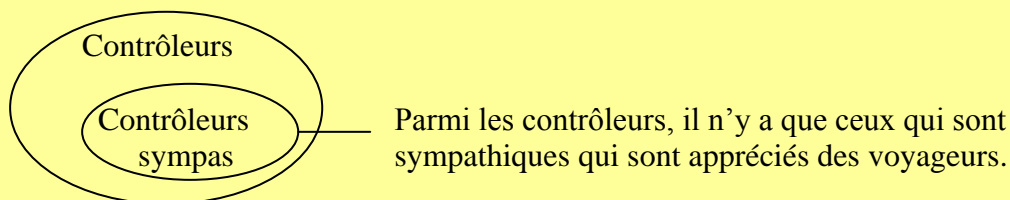
La notion de mécanisme rend bien compte d'une vision fonctionnelle des rapports qu'entretiennent les termes dans une phrase. Couplée à la notion de support et d'apport de sens, elle permet d'établir un tableau synoptique de l'ensemble des fonctions à l'œuvre dans une phrase.

Tout support est susceptible de recevoir un apport sémantique. Cet apport peut se rapporter au support de deux manières distinctes, c'est-à-dire selon deux mécanismes fonctionnels :

1. **la détermination**
2. **la prédication**

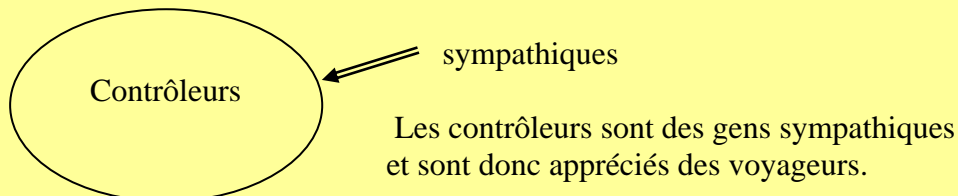
- **La détermination** : mécanisme de « *complémentation* », intervenant à l'intérieur du groupe déterminatif et agissant sur l'extension du support.

« *Les contrôleurs sympathiques sont appréciés des voyageurs.* »

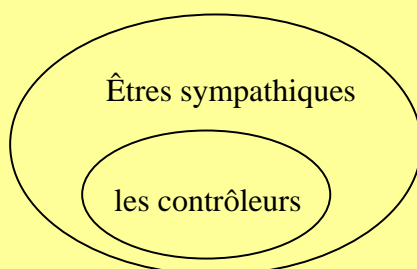


- **La prédication** : mécanisme de « *supplémentation* », intervenant après la clôture du groupe déterminatif et n'altérant pas l'extension du support.

« *Sympathiques, les contrôleurs sont appréciés des voyageurs.* »



On peut considérer que l'apport d'information crée quand même un sous-ensemble, mais à partir de l'ensemble des êtres sympathiques (c'est-à-dire la caractéristique de l'apport). On peut en effet considérer que cet ensemble d'êtres sympathiques est divisé en sous-ensembles (par exemple les clowns, les professeurs...) parmi lesquels se trouve le sous-ensemble des contrôleurs.



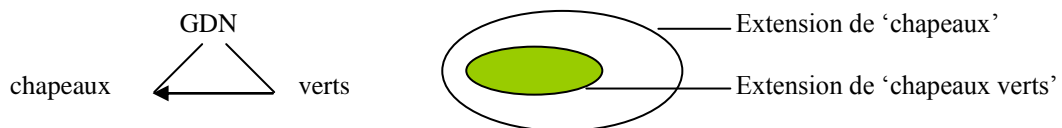
II.3.2.1. La détermination

Mécanisme qui porte atteinte à l'extension du support.

- soit par réduction de son extension (ensemble des objets du monde auxquels le mot est applicable). C'est la **caractérisation**.
- soit par indication de la quantité des objets du monde auxquels le mot est effectivement appliqué. C'est la **quantification**.

Ex1 : l'ancienne épithète

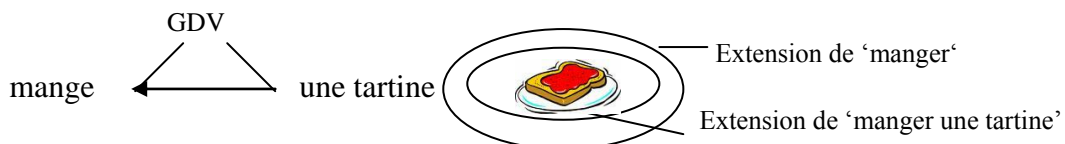
- *chapeaux verts*



Les *chapeaux verts* sont un sous-ensemble de l'ensemble des *chapeaux*. Le fait de caractériser les *chapeaux* revient à réduire l'ensemble des *chapeaux* au sous-ensemble de chapeaux auxquels *chapeaux verts* est applicable. Il y a en effet moins de *chapeaux verts* que de *chapeaux* (caractérisation).

Ex2 : l'ancien complément (d'objet) direct

- *Romain mange une tartine*



'*Manger une tartine*' est un sous-ensemble de l'action de manger. Le fait de caractériser le verbe '*manger*' revient à réduire l'extension des procès de '*manger*' au sous-ensemble des procès auxquels '*manger une tartine*' est applicable. Il y a en effet moins de procès '*manger une tartine*' que de procès '*manger*' (caractérisation).

Ex3 : l'ancien déterminant

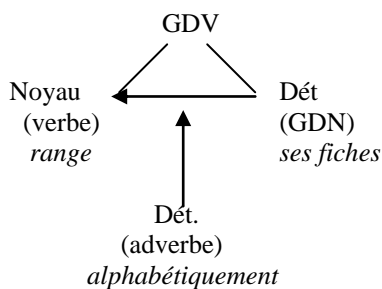
- Sofia emprunte trois romans à la bibliothèque.



Dans ce cas, 'trois romans' n'est pas un sous-ensemble de l'ensemble des romans, car le quantifiant 'trois' ne réduit pas l'extension du mot 'roman'. Il ne caractérise pas le roman (épais, dramatique...), et ne sélectionne pas une sorte, une couleur, un type de roman. Il procède simplement par indication du nombre d'éléments sélectionnés auxquels le nom *roman* sera effectivement appliqué (quantification).

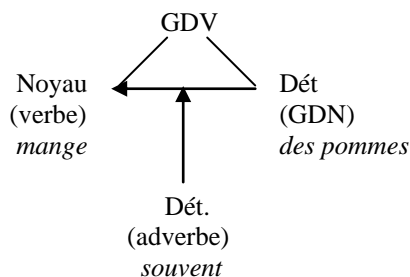
Ex4 : les anciens compléments circonstanciels

- Pierre range alphabétiquement ses fiches.



'Ranger ses fiches alphabétiquement' est un sous-ensemble du procès de *ranger ses fiches*. Le fait de caractériser le procès 'ranger ses fiches, de déterminer la relation [Dét.– Noyau GDV], revient à réduire l'extension des procès de 'ranger ses fiches' au sous-ensemble des procès auxquels 'ranger ses fiches alphabétiquement' est applicable. Il y a en effet moins de procès 'ranger ses fiches alphabétiquement' que de procès 'ranger ses fiches' (caractérisation).

- Pierre mange souvent des pommes.



Dans ce cas, 'manger souvent des pommes' apparaît moins comme un sous-ensemble de l'ensemble des procès de 'manger des pommes'. Il semble plutôt procéder par indication du nombre (en fonction de leur fréquence) des procès auxquels le groupe déterminatif verbal 'manger des pommes' sera effectivement appliqué (quantification).

II.3.2.2. La prédication

Mécanisme qui ne porte pas atteinte à l'extension du support.

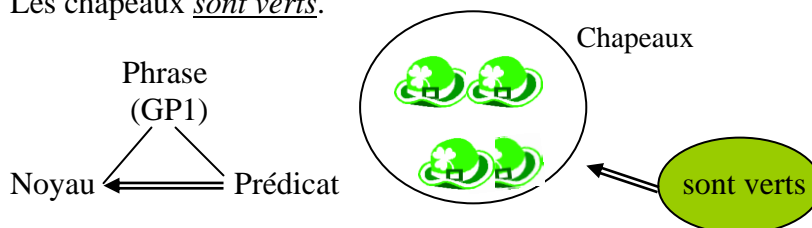
La prédication intervient après la clôture des groupes déterminatifs ou relations supports. Il n'y a dès lors aucune réduction d'extension du support, aucune création de sous-ensembles. Par opposition au mécanisme de détermination qui met en jeu des *compléments* de sens, on pourrait présenter la prédication comme mettant en jeu des *suppléments* de sens. On donne une information qui n'altère pas l'extension du terme de départ, mais explicite ce terme.

Dans une phrase, on peut trouver

- de la **prédication première** (Prédicat premier sur le Noyau GP1, en phrase matrice ou en sous-phrase),
- de la **prédication seconde** (Prédicat sur un terme de la phrase, sans verbe conjugué à un temps fini).

▪ Ex de prédication première

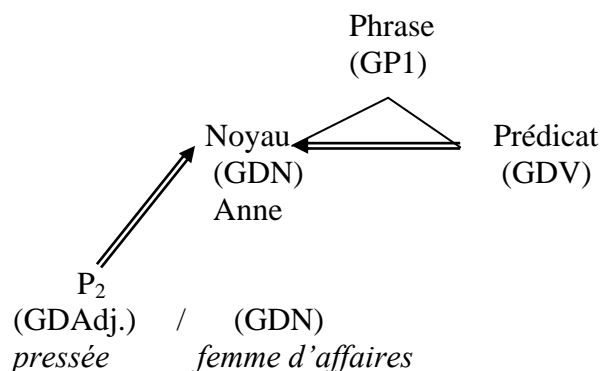
Les chapeaux sont verts.



L'ensemble des chapeaux est identique à l'ensemble des chapeaux verts.

▪ Ex de prédication seconde

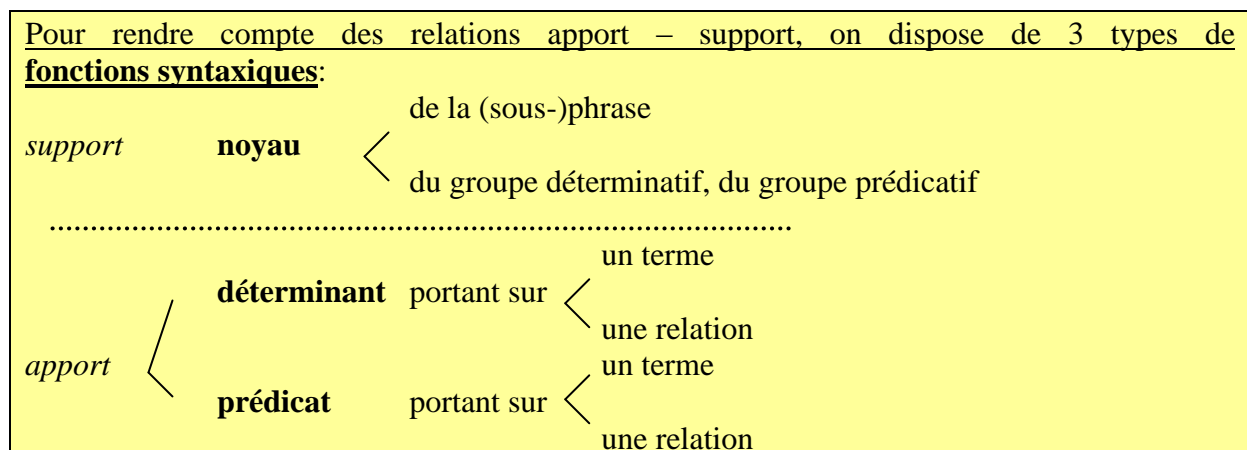
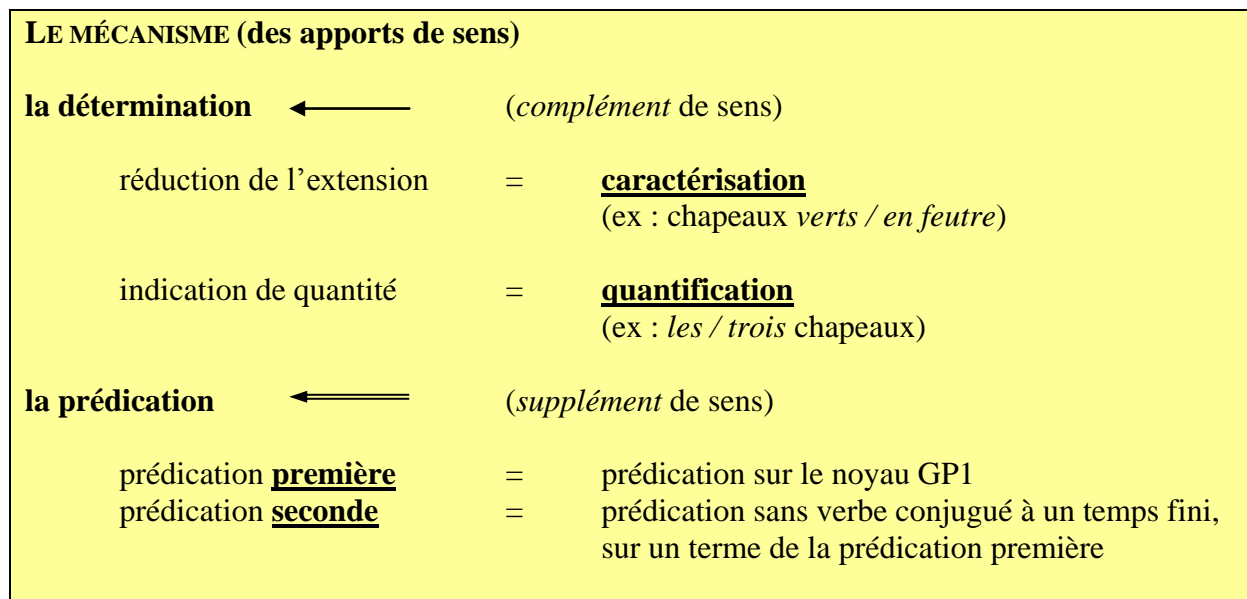
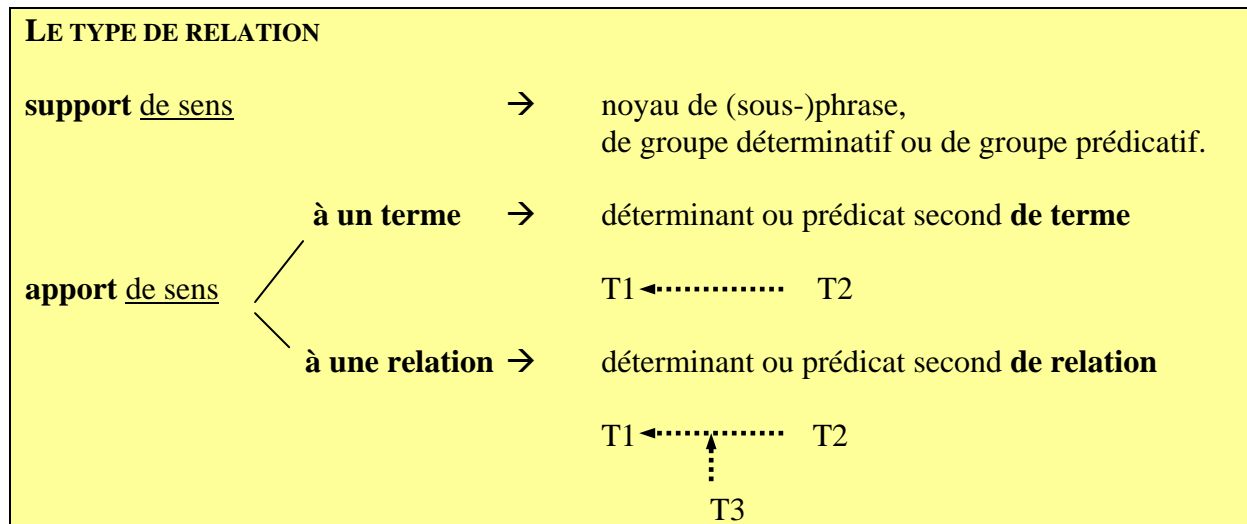
Pressée/Femme d'affaires, Anne court du matin au soir



II.3.3. SYNTHÈSE DES CONCEPTS

La fonction syntaxique d'un mot ou d'une structure intégrative se considère en observant

- le **type de relation** (support, apport à un terme et à une relation) ;
- le **mécanisme** à l'œuvre (détermination ou prédication)



II.3.4. SYNTHÈSE DES FONCTIONS

				TYPES DE RELATIONS			
				SUPPORT	APPORT		
					Apport à un terme	Apport à une relation	
MÉCANISME	∅			Noyau de groupe déterminatif ou de groupe prédicatif (GP1 ou GP2)			
	DÉTERMINATION (complément de sens)	Caractérisation	de l'énonciation			Déterminant de l'énonciation (type 'franchement', en bref...).	
					Déterminant (caractérisant) du verbe, nom, pronom, adjectif, adverbe, connecteur prépositionnel	Déterminant (quantifiant – caractérisant) du nom	Déterminant (caractérisant) de relation (type 'légalement', 'avec fougue'...).
		Quant.	de l'énoncé		Déterminant (quantifiant) du verbe, nom, pronom, adjectif, adverbe	Déterminant (quantifiant) de relation (type de négation, fréquence, intensité...).	
		Première			Prédicat premier (du Noyau, dans la phrase matrice ou la sous-phrase)		
	PRÉDICATION (supplément de sens)	Seconde				Prédicat second	Prédicat second de la relation [P-Noyau GP1] (type 'heureusement', 'probablement'...).

II.3.5. LA LIGATURE

Comme nous l'avons vu au module 1, la connexion se marque prototypiquement par le mécanisme de ligature. Les différents types de connecteurs fonctionnent en fait en combinant ou non les modes ci-dessous.

- la ligature : mécanisme par lequel un élément est relié à un autre.
- la transposition: mécanisme de transposition qui donne la possibilité d'utiliser des mots d'une certaine classe dans des emplois habituellement pris en charge par des mots d'une autre classe.
- l'enchâssement : mécanisme par lequel on intègre une sous-phrase dans la phrase matrice, à l'intérieur d'une phrase complexe.

C'est par les combinaisons potentielles de ces trois modes que se distinguent les connecteurs traditionnellement classés.

	<i>Exemple</i>	ligateur	transposeur	enchâsseur
Connecteur coordonnant	<i>Partir et revenir</i>	X		
Connecteur prépositionnel	<i>Je pars à la mer</i> ⁷³	X	X	
Connecteur subordonnant	<i>Je pars parce que je m'ennuie</i> ⁷⁴	X	X	X

Pour les connecteurs secondaires (pronominaux, adverbiaux et corrélatifs), nous avons ajouté deux modes de fonctionnement supplémentaires :

- la représentation : mécanisme par lequel un terme en reprend un autre.
- la fonction au sein de la phrase : le connecteur exerce une fonction au sein de la séquence introduite.

⁷³ Dans certains cas, par exemple *J'essaie de partir*, le connecteur prépositionnel peut apparaître plus transposeur que ligateur : il permet de faire fonctionner un verbe comme déterminant direct d'un autre verbe, fonction généralement occupée par un groupe déterminatif nominal.

⁷⁴ Dans certains cas, par exemple *Je veux que tu partes*, le connecteur subordonnant peut apparaître plus transposeur et enchâsseur que ligateur : il permet de faire fonctionner un verbe comme déterminant direct d'un autre verbe, fonction généralement occupée par un groupe déterminatif nominal.

	<i>Exemple</i>	lig.	transl.	ench.	repr.	fonct.
Connecteur pronominal	<i>La fille qui part</i>	X ⁷⁵	X	X	X	X
Connecteur adverbial	<i>Il a mangé à midi. Ensuite, il a fait une sieste.</i>	X				X
Connecteur corrélatif (adverbial ou adjectival)	<i>Plus il travaille, plus il réussit ; Tel père, tel fils.</i>	X		(X)		X
Connecteur adverbial ou pronominal (en interrogation indirecte)	<i>Je me demande comment il faut faire</i>	X		X		X

⁷⁵ Pour rappel, on rencontre des cas où le connecteur pronominal n'a pas d'antécédent (*Qui dort dine*). Dans ce cas, le connecteur reste ligateur (il relie la sous-phrased à la phrase matrice) et représentant, mais pas d'un terme de la phrase. Il représente l'ensemble des personnes (sens général) qui ont la qualité décrite dans la sous-phrased. Certains parlent même de nominalisation de la sous-phrased (la sous-phrased pronominale équivaldrait à un nom). D'autres préfèrent considérer que la sous-phrased reste déterminant (caractérisant) d'un noyau dont la position est non saturée.

II.4. LES FONCTIONS

II.4.1. LES SUPPORTS : NOYAUX

Dans chaque groupe (déterminatif ou prédicatif), il y a un mot support d'information ; il est l'élément de base qui organise autour de lui les informations véhiculées par les autres mots (les apports) qui s'y rapportent. Au niveau syntaxique, ce support endosse la fonction de noyau du groupe. Cette fonction nucléaire peut être prise en charge par différents termes ou structures intégratives.

Dans une phrase, le noyau du groupe prédicatif premier (GP1) est prototypiquement endossé par des groupes déterminatifs nominaux (GDN), dont le noyau lui-même est le plus souvent un nom ou un pronom, c'est-à-dire des mots dont le mode d'accès à l'extension est direct. Cependant, on trouve également, en emploi nominal de noyau de GP1, des verbes (*Se nourrir* est vital), des adverbes (*Demain* est un autre jour), des adjectifs (*Le beau* est subjectif), des sous-phrases (endossées par un GP1' ; *Que je parte* implique que tu restes)...

On trouve encore des noyaux appartenant à différentes classes pour les différents types de groupes déterminatifs: l'adjectif dans le GDAdj. (*Sarah* est très *grande*), le verbe dans le GDV (*Pierre mange* une pomme), l'adverbe dans le GDAdv. (*Pierre* viendra très *probablement*), le connecteur prépositionnel dans le GDPrép. (*Le bonheur* est *dans* le pré), etc. Dans ces derniers cas, les groupes déterminatifs sont généralement rapportés, comme apports d'information, à un autre support. Dans ces cas également, des phénomènes de transposition ne sont pas à exclure : on peut trouver par exemple des adverbes en emploi adjectival de noyau de GDAdj. (*Sarah* est *debout*).

II.4.2. LES APPORTS : DÉTERMINANTS OU PRÉDICATS

II.4.2.1. Les déterminants

Un déterminant est un apport de sens agissant, à l'intérieur du groupe déterminatif, par réduction de l'extension du support ou par indication de la quantité d'êtres ou d'objets considérés. Dans la phrase, tant la composante *énoncé* que la composante *énonciation* peuvent faire l'objet de détermination.

II.4.2.1.1. Les déterminants de la composante phrastique de l'énoncé

II.4.2.1.1.1. Les déterminants de terme

- *Déterminants*⁷⁶ du nom / du noyau du groupe déterminatif nominal
 - Quantifiants endossables par
 - **des adjectifs**
 - bipolaires : *la table, un enfant, des arbres*...
 - stricts : *aucun problème, quelques mots, beaucoup de difficultés*...

⁷⁶ Pour rappel, la fonction de déterminant se subdivise en deux sous-fonctionnements : quantifiant et caractérisant. Il est possible de trouver également des éléments qui combinent les deux sous-fonctionnements : quantifiants-caractérisants.

- numéraux : *trois* livres, *zéro* faute...
- **Caractérisants** endossables par
 - **des adjectifs**
 - stricts : une pomme *verte*, le *grand* Meaulnes, un thé *dansant*, un café *glacé*...
 - ordinaux : le *troisième* enfant, Louis *XIV* ...
 - personnels (toniques) : une *mienne* cousine...
 - **des adverbes** : une fille *bien*, la position *debout*, la *quasi*-totalité, un *non*-sens...
 - **des groupes déterminatifs nominaux** : un fauteuil *Louis Philippe*, une cité *dortoir*, une femme *femme*...
 - **des groupes déterminatifs prépositionnels** : une brosse à *dents*, un meuble *en chêne*...
 - **des sous-phrases** : la femme *que j'aime*... ; l'école *dont je t'ai parlé*... ; l'idée *que tu viennes* me réjouit.
- **Quantifiants-caractérisants endossables par**
 - **des adjectifs**
 - stricts : *l'un ou l'autre* jour, *une espèce de* jupe...
 - personnels (atones) : *ma* voiture, *leurs* biens...
 - déictiques : *cette* histoire, *ladite* réunion...

▪ **Déterminants du verbe / du noyau du groupe déterminatif verbal**

Dans une phrase, le verbe est le noyau du groupe déterminatif verbal qui endosse la fonction de prédicat. En tant que noyau, il est susceptible d'être construit avec des déterminants s'y rapportant : on parlera de déterminants du verbe ou, si besoin en est, de déterminants du verbe en emploi transitif / support / copule / unipersonnel.

La différence entre les divers déterminants du verbe tient surtout dans le rapport de complétude / incomplétude qui existe entre le type de verbe et le déterminant correspondant, rapport que l'on pourrait répartir, globalement, en pourcentage de charge sémantique, entre le verbe (V) et son déterminant (Dét.V).

Types de structures	Exemple	Charge du V	Charge du Dét.V
Verbe en emploi intransitif	<i>Il sort</i>	100%	0%
Verbe à déterminant adjectival	<i>Pierre bronze idiot</i>	75%	25%
Verbe en emploi transitif	<i>Sarah mange une pomme</i> <i>Elle profite de la vie</i>	50%	50%
Verbe en emploi unipersonnel	<i>Il pleut des cordes</i>	50%	50%
Verbe support en emploi copule ⁷⁷	<i>Pierre est sot</i>	25%	75%
Verbe support non copule	<i>Pierre a peur</i>		
Verbe support à la voix 2	<i>L'arrivée de Sarah est annoncée</i>		

- Le verbe en emploi intransitif apparaît complet.
- Dans le cas du verbe à déterminant adjectival, souvent considéré comme un « adjectif adverbialisé », le verbe emporte avec lui son sens et celui d'un déterminant non saturé que viendrait caractériser l'adjectif en position de déterminant du verbe.
- La complétude du verbe en emploi transitif direct ou indirect se fait selon son sens (nécessité et compatibilité). Il en va de même pour le verbe en emploi unipersonnel.

⁷⁷ La question de savoir si l'attribut traditionnel est un prédicat sur le noyau GPI ou est un déterminant du verbe divise les linguistes. Nous optons pour la deuxième solution par souci de cohérence avec notre système. L'attribut se pronominalise au neutre, avec une forme proche de celle du pronom déterminant du verbe. Ce qui gêne, c'est de dire que l'adjectif puisse être déterminant du verbe, alors que ce rôle était jusqu'ici dévolu à l'adverbe. Une telle attitude a pour conséquence de devoir considérer *froid* dans *Il fait froid* (locution verbale) comme un attribut, car les options *sujet réel* ou *objet* (fonctions nominales) seraient impossibles avec un adjectif. Ajoutons à cela que la considération de l'attribut comme déterminant du verbe permet une appréhension moins problématique de certains cas limites : *Votre mission consiste à **nettoyer l'escalier*** ; *Deux plus deux égalent **quatre*** ; *Il passe **pour fou*** ; *Quatre chapitres constituent **son roman***. S'agit-il de constructions « verbe copule + attribut » ou « verbe + déterminant du verbe » ? Si l'on considère l'attribut comme un déterminant du verbe, cette question devient secondaire, vu qu'elle se résume à la question du type de verbe et non plus du type de fonction. Si l'on considère l'attribut comme un prédicat du noyau GPI, il faut tracer une frontière nette entre les deux fonctions attribut et déterminant du verbe, ce que rendent malaisé les exemples ci-dessus.

Nous considérerons dès lors l'attribut comme un déterminant du verbe copule. Sa base normale est adjectivale, mais il peut être pris en charge par, notamment, un nom. Dans ce cas, souvent, on a un adjectif bipolaire zéro, signe du rapprochement du nom d'avec l'adjectif qui serait plus prototypique. Dans la mesure où, dans notre système, l'adjectif est le prototype du déterminant de terme (par opposition à l'adverbe qui se rapporterait à une relation), l'option privilégiée ici est somme toute cohérente.

- Dans le cas du verbe support en emploi copule, l'adjectif ou le nom déterminant emporte avec lui le maximum de complémentation par rapport au verbe qui, s'il fournit les indications d'existence, de mode, de temps et d'aspect, ne fournit presque que cela. Le verbe support non copule et le verbe support à la voix 2 fonctionnent de même.

Concernant la frontière entre le déterminant de verbe et le déterminant de la relation, voir plus loin (les déterminants de relation).

Les déterminants de verbe sont de type caractérisant et endossables par

- **des groupes déterminatifs adjectivaux** : être *heureux*, bronzer *idiot*, parler *net*...
 - **des groupes déterminatifs nominaux** : avoir *mal*, manger *des fraises*, s'appeler *Pierre*...
 - **des groupes déterminatifs prépositionnels** : donner *à voir*, rester *de marbre*, aller *à la mer*...
 - **des sous-phrases** : Je veux *que tu viennes* ; Je me demande *combien ça coûte*.
 - **des groupes prédicatifs** : Pierre est *torse nu* ; J'entends *les enfants chanter*.
 - **des discours re-produits** : Marie me dit « *Zut* ».
- **Déterminants du pronom / noyau du groupe déterminatif nominal**
(selon l'analyse que l'on fait du groupe de mots résultant du mécanisme de pronominalisation⁷⁸.)
 - Si le noyau est le quantifiant :
Caractérisants endossables par
des adjectifs : un *vert*, la *petite*, une *pas chère*...
 - Si le noyau est le caractérisant :
Quantifiants endossables par
des adjectifs : *les deux*, *la petite*, *un bleu*...
 - Quantifiants-caractérisants endossables par
des adjectifs : *mes/ces grands*...
 - **Déterminants de l'adjectif / noyau du groupe déterminatif adjectival**
 - Caractérisants endossables par
 - **des adjectifs** : bleu *céruleen*, beige *clair*...
 - **des noms** : rose *bonbon*, bleu *lagon*

⁷⁸ Voir le paragraphe *Le mécanisme de pronominalisation* dans la partie *Classes de mots*.

- **des groupes déterminatifs prépositionnels** : *bête à manger du foin, plein de bon sens*

- **Déterminants de l'adverbe / noyau du groupe déterminatif adverbial**
 - **Caractérisants** endossables par
 - **des groupes déterminatifs prépositionnels** : conformément à *ce qu'on avait dit, près de la maison, loin de chez lui...*

- **Déterminants du connecteur prépositionnel / noyau du groupe déterminatif prépositionnel**
 - **Caractérisants** endossables par
 - **des groupes déterminatifs nominaux** : croire à *quelque chose*, être dans *une pièce*, s'attendre à *sa venue/ à ce que quelque chose arrive*⁷⁹...
 - **des groupes prédicatifs** : Avec *Marie pour guide*, on ne se perdra jamais. À *la nuit tombée*, tous les chats se faufilent dans les rues.

⁷⁹ On peut analyser de deux manières : soit on considère le *ce* comme noyau de groupe déterminatif nominal, avec une sous-phrase déterminante ; soit on considère *ce que* comme un connecteur enchâssant une sous-phrase, qui transpose (il est alors transposeur) la sous-phrase en emploi nominal.

II.4.2.1.1.2. Les déterminants de relation

La phrase est donc syntaxiquement vue comme un réseau de relations de terme à terme. Cela étant, ces relations sont également susceptibles d'être déterminées, voire prédiquées. Voici les différentes relations et les types de détermination et de prédication qui peuvent s'y rapporter.

Soit la phrase *Pierre conduit une voiture volée*, à l'intérieur de laquelle on introduit l'adverbe *légalement*, qui endosse la fonction de déterminant de relation.

Figure 1 : **Légalement**, *Pierre conduit une voiture volée*.

Figure 2 : *Pierre conduit* **légalement** *une voiture volée*.

Figure 3 : *Pierre conduit une voiture* **légalement** *volée*.

Figure 4 : *Pierre conduit une voiture volée* **légalement**.

Ces quatre cas de figure ont chacun une signification différente, corrélée par une structure syntaxique et un ancrage du déterminant de relation propres.

Figure 1 : **Légalement**, *Pierre conduit une voiture volée*.

Déterminant de la relation [Prédicat – Noyau GP1] (Il est hors de portée de la négation, voir plus loin).

Cet adverbe fixe le cadre dans lequel l'énonciateur assume comme vrai l'énoncé qui suit. La phrase signifie '*D'un point de vue légal, Pierre conduit une voiture volée*'.

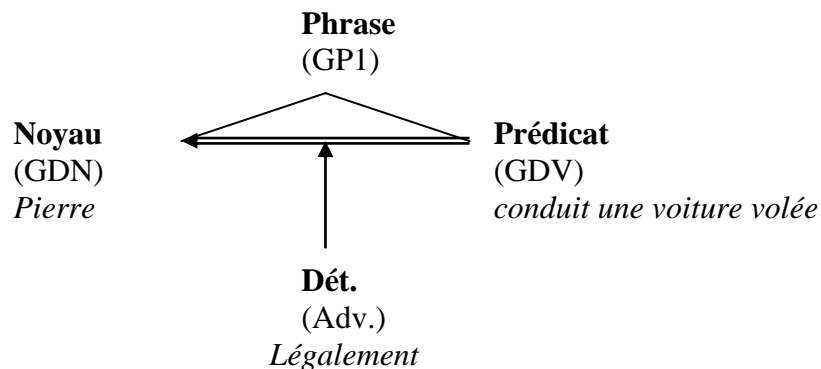


Figure 2 : *Pierre conduit légalement une voiture volée.*

Déterminant de la relation [Déterminant du Noyau GDV – Noyau GDV] (il est sous la portée de la négation). La phrase signifie ‘*Pierre conduit en toute légalité une voiture volée*’.

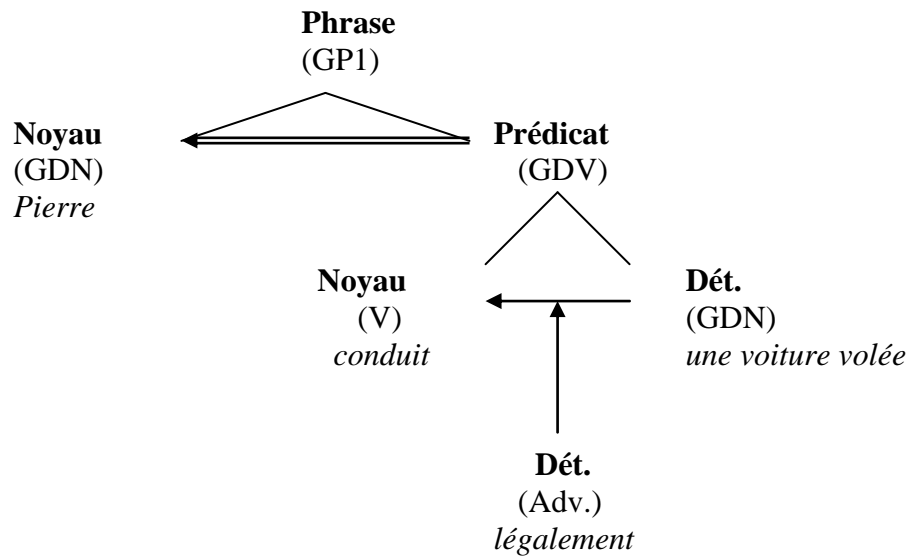
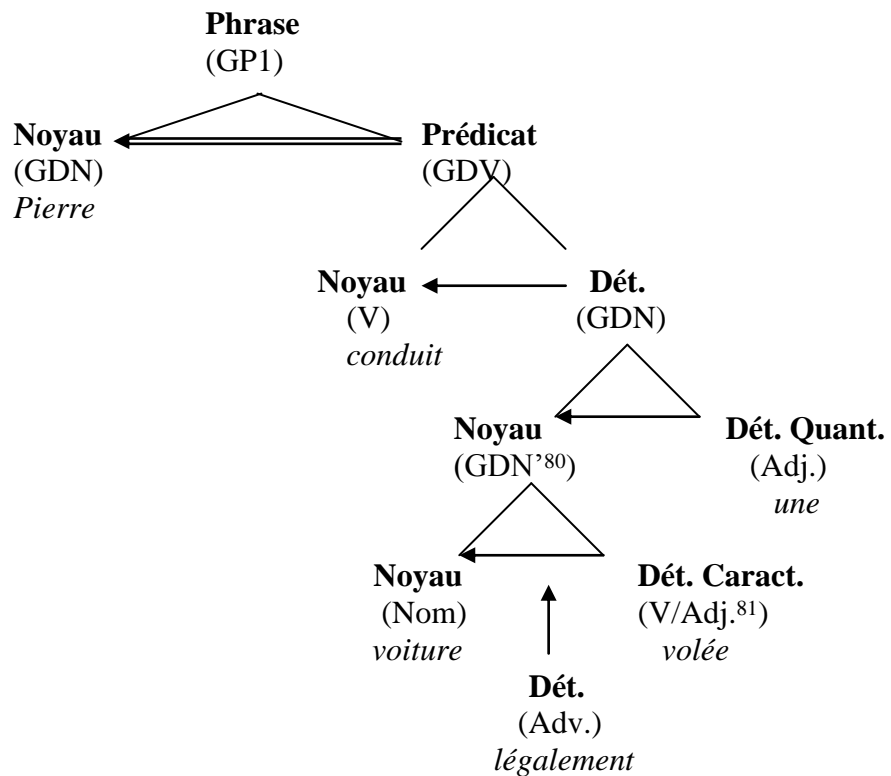


Figure 3 : *Pierre conduit une voiture légalement volée.*

Déterminant de la relation [Déterminant du Noyau GDN – Noyau GDN]. La phrase signifie ‘*Pierre conduit une voiture volée en toute légalité*’.



⁸⁰ Le GDN⁸⁰ correspond à un groupe constitué du noyau nominal et de son/ses caractérisant(s). Il s'intègre dans le GDN, définitivement constitué une fois la quantification opérée.

⁸¹ Il s'agit, dans ce cas, d'une forme verbale (participe 2) en emploi adjectival de déterminant.

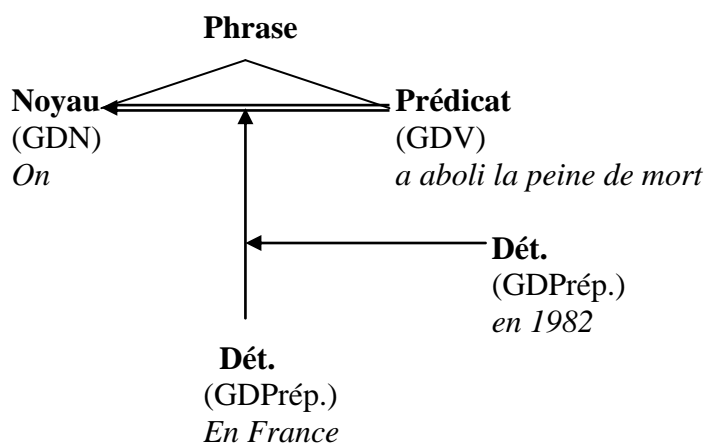
Figure 4 : *Pierre conduit une voiture volée légalement.*

Dans la chaîne linéaire du discours⁸², le déterminant de relation peut se placer à gauche, au milieu ou à droite de la relation sur laquelle il porte. La position finale est la plus ambiguë, car elle permet une lecture où le déterminant peut porter soit sur la relation [Prédicat – Noyau GP1] (portée large, hors de portée de la négation, Fig.1), soit sur la relation [Déterminant – Noyau GDV] (portée étroite, sous la portée de la négation, Fig.2), soit sur la relation [Déterminant – Noyau GDN] (Fig.3). Dans ce cas de figure, le terme est donc potentiellement déterminant de toutes les relations précitées. Le sens recherché devrait dépendre de l'intention de l'énonciateur, mais comme la phrase est ambiguë, il est possible que l'interprétation finale qui en est faite ne corresponde pas à cette intention de départ.

Nous avons donc observé plusieurs types de relations : [Prédicat – Noyau GP1], [Déterminant – Noyau GDV], [Déterminant – Noyau GDN]. On peut encore imaginer d'autres relations [Déterminant – Noyau X] susceptibles d'être déterminées : *juste devant la porte* ([Déterminant – Noyau GDPrép.]), *très loin de chez lui* ([Déterminant – Noyau GDAdv.]), *bleu très clair* ([Déterminant – Noyau GDAAdj.]), *Plus bruyant que convivial, ce quartier ne me convient pas* ([P₂ - GDN])...

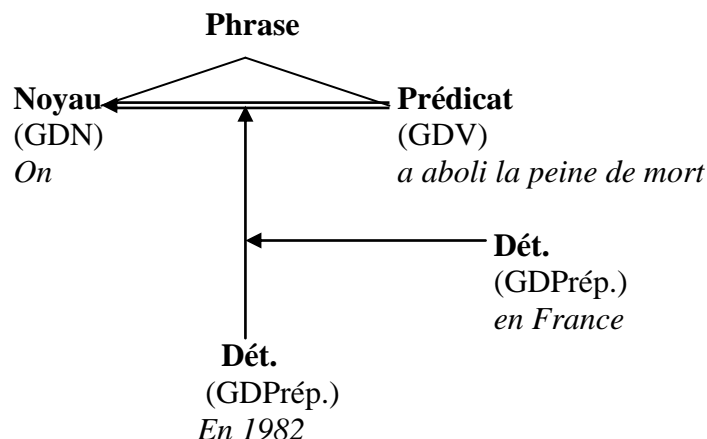
Par ailleurs, il est possible de rencontrer une succession de déterminants de relation. Dans la phrase *En France, en 1982, on a aboli la peine de mort*, on observe deux candidats déterminants de la relation [Prédicat – Noyau GP1] : *en France* et *en 1982*. Si l'on considérait ces deux déterminants sur le même plan, il ne devrait y avoir aucune différence avec la phrase *En 1982, en France, on a aboli la peine de mort*. Or, on remarque une légère différence de sens, de cadrage dans la transmission et la hiérarchisation de l'information. Nous proposons donc d'en tenir compte et de proposer une description hiérarchisée en emboîtement.

Soit la phrase : *En France, en 1982, on a aboli la peine de mort.*



⁸² La syntaxe proposée ici se déploie sur deux dimensions, avec des prédicats ou déterminants de termes (prédicat premier ou second, déterminant de noyau (verbal, nominal...)) et des prédicats ou déterminants de relations entre deux termes. Or, à l'oral comme à l'écrit, ces deux dimensions sont écrasées en une seule : celle des chaînes parlées ou écrites, qui se déroulent dans le temps. C'est la raison pour laquelle certaines positions sont occupées de la même manière en surface par des apports à des relations dont les portées diffèrent néanmoins du point de vue de l'analyse de la structure syntaxique. Les apports (prédicats seconds et déterminants) à une relation se situent en syntaxe de résultat (de surface), soit à gauche, soit à droite de la relation support, soit encore au milieu des éléments mis en jeu par cette relation, ce qui n'est pas sans engendrer parfois quelque ambiguïté.

Soit la phrase : *En 1982, en France, on a aboli la peine de mort.*



▪ **Déterminants de la relation prédicative [Préd. – Noyau GP1]**

• **Caractérisants** endossables par

- **des groupes déterminatifs adverbiaux** : *Gentiment*, il s'est approché.
- **des groupes déterminatifs nominaux** : *La nuit*, tous les chats sont gris.
- **des groupes déterminatifs prépositionnels** : *À cette heure-ci*, tout le monde dort.
- **des groupes prédicatifs** : *Le chat parti*, les souris dansent.
- **des sous-phrases** : *S'il pleut*, je ne sors pas.

• **Quantifiants** endossables par

- **des groupes déterminatifs adverbiaux** : *Souvent*, je me lève trop tôt ;
Je *n'aime pas* cette blague.
- **des groupes déterminatifs nominaux** : *Deux fois par semaine* /
Chaque fois que je peux, je fais du sport.

▪ **Déterminants de la relation [Dét. – Noyau GDV]**

• **Caractérisants** endossables par

- **des groupes déterminatifs adverbiaux** : Pierre range
alphabétiquement ses fiches.
- **des groupes déterminatifs nominaux** : Je *lui* ai offert une montre ; Il
promène le chien *la nuit*.

- **des groupes déterminatifs prépositionnels** : J'ai donné cours à *cet enfant* ; Il dort *dans sa chambre* ; Le voyou est emmené *par la police*...
 - **des groupes prédicatifs** : Il réussit les examens *les doigts dans le nez*.
 - **des sous-phrases** : Il fera cela *quand il en aura envie* ; Il ment *comme il respire*.
- Quantifiants endossables par
 - **des adverbes** : J'aime *beaucoup* la mode ; Pierre est *souvent* sage ; Pierre est *plus* intelligent *que discipliné*.
- **Déterminants de la relation [Dét. – Noyau GDN]**
 - Caractérisants endossables par
 - **des groupes déterminatifs nominaux** : La mort, *la veille*, de son père l'a beaucoup affecté.
 - **des groupes déterminatifs prépositionnels**⁸³ : La prise de Constantinople *en 1453 par les Ottomans* marque généralement la fin du Moyen Âge.
 - Quantifiants endossables par
 - **des adverbes** : un *très* petit endroit, une *assez* jolie propriété...
- **Déterminants de la relation [P2 - GDN]**
 - Caractérisants endossables par
 - **des adverbes** : *Légalement* volée, cette voiture est à la fourrière.
 - Quantifiants endossables par
 - **des groupes déterminatifs adverbiaux** : *Plus* bruyant *que convivial*, ce quartier ne me convient pas.

⁸³ La grammaire traditionnelle ne prend en considération que les 'compléments circonstanciels' du verbe ou de la phrase, mais n'envisage nulle part les 'compléments circonstanciels' du groupe déterminatif nominal, autrement dit les déterminants de la relation [Dét. – Noyau GDN]. Notre méthode d'analyse propose de réintégrer ces cas. Dans cette phrase, il y a deux déterminants de relation : *en 1453* et *par les Ottomans*.

II.4.2.1.2. Déterminants de l'énonciation

L'énonciateur peut choisir de donner un certain nombre d'informations concernant l'énonciation. Il peut décider de déterminer, de caractériser tant sa modalité (son intention) que la situation dans laquelle elle intervient (son propos, les interlocuteurs...) ou encore la forme qu'elle prend (sa longueur, son organisation argumentative...).

L'énonciation à proprement parler n'a pas de position syntaxique définie. Néanmoins, il faut trouver un support syntaxique à un déterminant de l'énonciation, et c'est la plupart du temps la relation prédicative [Prédicat - Noyau GP1] qui joue ce rôle⁸⁴. Par convention, nous noterons sur les schémas les déterminants de l'énonciation à l'aide d'une triple flèche.

Dans le cas d'une détermination de l'énonciation, le déterminant se rapportera donc syntaxiquement à la relation prédicative [Prédicat - Noyau GP1] ; l'apport sémantique du déterminant sera, quant à lui, reversé à la composante énonciation de la phrase.

- **Caractérisants** endossables par
 - **des adverbes** : *Franchement*, j'en ai assez ; *Honnêtement*, c'est pas mal ; *Primo (...)* *secundo...*
 - **des groupes déterminatifs prépositionnels** : *En bref*, tout va pour le mieux ; *En deux mots*, c'est foutu ! ; *En toute franchise*, tu exagères ; *À la mer*, elle y va chaque année...
 - **des groupes déterminatifs nominaux** : *Où es-tu, Pierre ?* ; *La mère de Jules*, elle est avocate ; *Moi, elle*, je la trouve très sympa...
 - **des groupes déterminatifs adjectivaux** : *Futé*, il l'est !
 - **des groupes prédicatifs** : *Toute flagornerie mise à part*, vous êtes formidable.

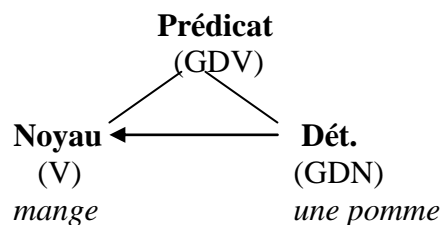
⁸⁴ En fait, l'analyse révèle qu'un déterminant de l'énonciation doit trouver comme support une relation de type prédicatif, à moins que son support ne soit une autre relation impliquant déjà un autre déterminant de l'énonciation (dans *Moi, mon père, son vélo, il est tout pourri*, les trois premiers segments déterminent l'énonciation en s'emboîtant). Cela étant, des relations de type prédicatif existent parfois à des niveaux intérieurs au groupe déterminatif: dans *Sarah a ouvert la lettre avec, si j'ose dire, un empressement douteux*, la relation entre l'apport et le noyau du bloc prépositionnel *avec* est souvent considérée comme quasi prédicative (comme si on avait *il y a*). Le déterminant de l'énonciation n'est donc pas toujours, comme on le dit souvent un complément de phrase.

II.4.2.1.3. Comment savoir si un terme est déterminant du verbe ou déterminant de la relation [Dét. – Noyau GDV] ⁸⁵?

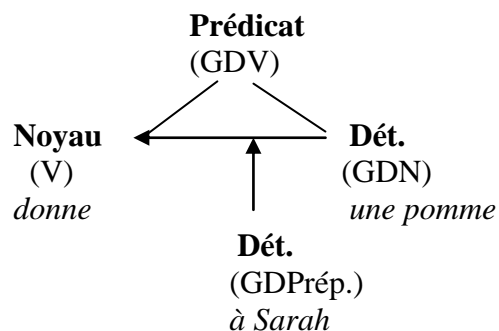
Soit les phrases :

- a) *Pierre mange [une pomme]*
- b) *Pierre donne [une pomme] [à Sarah]*
- c) *Pierre mange [dans la cuisine] / [toute la journée]*
- d) *Pierre va [à Paris]*

- a) Dans *Pierre mange une pomme*, le groupe déterminatif nominal *une pomme* endosse la fonction de **déterminant du verbe**.



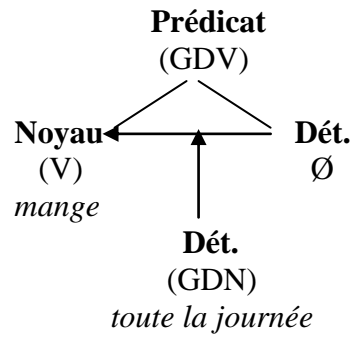
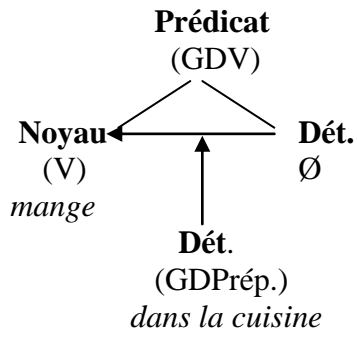
- b) Dans *Pierre donne une pomme à Sarah*, le groupe déterminatif nominal *une pomme* endosse toujours la fonction de **déterminant du verbe**. Le groupe déterminatif prépositionnel *à Sarah* endosse la fonction de **déterminant de la relation [Dét. – Noyau GDV]**. En effet, *à Sarah* vient en quelque sorte déterminer le procès du don de la pomme.



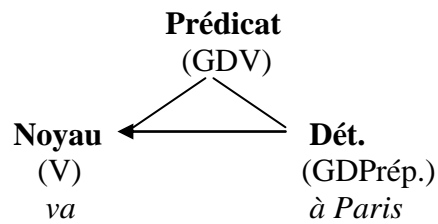
Ces cas sont dès lors traités comme *Pierre envoie des fleurs à Rome* ou bien *Le lapin est abattu par le chasseur* (où *abattu* est déterminant du verbe).

- c) Dans *Pierre mange dans la cuisine* ou dans *Pierre mange toute la journée*, le groupe déterminatif prépositionnel *dans la cuisine* ou le groupe déterminatif nominal *toute la journée* ne sont pas nécessaires au sens du verbe et sont donc de simples **déterminants de la relation [Dét. – Noyau GDV]** (même si la position de déterminant du verbe n'est pas saturée, notée par Ø).

⁸⁵ La grammaire traditionnelle distingue trois types de compléments rattachés au verbe : le complément d'objet direct, le complément d'objet indirect et le complément circonstanciel. Cette situation conduisait à des questionnements restés sans réponse sur la répartition des items et les frontières entre, par exemple, complément d'objet indirect et complément circonstanciel. Or, en principe, il ne devrait y avoir qu'un seul type de complément par position syntaxique disponible. La présentation traditionnelle ne convient donc pas. La proposition que nous faisons ici consistera à répartir l'ensemble de ces trois types de compléments sur les deux positions syntaxiques dégagées par notre modèle : déterminant du verbe et déterminant de la relation [Dét. – Noyau GDV].



- d) Dans *Pierre va à Paris*, le groupe déterminatif prépositionnel *à Paris*, à l'origine déterminant de la relation [Dét. – Noyau GDV], apparaît comme nécessaire au verbe, dont il est objectivement un complément de sens (*aller* : verbe de direction ; *à Paris* : complément de direction) et a donc glissé vers la place non encore occupée du **déterminant du verbe**.



Il en va de même pour des exemples tels que *Pierre profite de la situation*, *Pierre se sert du marteau*.

II.4.2.2. Les prédicats

Un prédicat est un apport, un supplément de sens, qui, intervenant après la clôture du groupe déterminatif support, n'en réduit pas l'extension.

II.4.2.2.1. Les prédicats de terme

- **Prédicat du noyau de GP1 / prédicat premier endossable par**
 - **des groupes déterminatifs verbaux :** *Pierre rit de sa sœur ; Il aime énormément les animaux ; Je suis sûre que tu vas guérir ; Elle est partie parce qu'elle souffrait de maux de tête.*

En dehors des cas prototypiques où le prédicat est pris en charge par un GDV, il existe des phrases où le prédicat est pris en charge par une autre structure morphologique. Dans ces cas, la prédication est souvent dite incomplète, même si la phrase elle-même semble parfaitement construite. Ex : *Toi, dehors*⁸⁶ !

- **Prédicat d'un autre terme de la prédication première / prédicat second endossable, avec un verbe conjugué à un temps fini, par**
 - **des sous-phrases :** *Elise, qui est ma cousine germaine, me connaît par cœur ; Insensés que nous sommes ; 11 heures, et ma tante qui n'arrive pas ; Voilà Pierre qui arrive.*
- **Prédicat d'un autre terme de la prédication première / prédicat second endossable, sans verbe conjugué à un temps fini, par**
 - **des groupes déterminatifs nominaux :** *Étudiant, Arnaud travaille beaucoup ; Le 21 juillet, jour de fête nationale belge, restera-t-il encore longtemps férié ? ; Il a été nommé général.*
 - **des groupes déterminatifs adjectivaux :** *Farouche, le lièvre a détalé immédiatement ; Pierre mourra vieux⁸⁷ ; Pierre m'a rendu ma voiture cabossée ; Pierre a rendu sa femme malheureuse⁸⁸.*
 - **des groupes déterminatifs prépositionnels :** *Il me considère comme un frère ; Avec Sarah pour guide, on ne risque pas de se perdre (intérieur de groupe prédicatif) ; Une de perdue, dix de retrouvées (intérieur de groupe prédicatif).*

⁸⁶ *Toi* apparaît comme un déterminant de l'énonciation caractérisant l'interlocuteur ; *Dehors* comme le prédicat d'un noyau GP1 non saturé (un *tu* non répété).

⁸⁷ Dans ce cas, *vieux* est un prédicat second sur le noyau GP1, mais à la différence de *farouche*, il est intégré dans le prédicat. En effet, il serait sous la portée de la négation dans *Pierre ne mourra pas vieux*. Une différenciation supplémentaire, si elle est possible, nous conduirait à des niveaux de complexité hors de propos dans le cadre de l'enseignement. On pourrait néanmoins parler ici de P2 détaché du noyau GP1.

⁸⁸ Dans ces deux derniers cas, nous avons affaire à des prédicats seconds du déterminant du verbe. Si leur fonctionnement est proche, ils se différencient néanmoins par la plus grande nécessité du prédicat second dans le deuxième exemple (son absence changerait le sens du verbe). Par souci pédagogique, nous nous arrêtons cependant à ce stade de complexité.

- **des groupes prédicatifs** : Pierre et Sarah sont partis à la plage, *lui en maillot, elle en bikini*.
- **des verbes conjugués à un temps non fini (cas des anciennes propositions participes et infinitives)** : Le chat *parti*, les souris dansent ; J'entends les enfants *pleurer* ; On dit Pierre *pressé* (voir plus loin, groupe prédicatif dans structures intégratives)

II.4.2.2.2. Les prédicats de relation

- **Prédicat second de la relation prédicative [Préd. – Noyau GP1]** endossable par
 - **des adverbes** : *Heureusement*, Julie avait bien étudié ; Elle sera *probablement* de la partie...
 - **des groupes déterminatifs prépositionnels** : *Par bonheur*, c'est fini.

II.4.2.3. Les apports à une relation : comment préciser leur portée et leur fonctionnement ?

Un des problèmes concernant les apports de relation est relatif à leur portée. Afin de préciser la relation sur laquelle porte un terme, il faut lui faire passer différents tests⁸⁹ choisis pour révéler les propriétés particulières de cet apport.

Test 1 : *Le terme est-il sous la portée de la négation ?*

Ce test est pertinent pour révéler la portée large (la relation [Prédicat-Noyau GP1]) ou étroite (par exemple la relation [Déterminant – Noyau GDV]) de l'apport. En effet, dans un énoncé négatif, la négation clôt le prédicat et le nie (*Pierre [n'aime pas la soupe]* : J'affirme qu'il est vrai que Pierre - n'aime pas la soupe) ; dès lors, si le test révèle que l'apport est sous la portée de la négation, cela signifie que l'apport est à l'intérieur du prédicat. Dans le cas contraire, il ne lui reste que la relation prédicative comme potentiel support.

Soit les énoncés « *Pierre conduit légalement une voiture volée* » >< « *Légalement, Pierre conduit une voiture volée* ».

- Si l'apport est sous la portée de la négation, c'est qu'il est inclus dans le prédicat, et qu'il détermine la relation sous le nœud P, c'est-à-dire la relation [Déterminant – Noyau GDV]. On dit qu'il a une portée étroite.
Ex : *Pierre [ne conduit pas légalement une voiture volée].*

- Si l'apport reste hors de la portée de la négation, c'est qu'il n'est pas inclus dans le prédicat, et qu'il porte sur la relation de prédication première [Prédicat – Noyau GP1], voire sur l'énonciation. (Pour préciser, passer au **Test 2**)
Ex : *Légalement, Pierre [ne conduit pas une voiture volée].*⁹⁰

Test 2 : *Le terme est-il focalisable par « C'est... qui/que » ?*

Ce test est pertinent pour savoir si l'apport de portée large (hors de portée de la négation) est un élément de l'énoncé. En effet, on ne peut focaliser que des éléments de l'énoncé de base ; on ne peut focaliser des commentaires sur l'énoncé (qui seront prédicats seconds) ni des caractérisations de l'énonciation (qui seront déterminants de l'énonciation). Dès lors, ne sont focalisables que les apports qui déterminent la relation prédicative.

Soit les énoncés « *Demain, je m'en vais* » >< « *Heureusement, je m'en vais* ».

- Si le terme est focalisable par « C'est... qui/que », il fait partie de l'énoncé de base et est déterminant de la relation [Prédicat – Noyau GP1].
Ex : *C'est demain que je m'en vais.*

⁸⁹ Ces tests révèlent la présence d'une propriété, mais ne constituent pas la propriété. Il faut par ailleurs éviter la multiplication des tests qui atomisent les classes ('de temps', 'de lieu', 'de personne', 'd'attribution'...).

⁹⁰ Cette différenciation vaut également pour des cas où la différence de sens n'apparaît pas de prime abord : Ils jouent *dans la cour* >< *Dans la cour*, ils jouent. Selon le test, dans le deuxième cas seulement, le déterminant porte sur la relation prédicative (*Dans la cour*, ils ne jouent pas). La différence tient au fait que, dans ce cas, ce qui est un déterminant de la relation prédicative fixe le cadre pour lequel l'énonciateur assume les conditions de vérité de son énoncé. Ce cadre fait figure d'élément thématique. Cette phrase pourrait répondre à une question du type : « Dans la cour, que font-ils ? », alors que la première phrase pourrait répondre à la question : « Où jouent-ils ? ». Dans la mesure où elles ne répondent pas à la même question initiale, cela signifie qu'elles ne s'intégreront pas de la même manière dans une suite d'énoncés ; il faut dès lors les traiter différemment.

- Si le terme n'est pas focalisable de cette manière, il ne fait pas partie de l'énoncé de base et n'est pas déterminant de la relation [Prédicat – Noyau GP1]. Il est soit prédicat second de la relation, soit déterminant de l'énonciation (Pour préciser, passer au **Test3**)

Ex : **C'est heureusement que je m'en vais.*

**C'est en deux mots qu'il m'énerve.*

**C'est franchement que j'en ai assez.*

Test 3 : *Le terme est-il acceptable à l'initiale d'une phrase interrogative ou injonctive?*

Ce test est pertinent pour déterminer si le terme qui ne fait pas partie de l'énoncé de base prédique la relation [Prédicat – Noyau GP1] ou s'il détermine l'énonciation. En effet, on ne peut prédiquer un énoncé, faire un commentaire sur celui-ci, que s'il est asserté (*Je pense et je dis qu'il est vrai que...« Tu te soignes bien»*) ; tandis que l'on peut déterminer l'énonciation, indépendamment de la modalité énonciative de l'énoncé.

- Si le terme est acceptable à l'initiale d'une phrase interrogative ou injonctive, c'est qu'il ne prédique pas la relation [Prédicat – Noyau GP1]. Dans ce cas, il est déterminant de l'énonciation⁹¹.

Ex : *En deux mots, tu te soignes bien.*

En deux mots, te soignes-tu bien ?

En deux mots, soigne-toi bien !

- Si le terme n'est pas acceptable à l'initiale d'une phrase interrogative ou injonctive, s'il a besoin d'un fait asserté, c'est qu'il est prédicat second (P₂) de la relation [Prédicat – Noyau GP1]⁹².

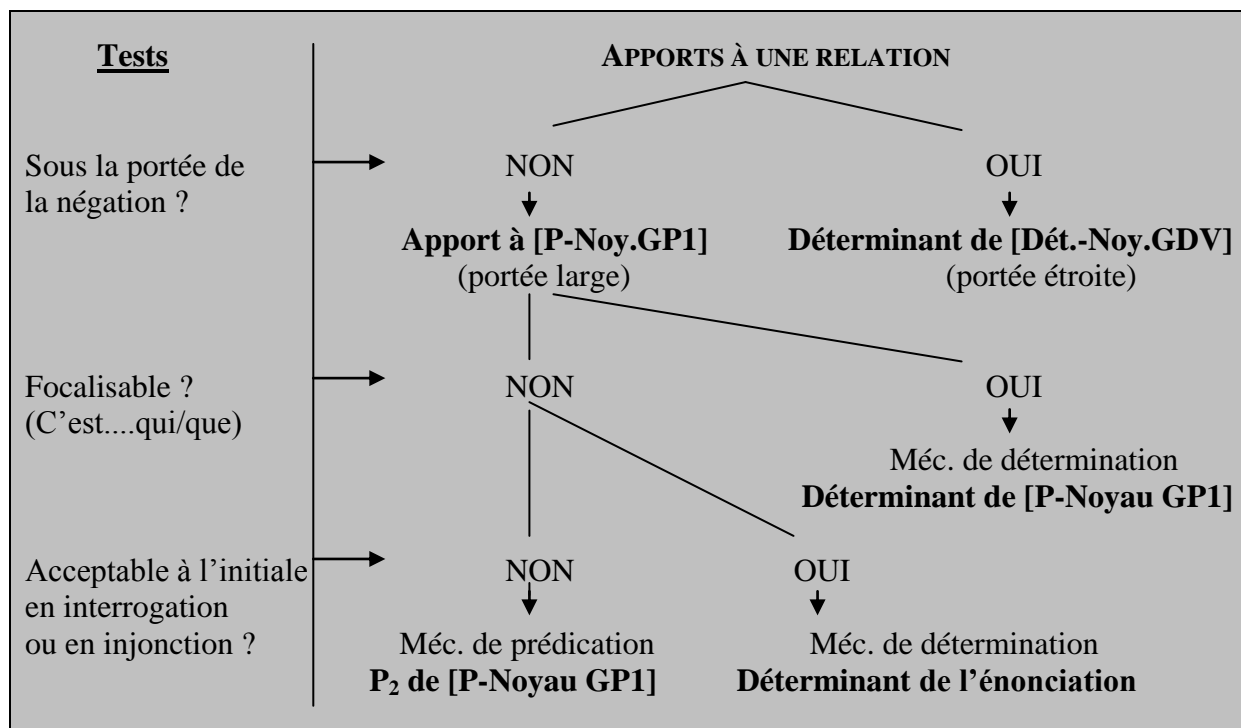
Ex : *Heureusement, tu te soignes bien*

**Heureusement, te soignes-tu bien ?*

**Heureusement, soigne-toi bien!*

⁹¹ Pour rappel, l'énonciation à proprement parler, n'a pas de position syntaxique définie. Néanmoins, il faut trouver un support syntaxique à un déterminant de l'énonciation, et c'est la plupart du temps la relation prédicative [Prédicat-Noyau GP1] qui joue ce rôle.

⁹² On remarquera que pour qu'un prédicat second ou un déterminant de l'énonciation puisse avoir comme support une relation, il est nécessaire que celle-ci mette en œuvre le mécanisme de prédication.



II.4.3. MISE EN PARALLÈLE AVEC L'ANCIENNE TERMINOLOGIE

II.4.3.1. Les supports

II.4.3.1.1. Noyaux de groupes		
NOUVELLE TERMINOLOGIE	ANCIENNE TERMINOLOGIE	EXEMPLE
Noyau du GPI (de la phrase)		
Noyau du groupe prédicatif 1	Sujet de la phrase	<i>Cette photo</i> est superbe. Si <i>tu</i> avais su, <i>tu</i> aurais fait davantage d'efforts.
Noyau du GDN		
Noyau du groupe déterminatif (pro-)nominal	Noyau / Centre du groupe (pro-)nominal	Quatre merveilleux <i>enfants</i> . <i>Eux</i> et leurs <i>camarades</i> s'amuse nt beaucoup.
Noyau du GDV		
Noyau du groupe déterminatif verbal	Noyau / Centre du groupe verbal	Chacun <i>pense</i> à son avenir.
Noyau du GDA_{adj.}		
Noyau du groupe déterminatif adjectival	Noyau / Centre du groupe adjectival	La jeune fille était tout <i>émue</i> à l'annonce de sa victoire.
Noyau du GDA_{adv.}		
Noyau du groupe déterminatif adverbial	Noyau / Centre du groupe adverbial	Le trésor se trouvait très <i>exactement</i> à l'endroit mentionné sur la carte.
Noyau du GDPrép.		
Noyau du groupe déterminatif prépositionnel	Noyau / Centre du groupe prépositionnel	Comme chaque été, notre famille part <i>à</i> Nîmes.
Noyau du GP2		
Noyau du groupe prédicatif	Sujet de la proposition participe ou infinitive...	Le <i>chat</i> parti, les souris dansent. <i>Elle</i> en vacances, lui s'éclate ! Nous <i>voyons les comédiens</i> jouer...

II.4.3.2. Les apports

II.4.3.2.1. Les déterminants

II.4.3.2.1.1. Déterminants de terme		
NOUVELLE TERMINOLOGIE	ANCIENNE TERMINOLOGIE	EXEMPLE
Déterminant du nom		
Déterminant du noyau du GD nominal (quantifiant)	Déterminant (Article défini – article indéfini – numéral cardinal – partitif – indéfini)	<i>Le, la, les, l', un, une, des, de, chaque, tout, un deux, trois, beaucoup de, nul, Ø...</i>
Déterminant du noyau du GD nominal (caractérisant)	Déterminant (numéral ordinal)	<i>Le premier étage ; un quatrième enfant...</i>
	Épithète	<i>Un enfant sage ; les méchants chiens ; un thé dansant ; une mienne cousine</i>
	Complément du nom	<i>Le château de ma mère ; la ville de Paris ; le roi Albert ; le cours de français... Guillaume le Conquérant...</i>
	Proposition relative déterminative	<i>Ceux qui partent pour Paris doivent se rendre sur le quai...</i>
	Proposition subordonnée Complétive	<i>L'idée que tu restes me réjouit.</i>
Déterminant du noyau du GD nominal (quantifiant-caractérisant)	Déterminant (Possessif – Démonstratif Certains indéfinis)	<i>Mon, sa, leur, votre, nos, cet, ces, cette, quelques, certains...</i>

Déterminant du verbe		
Déterminant du noyau du GD verbal	<p>Complément (d'objet) direct</p> <p>Complément (d'objet) indirect COI ou Complément circonstanciel</p> <p>Attribut du sujet Adjectif adverbialisé</p> <p>/(Voix passive)</p> <p>Sujet réel, complément du verbe im/unipersonnel.</p>	<p>Lora chante <i>un opéra de Verdi</i> ; Elle en déguste <i>deux</i> ; Pierre a <i>peur</i>.</p> <p>Mathieu rit <i>de sa soeur</i>.</p> <p>Pierre profite <i>de la situation</i> ; Pierre va <i>à la mer</i>.</p> <p>Lili a toujours été <i>malicieuse</i>. Pierre bronze <i>idiot</i> / mange <i>japonais</i> / parle <i>net</i>. L'arrivée de Sarah est <i>annoncée</i>. Il pleut <i>des cordes</i>.</p>
Déterminant de l'adjectif		
Déterminant du noyau du GD adjectival	Complément de l'adjectif	Une belle robe rouge <i>foncé</i> ; une bouteille pleine <i>de vin</i> ...
Déterminant de l'adverbe		
Déterminant du noyau du GD adverbial	Complément de l'adverbe ?	Conformément <i>à ce qu'on avait prévu</i> ; loin <i>de sa maison</i> ...
Déterminant de la préposition		
Déterminant du noyau du GD prépositionnel	?	Je crois <i>à cette histoire</i> ; Je préfère rester dans <i>ma chambre</i> ; Je m'attends <i>à ce qu'elle arrive</i> ...

II.4.3.2.1.2. Déterminants de relation

NOUVELLE TERMINOLOGIE	ANCIENNE TERMINOLOGIE	EXEMPLE
Déterminant [P.-Noyau GP1]		
Déterminant [P.-Noyau GP1] (caractérisant ⁹³)	Complément circonstanciel / Complément de phrase / Complément adverbial...	<i>Ce soir</i> , on fera la fête ; <i>Dans la cour</i> , Lili et Tom jouent ; <i>Légalement</i> , personne ne peut conduire sans permis.
Déterminant [P.-Noyau GP1] (quantifiant)	?	Je <i>ne veux pas</i> ce poste ; <i>Souvent</i> , je pense à vous.
Déterminant [Dét. – Noyau GDV]		
Déterminant [Dét. – Noyau GDV] (caractérisant)	Complément (d'objet) indirect Complément circonstanciel ou Complément adverbial du verbe ⁹⁴ Complément d'agent	Manu offre du chocolat à <i>sa tante</i> . Pierre envoie du chocolat à <i>Marseille</i> ; Elsa range ses peluches <i>dans l'ordre croissant</i> . La souris est mangée <i>par le chat</i> .
Déterminant [Dét. – Noyau GDV] (quantifiant)	Complément circ. de fréquence Complément circ. de comparaison Complément circ. d'intensité	Il mange <i>souvent</i> trop gras. Pierre boit <i>plus</i> du vin blanc <i>que du vin rouge</i> . Elle aime <i>beaucoup</i> la rigueur.
Déterminant [Dét. Ø – Noyau GDV]		
Déterminant [Dét. Ø – Noyau GDV] (caractérisant)	Complément (d'objet) indirect Complément circonstanciel ou Complément adverbial du verbe ⁹⁵	Manu offrira à <i>sa tante</i> . Pierre tient <i>de son père</i> ; Sarah traduit <i>en latin</i> ; Pierre ronfle <i>bruyamment</i> .

⁹³ S'il peut paraître facile de distinguer un fonctionnement quantifiant ou caractérisant lorsque l'on détermine un terme de phrase (nom, verbe...), il est déjà plus difficile d'opérer la distinction lorsque la détermination porte sur une relation et donc un processus. Lorsqu'un verbe est impliqué dans la relation, les deux sont parfois possibles ; lorsque le noyau impliqué est adjectival ou adverbial, c'est généralement de quantification qu'il s'agit.

⁹⁴ Ces compléments ont été oubliés par le Code de terminologie de 1989.

⁹⁵ Ces compléments ont été oubliés par le Code de terminologie de 1989.

Déterminant [Dét. Ø – Noyau GDV] (quantifiant)	Complément circonstanciel de fréquence Complément circonstanciel d'intensité	Il mange <i>souvent</i> . Elle aime <i>beaucoup</i> la rigueur.
Déterminant [Dét. – Noyau GDN]		
Déterminant [Dét. – Noyau GDN]	Complément de l'adjectif	Une <i>si/très/toute</i> petite fille.
Déterminant [Dét. Ø – Noyau GDAdj.]		
Déterminant [Dét. Ø ⁹⁶ – Noyau GDAdj.]	Complément de l'adjectif	Elle est <i>très</i> gentille.
Déterminant [Dét. Ø - Noyau GDAdv]		
Déterminant [Dét. Ø - Noyau GDAdv.]	Complément de l'adverbe	Dorothée a parlé <i>très</i> gentiment ; <i>Très</i> honnêtement, je pense qu'il faut continuer...
Déterminant [Dét. – Noyau GDPrép.]		
Déterminant [Dét. – Noyau GDPrép.]	/	On s'est donné rendez-vous <i>juste</i> devant la porte de la bibliothèque.
Déterminant [P₂ – Support P₂]		
Déterminant [P ₂ – Support P ₂] (caractérisant)	Complément de l'adjectif	<i>Légalement</i> volée, cette voiture est à la fourrière.
Déterminant [P ₂ – Support P ₂] (quantifiant)	/ (degré de comparaison)	<i>Plus</i> bruyant <i>que</i> convivial, ce quartier ne me convient pas.
Déterminant de l'énonciation		
Déterminant de l'énonciation	Complément de phrase	<i>Franchement</i> , tu m'énerves ; <i>En bref</i> , je suis géniale... ; <i>Julien</i> , tu viens ? ; <i>Moi, ma maman</i> , elle fait les crêpes comme personne. Sarah a ouvert la lettre avec, <i>si j'ose dire</i> , un empressement douteux.

⁹⁶ Dans l'exemple, l'adverbe *très* porte sur la relation entre le noyau du groupe déterminatif adjectival *gentille* et le déterminant non saturé de celui-ci Ø, plutôt que sur la relation [Dét. – Noyau GDV].

II.4.3.2.2. Les prédicats

II.4.3.2.2.1. Prédicats de terme		
NOUVELLE TERMINOLOGIE	ANCIENNE TERMINOLOGIE	EXEMPLE
Prédicat du Noyau GP1		
Prédicat premier du noyau GP1 (de la phrase ou de la sous-phrase)	/	Richard <i>aime les oiseaux</i> ; La ville <i>est calme</i> ... Je pense que la fête <i>est finie</i> ; Sandy, qui <i>joue du violon</i> , est aussi une brillante gymnaste
Prédicat de GDN		
Prédicat second de GDN	Apposition	Le 15 aout, <i>jour de l'Assomption</i> , est férié.
	Epithète détachée	<i>Toute gentille</i> , Françoise avait préparé le piquenique.
	Relative appositive	Sarah, <i>que je connais depuis longtemps</i> , serait incapable d'une telle méchanceté.
Prédicat second détaché de GDN Noyau GP1	Attribut du complément d'objet	Il a rendu sa voiture <i>cabossée</i> ; Il a rendu sa femme <i>malheureuse</i> . Il a trouvé Marjorie <i>jolie</i> .
Prédicat second de GDN Noyau à l'intérieur d'un groupe prédicatif	?	Elle tombe <i>enceinte</i> ; Pierre mourra <i>vieux</i> .
Prédicat second de GDN Noyau à l'intérieur d'un groupe prédicatif	/	[Une <i>de perdue</i>], [dix <i>de retrouvées</i>] ; J'entends [les enfants <i>chanter</i>] ; [Le chat <i>parti</i>], les souris dansent ; On dit [Pierre <i>pressé</i>] ; Il marche [la tête <i>haute</i>].

II.4.3.2.2.2. Prédicats de relation

NOUVELLE TERMINOLOGIE	ANCIENNE TERMINOLOGIE	EXEMPLE
Prédictat [P. – Noyau GP1]		
Prédictat second [Prédictat-Noyau GP1]	Complément de phrase	<i>Heureusement</i> , Robert s'était bien préparé à cette épreuve ; Geoffrey et Gilles y viendront <i>probablement</i> ...
Prédictat [P₂ – Support P₂]		
Prédictat second [P ₂ – Support P ₂]	/	<i>Fort heureusement</i> avancée, la réunion a pu accueillir un maximum de participants.

II.4.4. RÉCAPITULATIF : COMMENT DÉTERMINER LA FONCTION ?

1. Identifier le mécanisme général en jeu :

Dans le groupe déterminatif GDX

- réduction d'extension → détermination → caractérisation
- indication de quantité → détermination → quantification
- les deux → détermination → quantification et caractérisation

Hors du groupe déterminatif GDX

- ni l'un ni l'autre → prédication (à préciser selon le support)

2. Préciser le support :

- Détermination (*compléments de sens*)

Le support est un terme

- si porte sur un nom → déterminant (quantifiant et/ou caractérisant) du nom
- si porte sur un verbe → déterminant du verbe
- si porte sur un adjectif → déterminant de l'adjectif

Le support est une relation

- si porte sur la rel. [Déterminant – Noyau GDX] → déterminant de la relation [Déterminant – Noyau GDX]
- si porte sur la rel. [Prédicat – Noyau GP1] → déterminant de la relation prédicative [Prédicat – Noyau GP1]
- si porte sur l'énonciation → déterminant de l'énonciation

- Prédication (*suppléments de sens*)

Le support est un terme

- si porte sur le noyau de la (sous-)phrase et constitue la (sous-)phrase avec lui → prédicat premier
- si ne contient pas de verbe conjugué à un temps fini → prédicat second sur le noyau GP1, sur le Dét. Noyau GDV...

Le support est une relation

- si porte sur la relation [Prédicat – Noyau GP1] → prédicat second sur la rel. [Prédicat – Noyau GP1]

II.4.5. LES LIGATEURS

C'est par les combinaisons potentielles des trois modes de ligature, de transposition et d'enchâssement que se distinguent les connecteurs traditionnellement classés. La fonction des connecteurs sera donc d'être ligateur et/ou transposeur et/ou enchâsseur.

	<i>Exemple</i>	ligateur	transposeur	enchâsseur
Connecteur coordonnant	<i>Partir et revenir</i>	X		
Connecteur prépositionnel	<i>Je pars à la mer⁹⁷</i>	X	X	
Connecteur subordonnant	<i>Je pars parce que je m'ennuie⁹⁸</i>	X	X	X

Quant aux connecteurs secondaires (pronominaux, adverbiaux et corrélatifs), leur fonction, en plus des fonctionnements décrits ci-dessus, sera complétée des traits *représentant* et/ou *foncteur* :

	<i>Exemple</i>	lig.	transl.	ench.	repr.	fonct.
Connecteur pronominal	<i>La fille qui part</i>	X ⁹⁹	X	X	X	X
Connecteur adverbial	<i>Il a mangé à midi. Ensuite, il a fait une sieste.</i>	X				X
Connecteur corrélatif (adverbial ou adjectival)	<i>Plus il travaille, plus il réussit ; Tel père, tel fils.</i>	X		(X)		X

⁹⁷ Dans certains cas, par exemple *J'essaie de partir*, le connecteur prépositionnel peut apparaître plus transposeur que ligateur : il permet de faire fonctionner un verbe comme déterminant direct d'un autre verbe, fonction généralement occupée par un groupe déterminatif nominal.

⁹⁸ Dans certains cas, par exemple *Je veux que tu partes*, le connecteur subordonnant peut apparaître plus transposeur et enchâsseur que ligateur : il permet de faire fonctionner un verbe comme déterminant direct d'un autre verbe, fonction généralement occupée par un groupe déterminatif nominal.

⁹⁹ Pour rappel, on rencontre des cas où le connecteur pronominal n'a pas d'antécédent (*Qui dort dine*). Dans ce cas, le connecteur reste ligateur (il relie la sous-phrase à la phrase matrice) et représentant, mais pas d'un terme de la phrase. Il représente l'ensemble des personnes (sens général) qui ont la qualité décrite dans la sous-phrase. Certains parlent même de nominalisation de la sous-phrase (la sous-phrase pronominale équivaldrait à un nom). D'autres préfèrent considérer que la sous-phrase reste déterminant (caractérisant) d'un noyau dont la position est non saturée.

II.5. LA PHRASE COMME MÉCANIQUE D'INTÉGRATION : LES STRUCTURES INTÉGRATIVES

II.5.1. LA PHRASE (ENDOSSÉE PAR UN GP1)

La phrase est également conçue comme une mécanique d'intégration, c'est-à-dire comme une imbrication de structures intégratives de rang hiérarchiquement inférieur, notamment les groupes déterminatifs et les sous-phrases. La combinaison de ces structures peut donner lieu à des formes de phrases différentes :

- **La phrase unique**¹⁰⁰, composée d'une phrase
>< **la phrase multiple**, qui est composée de deux ou plusieurs phrases jointes par « parataxe » (coordination et juxtaposition coordonnante).
- **La phrase simple**, qui ne contient aucune sous-phrase
>< **la phrase complexe**, qui contient
 - soit au moins une sous-phrase enchâssée par « hypotaxe » (subordination et juxtaposition subordonnante) dans une phrase matrice. On parlera d'énoncé à **phrase complexe**, ou plus simplement de **phrase complexe**.
 - soit au moins une séquence de discours direct intégrée dans la position fonctionnelle d'un terme normal de phrase. On parlera d'énoncé à **énonciation complexe**, ou plus simplement **d'énonciation complexe**.

La phrase n'est donc pas qu'une suite linéaire de mots, mais le produit d'une mécanique d'intégration qui met en relation des structures intégratives de différents types. Ces structures intégratives, porteuses de fonction, constituent la phrase en se combinant selon les mécanismes décrits dans le module consacré aux fonctions.

II.5.2. LA PHRASE SIMPLE

Dans la phrase simple, les structures intégratives sont de deux types :

II.5.2.1. Le groupe déterminatif (GD)

Le groupe déterminatif est une structure intégrative porteuse d'une fonction syntaxique dans la phrase (ou la sous-phrase). Il est composé d'un noyau et de ses déterminants.

Le groupe déterminatif est spécifié en fonction de la classe de son noyau : on parle de groupe déterminatif nominal, verbal, adjectival, adverbial et prépositionnel.

Ex. de groupe déterminatif nominal : *Les fleurs bleues* = *les* + groupe nominal [*fleurs bleues*]

Le groupe déterminatif est le lieu de la détermination : [Noyau + tous ses déterminants]

¹⁰⁰ Qui ne demande pas de développement particulier.

II.5.2.2. Le groupe prédicatif second (GP2)

Le groupe prédicatif second est une structure intégrative porteuse d'une fonction syntaxique dans la phrase (ou la sous-phrase). Il est composé d'un noyau (un groupe déterminatif) et d'un prédicat second. Cette structure en tandem recouvre des constructions diverses et diversement analysées. La grammaire traditionnelle a échoué jusqu'à présent à en rendre compte de manière unifiante.

Soit les 4 phrases suivantes :

- a) *Le chat parti*, les souris dansent = prototype de la « proposition participe »
- b) Il marche *les yeux baissés*
- c) On dit *Pierre pressé*
- d) J'entends *les enfants chanter* = prototype de la « proposition infinitive »

Prototype de la proposition participe à fonction de complément circonstanciel, le segment « *le chat parti* » ressemble-t-il plus à un groupe déterminatif nominal (GDN) ou à une sous-phrase ?

- Dans le cas où il ressemblerait à un GDN, il faudrait avoir affaire à un Nom + ses Déterminants (réducteurs d'extension ou indicateurs de quantité). Or, *parti* ne réduit pas l'extension de *chat* ; il n'est pas déterminant. Il est prédicat, puisqu'il ne fonctionne pas en détermination. De plus, son noyau est un groupe déterminatif, lui-même décomposable en Noyau + Déterminant.

Le groupe prédicatif n'est donc pas un groupe déterminatif nominal.

- Dans le cas où ce serait une sous-phrase, il faudrait un verbe conjugué à un temps fini. Or, il n'y en a pas.

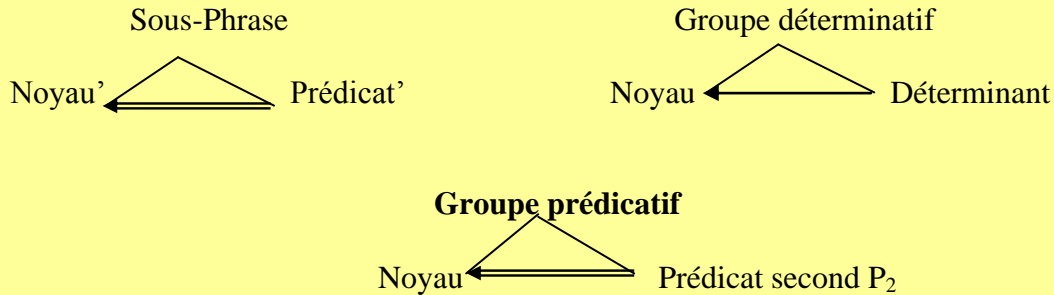
Le groupe prédicatif n'est donc pas une sous-phrase.

Si on fait un parallèle avec les phrases a), b) et c), on observe qu'on ne peut pas accepter les énoncés « *Le chat*, les souris dansent », « Il marche *les yeux* » et « On dit *Pierre* ». On a besoin de l'élément qui suit¹⁰¹. Il est nécessaire de disposer d'un outil grammatical unifiant pour décrire l'ensemble de ces structures. Nous proposons le groupe prédicatif.

¹⁰¹ Pour la phrase d), en revanche, on peut dire *J'entends les enfants* : il s'agit dans ce cas d'une simple construction avec groupe déterminatif nominal déterminant du verbe. La construction avec l'infinitif *chanter* est cependant différente dans la mesure où ce ne sont pas les enfants que l'on entend, mais bien leur chant. En fait, le verbe *entendre* peut sélectionner les deux types de constructions.

Le **groupe prédicatif** est une structure intégrative entre le groupe déterminatif (nominal en l'occurrence, où l'on a une relation de détermination) et la sous-phrase (où l'on a une relation de prédication secondaire). La relation unissant les membres d'un groupe prédicatif est une relation de **prédication seconde**. Cette structure peut occuper n'importe quelle fonction.

- **sous-phrase** : relation prédicative secondaire
- **groupe prédicatif** : relation prédicative seconde
- **groupe déterminatif** : relation déterminative



Ex de transfert de cette structure :

		<u>Fonction</u>	
GP	{	Dét. de relation	« Il marche <u>la tête haute</u> », « Il dort <u>la fenêtre ouverte</u> »
		Dét. de l'énonciation	« <u>Le chat parti</u> , les souris dansent »... « <u>Toute flagornerie mise à part</u> , vous êtes formidable ». »
		Noyau GP1	« <u>Pierre marquant un but</u> m'étonnerait » « <u>Le lundi au soleil</u> est une chose qu'on n'aura jamais »
		Dét. du verbe en emploi copule	« Pierre est <u>torse nu</u> »
		Dét. du Noyau GDN	« J'ai vu un garçon <u>torse nu</u> »
		P ₂ d'un terme de la phrase	« Ils sont partis à la piscine, <u>lui torse nu, elle en bikini</u> » (P ₂ du noyau de ph. 'ils')
		P ₂ dans un groupe prédicatif	« Ils sont partis à la piscine, lui <u>torse nu, elle en bikini</u> »
		Dét. direct du verbe	« On dit <u>Pierre pressé</u> » « J'entends <u>les enfants chanter</u> »
Fonction phrastique	« <u>Une de perdue, dix de retrouvées</u> » « <u>Haut les mains !</u> »		
		...	

II.5.3. LA PHRASE MULTIPLE : LA PARATAXE (COORDINATION ET JUXTAPOSITION COORDONNANTE)

La phrase multiple est composée de deux ou plusieurs phrases jointes par « parataxe » : coordination et juxtaposition coordonnante, qui sont des processus de création de lien, ici entre deux phrases, dans le premier cas, coordonnées, dans le second cas, juxtaposées.

La parataxe (de *para-* : à côté) est un **mécanisme de ligature de deux phrases sans hiérarchisation**. Ce mécanisme peut se concrétiser **avec ou sans outils de ligature (les connecteurs)** : dans le premier cas, on parle de coordination ; dans le second, on parle de juxtaposition coordonnante (ou de coordination implicite). La coordination et la juxtaposition coordonnante de deux phrases forment des phrases multiples.

La coordination relie des éléments de même fonction placés sur le même plan syntaxique, en maintenant leur autonomie¹⁰². Dans le cas de la phrase multiple, la coordination concerne des structures phrastiques.

Ex. coordination : *Je pars demain et je reviens samedi.*
 Phrase 1 + Phrase 2 = phrase multiple

La juxtaposition coordonnante agit de même, mais sans le recours à un connecteur ligateur.

Ex. juxtaposition : *Je pars demain , je reviens samedi.*
 Phrase 1 + Phrase 2 = phrase multiple

Il n'est pas surprenant de constater que ces deux phrases multiples sont sémantiquement semblables. En effet, la ponctuation utilisée pour la juxtaposition peut avoir le sens d'une conjonction de coordination.

Coordination et juxtaposition coordonnante sont donc ici un même phénomène de mise en relation de phrases, avec des outils variés que sont les conjonctions de coordination et les signes de ponctuation. Ces derniers n'ont alors plus seulement la fonction de faire une pause dans le discours, mais également de postuler un lien sémantique entre les deux éléments qu'ils séparent. On peut parler de coordination avec ou sans outils¹⁰³.

¹⁰² voir les connecteurs, dans les classes de mots.

¹⁰³ Attention ! Toute présence de signe de ponctuation ne signifie pas une juxtaposition. La ponctuation peut aussi être une simple pause dans le discours, un procédé de mise en évidence (*Antoine, viens ici !*), de commentaire (... *il faut le souligner*, ...), de reformulation (*Dans mon livre, je parle de Paris, je chante Paris*), voire même de hiérarchisation, ce qui ne correspond pas à une coordination (*Tu fais ça, tu es un homme mort ;* voir ci-après).

II.5.4. LA PHRASE À ÉNONCÉ COMPLEXE : L'HYPOTAXE (SUBORDINATION ET JUXTAPOSITION SUBORDONNANTE)

Dans le cas de la phrase à énoncé complexe, une nouvelle structure intégrative apparaît : la sous-phrase.

II.5.4.1. La sous-phrase (structure notée Δ dans les schémas)

L'hypotaxe (de *hypo-* : en dessous) est un **mécanisme d'enchâssement d'une sous-phrase dans une phrase matrice**. Ce mécanisme peut se concrétiser avec ou sans outils d'enchâssement : dans le premier cas, on parle de **subordination** ; dans le second, on parle de **juxtaposition** subordinante (ou de subordination implicite).

Ex. subordination : *Comme il a plu, elle a pris son parapluie.*
 Sous-Phrase + Phrase matrice = phrase complexe

Ex. juxtaposition : *Il a plu, elle a pris son parapluie.*
 Sous-Phrase + Phrase matrice = phrase complexe

La subordination intègre une sous-phrase dans une phrase matrice ; elle permet de donner un statut fonctionnel¹⁰⁴ à une séquence verbale ou une sous-phrase. Elle se caractérise également par l'existence d'un rapport de dépendance, par une asymétrie entre phrase matrice et sous-phrase. Son fonctionnement est complexe, entremêlant **ligature** et **enchâssement**.

On peut effectuer un premier classement des sous-phrases « explicites » en fonction de l'outil de subordination :

Sous-phrase

- **pronominale** :enchâssée par un pronom¹⁰⁵ (*qui, que, dont, où...*)
Ex : C'est la femme [*qui* a sauvé mon fils].
- **adjectivale** : enchâssée par un adjectif¹⁰⁶ (*lequel, duquel, auquel...*)
Ex : Pierre a consulté un médecin, [*lequel* médecin avait déjà soigné ses parents].
- **connective** : enchâssée par un connecteur subordinant (*que, si, comme...*)
Ex : Je suis sûre [*que* tu vas t'en sortir].
Ex : L'idée [*que* tu partes] m'est insupportable.
- **adverbiale** : enchâssée par un adverbe (*combien...*)
Ex : Je veux te dire [*combien* je suis heureux].

¹⁰⁴ = capable d'endosser une fonction

¹⁰⁵ anciennement indéfini relatif

¹⁰⁶ anciennement indéfini relatif

Tout comme la subordination, il se peut que la juxtaposition hiérarchise, qu'elle soit une articulation logique. En absence d'outil explicite, l'esprit doit reconstituer de quel type est le lien entre les segments de phrase.

- hypothétique : « *Tu fais ça, je te casse la figure*¹⁰⁷ ».
- consécutif : « *Ce resto était trop cher, on est allés dans un autre* ».
- adversatif : « *Il a fait des pieds et des mains, je n'ai pas cédé* ».
- corrélatif¹⁰⁸ : « *Plus elle travaille, plus elle réussit* ».

La sous-phrase est le lieu de la prédication première : $\Delta = GP1'$ [Noyau de phrase' + Prédicat']

Il s'agit d'une structure semblable à une phrase, si ce n'est qu'elle est généralement¹⁰⁹ introduite par un enchâsseur, qu'elle se trouve en lieu et place d'un simple groupe déterminatif, et qu'à ce titre, elle est susceptible d'endosser une fonction.

¹⁰⁷ Remplacement possible de la virgule par un 'et', mais non coordonnant, plutôt énonciatif à valeur d'argument logique, différent de X + Y ; mais plutôt *si X alors Y*.

¹⁰⁸ Les structures corrélatives en « *plus... plus...* », « *moins... moins...* »... posent des problèmes d'analyse aux grammairiens, qui hésitent à considérer *plus* ou *moins* comme des ligateurs et qui peinent à trancher entre un fonctionnement subordonnant (la première séquence dépendant de la seconde et lui servant de cadre) et coordonnant (les deux séquences, indépendantes, ayant la même fonction phrastique, tout en étant corrélées). Nous penchons pour la solution subordonnante.

¹⁰⁹ En cas de juxtaposition, l'enchâsseur est absent. Ex : *J'aurais su, je ne serais pas venu*. Le cas de ce que l'on appelle parfois la subordination inverse est plus complexe. Dans une phrase comme *Il n'était pas parti depuis dix minutes que tu es arrivé*, la première séquence (*Il... minutes*) pourrait être considérée comme une sous-phrase juxtaposée exprimant le cadre (déterminant de relation à portée large), et la seconde (*que tu es arrivé*) comme une sous-phrase en position de phrase.

II.5.5. LA PHRASE À ÉNONCIATION COMPLEXE

On parle souvent de phrase complexe lorsqu'on intègre dans une phrase matrice une sous-phrase. Il s'agit de complexité de phrase. On oublie que cette complexité peut également se trouver au niveau de la composante énonciation de l'énoncé. Ainsi, un énoncé qui intégrerait en apparence deux modalités énonciatives différentes ou deux énonciateurs différents, pourrait être considéré comme complexe au niveau de son énonciation. Voyons ci-après des exemples de ces deux cas : l'interrogation indirecte et le discours re-produit.

II.5.5.1. L'interrogation indirecte

Dans une phrase intégrant une interrogation dite indirecte (*Je me demande s'il pleuvra demain*), on peut déjà conclure à la complexité au niveau de la phrase. Au-delà de cette complexité de phrase, on soulignera le fait que cet énoncé combine une modalité assertive (*Je me demande* = J'asserte mon questionnement) et une modalité interrogative (*s'il pleuvra demain* = Pleuvra-t-il demain ?). En présence de deux modalités énonciatives différentes, on devrait conclure à l'existence de deux phrases. Cependant, l'intégration par l'énonciateur de son questionnement dans une présentation assertive produit une **phrase à énonciation complexe du point de vue de ses modalités énonciatives** : la modalité principale de l'ensemble de la phrase est une assertion ; à un niveau syntaxique hiérarchiquement inférieur, la modalité énonciative de la sous-phrase est une interrogation. En effet, la partie interrogative réside dans une structure sous-phrastique Δ , elle-même intégrée dans la matrice.

II.5.5.2. Le discours re-produit (structure notée Θ dans les schémas)

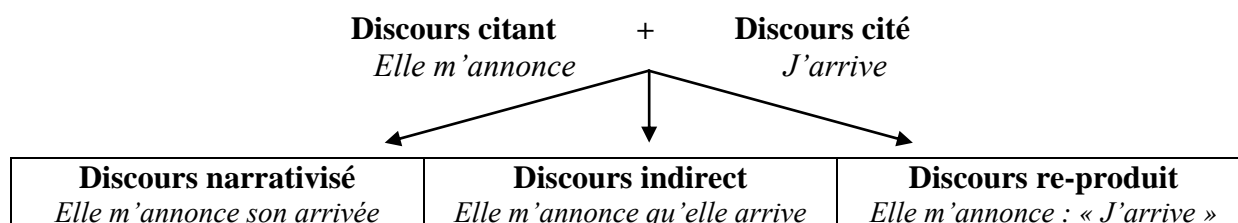
Grammaticalement, l'analyse de l'ensemble des tournures qui traduisent la présence d'autres voix dans son discours ne s'est traditionnellement pas faite de manière globale. Nous proposons ici quelques formes d'intégration de cette parole d'autrui. Cependant, une seule de ces formes est formalisée par une **structure intégrative syntaxique propre** : le discours re-produit, formalisé par la structure Θ .

Qu'est-ce qui caractérise la structure Θ du discours re-produit ?

- Θ est une structure intégrative syntaxique différente d'un GDX ou d'un Δ Dét. Noyau GDV

Type de discours	Structure syntaxique intégrative		Exemple
Narrativisé	Groupe déterminatif Dét. Noyau GDV	Elle m'annonce GDX	Elle m'annonce <i>son arrivée</i>
Indirect	Sous-phrase Dét. Noyau GDV	Elle m'annonce Δ	Elle m'annonce <i>qu'elle arrive</i>
Re-produit	Thêta Dét. Noyau GDV	Elle m'annonce Θ	Elle m'annonce : « <i>J'arrive</i> »

- Tout type de discours rapporté est constitué d'un discours citant et d'un discours cité



- L'importance de l'énonciateur : unique ou double

Discours narrativisé

Sarah m'annonce son arrivée

	Discours citant <i>Sarah m'annonce</i>	Discours cité <i>son arrivée (= J'arrive)</i>
<i>Énonciateur</i>	Référent de <i>m'</i>	Référent de <i>m'</i>

↔ unique ↔

Sarah m'annonce son arrivée : il n'y a pas ici de retranscription d'un discours tenu, mais une formulation synthétisée de sa teneur.

Discours indirect

Sarah m'annonce qu'elle arrive

	Discours citant <i>Sarah m'annonce</i>	Discours cité <i>qu'elle arrive (= J'arrive)</i>
<i>Énonciateur</i>	Référent de <i>m'</i>	Référent de <i>m'</i>

↔ unique ↔

Sarah m'annonce qu'elle arrive : figure prototypique du discours indirect, cette tournure sépare nettement le discours cité *J'arrive* du discours citant *Sarah m'annonce*. En effet, ce discours cité est en construction sous-phrastique, en fonction de déterminant du verbe. Dans cette phrase, l'énonciateur assume comme vrai le fait que Sarah annonce qu'elle arrive, et non son arrivée. L'arrivée de Sarah est assumée comme vraie par la seule Sarah. En d'autres termes, l'énonciateur n'est pas le locuteur de la sous-phrase. En discours indirect, on observe des aménagements formels nécessaires de personne (*je* devient *elle*, dans ce cas-là), de temps et d'indices situationnels (*ce soir* deviendrait *ce soir-là*)...

Discours re-produit

Sarah m'annonce : « J'arrive »

	Discours citant <i>Sarah m'annonce</i>	Discours cité <i>J'arrive</i>
<i>Énonciateur global</i>	Référent de <i>m'</i>	Référent de <i>m'</i>
<i>Énonciateur sous-jacent¹¹⁰</i>	Référent de <i>m'</i>	Référent de <i>J'</i> (= Sarah)

↔ double ↔

¹¹⁰ Retrouvé à un niveau d'analyse syntaxique hiérarchiquement inférieur.

Sarah m'annonce : « *J'arrive* »: en discours direct, la coupure est très nette entre discours citant et discours cité. Il y a clairement au départ deux énonciateurs, qui ne se maintiennent qu'en apparence. Le premier pour qui Sarah est une personne troisième, et le second, qui est Sarah (personne première). Du point de vue de l'énonciation, la séquence globale a un seul énonciateur (le narrateur), quand bien même celui-ci aurait pris sous son aile énonciatrice un discours d'autrui. Ce n'est qu'à un niveau d'analyse syntaxique hiérarchiquement inférieur que l'énonciateur de la séquence *J'arrive* est Sarah.

Discours re-produit (structure Theta ⊕)

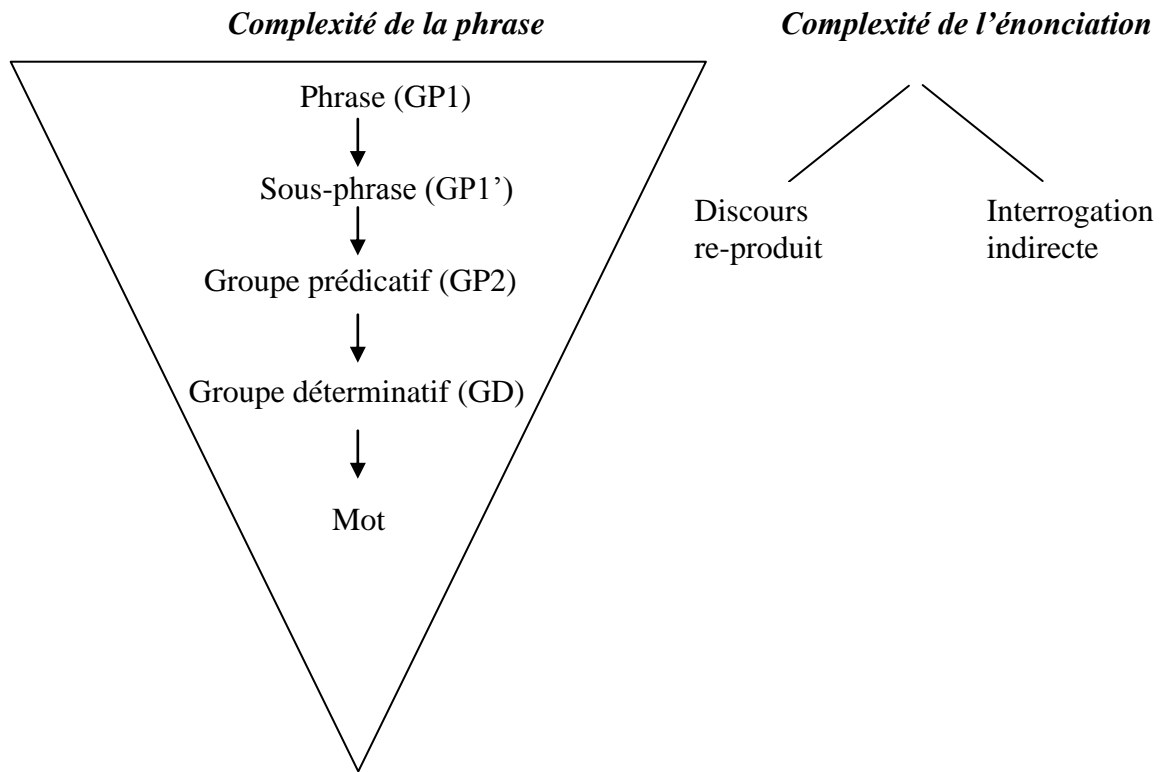
Tournure où une séquence de discours direct est intégrée syntaxiquement, telle que supposément ou prétendument prononcée, c'est-à-dire sans réajustements formels, dans la position fonctionnelle d'un terme normal de phrase. Cette structure de discours cité est considérée comme possédant au départ un énonciateur propre, différent de l'énonciateur du propos qui l'inclut. Cependant, l'intégration par l'énonciateur principal de ce discours re-produit dans son propre énoncé change la donne. L'énonciateur principal phagocyte le discours d'autrui et en endosse dès lors la responsabilité au niveau global.

Sont donc incluses des tournures du type :

- Je vous dis *m*****;
- De Gaulle parlait de ce « *grand machin* » qu'est l'ONU ;
- Dans la classe de Madame Simone, il fallait tout respecter à la lettre, car « *le respect des consignes est fondamental, vous le saurez mes enfants* ».
- ...

II.5.6. SYNTHÈSE

Finalement, la mécanique intégrative de l'énoncé (phrase + énonciation) se formalise par une complexité de la phrase d'une part et de l'énonciation d'autre part.



II.6. L'ANALYSE DE PHRASE : REPRÉSENTATION

II.6.1. PRINCIPES

La rénovation de la théorie telle que proposée dans ce référentiel réclame une rénovation du schéma d'analyse, où chaque élément trouve sa place dans la hiérarchie de la phrase.

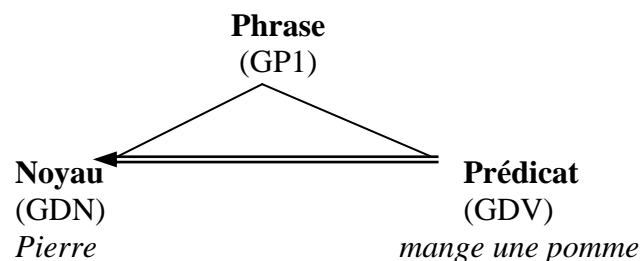
Mettre en exergue cette hiérarchie (par exemple déterminants de terme >< déterminants de relation) exige un schéma en deux dimensions, qui permette de rendre compte, de bas en haut, des mécanismes mis en œuvre pour assurer la construction du sens de la phrase. Par ailleurs, considérant la phrase comme un réseau de relations fonctionnelles, la **primauté est apportée à la fonction des éléments** les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire aux relations qu'ils entretiennent.

Ainsi, la phrase est constituée de deux éléments fonctionnels fondamentaux, le noyau GP1 et le prédicat, auxquels il faudrait ajouter un troisième, la relation prédicative, qui relie le second au premier, et est également susceptible de recevoir des déterminants ou des prédicats seconds :

$$\text{Phrase} = \text{Noyau} \leftarrow \text{Prédicat}^{111}$$

Ce n'est que dans un deuxième temps que l'on doit indiquer le type de structure intégrative qui exerce la fonction. L'arbre doit donc voir alterner le niveau fonctionnel et le niveau morphosyntaxique, et ce jusqu'au niveau lexical du bas de l'arbre.

Dans notre système, le prédicat est syntaxiquement relié au noyau GP1 par une relation d'apport à un terme de type prédicatif (double flèche). En schéma :



Dans une phrase basique comme *Pierre mange une pomme*, le noyau GP1 est rendu par un GDN (*Pierre*) et le prédicat par un GDV (*mange une pomme*).

- le Noyau de phrase se décompose en Noyau GDN (pris en charge par un nom) + Dét. Noyau GDN (non saturé (Ø))¹¹² ;

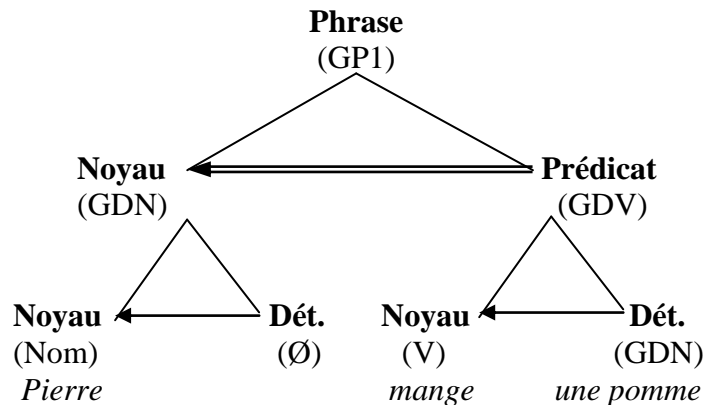
¹¹¹ Il est à souligner que dans les retranscriptions traditionnelles en arbre, la confusion nature/fonction engendrait des schémas du type : Phrase → SN + SV.

La phrase, unité fonctionnelle, se décomposait dès lors en groupes morphosyntaxiques, ce qui apparaît comme contre nature. La décomposition en noyau GP1 et prédicat, éléments fonctionnels, nous semble rendre mieux compte de ce qu'est la phrase. De plus, le noyau GP1 et le prédicat ne doivent pas nécessairement prendre la forme respectivement d'un SN et d'un SV (ex.: *Toi, dehors !*). Il faut également prendre en compte l'absence possible, au niveau lexical, d'un des deux éléments (thème contextuel : *Sortez !* ; prédicat d'existence : *Heureusement qu'il est venu*). Les positions syntaxiques, lorsqu'elles ne seront pas saturées, seront notées par Ø.

¹¹² *Pierre* est un nom propre ; généralement, les noms propres se construisent sans déterminant.

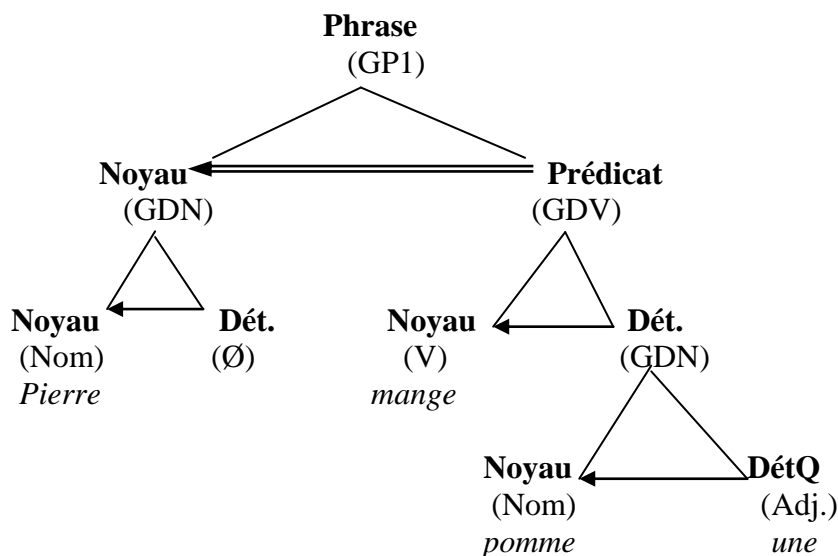
- le prédicat se décompose en Noyau GDV + Dét. Noyau GDV (rendu par un GDN, syntaxiquement relié au Noyau GDV par une relation d'apport à un terme de type déterminatif (simple flèche)).

En figure :



La fonction Noyau GDV est rendue par un verbe. Le Dét. Noyau GDV, rendu, lui, par un GDN, se décompose en DétQ (déterminant quantifiant¹¹³, rendu par un adjectif) + Noyau GDN (rendu par un nom), le déterminant étant un apport au nom.

En figure :



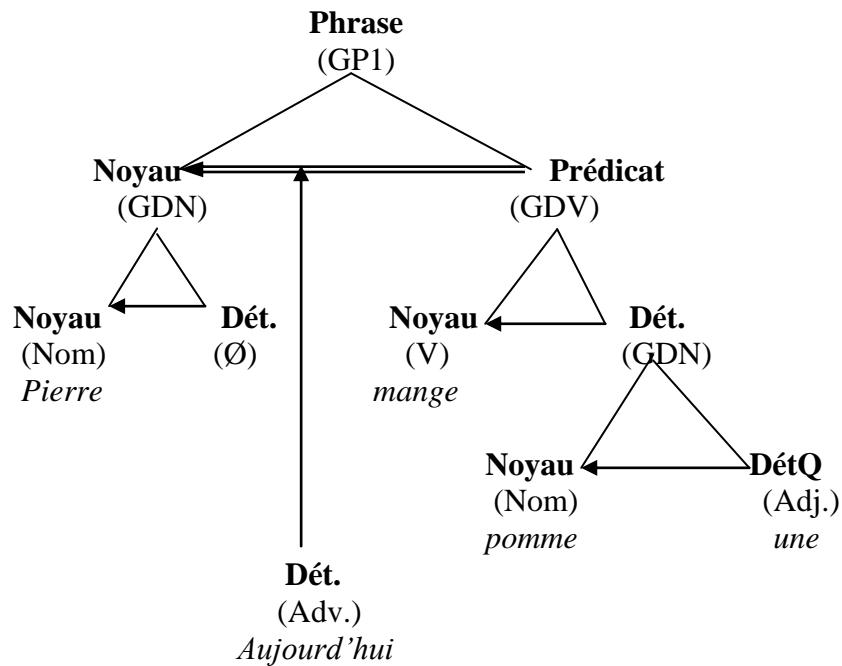
L'originalité de cette procédure vient donc

1. de ce que les éléments de l'arbre sont d'abord considérés comme des éléments fonctionnels (qui peuvent être pris en charge par des structures intégratives de types différents),
2. de ce que ces éléments fonctionnels sont dits entretenir des relations d'apport portées horizontalement sur le schéma.

¹¹³ On pourrait également symboliser par Cn pour *complément du nom*, plus générique, qui regrouperait les différents types de déterminants (quantifiants, caractérisants et quantifiants-caractérisants).

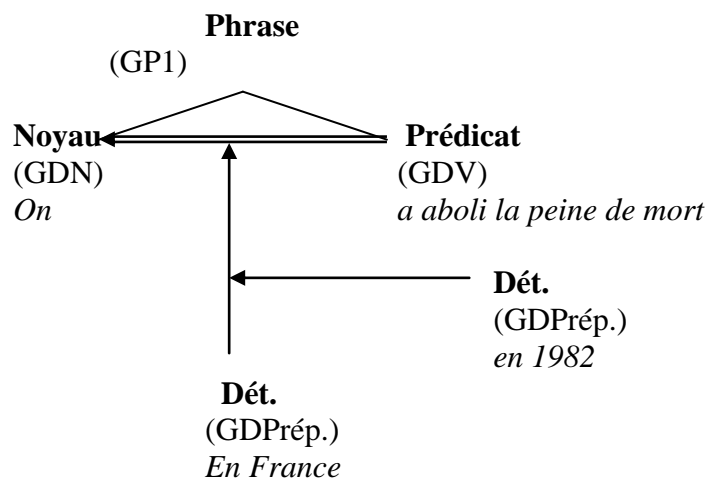
Cette manière de décrire l'arbre nous permet dès lors d'insérer les déterminants ou prédicats de relation à leur point exact d'impact, et non plus de les rattacher systématiquement, comme c'était le cas jusqu'à présent, au noeud supérieur, ce qui rendait inaccessible la perception de la hiérarchie des éléments de la phrase. Par exemple, dans *Aujourd'hui, Pierre mange une pomme*, l'adverbe *aujourd'hui* exerce une fonction de déterminant de relation (ici, de la relation prédicative).

En figure, l'arbre devient :

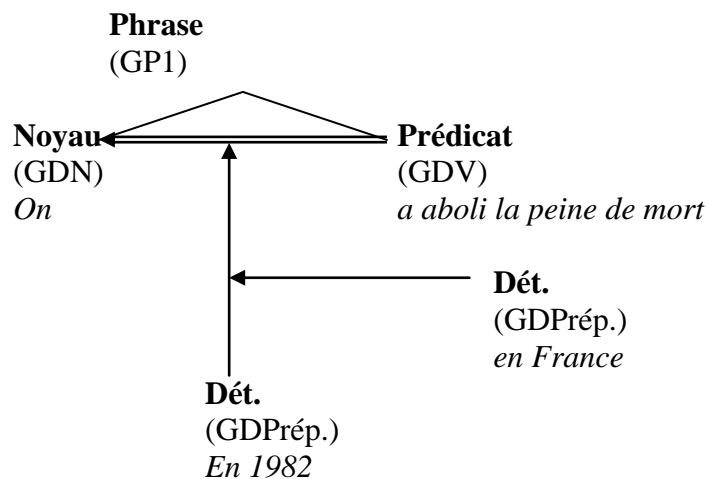


Pour rappel, en cas de succession de déterminants de relation, nous avons proposé une description en emboîtement. Nous proposons une visualisation simplifiée du schéma.

Soit la phrase : *En France, en 1982, on a aboli la peine de mort.*

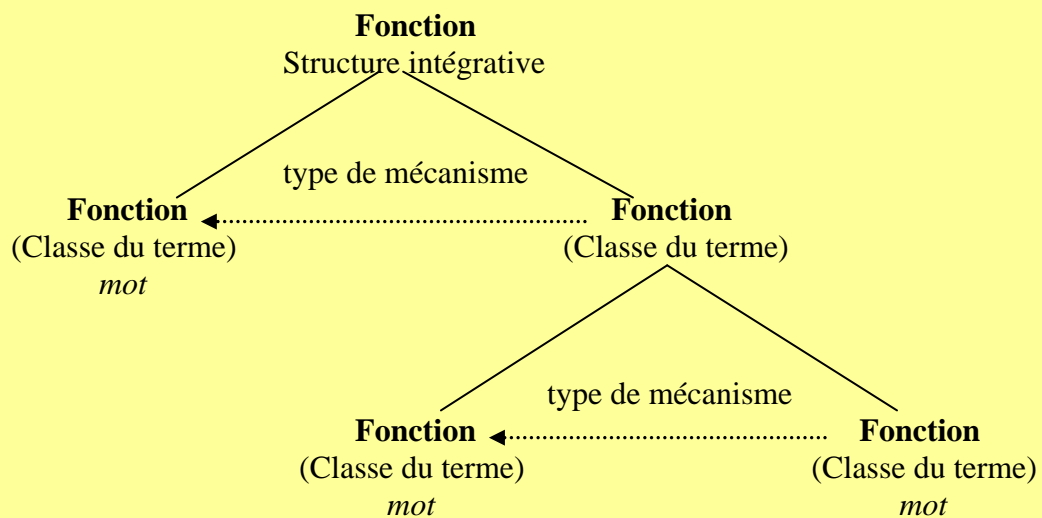


Soit la phrase : *En 1982, en France, on a aboli la peine de mort.*



Tant structurellement, par le côté systématique et cohérent du modèle fonctionnel proposé, que graphiquement, par la visualisation de la construction phrastique, cette formalisation nous permet d'envisager la genèse de la phrase, via la prise en compte, de bas en haut, de la construction, structure par structure, de son architecture globale.

FORMALISATION GÉNÉRALE DE LA REPRÉSENTATION BIDIMENSIONNELLE



Par convention, nous noterons

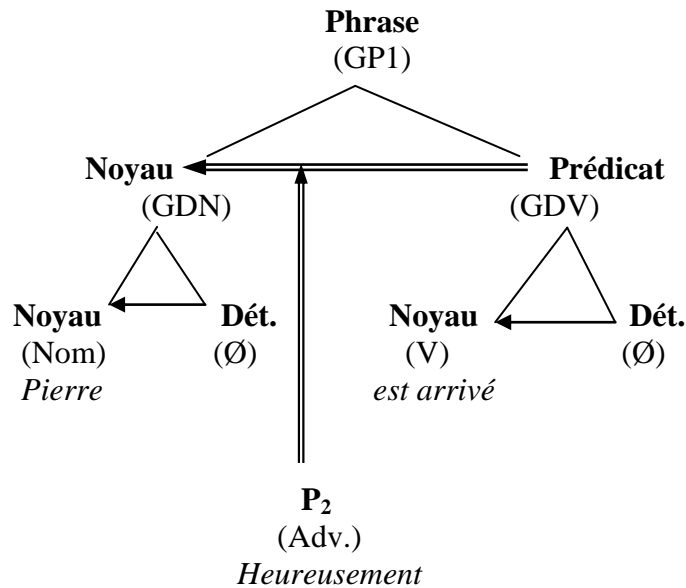
- en gras la **fonction** ;
- en caractère normal et entre parenthèses la (structure intégrative qui endosse la fonction) ;
- en italique le *mot effectivement produit*.

II.6.2. REPRÉSENTATION DES STRUCTURES INTÉGRATIVES

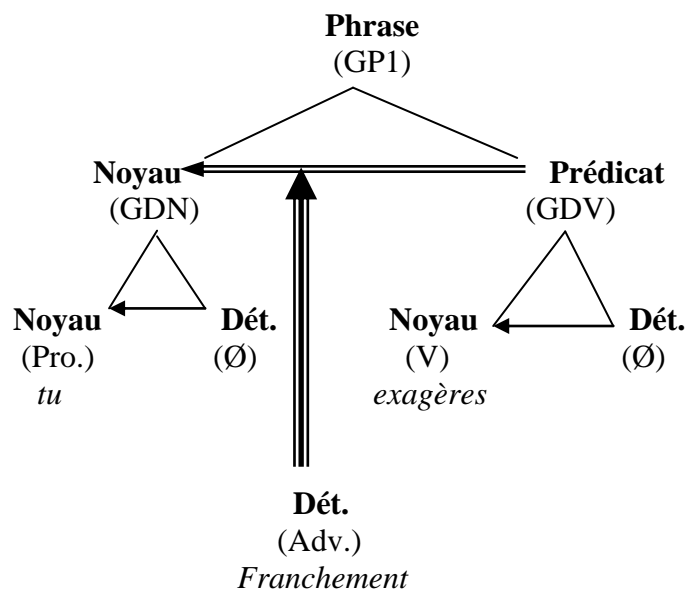
II.6.2.1. La phrase unique simple

Pour un schéma de phrase unique simple, voir ci-dessus la phrase *Aujourd'hui, Pierre mange une pomme.*

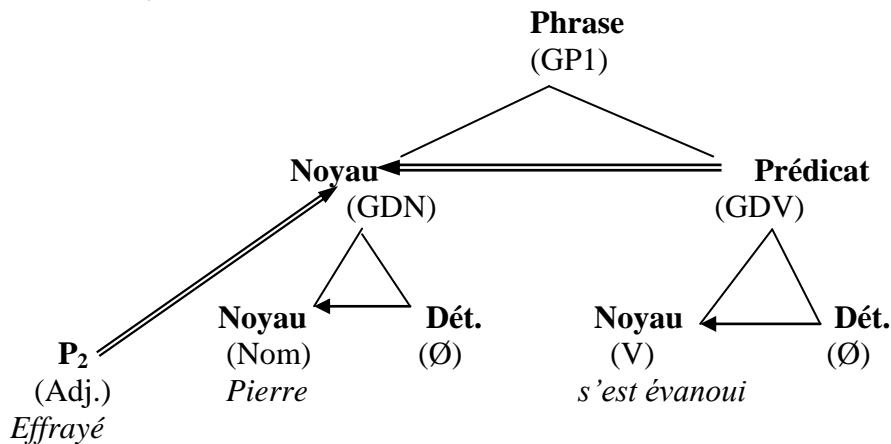
Dans le cas d'un prédicat second sur la relation prédicative, par exemple dans *Heureusement, Pierre est arrivé*, on aura le schéma suivant :



Dans le cas d'un déterminant de l'énonciation (sur la relation prédicative), par exemple dans *Franchement, tu exagères*, on aura le schéma suivant :



Dans le cas d'un prédicat second sur un terme de la phrase, par exemple dans *Effrayé, Pierre s'est évanoui*, on aura le schéma suivant :

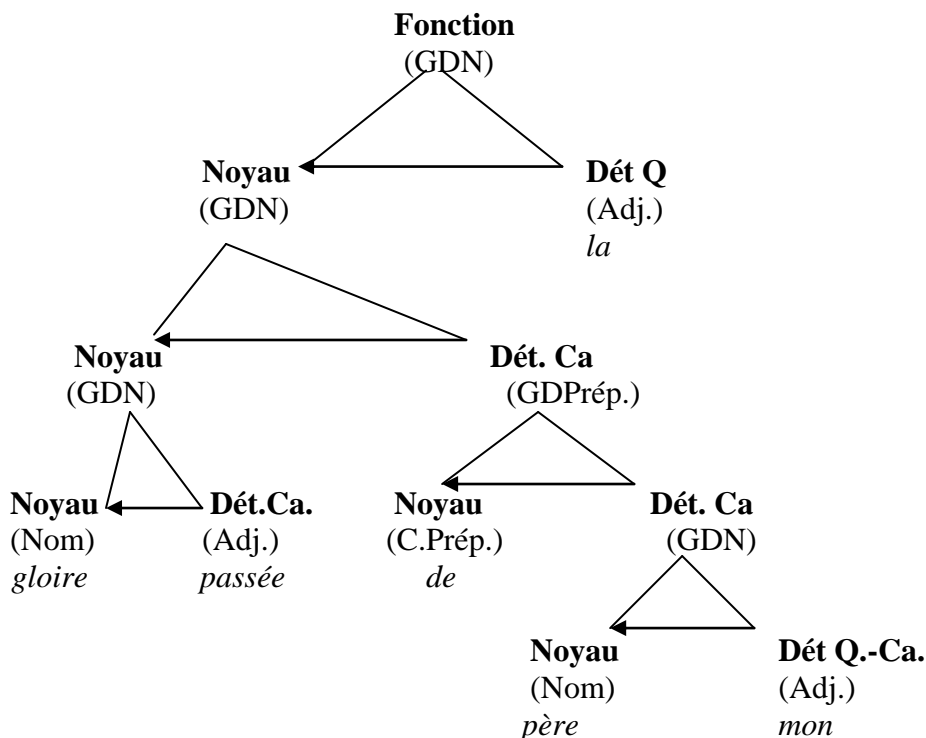


II.6.2.1.1. Le groupe déterminatif

Pour un schéma de groupe déterminatif simple, voir ci-dessus *une pomme* dans la phrase *Aujourd'hui, Pierre mange une pomme.*

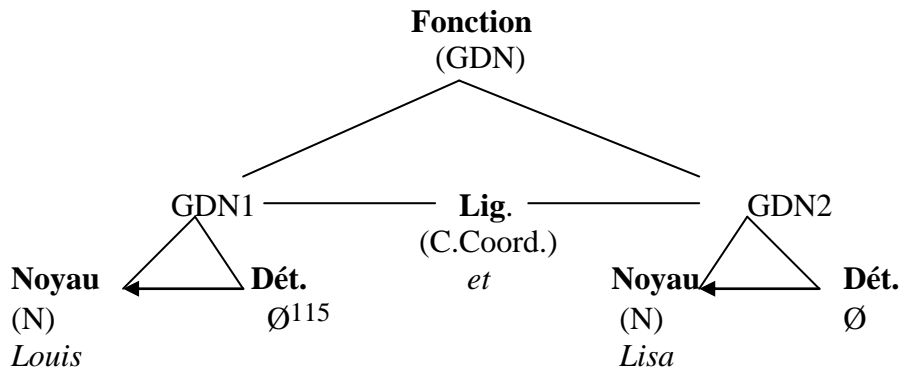
- Soit le groupe déterminatif nominal quantifié et doublement caractérisé : *la gloire passée de mon père*

Considérant que la construction s'effectue de bas en haut, nous mettons au niveau le plus bas, ce que nous voyons comme la première opération effectuée. D'une manière générale, la caractérisation précède la quantification. Dans ce cas-ci, nous considérons que le premier caractérisant à opérer est celui qui se situe directement à droite du nom dans la chaîne linéaire de la phrase (*passée*). Ensuite opère celui qui le suit. Ce dernier (*de mon père*) est un groupe déterminatif prépositionnel, que l'on représentera comme ci-dessous.



- Soit le groupe déterminatif nominal : *Louis et Lisa*

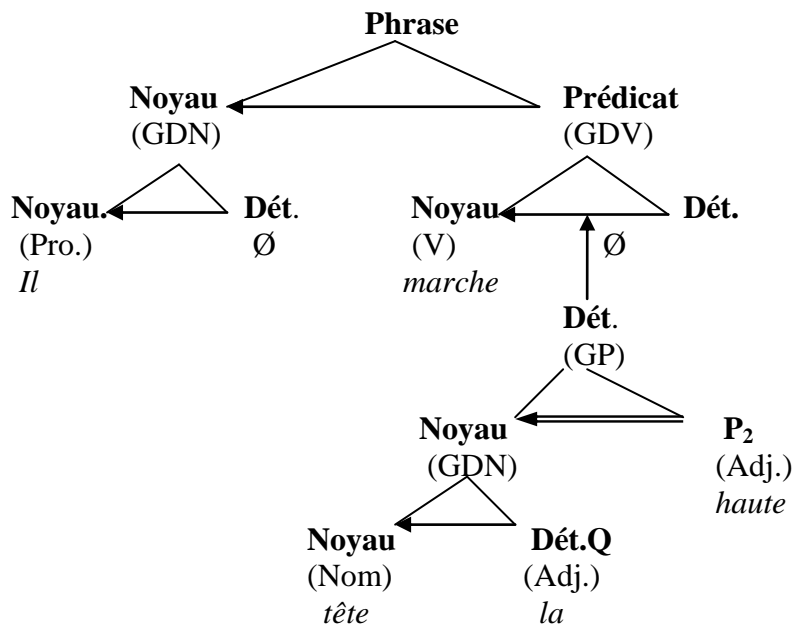
Dans le cas de deux groupes déterminatifs nominaux coordonnés (GDN1 et GDN2)¹¹⁴, nous proposons la représentation suivante :



VI.2.1.2. Le groupe prédicatif

Le groupe prédicatif peut occuper les mêmes fonctions qu'un groupe déterminatif. Nous proposons ici la représentation d'un groupe prédicatif déterminant de relation.

- Soit le groupe prédicatif *la tête haute* dans *Il marche la tête haute*



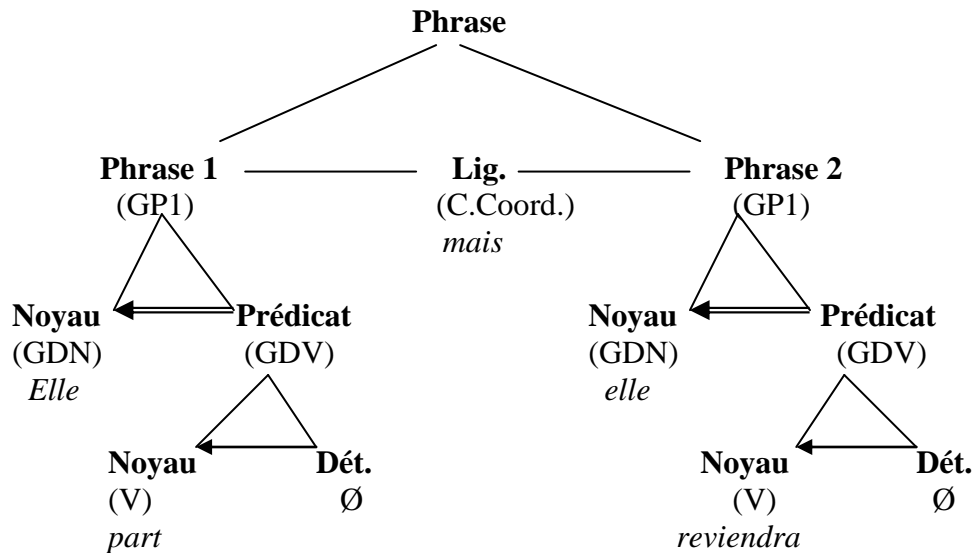
¹¹⁴ (que l'on pourrait presque appeler *groupe déterminatif multiple*)

¹¹⁵ Les déterminants de noyau, quels qu'ils soient, peuvent être indiqués même s'ils ne sont pas saturés. Cela permet notamment de préserver la systématisation des fonctionnements et d'indiquer des déterminants qui portent sur la relation [Dét – Noyau].

II.6.2.2. La phrase multiple

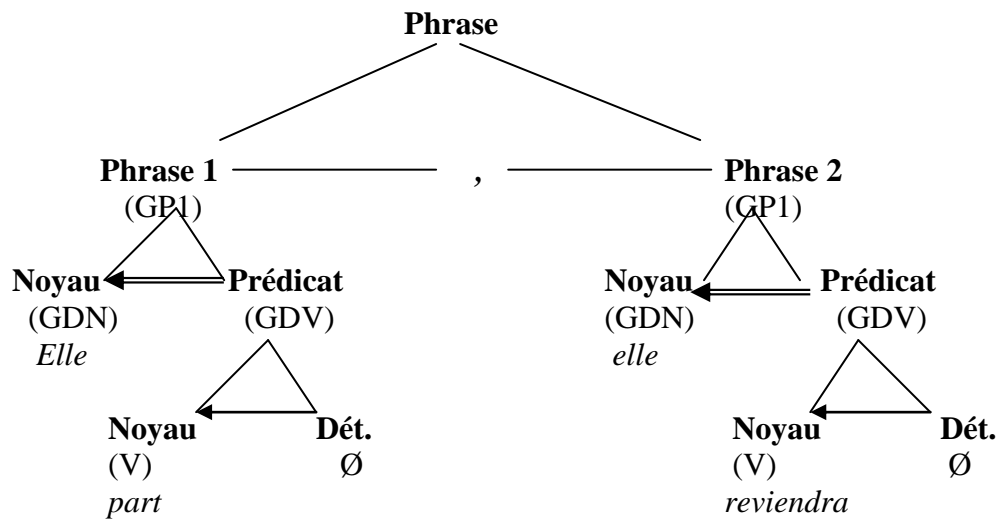
II.6.2.2.1. La coordination

- Soit la phrase multiple : *Elle part mais elle reviendra.*



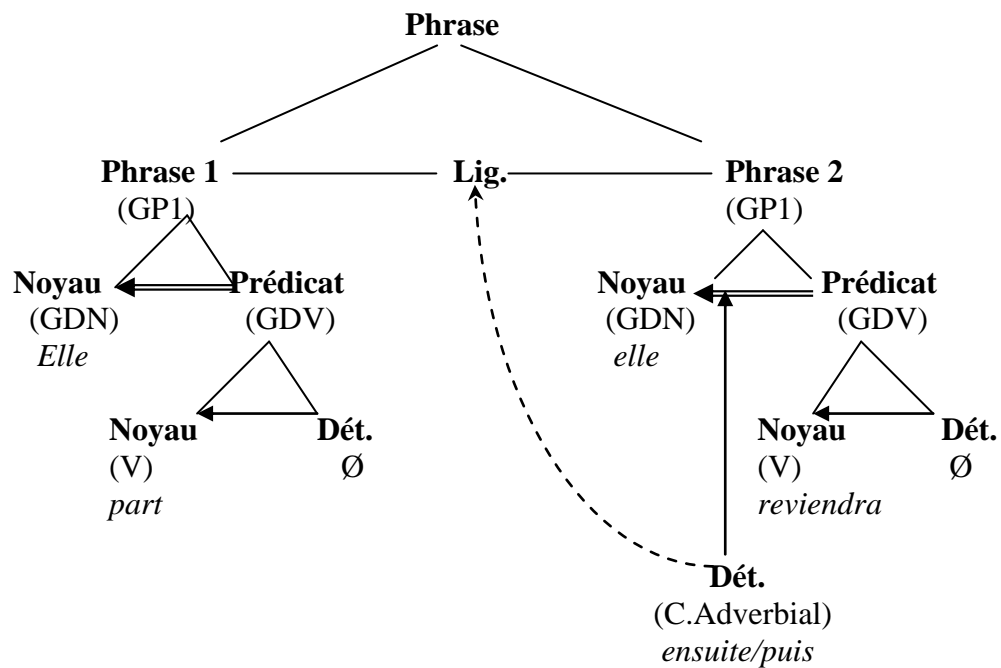
II.6.2.2.2. La juxtaposition coordonnante

- Soit la phrase multiple : *Elle part, elle reviendra.*



VI.2.2.3. La connexion adverbiale

- Soit la phrase multiple : *Elle part, ensuite/puis elle reviendra.*



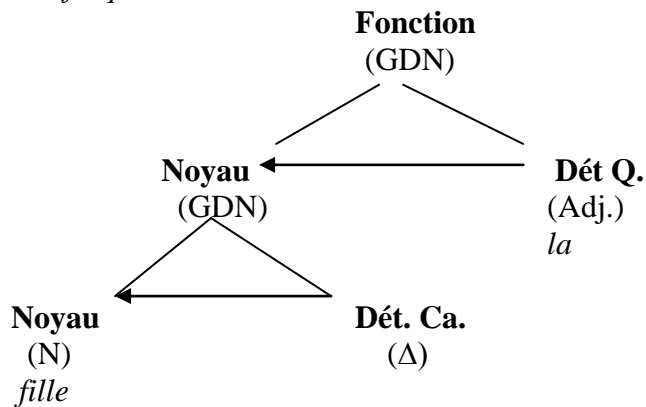
Dans cette structure, le connecteur est d'abord un adverbe déterminant de la relation prédicative de la deuxième phrase. Cet adverbe se grammaticalise dans une fonction de connecteur. Il est dès lors à la fois foncteur (déterminant) et ligateur. Cela semble encore plus vrai pour *puis*, qui ne peut déjà plus quitter la position de jointure des phrases.

II.6.2.3. L'énoncé à phrase complexe

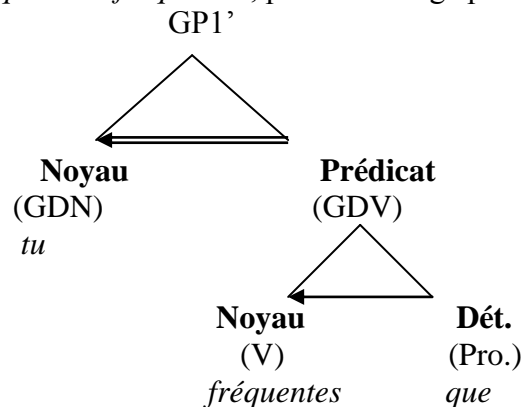
II.6.2.3.1. La subordination

Dans le cas d'une complexité de la phrase, il s'agit premièrement d'analyser la structure matrice, puis dans un second temps, d'analyser la structure intégrée. Lorsque l'on rencontre une phrase complexe (contenant au moins une sous-phrase Δ), pour montrer le niveau hiérarchiquement inférieur de la sous-phrase, on indiquera donc sous le terme de la fonction endossée par celle-ci le signe de la structure intégrative Δ . L'analyse interne de la sous-phrase proprement dite sera effectuée une fois mis au jour le réseau fonctionnel de la phrase matrice.

- Soit le groupe déterminatif nominal avec sous-phrase pronominale : *la fille que tu fréquentes...*

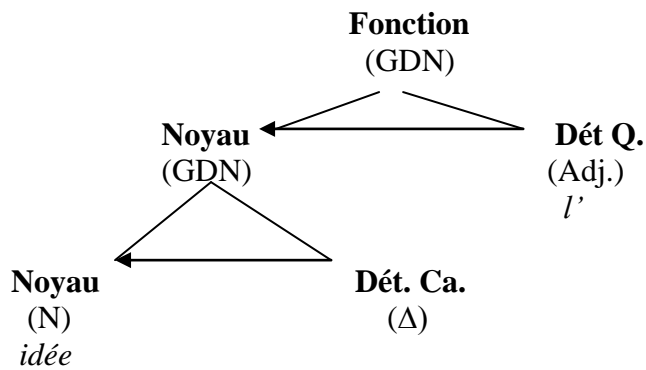


Δ = ligateur transposeur enchâsseur foncteur représentant (connecteur *que*) + sous-phrase pronominale *que*¹¹⁶ *tu fréquentes*, prise en charge par un GP1'.

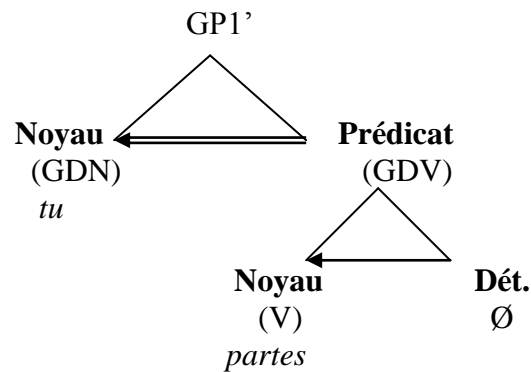


¹¹⁶ Le *que*, connecteur pronominal, partage son fonctionnement en ligateur transposeur enchâsseur (connecteur) pour la connexion et représentant foncteur (pronom) pour le rôle qu'il joue à l'intérieur de la sous-phrase.

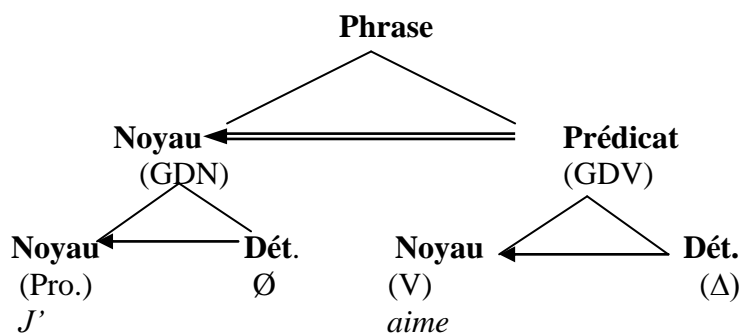
- Soit le groupe déterminatif nominal avec sous-phrase connective (GP1') : *l'idée que tu partes...*



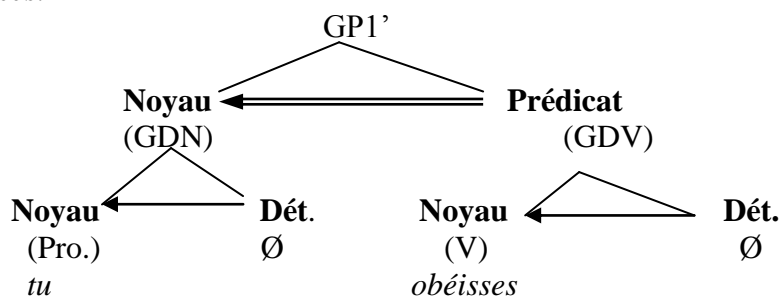
Δ = ligateur transposeur enchâsseur (connecteur *que*) + sous-phrase connective (GP1') *tu partes...*



- Soit la phrase : *J'aime que tu obéisses.*

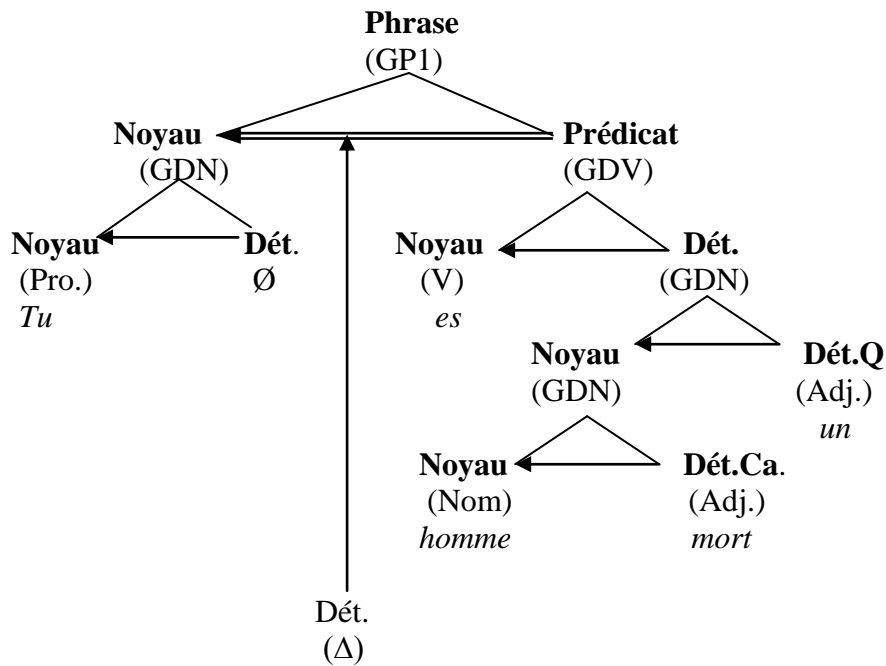


Δ = ligateur transposeur enchâsseur (connecteur *que*) + sous-phrase connective (GP1') *tu obéisses.*

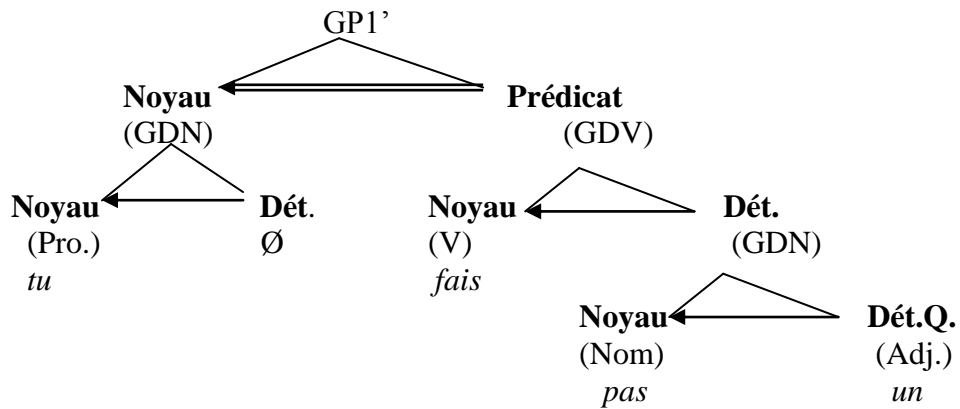


II.6.2.3.2. La juxtaposition subordonnante

Soit la phrase complexe : *Tu fais un pas, tu es un homme mort.*



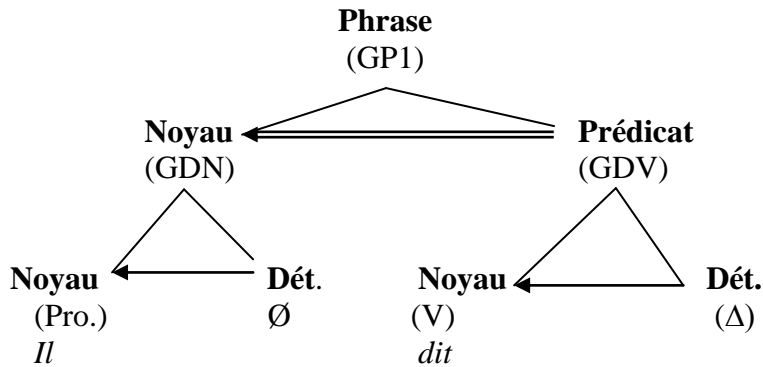
Δ = ligateur transposeur enchâsseur ∅ + sous-phrase (GP1') : *tu fais un pas*



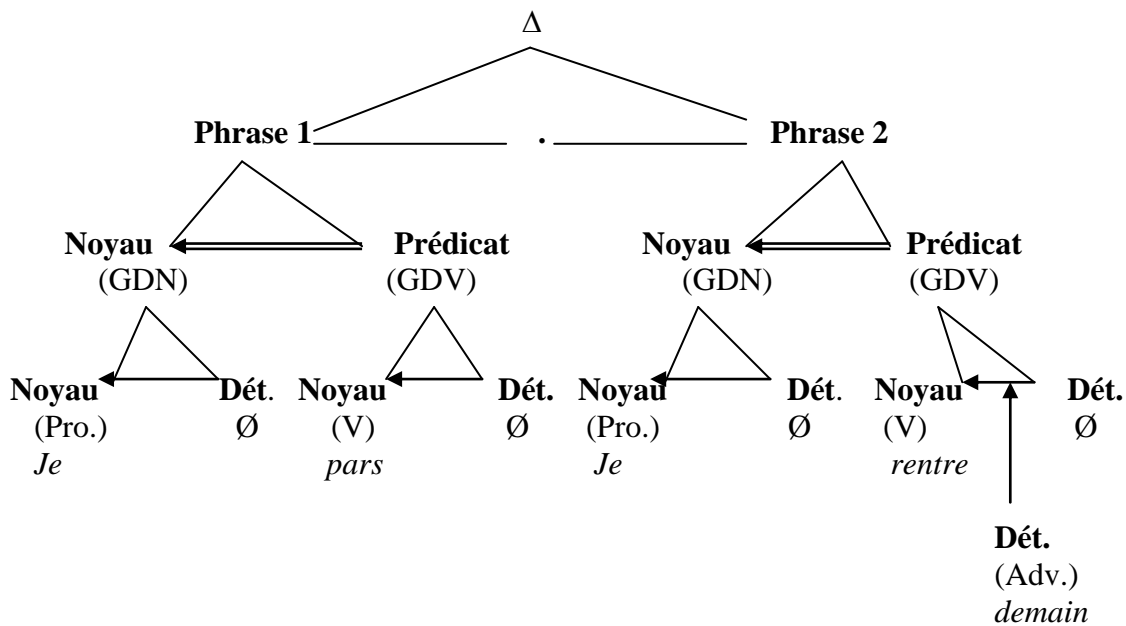
II.6.2.4. L'énoncé à énonciation complexe : le discours re-produit

Dans le cas d'une complexité de l'énonciation, il s'agit, comme dans le cas de la complexité d'énoncé, d'analyser premièrement la structure matrice, puis dans un second temps, d'analyser la structure intégrée.

Soit le discours reproduit : *Il dit : « Je pars. Je rentre demain. »*



$\Delta = [\ll \textit{Phrase 1} \gg . \ll \textit{Phrase 2} \gg]$



MODULE 3 : LA CONJUGAISON, L'EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS

III. La conjugaison, l'emploi des modes et des temps

III.1. DÉFINITION DU VERBE

La conjugaison étant le mode de flexion propre au verbe, il convient de rappeler la définition celui-ci.

Le verbe est un mot dont le mode *d'accès à l'extension est indirect*, de *fonctionnement prototypiquement prédicatif*, *pourvu des marques de la conjugaison*.

- Accès indirect à l'extension
Le verbe est un mot qui renvoie de manière indirecte à son extension, puisqu'il ne peut y accéder que par l'intermédiaire d'un support noyau de phrase.
Ex : * *Se lave* / **Aline se lave**.
- Fonctionnement prototypiquement prédicatif¹¹⁷
Dans une phrase, le verbe est le noyau du prédicat, c'est-à-dire l'élément central de l'information qu'on donne (ce qu'on affirme ou nie) à propos du noyau de phrase.
Ex : *Aline se lave* → On parle d'Aline et on dit d'elle qu'elle se lave.
- Pourvu des marques de la conjugaison
Comme chaque mot, le verbe est pourvu de marques spécifiques dépendant des catégories flexionnelles qui lui sont propres. En l'occurrence, le verbe varie en mode, en temps, en aspect, en personne, en nombre et parfois en genre. Cependant, à chacune de ces catégories ne correspond pas nécessairement de façon biunivoque une terminaison. C'est-à-dire qu'il arrive souvent qu'une terminaison ne soit pas sécable en éléments correspondant chacun et de façon systématique à une catégorie.
Ex : *Aline se lave* (-e = indic. présent intérieur 3^{ème} pers. singulier).
Aline se laverait (-r = indic. futur extérieur + -ait = passé 2, 3^{ème} pers. sing. → indicatif futur 2, 3^{ème} pers. sing.)

¹¹⁷ Hormis dans certains emplois adjectivaux (du participe) et nominaux (de l'infinitif), les emplois du verbe sont caractérisés par un mécanisme de type prédicatif.

III.2. LES CATÉGORIES FLEXIONNELLES DU VERBE

Chaque classe de mots est susceptible ou non de flexion (de variation morphologique liée au genre, au nombre, à la personne, au temps...). Les catégories flexionnelles jointes du genre et du nombre, par exemple, touchent le nom, l'adjectif et le pronom. Pour le verbe, les catégories sont nombreuses (**mode, temps, aspect, personne, nombre**, auxquels s'ajoute le **genre** pour le participe 2¹¹⁸), mais seulement trois sont spécifiques, inhérentes, au verbe : le mode, le temps et l'aspect. Ces traits morphologiques constituent les marques propres à la conjugaison.

Quant aux autres catégories (personne, nombre et genre), elles ne sont pas propres au verbe, mais sont néanmoins prévues dans les tableaux de conjugaison. En effet, un verbe conjugué ne s'emploie jamais seul ; en tant que prédicat, il nécessite un support : le noyau de phrase. Celui-ci est prototypiquement exprimé par un groupe déterminatif nominal, dont les catégories flexionnelles sont le genre et le nombre. De plus, ce GDN (groupe déterminatif nominal) est pourvu de la catégorie de la personne, qu'il retire de son noyau. Par défaut, tous les noms, hors situation directe d'interlocution, sont de la troisième personne. Ainsi, le verbe récupère-t-il la personne grammaticale et le nombre du groupe déterminatif nominal. En outre, en français, l'accord du verbe avec le noyau de phrase (noyau de GP1) ne retient pas la catégorie du genre, sauf pour l'accord du participe 2.

Le phénomène est donc double:

- *flexion inhérente (par contextualisation) en mode, temps et aspect, d'une part,*
- *flexion adhérente (accord par cohésion avec le noyau de phrase) en personne, en nombre (et, pour le participe, accord en genre avec son support, qui n'est pas forcément le noyau de la phrase), d'autre part.*

Ex : *Demain*, les hommes exploreront les autres galaxies.

Demain → demande le mode indicatif, le temps futur et un aspect extérieur
Les hommes → 3^{ème} personne, pluriel (masculin)

¹¹⁸ Le participe 2 (ancien « participe passé »), tout comme le participe 1 (ancien « participe présent ») en emploi adjectival, sont des formes adjectivales du verbe. Ils s'accordent tel un adjectif avec les catégories flexionnelles du groupe nominal auquel ils se rapportent (genre et nombre).

III.3. ORGANISATION ET TERMINOLOGIE

Le paradigme verbal est organisé

- *Verticalement* : la répartition des formes se fait par blocs (les modes) et sous-blocs (les tiroirs des temps)¹¹⁹ : présent, passé, futur)
- *Horizontalement* : l'organisation horizontale correspond aux structures composées, c'est-à-dire les formes constituées d'un auxiliaire et d'un participe. Ces formes signifient l'antériorité par rapport à la forme simple correspondante. Au moment de la production d'un énoncé comprenant un verbe à une forme composée, on se trouve dans la phase juste postérieure au procès. Pour marquer une antériorité par rapport à un temps composé, le français dispose également de formes surcomposées, souvent oubliées, mais qui existent néanmoins bel et bien (*Quand il a eu fini de manger, il est parti*). Il importe donc d'en rendre compte, d'autant que l'organisation systématique de la conjugaison en sort renforcée.

Alors que le vocabulaire français limite à *présent*, *passé* et *futur* les vocables disponibles pour désigner le temps absolu, les étiquettes des tiroirs mélangent des termes de temps avec des termes d'aspect (*imparfait*, *plus-que-parfait*), de modalité (*conditionnel* encore souvent préféré à *futur du passé*), d'inspiration chronologique (le temps relatif d'*antérieur*), ou morphologique (*simple*, *composé*). Par ailleurs, pour les temps composés, il y a plusieurs termes en concurrence pour dire les mêmes choses : *passé*, *plus-que*, *composé* et *antérieur* disent tous l'antériorité par rapport à la forme simple correspondante et sont marqués par une composition de forme (auxiliaire au temps simple correspondant + participe passé).¹²⁰

On notera également que, si l'indicatif est le seul mode à ancrer et actualiser les procès par rapport à un repère temporel, et donc à exprimer le temps d'époque (voir ci-après), il est dès lors bizarre de continuer à étiqueter l'infinitif, le participe et le subjonctif à l'aide de vocables qui disent le temps.

Conscients de ces problèmes, certains grammairiens ont proposé une terminologie différente¹²¹. Toutes les formes seront identifiées par leurs caractéristiques de temps ainsi que par leur composition morphologique (simple, composée ou surcomposée).

¹¹⁹ Le terme *temps* étant ambigu et polyvalent, nous préférons le terme *tiroir*, bien connu des linguistes, pour désigner les formes verbales : le mode serait dès lors comme une commode à tiroirs.

¹²⁰ Outre cet aspect multiréférentiel, un autre cas posait problème : ledit 'passé composé' est en fait, morphologiquement parlant, un présent composé. En effet, il est construit avec l'auxiliaire conjugué à l'indicatif présent. Le problème, c'est qu'il a un sens de passé. La tradition avait choisi le facteur sémantique plutôt que le facteur morphologique pour cette forme.

¹²¹ Nous reprenons ici la terminologie proposée par Marc Wilmet (2007)

MODE	TIROIR	10 FORMES SIMPLES	10 FORMES COMPOSÉES	9 FORMES SURCOMPOSÉES
Infinitif		<i>marcher</i>	<i>avoir marché</i>	<i>avoir eu marché</i>
Participe	1	<i>marchant</i>	<i>ayant marché</i>	<i>ayant eu marché</i>
	2	<i>marché</i>	<i>eu marché</i>	/
Subjonctif	1	<i>marche</i>	<i>aie marché</i>	<i>aie eu marché</i>
	2	<i>marchasse</i>	<i>eusse marché</i>	<i>eusse eu marché</i>
Indicatif	présent	<i>marche</i>	<i>ai marché</i>	<i>ai eu marché</i>
	passé 1	<i>marchai</i>	<i>eus marché</i>	<i>eus eu marché</i>
	passé 2	<i>marchais</i>	<i>avais marché</i>	<i>avais eu marché</i>
	futur 1	<i>marcherai</i>	<i>aurai marché</i>	<i>aurai eu marché</i>
	futur 2	<i>marcherais</i>	<i>aurais marché</i>	<i>aurais eu marché</i>

III.4. LES DÉSINENCES

La désinence est la marque morphologique de l'ensemble des catégories flexionnelles d'une forme verbale. Les désinences conduisent à la discrimination en mode, temps (et aspect), personne et nombre. Ex : la caractéristique 'r' du futur, le morphème 's' de la 2^{ème} personne, la désinence 'ai' de l'imparfait...

En français, les conjugaisons sont au nombre de trois : verbes en *-er*, *-ir* et *-oir/-re*. Les nouveaux verbes du français sont tous du premier groupe, de loin le plus nombreux (90 %) et le plus régulier. Les difficultés tiennent essentiellement à la connaissance du radical du verbe. En effet, si quasiment tous les verbes en *-er* et la majorité des verbes en *-oir/-re* n'ont qu'un radical auquel se joint la désinence (morphème grammatical de conjugaison), d'autres verbes ont un radical à deux, voire trois bases (*finis, finissons; dors, dormons, dormirai*). Peu nombreux sont, en fait, ceux qui, comme *aller* et *être*, multiplient les radicaux. Une fois maîtrisés les radicaux, les désinences et le paradigme des auxiliaires, la conjugaison s'avère moins compliquée qu'il n'y paraît¹²².

¹²² On a beaucoup (mé)dit sur la difficulté légendaire de la conjugaison française, tableau ordonné de toutes les formes du verbe français. Les fréquents exercices scolaires de conjugaison et les punitions consistant à recopier des paradigmes entiers ne sont pas étrangers à cette réputation peu flatteuse. Or si l'on compare le système français au système latin, on est frappé par la régularité de l'ensemble.

Tableau de formation régulière des formes verbales simples

On forme un temps simple en prenant le radical de l'infinifitif (ou l'infinifitif complet pour les formes du futur) auquel on joint la désinence appropriée au mode, au temps et à la personne.

Ex : *chanter* au présent 1^{ère} pers. singulier → chanter + e → je *chante*
chanter au futur 1^{ère} pers. singulier → chanter + ai → je *chanterai*

	Infinitif	Singulier			Pluriel		
		1 ^{ère} pers.	2 ^{ème} pers.	3 ^{ème} pers.	1 ^{ère} pers.	2 ^{ème} pers.	3 ^{ème} pers.
Indicatif							
Présent	-er	<i>e</i>	<i>e(s)</i> ¹²³	<i>e</i>	<i>ons</i>	<i>ez</i>	<i>ent</i>
	autres	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>t (ou d)</i>	<i>ons</i>	<i>ez</i>	<i>ent</i>
Passé 1	-er	<i>ai</i>	<i>as</i>	<i>a</i>	<i>âmes</i>	<i>âtes</i>	<i>èrent</i>
	autres	<i>is</i>	<i>is</i>	<i>it</i>	<i>îmes</i>	<i>îtes</i>	<i>irent</i>
		<i>us</i>	<i>us</i>	<i>ut</i>	<i>ûmes</i>	<i>ûtes</i>	<i>urent</i>
Passé 2	tous	<i>ais</i>	<i>ais</i>	<i>ait</i>	<i>ions</i>	<i>iez</i>	<i>aient</i>
Futur 1	tous	<i>ai</i>	<i>as</i>	<i>a</i>	<i>ons</i>	<i>ez</i>	<i>ont</i>
Futur 2	tous	<i>ais</i>	<i>ais</i>	<i>ait</i>	<i>ions</i>	<i>iez</i>	<i>aient</i>

Subjonctif							
Subjonctif 1	tous	<i>e</i>	<i>es</i>	<i>e</i>	<i>ions</i>	<i>iez</i>	<i>ent</i>
Subjonctif 2	-er	<i>asse</i>	<i>asses</i>	<i>ât</i>	<i>ussions</i>	<i>ussiez</i>	<i>ussent</i>
	autres	<i>isse</i>	<i>isses</i>	<i>ît</i>	<i>ussions</i>	<i>ussiez</i>	<i>ussent</i>
		<i>usse</i>	<i>usses</i>	<i>ût</i>	<i>ussions</i>	<i>ussiez</i>	<i>ussent</i>

Participe	
Participe 1	tous <i>ant</i>
Participe 2	-er <i>é (e)(s)</i>
	autres <i>i, u, s, t (e)(s)</i>

¹²³ Au présent de l'indicatif de modalité injonctive (ancien impératif), la deuxième personne du singulier se délèste du *s* final. Cependant, le Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Communauté française de Belgique envisage actuellement de proposer une uniformisation de ces formes. La tendance irait à la réintégration du *s*, omis à la suite d'un accident historique d'harmonisation du paradigme de la deuxième personne.

III.5. LE MODE ET LA MODALITÉ

D'emblée, il ne faut pas confondre le *mode* et la *modalité*.

III.5.1. LA MODALITÉ

La modalité témoigne de la manière dont l'énonciateur peut envisager son énoncé. Elle trouve à s'exprimer par une série de moyens variés qui n'ont pas tous un rapport avec le verbe :

- Les **modalités énonciatives**, qui indiquent si l'énonciateur
 - assume les conditions de vérité de son énoncé (**assertion** : *Pierre vient*) ;
 - s'en remet à son interlocuteur pour qu'il l'assiste (**interrogation** : *Pierre vient-il ?*) ;
 - demande à son interlocuteur de faire en sorte que ces conditions de vérité soient rencontrées (**injonction** : *Sors !*).
- Les **modalités expressives**, qui indiquent la disposition de l'énonciateur par rapport à son énoncé (doute, regret, certitude...).
- Les **adverbes modaux**, qui signifient le degré de probabilité envisagé (*probablement, sans doute...*) ; ou encore des **incises** du type *n'est-ce pas ?*.
- Au niveau verbal, les **coverbes** peuvent donner une indication semblable à celle prêtée habituellement à la notion de mode. Ainsi, *devoir, pouvoir, vouloir, falloir* indiquent des degrés de plus ou moins grande nécessité de la proposition ; on les appelle parfois auxiliaires de mode. Cependant, ils ne sont pas indispensables et donc ne peuvent aider à définir le mode ; ils relèvent de la modalité.

Restent en fait, pour l'expression de la modalité par le verbe, les deux valeurs que sont la personne et le temps.

- La **personne** de l'énonciateur peut, en effet, influencer sur les conditions de vérité de l'énoncé : *Je pense* apparaît plus certain que *Tu penses*, et ces deux personnes (présentes en interlocution) confèrent plus de certitude que le *il* (absent) de *Il pense*.
- Le **temps** du verbe, et l'époque à laquelle il renvoie, donne également des indications : on a plus de certitude du présent (que l'on expérimente en direct) et du passé (déjà consigné) que du futur (par définition incertain).

III.5.2. LE MODE

Traditionnellement, les guides de conjugaison considéraient six modes, à chacun desquels ils attribuaient une modalité énonciative, qui en serait définitoire

Indicatif	=	<i>Mode du réel</i>
Subjonctif	=	<i>Mode du doute</i>
Participe	=	?
Infinitif	=	<i>Mode du général</i>
.....		
Impératif	=	<i>Mode de l'injonction</i>
Conditionnel	=	<i>Mode de la condition</i>

Or, au niveau des modalités énonciatives et expressives,

- l'indicatif n'est pas toujours l'expression du réel. (Ex : le futur n'a rien de réel et de certain « *Peut-être que j'irai à l'école demain* »)
- le subjonctif peut poser un fait réel (Ex : « *Je regrette que tu sois venu* », « *Bien que tu sois beau, tu n'es pas agréable* »).
- l'impératif exprime effectivement un ordre, mais il n'est pas le seul (Ex : « *Tu fermeras la porte !* », « *Ne pas fumer* »...).
- le conditionnel n'exprime pas toujours la condition (Ex : formes atténuées, dites de politesse : « *Je voudrais que...* », « *Pourriez-vous...* » ; le futur du passé : « *Il a dit qu'il viendrait* »). De plus, d'autres tournures peuvent exprimer la condition (Ex : « *Si tu viens, je partirai* », « *Tu fais un pas, et tu es un homme mort* »). Mais surtout, la condition n'est elle-même pas au conditionnel, elle est à l'imparfait; c'est la conséquence qui est au conditionnel (« *S'il pleuvait, je ne sortirais pas* »).

La modalité principale d'expression n'est dès lors pas un critère de définition valide ou pertinent, mais un des effets de sens possibles du mode !

Pour qu'il y ait mode, il faut également (et surtout) qu'il y ait **un paradigme cohérent de formes**. Cette définition aboutit à la suppression de l'impératif et du conditionnel comme modes à part entière. En effet, au niveau du paradigme des formes,

- Celui de l'impératif¹²⁴ provient exclusivement de formes de l'indicatif présent (*Allons ! Pars...*), du subjonctif 1 (*Sois / Soyez...*), ou d'une combinaison des deux (*Sachons / Veillons...*).

¹²⁴ L'impératif traditionnel contient tout au plus une seule forme propre sur les trois qui le constituent : l'impératif étant déficient, ne se conjugue qu'aux première et deuxième personnes du pluriel et à la deuxième personne du singulier. C'est cette dernière personne qui retient l'attention, pour ce qui est des verbes du premier groupe en *-er* et de certains autres comme *offrir*, *cueillir*. Ces verbes ne prennent pas la désinence requise (*-s*) : l'impératif de *marche*, *offre*, *cueille* s'oppose à l'indicatif de *marches*, *offres*, *cueilles* (où ce *-s* ne se prononce pourtant guère en liaison). Le rejet du mode impératif a déjà été prôné au XVIII^e siècle par les grammairiens Girard et Beauzée. Plus tard, Gustave Guillaume y verra moins un mode du système de la langue qu'un mode de discours, une exploitation discursive du système de la langue. Pour le surplus, l'impératif emprunte ses formes

On dira que telle forme verbale sans personne grammaticale est à l'indicatif ou au subjonctif en modalité injonctive¹²⁵.

- Celui du conditionnel est exclusivement composé sur base de caractéristiques et de désinences de l'indicatif.

Ex : Chante -R -AIT avec -R comme caractéristique du futur 1
avec -AIT comme désinence du passé 2

Dans ce cas de figure, les formes dites du conditionnel sont en fait de l'indicatif futur du passé.

Par ailleurs l'inscription du nouveau *futur du passé* dans l'indicatif montre l'économie de ce mode : deux sous-systèmes, avec un passé 1 et un futur 1 autour du présent, et un passé 2 autour duquel gravite un futur 2 (du passé).

Avec la réintégration du conditionnel/futur 2 dans l'indicatif, la définition de ce dernier selon la modalité énonciative du réel est encore plus difficile à soutenir.

La définition du mode par la modalité énonciative ne convainc donc pas, d'autant que l'infinitif et le participe ne sont pas définis à partir de ce critère.

Pour définir les modes, nous ne retiendrons que les deux types de modalités qui concernent le verbe, à savoir **la personne et le temps**. L'expression du mode constitue dès lors un sous-ensemble de celui de la modalité.

Le mode est un principe organisateur des formes verbales, autour des modalités particulières de la personne et du temps. Il a une cohérence s'il possède un paradigme de formes propres.

soit à l'indicatif (pour la majorité des verbes), soit au subjonctif 1 pour certains d'entre eux, considérés au départ comme peu susceptibles d'emplois en injonction (*être, avoir, vouloir, pouvoir*), soit aux deux (par exemple, *savoir* : *sachons, sachez* ; radical du subjonctif et désinence de l'indicatif).

Enfin, l'absence du -s n'est vraiment une règle qu'à partir du XVII^e siècle, notamment avec Vaugelas (1647). On trouve au XVI^e *ailles* et *tiens* ; et, au XVII^e, dans *Phèdre*, Racine fait encore rimer *revien* avec *entretien*. L'usage est longtemps mal établi, et l'opposition sentie comme artificielle. Par ailleurs, l'-s se retrouve prononcé à l'impératif dans des formes comme *vas-y* et *donnes-en*.

¹²⁵ L'absence de noyau de phrase s'explique par la présence nécessaire des personnes interlocutrices (le *je*, le *nous* et le *vous*) dans le contexte. On remarquera que pour une modalité injonctive à la troisième personne, on restitue la personne au mode subjonctif (« *Qu'il sorte !* »).

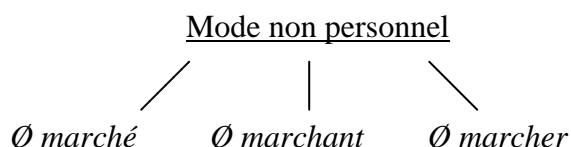
III.6. ORGANISATION DES MODES : L'ANCRAGE OU LE NON-ANCRAGE EN PERSONNE ET EN TEMPS¹²⁶

Le mode est dès lors caractérisé par

- la personne : le procès exprimé à tel mode est-il ancré par rapport au repère personne?
- le temps : le procès exprimé à tel mode est-il ancré par rapport au repère temps-époque ?

III.6.1. LA PERSONNE

À l'infinitif et au participe, les formes verbales ne varient pas en fonction de la personne grammaticale. On parle de modes non personnels ; leurs paradigmes contiennent des formes verbales qui ne sont pas conjuguées à un temps fini.



À l'indicatif et au subjonctif, les formes verbales sont dotées d'une personne grammaticale empruntée au noyau de phrase, personne dont la marque est incluse dans la désinence verbale. On parle de modes personnels, ayant un paradigme de formes verbales conjuguées à un temps fini.

Indicatif
Je marche

Subjonctif
Elle souhaite que je je marche

III.6.2. LE TEMPS

Le verbe est un mot qui exprime un procès. Il est possible d'ancrer (ou non) ce procès par rapport à un repère d'actualité « **Moi, ici, maintenant, je pense et je dis qu'il est vrai que...** ».

À l'subjonctif, à l'infinitif et au participe, les procès ne sont pas ancrés par rapport au repère d'actualité (A), qui discrimine les époques (passé-présent-futur). Ils expriment néanmoins un temps relatif, puisqu'ils marquent une relation de simultanéité, antériorité ou postériorité par rapport à un autre procès existant, déjà ancré sur la ligne du temps. Ils se situent dès lors souvent en dépendance par rapport à un procès à l'indicatif. Les procès aux modes subjonctif, infinitif et participe n'expriment donc pas le temps-époque (passé, présent ou futur) par eux-mêmes et ne sont donc pas ancrés sur la ligne du temps.

Dans les exemples suivants, *marcher* n'exprime ni le présent ni le passé ni le futur, mais la simultanéité (ou la postériorité évidente) par rapport au verbe de la matrice.

*Il faut **marcher** / Il fallait **marcher** / Il faudra **marcher**.*

¹²⁶ Nous nous basons, pour cette partie, sur des travaux de recherche que nous avons entrepris avec la chercheuse Marie-Ève Damar.

Dans les exemples suivants, *marche* n'exprime ni le présent ni le passé ni le futur, mais la simultanéité (ou la postériorité évidente) par rapport au verbe de la matrice.

Il faut qu'il marche / Il fallait qu'il marche / Il faudra qu'il marche.

À l'indicatif, les procès sont situables immédiatement par rapport à ce repère « *moi, ici, maintenant* », le repère A (et A'). Les procès à l'indicatif expriment donc le temps d'époque (passé, présent ou futur) et sont ainsi ancrés sur la ligne du temps.

Dans les exemples suivants, *marche*, *marchait* et *marchera* expriment respectivement le présent, le passé et le futur.

Il marche / Il marchait / Il marchera

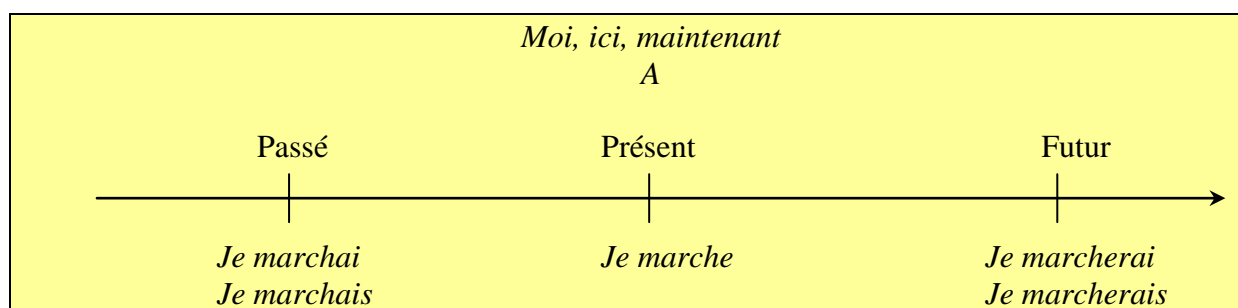


Tableau de synthèse des modes

	Caractéristiques du mode	
	Personne	Temps
Infinitif / Participe	Ø	Ø
Subjonctif	1	Ø
Indicatif	1	1

Il y a 3 modes :

- 1 mode	non personnel	+	non actualisé	→	Infinitif & Participe 1 et 2
- 1 mode	personnel	+	non actualisé	→	Subjonctif 1 et 2
- 1 mode	personnel	+	actualisé	→	Indicatif

L'infinitif / participe

Ce mode reprend un paradigme de formes verbales qui n'expriment pas le temps et ne varient pas en personne ; il n'y a donc aucune possibilité d'ancrage sur la ligne du temps.

Le subjonctif

Ce mode reprend un paradigme de formes qui varient en personne mais qui n'expriment pas le temps.

L'indicatif

Ce mode reprend un paradigme de formes qui varient en personne et qui expriment le temps époque.

III.6.3. LE MODE NON PERSONNEL

Le participe et l'infinitif peuvent se comporter à la manière d'un adjectif pour le premier, ou d'un nom pour le second.

	INFINITIF	PARTICIPE
Forme	nominale du verbe	adjectivale du verbe
	Le <i>coucher</i> du soleil // La <i>chaleur</i> du soleil	Le soleil est <i>couché</i> // Le soleil est <i>lumineux</i>
	<i>Partir</i> précipitamment ne t'empêchera pas d'arriver en retard // Un <i>départ</i> précipité ne t'empêchera pas d'arriver...	Le soleil <i>couchant</i> // Le soleil <i>lumineux</i>
	L'enfant attend de <i>se coucher</i> // Il attend <i>la nuit</i>	

III.6.3.1. L'infinitif

III.6.3.1.1. L'emploi verbal

L'infinitif ne marque donc pas le temps-époque. Ses emplois verbaux comme base de phrase sont assez limités.

On dénombre

- les injonctions (*Ne pas fumer*),
- les interrogations (*Pourquoi partir ?*),
- les exclamations (*Ah, partir !*),
- les présentatifs (*Voici venir Pierre*),
- les infinitifs dits « de narration » (... *et flatteurs d'applaudir*)¹²⁷.

Alors qu'il est susceptible d'avoir des déterminants du verbe, on ne lui reconnaît de noyau de phrase que dans le dernier cas.

III.6.3.1.2. L'emploi nominal

L'infinitif passe pour être la forme nominale du verbe, avec des emplois d'ordinaire réservés au nom. Dans l'histoire du français, l'infinitif, comme le participe, était souvent substantivé : l'adjonction de l'article en faisait un nom à part entière (*le veoir*, parfois suivi d'un complément d'objet). Ce phénomène, aujourd'hui limité, a donné lieu à des formes nominales qui ont supplanté les anciens substantifs (on dit *le rire*, et non plus *le ris*).

¹²⁷ La reconnaissance au XIX^e siècle de l'emploi de l'infinitif *chanter* comme prédicat d'*enfants* dans *J'entends des enfants chanter* a conduit à la prise en compte d'une proposition infinitive. Installée depuis 1920 dans l'enseignement grammatical, son existence n'a cessé d'être contestée par nombre de linguistes. Nous l'avons traitée comme un groupe prédicatif (voir structures intégratives).

L'emploi nominal de l'infinitif n'altère en rien l'accès indirect à l'extension du verbe. On remarque que le support du verbe à l'infinitif n'est pas présent matériellement (Ø), mais cette position non saturée sert néanmoins d'appui au verbe.

Ex : *Se nourrir est vital.*

Dès lors qu'il est employé comme un nom, l'infinitif peut occuper les mêmes fonctions que les groupes déterminatifs nominaux :

- noyau de phrase (*Partir équivaudrait à renoncer*),
- déterminant du verbe (direct : *Pierre veut partir* ; indirect : *Pierre s'efforce de partir* ; attribut : *Partir, c'est renoncer*),
- déterminant de relation (*Pierre ferait tout pour plaire à Sarah*),
- déterminant du nom (*brosse à reluire*, où *à reluire* équivaut à un adjectif), de l'adjectif (*belle à mourir*), de l'adverbe (*loin de regretter*)...

Dans ces groupes déterminatifs dont l'infinitif en emploi nominal est le noyau, il peut emporter ses apports, considérés généralement comme *déterminants* (anciennement *compléments*) du verbe : déterminant (direct¹²⁸ ou indirect : *Donner le permis à ce chauffard serait criminel*), déterminant de relation (*Rouler sans permis est interdit*)... Cela peut entraîner une révision de l'analyse du groupe déterminatif nominal. Si le déterminant du verbe fait bien penser au déterminant du nom, on n'a pas l'habitude de voir, à l'intérieur d'un GDN, des déterminants de relation, qui pourtant existent (*La venue, la veille, de Paul...*).

III.6.3.1.3. Le gérondif

Pour rendre compte de ces emplois nominaux du verbe, le latin disposait d'une forme particulière : le gérondif. Celui-ci se déclinait en cas selon la fonction occupée. Considéré comme une forme nominale du verbe, il avait sa place dans le paradigme de la conjugaison.

Le français ne dispose pas d'un tel paradigme. Tout au plus trouve-t-on une construction en *en + participe 1* (*en sortant*), qui équivaudrait à l'ancien emploi du gérondif à l'ablatif. On a donc appelé cette forme « gérondif ». Certains vont même jusqu'à le considérer comme une forme verbale à part entière. En fait, le connecteur prépositionnel *en*, qui introduit le déterminant de relation, est incompatible avec l'infinitif, car elle requiert un aspect intérieur (voir ci-après) : il faut que le procès soit entamé. Cet aspect intérieur se retrouve dans le participe 1 (forme adjectivale du verbe à la base). Du coup, *en* nominalise le participe et le fait fonctionner comme l'infinitif. On aura donc *en sortant de là* comme on pourrait avoir *au sortir de là*, mais pas *en sortir de là*.

¹²⁸ Certains verbes construisent leur déterminant direct à l'infinitif à l'aide d'une préposition (*J'apprécie de marcher dans les bois; Je cherche à partir*). Cela a fait douter du caractère direct de l'objet. Cependant, la préposition pourrait simplement être considérée comme l'indice d'une translation, du passage de l'infinitif du statut de verbe à celui de nom.

En tant que déterminant de relation, le gérondif permet de désambigüiser la portée de certains participes : *J'ai rencontré Pierre partant à la mer* (Pierre part) ; *J'ai rencontré Pierre en partant à la mer* (je pars). Selon la grammaire scolaire, il doit y avoir correspondance de « sujet » (= noyau) entre le gérondif et le verbe principal, mais il s'agit d'une règle récente. On trouve encore en français d'aujourd'hui des traces d'entorses à ce principe : *L'appétit vient en mangeant*.

III.6.3.2. Les participes 1 et 2¹²⁹

Le « participe » tient son nom du fait qu'il participe de deux natures (verbale et adjectivale) : il provient d'un verbe, mais peut se comporter comme un adjectif.

Le mode participe se décline en deux formes rebaptisées ici « participe 1 » (anciennement 'présent') et « participe 2 » (anciennement 'passé'). Pour tout dire, ces formes ont peu de choses en commun, même si elles peuvent toutes deux avoir des emplois adjectivaux : c'est d'ailleurs la raison pour laquelle on dit du participe qu'il est la forme adjectivale du verbe.

- **Le participe 1** est la forme en *-ant*. C'est une forme verbale que l'on a pris l'habitude de distinguer de l'adjectif verbal (qui est une forme adjectivale...). Il n'y a qu'un intérêt graphique à cette distinction : on accorde l'adjectif verbal et pas le participe présent.
- **Le participe 2** est la forme en *-é, -u, -i* ou *-s (mis), -t (fait, dit)*...
Ex : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*.

III.6.3.2.1. L'emploi verbal

En emploi verbal, le participe 2 rentre dans la construction des formes composées (*j'ai mangé*) et surcomposées (*j'ai eu mangé*). Il permet en général à la forme composée de marquer une antériorité par rapport à la forme simple correspondante et indique que l'on se trouve dans la phase postérieure au procès : *Tu as faim ? Non, j'ai mangé*.

Dans le cas de la voix 2, par contre, le participe 2 fonctionne plutôt comme un déterminant du verbe copule (anciennement « attribut ») que comme une partie de forme verbale composée : dans *La souris a été mangée par le chat / Elle l'a été par le chat*, le participe se pronominalise comme un déterminant du verbe copule. L'accord possible du participe 2 constitue un des chapitres de prédilection de la grammaire d'accord (voir orthographe grammaticale).

Le participe 1, quant à lui, ne s'inscrit pas dans des temps composés. S'il a un fonctionnement verbal, c'est dans le cadre d'une variation combinatoire avec l'adjectif verbal, dont il partage les fonctions, ou encore lorsque, précédé de *en*, il forme le gérondif.

¹²⁹ En tant que mode, il est assez curieux de voir que le participe intéresse peu les grammaires scolaires. En effet, il n'est pas possible de se répandre en considérations multiples sur telle ou telle modalité : on ne lui en décerne aucune. Aucune opposition construite, par ailleurs, entre participe et autres modes : seuls l'indicatif et le subjonctif semblent dignes d'opposition. C'est à se demander ce qu'on lui trouve pour lui avoir conféré ce statut. Le discours grammatical se limite à des considérations orthographiques d'accord du participe 2 ou de distinction entre adjectif verbal et participe 1.

Dans *Le chat parti*, *les souris dansent* ou *La chance aidant*, *nous y arriverons*, les participes *parti* et *aidant*, d'emploi verbal, sont en position de prédicat (second) de *le chat* et *la chance*. C'est la raison pour laquelle la grammaire traditionnelle, considérant ces groupes déterminatifs comme des « sujets », parle de « proposition participiale ». Il est curieux que, dans cette logique, on ne parle pas de « proposition adjectivale » pour *La tête haute*, *il est sorti du tribunal*. Comme pour l'ancienne proposition infinitive, nous avons traité cette structure comme un groupe prédicatif (voir structures intégratives).

III.6.3.2.2. L'emploi adjectival

Les participes 1 et 2 s'emploient enfin dans les mêmes fonctions que les adjectifs :

- comme déterminant (du nom : *un enfant aimé*; *une fille aimante* ; du verbe copule : *il est aimé*; *elle est aimante*)
- comme prédicat second (*Énervée, elle est partie* ; *Cette pièce de théâtre, particulièrement délassante, m'a réjoui*).

La grammaire scolaire a fait ses choux gras de l'opposition entre participe 1 et adjectif verbal. En cause, une différence de prise en compte en matière d'accord. L'adjectif verbal, issu d'un verbe, s'accorde comme un adjectif, tandis que le participe 1, doté de toutes ses caractéristiques verbales (la possibilité d'avoir les déterminants d'un verbe, la négation en *ne... pas*), reste invariable : *une semelle anti-dérapante* (adjectif verbal) / *la voiture dérapant sur la chaussée* (participe 1). L'opposition va jusqu'à se marquer dans le radical du verbe : *le personnel non navigant* (adjectif verbal) / *le personnel ne naviguant pas ce jour-là* (participe 1).¹³⁰

III.6.4. MODES PERSONNELS

III.6.4.1. Le subjonctif

Un premier critère de repérage du subjonctif a souvent été, d'une part, son paradigme de formes et la présence du fameux 'que' béquille. Ce 'que', artifice de reconnaissance, ne fait en réalité pas partie de la forme du subjonctif, mais nous renseigne sur le fait que le subjonctif se trouve plutôt en sous-phrase qu'en matrice. Même si, parfois, cette sous-phrase se retrouve en position de phrase (« *Qu'elle vienne pour 14h* »).

En dehors de ces sous-phrases introduites par 'que', quelques emplois du subjonctif en phrase matrice se trouvent, même s'ils ne sont pas très productifs. Ils expriment le souhait, l'ordre, le désir, le regret, l'hypothèse... qui ne sauraient être déjà actualisés, et dès lors ancrés par

¹³⁰ Cette règle forgée à partir de Vaugelas (1647) fut difficilement adoptée jusqu'au XIX^e siècle. En cause, une séparation plus qu'artificielle entre un participe verbe et un participe adjectif. Néanmoins, petit à petit, ce qui était historiquement flou se précise grammaticalement, jusque dans la fixation de la graphie : *-ant* ou *-ent* pour certaines paires : *adhérant/adhérent*, *négligeant/négligent*, *influant/influent*. Cependant, la règle laisse des incohérences : *toutes affaires cessantes*, *une soi-disant* marquise, alors qu'on dit *une prétendue* marquise...

rapport au repère *Moi-ici-maintenant* : *Honni soit qui mal y pense* ; *Vaille que vaille* ; *Advienne que pourra* ; *Dieu soit loué* ; *Soi(en)t* ; *Plaise au ciel* ; *Plût au ciel*¹³¹,...

III.6.4.1.1. Emplois du subjonctif¹³²

En sous-phrased, le subjonctif se rencontre :

- dans certaines sous-phrases pronominales ; lorsqu'il y a un superlatif absolu, comme dans *C'est la plus belle femme qui soit*, la présence d'un superlatif rend l'ancrage temporel superflu (**C'est la plus belle femme qui est*), vu que selon l'énonciateur, c'est la plus belle femme de tous les temps. Le procès transcende toutes les époques, ce qui le dispense d'ancrage temporel, et bloque l'apparition de l'indicatif. Il en va de même après des locutions du type *où que, quoi que, aussi loin que...* où le subjonctif est aussi obligatoire (*Je le suivrai où qu'il aille/*va* ; *quoi qu'il fasse/*fait* ; *Quoi qu'il en soit/*est, je reste*) ; dans d'autres pronominales comme *Je cherche une secrétaire qui sache le hongrois* : on n'est pas certain qu'une telle personne existe ; on n'ancree donc pas le procès en temps ;¹³³
- dans des sous-phrases déterminants du verbe, dépendant de verbes de volonté (*Je veux qu'elle vienne* : le procès n'a pas besoin d'être ancré, car il ne peut être réalisé que dans le futur ; il est donc prospectif) ou de sentiment (*Je regrette que tu sois venu* : c'est le regret, information la plus importante, qui est ancré) ;
- dans des sous-phrases déterminants de relation. Les connecteurs subordonnants demandant le subjonctif sont les connecteurs de but comme *afin que, de crainte que, de façon que, de manière que, de peur que, pour que, pourvu que, de sorte que...* ; les connecteurs de temps comme *avant que, après que*¹³⁴, *en attendant que, jusqu'à ce que...* ; les connecteurs de concession comme *bien que, malgré que, non que, quoi que...* ; les connecteurs de restriction comme *à condition que, à moins que, encore que, pour peu que, sans que* ; et les connecteurs de supposition comme *à supposer que*.

Ces connecteurs introduisent un procès qui n'est pas ancré temporellement, soit parce que l'ancrage est superflu (comme dans le cas des connecteurs de temps, qui apportent une information temporelle par rapport à un autre procès, déjà ancré), soit parce que le procès est prospectif (avec les connecteurs de but, de restriction), soit, enfin, parce que le procès de la sous-phrased, bien que réel, est sans conséquence sur le procès de la proposition matrice (avec les connecteurs de concession). Cette absence de conséquence rend superflu l'ancrage temporel du verbe de la sous-phrased : *Je sors bien qu'il pleuve*.

¹³¹ Dans ce dernier cas, on a l'une des ultimes paires qui permettent de faire la différence entre subjonctif 1 et 2 : le premier met en perspective et marque le souhait ; le second, à visée rétrospective, exprime le regret.

¹³² On n'échappe jamais au catalogue des emplois du subjonctif. Et pour cause : quand bien même la théorie serait exacte, qui sépare le subjonctif des autres modes, encore faudrait-il savoir quand la communauté des locuteurs décide qu'il faut ou non actualiser un procès. La théorie offre un cadre, elle ne permet pas seule l'apprentissage, notamment en français langue étrangère.

¹³³ Pour ce dernier cas, la concurrence du subjonctif et de l'indicatif est envisageable : *Je cherche une secrétaire qui sait le hongrois*.

¹³⁴ Voir plus loin, les cas d'évolution.

Enfin, les connecteurs exprimant la supposition (tout comme le subjonctif après *supposons que*) rendent l’ancrage temporel superflu : préciser la temporalité n’est pas nécessaire avec ce qui n’est, pour l’énonciateur, qu’une supposition.

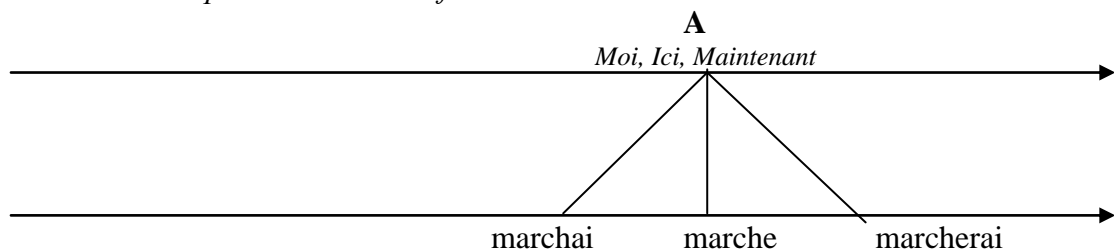
Dans tous ces cas, le non-ancrage du procès permet de fournir un cadre d’explication.

Le français classique connaissait un système de concordance des temps entre sous-phrased au subjonctif et matrice, proche de celui du latin. Le déclin des subjonctifs 2 et 2 composé, réduisant le mode à un subjonctif 1 (simultané ou postérieur) et un subjonctif 1 composé (antérieur), a peu à peu ruiné ce système.

III.6.4.2. L’indicatif

Les phrases matrices sont construites généralement avec un verbe à l’indicatif, parce que l’indicatif est le seul mode qui ancre les formes verbales représentant les procès sur une ligne du temps, par rapport au **repère d’actualité A (Moi-ici-maintenant)** qui découpe **trois zones de passé, présent et futur**.

Visualisation d’un procès à l’indicatif¹³⁵

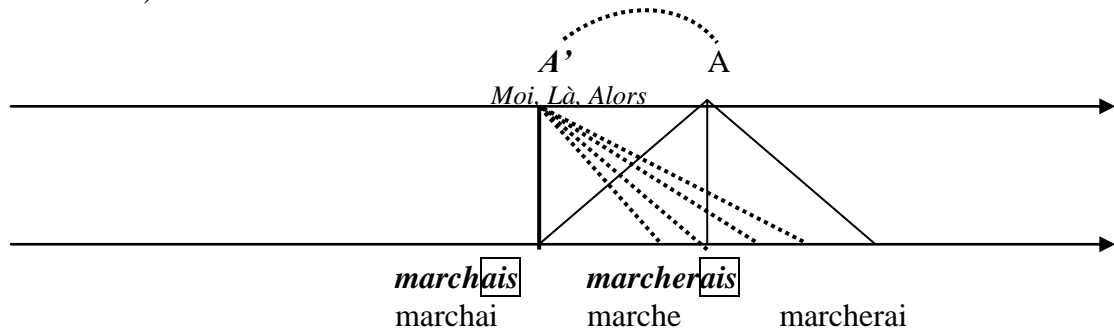


On identifie l’existence de deux sous-systèmes :

- Sous A, le repère d’actualité (le moi-ici-maintenant de l’énonciateur), s’organise, à partir du présent, un premier sous-système qui inclut le passé 1 et le futur 1.
- Sous A’, projection dans le passé de A, s’organise, à partir du passé 2, un deuxième sous-système qui inclut le futur 2 (potentiellement à n’importe quel endroit de la ligne du temps, à droite du passé 2). Ce deuxième sous-système s’est développé sans discontinuer dans l’histoire du français.

¹³⁵ Pour faciliter la visualisation, nous dédoublons la ligne du temps. La partie supérieure servira de support aux repères d’actualité ; la partie inférieure aux procès. Ce « subterfuge » nous permet de rendre visibles les rapports réciproques entre repères et procès.

Toutes ces formes sont susceptibles de composition (*ai vu, avais vu*) et de surcomposition (*ai eu vu, avais eu vu*).



Dans cette optique, l'ancien « conditionnel » est « futur 2 » (futur du passé). On retrouve donc une **cohérence systémique** fondée sur la morphologie, où il est un temps de l'indicatif.

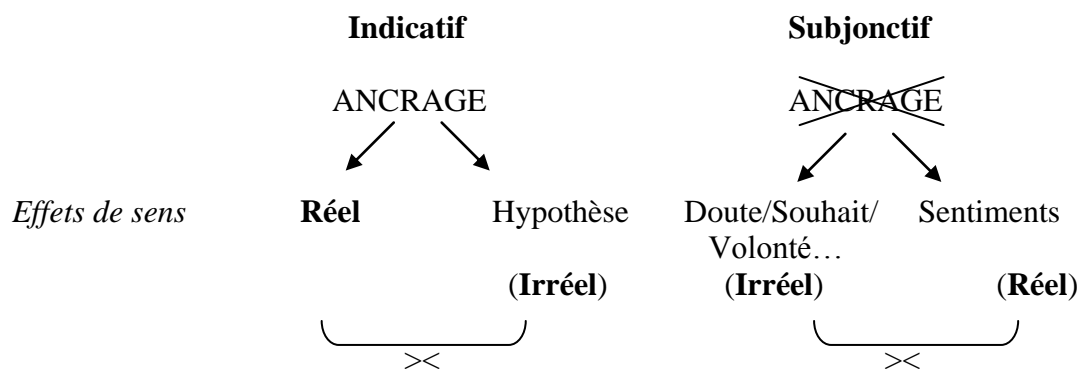
En sous-phrases, les connecteurs subordonnants obligatoirement suivis d'un indicatif sont :

- les connecteurs ancrant le temps dans la simultanéité, comme *alors que, aussitôt que, chaque fois que, comme, depuis que, dès que, lorsque, quand ...* ;
- les connecteurs de cause (la cause doit forcément être ancrée temporellement vu qu'un effet s'ensuit) comme *comme, d'autant que, parce que, pour ce que, puisque, surtout que ...* ;
- les connecteurs de manière et de comparaison (on met sur le même pied d'ancrage les deux éléments de la comparaison) comme *à ainsi que, à mesure que, au fur et à mesure que, comme, de façon que, de manière que, de même que, à proportion que, selon que...* ;
- les connecteurs de conséquence (la conséquence est réalisée, donc ancrée) comme *de manière que, de sorte que, à telle enseigne que, de façon que, en sorte que, tant...que...*

Les verbes qui suivent ces connecteurs subordonnants renvoient à un procès ancré, d'où un effet de réel.

III.6.4.3. L'effet de réalité ou d'hypothèse de l'indicatif et du subjonctif

Il semble assez aisé de voir un lien entre l'ancrage temporel d'un procès par rapport à un repère d'actualité (et donc exprimé à l'indicatif) et un sentiment de réel : plus un procès est ancré, plus on donnera l'impression de sa réalité. Cependant, la modalité de réel ne devra être traitée que comme une conséquence de la valeur première du mode (personnel-actualisé), et non comme une cause. Cela étant, l'indicatif, qui exprime l'ancrage par rapport au repère d'actualité A, a en fait des effets de sens différents, dont celui de réel, parmi d'autres.



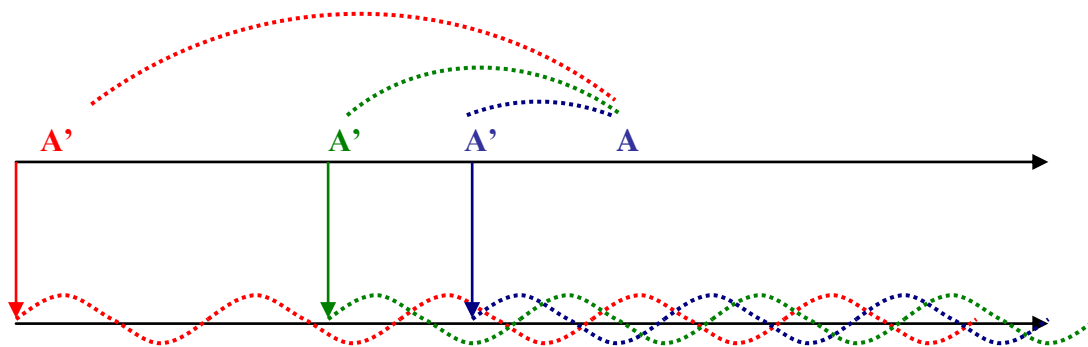
Il reste dès lors à expliquer, dans le cadre de la théorie :

1. comment l'indicatif peut avoir l'irréel parmi ses effets de sens, c'est-à-dire comment l'irréel peut être ancré par rapport à un repère d'actualité.
2. comment le subjonctif peut avoir le réel parmi ses effets de sens, c'est-à-dire comment le réel peut ne pas être ancré.

III.6.4.3.1. L'irréel peut être ancré par rapport à un repère d'actualité

Au futur 2, le procès serait ancré à droite par rapport à A' (projection de A dans un passé pas très précisément défini, qui permet d'organiser le sous-système articulé autour du passé 2). Et pour le futur 2¹³⁶ plus spécifiquement hypothétique, la modalité de potentiel ou d'irréel est amplifiée par le fait que **le repère A' n'est pas clairement situé, il est flottant sur la ligne du temps, à gauche de A**. A noter que l'espace à droite de A' couvre une surface de temps qui peut aller du passé lointain jusqu'au futur lointain. C'est un espace énorme de potentialités, qui donne l'impression d'un futur 2 omnitemporel, pouvant rendre compte d'un procès à n'importe quel endroit de la ligne du temps qui soit postérieur au repère A' (c'est-à-dire potentiellement toute la ligne du temps). C'est dès lors bien le type d'ancrage par rapport à un A' déjà flottant qui confère à ce tiroir sa modalité de potentiel.

¹³⁶ A-t-on mesuré suffisamment l'impact de la réintégration du conditionnel, ici futur 2, dans le mode indicatif ? Si sa morphologie imposait ce retour, tout comme sa place dans le sous-système du passé 2, en tant que futur du passé, la modalité qu'il exprime a de quoi inquiéter les tenants de l'indicatif-mode du réel. En effet, le conditionnel est réputé exprimer le potentiel, l'hypothétique, voire l'irréel, toutes modalités peu compatibles avec la modalité reconnue à l'indicatif. Il faut en fait assumer les conséquences de ce retour et ne plus définir l'indicatif seulement par sa modalité. En revanche, est-il possible d'expliquer le lien entre l'ancrage temporel et la modalité d'hypothétique ou d'irréel ? À y regarder de près, le futur n'est jamais certain. Pour autant, on n'a jamais questionné l'ancrage temporel d'un verbe au futur 1 (qui se retrouve aussi dans des systèmes conditionnels : *S'il pleut, je ne sortirai pas*). Il est ancré à droite par rapport au repère d'actualité A. La modalité d'incertitude est liée à l'incertitude du futur ; elle ne remet pas en cause l'ancrage.



III.6.4.3.2. Le réel peut ne pas être ancré

Dans la phrase « *Je regrette que tu sois venu* », pourquoi mettre un subjonctif alors que le fait est bien réel (la venue est effective) ? Parce que le locuteur francophone estime qu'il ne faut pas ancrer... Opposons, pour l'exemple, les verbes de sentiment à ceux d'opinion et de déclaration.¹³⁷

- Cas des verbes de sentiment

Les verbes de sentiment demandent un subjonctif (pas d'ancrage nécessaire de la sous-phrased), car c'est le sentiment qui est le fait posé, et donc ancré. La sous-phrased au subjonctif apparaît donc comme un déterminant du verbe. Son intégration dans la phrase, quasi au niveau du groupe déterminatif, rend moins nécessaire la présence de toutes les caractéristiques verbales propres à une sous-phrased, dont fait partie l'ancrage du procès. La première étape dans la perte des caractéristiques sous-phrastiques est la perte de l'ancrage, qui conduit à l'usage du subjonctif.

- Cas des verbes d'opinion ou de déclaration

Avec les verbes d'opinion ou de déclaration (*Je pense/dis qu'il viendra*), le verbe de la sous-phrased est à l'indicatif. La sous-phrased est donc ancrée. En effet, les verbes de déclaration sont moins informatifs que, par exemple, les verbes de sentiment. Tout se passe en effet comme si l'on disait toujours, chaque fois que l'on affirme quelque chose : « *Moi, ici, maintenant, je pense et je dis qu'il est vrai que...* »¹³⁸. L'énonciateur apparaît au moins assumer l'ancrage du procès de la sous-phrased. L'information importante apparaît donc être celle de la sous-phrased, que dès lors il importe d'ancrer à son tour.

¹³⁷ Dans les phrases qui acceptent tant l'indicatif que le subjonctif pour le verbe de leurs sous-phrases, c'est le niveau d'intégration qui guide :

→ Plus la structure sous-phrastique est intégrée dans la phrase matrice, plus elle a valeur de déterminant, d'objet, de nom, plus elle perdra les caractéristiques de temps (avant, en cas d'intégration plus poussée, celles de personne.), et donc risque de retrouver son verbe au subjonctif.

→ Moins la structure est intégrée dans la phrase matrice, plus elle a valeur de procès, de verbe, plus elle disposera des caractéristiques de temps (en plus de celles de personne), et donc se retrouvera à l'indicatif.

¹³⁸ Ces verbes sont pourtant ancrés par rapport au repère d'actualité, pour la simple raison qu'ils se trouvent en phrase matrice, et que le verbe de la matrice est par défaut à l'indicatif : il faut ancrer la phrase.

III.6.4.3.3. Les cas d'opposition ou de concurrence des modes

Certains cas d'opposition entre contextes exigeant l'un l'indicatif, l'autre le subjonctif, méritent d'être éclairés sur base du présent cadre théorique. De même, on observe des cas de concurrence, où le choix est possible entre indicatif et subjonctif ; il importe de voir ce qui peut motiver tel ou tel choix.

III.6.4.3.3.1. Cas d'opposition

- *Sembler* versus *paraître*

Il semble qu'ils sont/soient amoureux

*Il paraît qu'elle est/*soit belle.*

Avec *sembler*, le subjonctif et l'indicatif sont tous deux possibles. Avec *paraître*, l'indicatif s'impose. *Paraître* fait référence au discours d'autrui : le discours de l'autre est ancré dans la temporalité.

- *Espérer* versus *souhaiter*

Le verbe *espérer* peut concerner toutes les périodes, on peut espérer pour le passé (*J'espère qu'il est venu*), pour le présent (*J'espère qu'il est là*) et pour le futur (*J'espère qu'il viendra*). Le verbe *souhaiter*, par contre, est orienté vers le futur. On dira *Je souhaite qu'il vienne*, mais plus difficilement ? *Je souhaite qu'il soit venu* (sinon prospectivement, comme dans *Il est deux heures, et je souhaite qu'il soit venu avant cinq heures*). Le caractère prospectif de *souhaiter* rend l'ancrage non nécessaire, d'où la présence du subjonctif. *Souhaiter* rejoint de la sorte les verbes de volonté.

J'espère qu'il vient semble plus acceptable que *J'espère qu'il vienne*. Par contre, si l'on ajoute des informations temporelles sur le procès du verbe principal, la tendance s'inverse : *J'espère chaque jour/toujours qu'il vienne* semble plus acceptable que *J'espère chaque jour qu'il vient*. Le verbe *espérer* suivi du subjonctif est en fait toujours prospectif, parce que l'on pourra dire de manière équivalente *J'espère chaque jour qu'il vienne/J'espère chaque jour qu'il viendra*, mais plus difficilement *J'espère chaque jour qu'il vient*.

III.6.4.3.3.2. Cas de concurrence entre modes subjonctif et indicatif

- Contexte interrogatif ou négatif

Si une interrogation avec inversion ou une négation apparaît dans la matrice, le subjonctif redevient possible, mais pas systématique : *Crois-tu qu'il vient/vienne ? Je ne pense pas qu'il vient/vienne. Pierre n'est pas certain que Sarah vient/vienne*. En fait, par l'interrogation, l'énonciateur met en question l'ancrage ; par la négation, il met à l'épreuve l'ancrage du procès positif. Cela peut conduire à utiliser le subjonctif.

On trouvera cependant l'indicatif avec les interrogations sans inversion : *Est-ce que tu crois qu'il vient/ *vienne, et Tu crois qu'il vient/ *vienne ?* On l'explique par le fait que l'interrogation avec inversion modifie la structure syntaxique de l'énoncé, quand les autres types d'interrogation consistent en l'introduction dans une phrase affirmative soit du morphème d'interrogation *est-ce que*, soit seulement du point d'interrogation à l'écrit et l'intonation à l'oral.

- En sous-phrases pronominales

Dans les sous-phrases pronominales, le subjonctif et l'indicatif sont souvent possibles : *Je cherche une secrétaire qui sait/sache le hongrois ; Pourriez-vous me procurer une secrétaire qui sait/sache le hongrois ? ; Je ne connais aucune voiture qui fait/fasse du 300 à l'heure .*

Le subjonctif et l'indicatif sont possibles dans le premier exemple si le procès de la sous-phrasé est prospectif : *Je cherche une secrétaire qui sait/sache le hongrois*. Mais on dira plus difficilement : **J'ai trouvé une secrétaire qui sache le hongrois*, car le caractère prospectif du subjonctif dans ce cas-là serait contradictoire avec le verbe de la matrice.

Si le procès n'est pas prospectif, l'ancrage est nécessaire dans la sous-phrasé : *J'aime les voitures qui font /*fassent du deux cents à l'heure*. Il faut également tenir compte de la vision du monde de l'énonciateur : le non-ancrage du procès dans la temporalité donnerait ici un effet d'irréel, qui contredirait l'énoncé : on ne peut aimer ces voitures que si elles existent. Dans *Je ne connais aucune voiture qui fait/fasse du 300 à l'heure*, le choix d'ancrer ou non le procès dans la temporalité est laissé à l'énonciateur, selon la vision du monde qu'il adopte.

- Modification du sens de l'énoncé avec le changement de mode

Dans certains cas, la présence du subjonctif dans la sous-phrasé modifie le sens du verbe :

- *Je dis qu'il vient* (j'affirme)/*Je dis qu'il vienne* (j'ordonne).
- *Je suppose qu'il vient* (je crois)/ *Je suppose qu'il vienne* (j'envisage l'hypothèse).
- *Je comprends/conçois qu'il vient* (je comprends/conçois le fait)/ *Je comprends qu'il vienne* (je comprends pourquoi il vient).
- *J'écris/conclus/crie/entends/prétends qu'il vient* (sens courant de ces verbes)/ *qu'il vienne* (nuance d'ordre ou de volonté).

Dans le cas où l'indicatif est employé dans la sous-phrasé, les deux procès reçoivent la même valeur informative ; lorsque le subjonctif est présent, le premier procès se charge d'une modalité particulière, ce qui nuance le sens de l'énoncé.

Dans *Je dis qu'il vienne*, la valeur prospective du subjonctif de la sous-phrasé rapproche le verbe *dire* des verbes de volonté : c'est la même explication que le subjonctif après *souhaiter* (voir plus haut).

Mais ces explications ne sont valables que pour le verbe *dire* et ne permettent pas d'expliquer la nuance de sens entre *Je comprends qu'il vient/vienne*.

On peut considérer que « le fait que » est sous-jacent dans le cas où le verbe est au subjonctif, dans des exemples du type : *Je comprends (le fait) qu'il vienne. Je suppose (le fait) qu'il vienne*.

- Le pas suspendu de l'intégration phrastique

Dans des exemples comme *Il y a 100% de chances que Sarah vienne/vient*, la nuance de sens pencherait vers un sentiment d'intégration plus forte dans le cas de l'emploi du subjonctif que dans celui de l'indicatif. Avec le subjonctif, c'est le pourcentage qui apparaît important, la sous-phrasé étant réduite au rang de fait, d'objet, plus que de procès. Avec l'indicatif, le procès de la sous-phrasé, ancré, prend plus de poids informatif. Il en va de même pour *Le fait que Sarah vienne / vient...*, où l'utilisation du subjonctif renforce le poids de l'objet « fait », alors qu'un indicatif réinstallerait un procès ancré.

III.6.5. SYNTHÈSE

On peut synthétiser l'emploi des modes dans les structures intégratives déterminants de Noyau GDV comme suit :

Infinitif	Subjonctif	Indicatif
Pas d'ancrage en personne et en temps quand...	Ancrage en personne, mais pas en temps quand...	Ancrage en personne et en temps quand...
Absence d'indication du support du verbe déterminant (ici, <i>prendre</i>) : <i>Il faut prendre ce livre.</i>	Indication du noyau dans la sous-phrased : <i>Il faut que tu prennes ce livre.</i>	
Support/noyau de phrase identique pour les deux verbes (avec support de l'infinitif non mentionné) : <i>Je veux prendre ce livre.¹³⁹</i>	Noyaux de la sous-phrased et de la matrice différents ¹⁴⁰ : <i>Je veux que tu prennes ce livre.</i>	
	Information principale ancrée dans la matrice, avec les verbes de sentiment et d'appréciation : <i>Je regrette qu'il vienne.</i>	Information principale ancrée dans la sous-phrased : <i>Je pense qu'il viendra.</i>
	Verbes de doute ¹⁴¹ et procès prospectif ¹⁴² , avec les verbes d'obligation et de volonté : <i>Je doute qu'il vienne, Il faut qu'il vienne, Je veux qu'il vienne.</i>	Indication du support/noyau de phrase ¹⁴³ et du temps-époque en matrice ou en sous-phrased ¹⁴⁴ : <i>Il vient. Je pense qu'il est venu/vient/sera venu/viendra. C'est certain qu'il est venu/vient /sera venu/viendra.</i>

¹³⁹ Avec l'expression de l'injonction, le verbe à l'infinitif peut avoir un support différent : *Je leur demande de venir, Je les prie de partir.*

¹⁴⁰ *Je veux que je prenne ce livre* et *Je prie pour que je vienne* sont donc incorrects.

¹⁴¹ Il n'y a pas de subjonctif futur, le subjonctif présent peut donc signifier une action future (emploi prospectif).

¹⁴² Quand le verbe est nié ou questionné avec une inversion verbe-noyau de phrase, le subjonctif et l'indicatif sont possibles : *Je ne crois pas qu'il vienne/vient ; Crois-tu qu'il vient/vienne ?* (mais *Je crois qu'il vient, Est-ce que tu crois qu'il vient ? ; Tu crois qu'il vient ?*).

¹⁴³ Les noyaux de la sous-phrased et de la matrice peuvent être identiques ou différents : *Je pense que je prendrai/ tu prendras ce livre.*

¹⁴⁴ Attention :

- *espérer* demande l'indicatif mais on le rencontre aussi avec un subjonctif : *Pierre espère que Sarah vient/vienne*

- dans le cas d'une sous-phrased précédant la matrice, on met généralement un subjonctif à la place de l'indicatif : *Qu'il revienne, c'est certain.*

III.6.6. INTÉGRATION PHRASTIQUE ET MODES

Comparé à l'indicatif, le procès au subjonctif correspond à une forme syntaxiquement plus intégrée à la phrase, le verbe ayant perdu une de ses caractéristiques, l'ancrage du temps-époque. En sous-phrase, le verbe au subjonctif, non ancré temporellement, inscrit la sous-phrase dans une dynamique qui la mène vers le groupe déterminatif nominal. Le seul verbe « complet » est celui de la matrice. Dans *Je regrette que tu sois venu*, c'est le regret¹⁴⁵ qui est ancré, qui est l'information principale ; *que tu sois venu* n'est que déterminant, complément de sens, du 'regret', qui pourrait être remplacé par *ta venue*, si ce n'est que le verbe institue un rapport chronologique d'antériorité.

On peut dès lors établir un **continuum entre**, d'une part, **le pôle du nom**, terme renvoyant généralement à des objets et donc à la notion d'espace, **et**, d'autre part, **le pôle du verbe**, terme renvoyant généralement à un procès, et donc à la notion de temps.

- Du nom au verbe, on rencontre donc des formes de plus en plus verbales : les formes nominales et adjectivales du verbe (infinitif et participe), puis les formes personnelles non temporelles du verbe (subjonctif), et enfin les formes personnelles et temporelles du verbe (indicatif).
- Inversement, du verbe au nom, on rencontre des formes qui perdent petit à petit leurs caractéristiques verbales (d'abord le temps puis la personne), pour fonctionner quasiment comme un nom. De la sorte, dans la mesure où elle contiennent moins de caractéristiques verbales propres à une sous-phrase, les structures intégratives contenant un subjonctif ou encore un infinitif ou un participe, seront considérées comme plus intégrées que celles contenant un indicatif.

Par exemple, lorsqu'une sous-phrase est antéposée, le subjonctif peut apparaître : *Il est certain qu'il l'a fait* → *Qu'il l'ait fait, c'est certain. Qu'elle revienne, j'y crois.*

La sous-phrase antéposée fait en effet l'objet d'une nominalisation. Dans *Qu'elle revienne, j'y crois*, le pronom *y* déterminant Noyau GDV reprend la sous-phrase antéposée. Syntaxiquement, cette sous-phrase est déterminant de l'énonciation, cadrant le propos, l'objet de la prise de parole : il y a une thématization du propos, qui renforce l'interprétation de nominalisation. Son parcours intégratif est plus fort que lorsqu'il y a postposition, d'où la présence du subjonctif. *Son retour, j'y crois*, est le stade suivant de l'intégration syntaxique.

Ce mouvement d'intégration syntaxique (du verbe au nom, en passant successivement par l'indicatif, le subjonctif et l'infinitif) apparaît comme le double inversé du mouvement d'acquisition de la dimension de temps-époque (de l'absence à la présence de la dimension temps-époque, en passant successivement par l'infinitif/participe, le subjonctif¹⁴⁶ et l'indicatif).

¹⁴⁵ Il est intéressant de constater que la litanie des modalités supposées du subjonctif provient de la liste des verbes introducteurs des subordonnées au subjonctif.

¹⁴⁶ Il est curieux que l'on n'ait que rarement placé le subjonctif comme intermédiaire dans le continuum entre infinitif et indicatif, ni comparé plus avant subjonctif et infinitif. Si l'on reprend l'exemple *Je regrette que tu sois venu*, et que l'on fasse se correspondre les noyaux des deux propositions, on obtiendra non pas **Je regrette que je sois venu*, mais bien *Je regrette d'être venu*. Pourtant, personne n'a été prétendre que l'infinitif était le mode du doute... La différence tient bien ici à ce que l'infinitif ne connaît pas la variation en personne, et que, en tant que forme quasi nominale du verbe, il marque une intégration syntaxique plus poussée du procès dans la proposition principale : l'étape suivante serait *Je regrette ta venue*, le syntagme nominal, parfaitement intégré. Il

VERBE	↑	PHRASE
		Indicatif <i>La venue de Pierre est imminente.</i>
		STRUCTURES INTÉGRATIVES
		Indicatif (discours re-produit, qui possède les ancrages en temps et en personne du verbe, par rapport à l'énonciateur de départ). <i>On me dit : « La venue de Pierre est imminente ».</i> (sous-phrasede discours indirect, qui possède les ancrages en temps et en personne du verbe, par rapport à moi, qui rapporte le propos). <i>On me dit que ta venue est imminente.¹⁴⁷</i>
		Subjonctif (sous-phrasede sans ancrage en temps, mais bien en personne) <i>On me dit que ta venue soit imminente.¹⁴⁸</i>
		Infinitif (GP avec infinitif, sans ancrage en temps ni en personne) Participe <i>On me dit ta venue être imminente/</i> <i>On me la dit être imminente.</i>
		∅ (GP sans verbe, sans ancrage en temps ni en personne) <i>On me dit ta venue imminente/</i> <i>On me la dit imminente.</i>
NOM	↓	∅ (GD nominal) <i>On me dit l'imminence de ta venue.</i>

est intéressant de constater que la litanie des modalités supposées du subjonctif provient de la liste des verbes introducteurs des subordonnées au subjonctif.

¹⁴⁷ Où *Pierre* est devenu mon interlocuteur.

¹⁴⁸ Cas rare du verbe *dire* avec signification de verbe de volonté. Il s'agit ici d'un ordre.

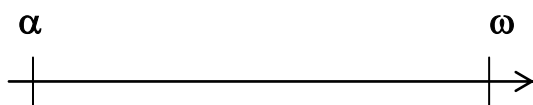
III.7. L'ASPECT COMME COMPOSANTE DE LA CARTE D'IDENTITÉ DES FORMES VERBALES

L'aspect apparaît dans les grammaires étrangères, slaves entre autres, mais n'apparaît que rarement dans les grammaires françaises. Pourtant ce concept est bien utile pour comprendre le fonctionnement du verbe français.

Il va donc dorénavant faire partie des composantes de la carte d'identité d'une forme verbale.

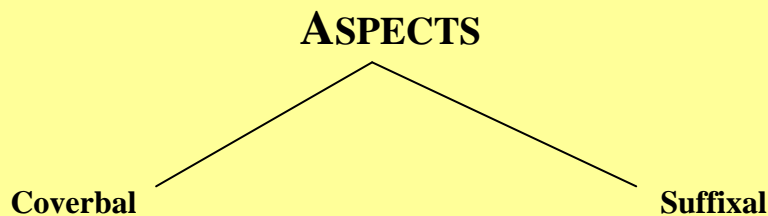
L'aspect est une notion temporelle et sémantique incluse dans le verbe lui-même (dans sa forme, ses affixes, d'éventuels coverbes...), qui parle du procès envisagé dans son développement (sa durée, son commencement...). L'aspect est donc une catégorie grammaticale qui indique la vision que l'énonciateur a du procès décrit.

Soit le procès P



L'aspect concerne tout l'espace compris entre ce qui précède α (l'origine du procès) et ce qui suit ω (l'aboutissement du procès). Si le temps époque est la situation du procès par rapport au repère d'actualité, l'aspect apparaît inversement comme la situation du repère d'actualité par rapport au procès.

Les deux aspects importants qui complètent de façon pertinente la carte d'identité de la forme verbale (du tiroir/temps), sont l'aspect coverbal et l'aspect suffixal.¹⁴⁹



¹⁴⁹ On peut trouver l'aspect à d'autres endroits, comme dans le sens du verbe (*Je marche* : l'action est enclenchée dès le début ; si j'ai commencé à marcher, j'ai déjà marché. *Je sors* : l'action n'est enclenchée qu'à la fin, il faut passer le seuil pour être sorti ; si j'ai commencé à sortir, je ne suis pas encore sorti), ou de l'adverbe (*longtemps, fréquemment...*), du préfixe (*repartir...*)...

III.7.1. L'ASPECT COVERBAL

Pour rendre compte de l'aspect, on peut utiliser une combinaison de mots. Il est ainsi possible d'utiliser des coverbes suivis du verbe que l'on souhaite conjuguer¹⁵⁰. En fait, le coverbe permet à ce verbe d'être conjugué.

On prendra soin de ne pas confondre les coverbes avec les périphrases verbales.

- **Périphrase verbale** : structure figée [verbe + X déterminant]
Ex : *avoir peur, être dans la lune...*
Le déterminant peut lui-même être un verbe à l'infinitif.
Ex : *attendre (de partir)...*
- **Coverbe** : structure [coverbe + verbe] : type particulier de périphrase verbale dans laquelle le coverbe permet de conjuguer d'autres verbes, ces derniers n'étant cependant pas déterminants du premier (ni COD, ni COI).
Ex : *Je viens de (manger) ; Je suis en train de (manger) ; Je vais (manger)...*
Parmi les coverbes, la tradition a pris l'habitude de mettre en évidence ce qu'elle a appelé **auxiliaires** : il s'agit des coverbes *être* et *avoir* qui permettent de construire les formes composées. Ex : *J'ai (mangé) ; Je suis (parti)...*¹⁵¹

L'énonciateur peut envisager le procès de trois manières différentes. Il peut considérer que, par rapport à lui et à son repère d'actualité,

- le procès est à placer en perspective (aspect projeté);
- lui-même est dans la phase postérieure au procès, dans la phase extensive (aspect dépassé) ;
- le procès est en cours de réalisation (aspect en cours).

Pour marquer ces différents points de vue sur le procès, l'énonciateur peut utiliser une forme analytique composée d'un coverbe et du verbe que l'énonciateur souhaite conjuguer, ce dernier prenant la forme du participe ou de l'infinitif. Le coverbe sera porteur des caractéristiques de mode, de temps, de personne et d'aspect suffixal (voir ci-après). Il intègre par ailleurs d'autres indications concernant l'aspect, par exemple la phase du procès dans laquelle on se trouve, la position, sur la ligne du temps, du repère d'actualité par rapport au procès... Le participe ou l'infinitif du verbe seront porteurs des caractéristiques de temps relatif (antérieur, simultané ou postérieur) et de l'aspect généré par la présence du coverbe. L'aspect coverbal est donc la partie de l'identité aspectuelle du verbe que l'on souhaite conjuguer, générée par la présence d'un coverbe dans la construction de la forme verbale.

¹⁵⁰ voir verbes supports dans les classes de mots

¹⁵¹ On y ajoute parfois les auxiliaires dits 'de mode' (devoir, pouvoir, vouloir...), mais il y a débat quant à savoir si linguistiquement l'infinitif n'est pas un terme plus autonome, déterminant du verbe (*Je dois/peux/veux faire ça ; Je dois/peux/veux quoi ? ; Je le dois/peux/veux*). On envisage également les semi-auxiliaires *faire* et *laisser*.

III.7.1.1. L'aspect projeté (du procès)

L'énonciateur considère le procès en perspective, avant le début α ; fixation sur l'avenir à partir du repère d'actualité.

Ex : Je *vais partir* – Je *suis sur le point de partir* – Je *m'apprête à partir*...

Les coverbes *vais*, *suis sur le point de* et *m'apprête à* sont porteurs des indications de mode (indicatif), temps (présent), personne (1^{re}) et d'aspect suffixal (intérieur, voir ci-après). Le verbe conjugué (à l'infinitif) *partir* est porteur des indications de temps relatif (postérieur) et d'aspect coverbal (projeté), généré par la présence du coverbe.

III.7.1.2. L'aspect en cours (du procès)

L'énonciateur considère le procès en cours de réalisation ; fixation sur le présent à partir du repère d'actualité. L'énonciateur indique dans quelle phase du procès on se trouve : le début (*commencer à*), le milieu (*continuer à*, *être en train de*, *être occupé à*...) ou la fin (*finir de*, *terminer de*...) du procès.

III.7.1.3. L'aspect dépassé (du procès)

Dans la composition verbale, l'aspect coverbal qui entre en jeu est l'**aspect dépassé**

L'énonciateur considère le procès (juste) après le terme ω ; il s'agit d'une fixation sur le passé à partir du repère d'actualité. L'aspect dépassé se retrouve notamment dans toutes les formes composées (et donc surcomposées) du paradigme de conjugaison traditionnel.

Ex : Je *suis parti* – *J'ai mangé* – *J'ai eu mangé*...

Les coverbes *suis* et *ai* sont porteurs des indications de mode (indicatif), temps (présent), personne (1^{re}) et d'aspect suffixal (intérieur, voir ci-après). Les verbes conjugués (au participe) *parti* et *mangé* sont tous deux porteurs des indications de temps relatif (antérieur) et d'aspect coverbal (dépassé), généré par la présence du coverbe.

III.7.2. L'ASPECT SUFFIXAL

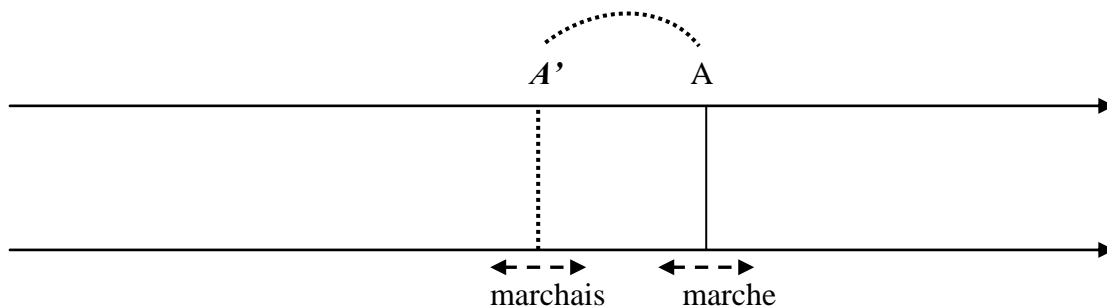
La terminaison de la forme verbale est porteuse d'une indication d'aspect. L'aspect qui s'en dégage est soit intérieur, soit extérieur, selon la situation du point de repère A par rapport au procès.

III.7.2.1. L'aspect intérieur

Cet aspect donne à voir le procès en cours et en efface les bornes. On ne précise pas quand il a commencé ni quand il se terminera. Sur le schéma, **le repère tombe, à la verticale, à l'intérieur du procès.**

Ex : Pour l'indicatif, sous le repère A : le présent (*Je marche*) ; sous le repère A' : le passé 2 (*Je marchais*).¹⁵²

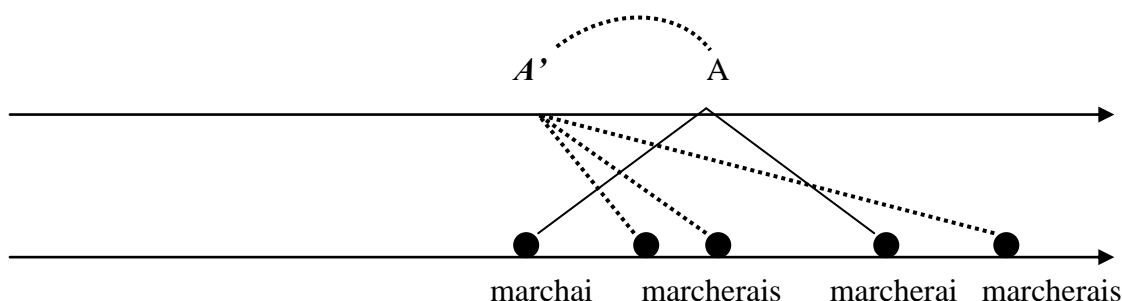
¹⁵² On ne trouve d'aspect intérieur que dans une seule autre forme verbale : le participe 1.



III.7.2.2. L'aspect extérieur

Le repère A prend le procès de l'extérieur et envisage celui-ci comme un tout, un bloc borné. Sur le schéma, **le repère tombe, en diagonale, sur le procès.**

Ex : Pour l'indicatif, en diagonale par rapport au repère A : le passé 1 (*Je marchai*), le futur 1 (*Je marcherai*) ; en diagonale par rapport au repère A' : le futur 2 (*Je marcherais*).¹⁵³



III.7.2.3. La carte d'identité des formes verbales

Pour identifier une forme verbale, il faudra rendre compte tant de la **composante temporelle** (tiroir) que de la **composante aspectuelle**. Chaque forme aura donc désormais une identité bipartite.

Si on a affaire à une forme simple, on a une seule forme conjuguée, donc une indication de temps et une indication d'aspect (l'aspect suffixal extérieur ou intérieur).

Si on a affaire à une forme composée¹⁵⁴, on a deux formes, donc deux indications de temps et deux indications d'aspect.

Pour ce qui est du temps, le coverbe portera l'indication du temps soit passé, soit présent soit futur ; ce temps situe le procès coverbal par rapport au repère d'actualité. Le verbe au participe, quant à lui, portera l'indication de temps relatif antérieur ; ce temps situe le procès du verbe par rapport au temps porté par le coverbe.

Pour ce qui est de l'aspect, le coverbe portera l'indication de l'aspect soit intérieur, soit extérieur ; cet aspect situe le repère d'actualité par rapport au procès coverbal. Le verbe au participe, quant à lui, portera l'indication de l'aspect dépassé ; il situe le coverbe dans la phase (juste) postérieure au procès verbal.

¹⁵³ On trouve encore l'aspect extérieur aux formes verbales suivantes : Infinitif (*marcher*), Participe 2 (*marché*), Subjonctif 1 ((que) *je marche*) et Subjonctif 2 ((que) *je marchasse*).

¹⁵⁴ Pour les formes surcomposées, trois indications de temps et trois indications d'aspect seront nécessaires.

Ex1 : *J' ai marché*

	<i>ai</i>	<i>marché</i>
Mode	Indicatif	
Tiroir	Présent	Antérieur
Aspect	Intérieur	Dépassé

Ex2 : *J' aurai marché*

	<i>aurai</i>	<i>marché</i>
Mode	Indicatif	
Tiroir	Futur 1	Antérieur
Aspect	Extérieur	Dépassé

III.7.2.4. La carte d'identité des formes verbales moins conventionnelles

À côté des paradigmes de conjugaison communément admis, se développent de plus en plus, par un phénomène de grammaticalisation, des formes verbales composées¹⁵⁵

1. d'un (voire plusieurs) coverbe(s) autre(s) que *être* et *avoir*,
2. et du verbe (que l'on souhaite vraiment conjuguer) au participe 2 ou à l'infinitif.

Ex : Je vais travailler

La différence notable d'avec les formes composées traditionnellement reconnues tient à ce que, à côté de formes caractérisées par une dimension temporelle d'antériorité, on peut trouver des formes caractérisées par une dimension temporelle de simultanéité ou de postériorité. De même, au niveau aspectuel, à côté de formes caractérisées par une dimension aspectuelle dépassée, on peut trouver des formes caractérisées par une dimension aspectuelle en cours ou projetée.

Ex1 : *Je vais marcher*

	<i>vais</i>	<i>marcher</i>
Mode	Indicatif	
Tiroir	Présent	Postérieur
Aspect	Intérieur	Projeté

Ex2 : *Je suis sur le point de marcher*

	<i>suis sur le point de</i>	<i>marcher</i>
Mode	Indicatif	
Tiroir	Présent	Postérieur
Aspect	Intérieur	Projeté ¹⁵⁶

¹⁵⁵ Ces formes verbales ne sont qu'exceptionnellement prises en compte par les grammaires ; seul le *futur* dit *proche* semble trouver grâce aux yeux de certains manuels. Notre mode de description de la carte d'identité des formes verbales permet parfaitement d'en rendre compte, comme le montrent les exemples ci-dessous

¹⁵⁶ La différence avec le cas précédent se marque essentiellement par le sens du coverbe qui renvoie à l'imminence du procès.

Ex3 : *Je viens de marcher*

	<i>viens de</i>	<i>marcher</i>
Mode	Indicatif	
Tiroir	Présent	Antérieur
Aspect	Intérieur	Dépassé ¹⁵⁷

Ex4 : *Je suis sur le point de commencer à marcher*

	<i>suis sur le point de</i>	<i>commencer à</i>	<i>marcher</i>
Mode	Indicatif		
Tiroir	Présent	Postérieur	Simultané
Aspect	Intérieur	Projeté	En cours ¹⁵⁸

¹⁵⁷ La différence avec le présent composé se marque essentiellement par le sens du coverbe qui renvoie au caractère récent du procès.

¹⁵⁸ Il s'agit d'un cursif qui marque le début du procès.

III.8. SYNTHÈSE DE LA CONJUGAISON

PERSONNE	ACTUALISATION	MODE	NOM DE LA FORME VERBALE	IDENTITÉ DE TEMPS	IDENTITÉ D'ASPECT	FORME VERBALE
Mode non personnel	Non actualisé	Infinitif	Infinitif	Simultané ou postérieur	Extérieur	<i>Marcher</i>
			Infinitif Composé	Simultané ou postérieur Antérieur	Extérieur Dépassé	<i>Avoir marché</i>
			Infinitif Surcomposé	Simultané ou postérieur Bisantérieur	Extérieur Doublement dépassé	<i>Avoir eu marché</i>
		Participe	Participe 1	Simultané	Intérieur	<i>Marchant</i>
			Participe 1 Composé	Simultané Antérieur	Intérieur Dépassé	<i>Ayant marché</i>
			Participe 1 Surcomposé	Simultané Bisantérieur	Intérieur Doublement dépassé	<i>Ayant eu marché</i>
			Participe 2	Antérieur	Extérieur	<i>Marché</i>
			Participe 2 Composé	Antérieur	Extérieur Dépassé	<i>Eu marché</i>
			Participe 2 Surcomposé	Antérieur Bisantérieur	Extérieur Doublement dépassé	/
		Subjonctif	Subjonctif 1	Simultané ou postérieur	Extérieur	<i>Je marche</i>
			Subjonctif 1 Composé	Simultané ou postérieur Antérieur	Extérieur Dépassé	<i>J'aie marché</i>
			Subjonctif 1 Surcomposé	Simultané ou postérieur Bisantérieur	Extérieur Doublement dépassé	<i>J'aie eu marché</i>
Subjonctif 2			Simultané ou postérieur	Extérieur	<i>Je marchasse</i>	
Subjonctif 2 Composé			Simultané ou postérieur Antérieur	Extérieur Dépassé	<i>J'eusse marché</i>	
Subjonctif 2 Surcomposé			Simultané ou postérieur Bisantérieur	Extérieur Doublement dépassé	<i>J'eusse eu marché</i>	

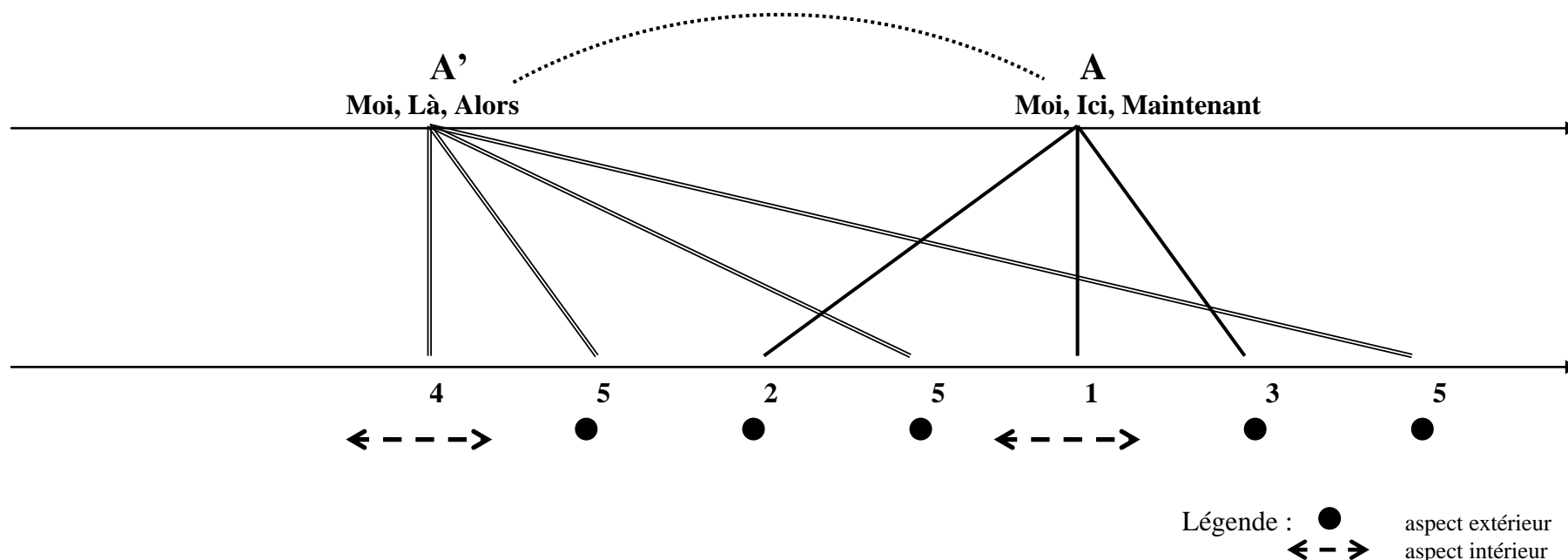
Mode personnel	Actualisé	Repère A	Indicatif	Indicatif Présent	Présent	Intérieur	<i>Je marche</i>
				Indicatif Présent Composé	Présent Antérieur	Intérieur Dépassé	<i>J'ai marché</i>
				Indicatif Présent Surcomposé	Présent Bisantérieur	Intérieur Doublement dépassé	<i>J'ai eu marché</i>
				Indicatif Passé 1	Passé 1	Extérieur	<i>Je marchai</i>
				Indicatif Passé 1 Composé	Passé 1 Antérieur	Extérieur Dépassé	<i>J'eus marché</i>
				Indicatif Passé 1 Surcomposé	Passé 1 Bisantérieur	Extérieur Doublement dépassé	<i>J'eus eu marché</i>
				Indicatif Futur 1	Futur 1	Extérieur	<i>Je marcherai</i>
				Indicatif Futur 1 Composé	Futur 1 Antérieur	Extérieur Dépassé	<i>J'aurai marché</i>
	Repère A'	Indicatif	Indicatif Futur 1 Surcomposé	Futur 1 Bisantérieur	Extérieur Doublement dépassé	<i>J'aurai eu marché</i>	
			Indicatif Passé 2	Passé 2	Intérieur	<i>Je marchais</i>	
			Indicatif Passé 2 Composé	Passé 2 Antérieur	Intérieur Dépassé	<i>J'avais marché</i>	
			Indicatif Passé 2 Surcomposé	Passé 2 Bisantérieur	Intérieur Doublement dépassé	<i>J'avais eu marché</i>	
			Indicatif Futur 2	Futur 2	Extérieur	<i>Je marcherais</i>	
			Indicatif Futur 2 Composé	Futur 2 Antérieur	Extérieur Dépassé	<i>J'aurais marché</i>	
			Indicatif Futur 2 Surcomposé	Futur 2 Bisantérieur	Extérieur Doublement dépassé	<i>J'aurais eu marché</i>	

On compte donc

- **3 modes**, caractérisés par l'ancrage ou le non-ancrage en **personne** et en **temps**.
- **10 tiroirs**¹⁵⁹ de trois formes chacun, sauf le participe 2 qui n'en a que deux.
- **29 formes verbales**, caractérisées en temps et en aspect.

¹⁵⁹ Parler de 'tiroir' à la place de 'temps' évite d'attribuer du temps grammatical à des formes qui n'en ont pas, comme l'infinitif ou le participe.

III.9. LIGNE DU TEMPS DE MISE EN PARALLÈLE DES SOUS-SYSTÈMES 1 ET 2 DE L'INDICATIF (FORMES SIMPLES)



Dans le mode indicatif, on identifie l'existence de deux sous-systèmes.

Sous-système 1

- Sous A (le repère d'actualité *Moi-Ici-Maintenant* de l'énonciateur), s'organise, à partir du présent (1), un premier sous-système qui inclut le passé 1 (2), et le futur 1 (3).

Sous-système 2

- Sous A' (projection dans le passé de A), s'organise, à partir du passé 2 (4), un deuxième sous-système qui inclut le futur du passé (5).

Toutes ces formes sont susceptibles de composition (auxiliaire conjugué au temps simple correspondant + participe 2 du verbe) et de surcomposition (auxiliaire conjugué au temps simple correspondant + participe 2 de l'auxiliaire *avoir* + participe 2 du verbe)¹⁶⁰.

¹⁶⁰ Il est difficile de trancher entre deux analyses : « auxiliaire conjugué au temps simple correspondant + participe 2 composé du verbe » ou « auxiliaire conjugué au temps composé correspondant + participe 2 du verbe ».

III.10. QUELQUES VALEURS D'EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF

L'emploi spontané de tel mode et de tel temps en production tant orale qu'écrite révèle les valeurs diverses qu'ils peuvent recouvrir.

III.10.1. LES FORMES VERBALES SIMPLES DE L'INDICATIF

III.10.1.1. Le présent : présent intérieur

Le présent s'emploie le plus généralement

- pour déclarer la concomitance du procès (temps) avec le point d'actualité du repère A (*moi, ici, maintenant je dis que...*) ;
- pour marquer que le procès est en cours (aspect) et que l'on ne tient pas compte des bornes.

1. La concomitance est garantie dans les cas suivants :

- **le présent momentané :** *Voilà Pierre qui arrive*
- **le présent duratif :** *Ils marchent depuis deux heures*
- **le présent d'habitude :** *Pierre se lève tous les jours à 7h*
- **le présent dispositionnel :** *Pierre fume (= Pierre a des dispositions à fumer)*
- **le présent de vérité générale :** *La Terre tourne autour du soleil*
- **le présent proverbial :** *Pierre qui roule n'amasse pas mousse*

2. La concomitance est déclarée, mais pas totalement effective dans les cas suivants :

- *Je sors (à l'instant) de chez le médecin*
→ En fait, je ne suis pas en train de franchir la porte au moment où je le dis.
- *J'arrive !*
→ Généralement, je ne me suis pas encore mis en mouvement pour 'arriver' au moment où je dis cela. Si une personne crie « *J'arrive* » à quelqu'un qui l'attend, alors qu'elle est encore dans son bain, il y a de fortes chances pour qu'elle ne se présente pas illico toute savonnée devant celui qui l'attend...

3. La concomitance est déclarée, mais l'actualisation est décalée dans le temps dans les cas suivants :

- **le présent de didascalie :** *La servante entre et pose le plat sur la table*
→ L'énoncé est réactualisé à chaque fois que la pièce est jouée.

- **le présent de presse :** *Des scientifiques découvrent le vaccin du sida*
→ La lecture réactualise la découverte, alors que celle-ci est forcément antérieure à sa couverture par la presse.
- **le présent historique :** *Ils entendirent un bruit : le rat de ville détail*
→ Le français classique utilisait souvent le présent au milieu de phrases au passé1.
- **le présent déplacé :** *En 2030, je prends ma retraite /
En 1802, naît Victor Hugo*
→ On manipule en le déplaçant le point de repère d'actualité et on présente un procès comme concomitant à un repère futur (ou passé) sur la base d'indications temporelles plus ou moins explicites.

4. Absence de concomitance, mais nécessité d'un aspect intérieur

- **le présent dans la condition :** *S'il pleut, je ne sors / sortirai pas.*

Dans un système conditionnel, il se peut que la condition renvoie à un futur, plutôt qu'à un présent. Or, derrière le *si* de condition, la grammaire normative interdit une forme de futur 1, car ce connecteur exige un aspect intérieur pour la forme verbale qui le suit, aspect absent du futur 1 comme du futur 2. C'est la raison pour laquelle, même s'il ne s'agit pas d'exprimer une concomitance, c'est le présent, d'aspect intérieur, qui est prescrit (pour plus de détails, voir ci-après, cas d'évolution).

III.10.1.2. Le passé 1 : passé extérieur

Le passé 1 est utilisé pour donner un sens de passé extérieur révolu, sans lien direct avec le présent. Le procès est saisi de l'extérieur, dans sa globalité et non de l'intérieur. Les valeurs attachées au passé 1 sont tout entières contenues dans cette identité. On parle en général d'emplois en narration pour marquer la successivité (et parfois la rapidité d'enchaînement) des procès. Le territoire du passé 1 est relativement étriqué et s'étirole encore davantage avec l'élargissement des valeurs du présent composé. Mais on le retrouve parfois dans les commentaires des journalistes sportifs de la presse écrite pour accentuer le caractère épique de l'évènement.

Ex : *La veille, sa fille se maria.*

III.10.1.3. Le futur 1 : futur extérieur

Le futur 1 exprime un temps futur par rapport au repère A de l'énonciation *Moi-Ici-Maintenant* de l'énonciateur. Il est d'aspect extérieur, il parle d'un point de vue extérieur au procès et le prend comme une globalité.

1. Sont conformes à ce sens de futur extérieur les cas suivants où il exprime :

- **un avenir proche :** *Au troisième top, il sera 8h.*
- **un avenir lointain :** *Je m'arrêterai quand je serai mort.*

2. Il peut aussi signifier autre chose que le futur et exprimer

- **un fait passé :** *Il mourra en 1964 des suites d'une pneumonie.*
→ Le repère d'énonciation est déplacé dans le passé, et le futur reste un temps ultérieur, mais par rapport à ce repère.
- **une conjecture :** *On sonne : ce sera le facteur.*
→ L'aspect extérieur de cette forme permet d'éviter l'aspect intérieur d'un présent qui serait déjà engagé, alors qu'on n'est pas certain du fait.
- **une injonction :** *Tu feras les courses demain.*

III.10.1.4. Le futur analytique *aller* + infinitif : présent intérieur postérieur projeté

À partir du XVI^e siècle, se développe une autre forme pour exprimer le futur : le futur analytique *aller* + infinitif. Cette forme (*il va arriver*) est fondamentalement un présent (*va*), d'aspect intérieur (le locuteur envisage le procès comme en cours et non borné), qui met le procès *arriver* en perspective, dans le prolongement naturel de l'actualité. On trouve également la forme *il allait venir*, espèce de futur analytique du passé¹⁶¹.

III.10.1.5. Le passé 2 : passé intérieur

Le passé 2 est le temps qui exprime la concomitance par rapport au repère A'. On l'emploie généralement parce qu'on a besoin d'un temps du passé et d'un aspect intérieur. Il a par ailleurs été nommé *présent du passé*, dans la mesure où il fonctionne comme le ferait un présent déplacé dans le passé. Intérieur comme le présent, il partage avec lui notamment la valeur durative liée à cet aspect.

1. Sont conformes à ce sens de passé intérieur les cas suivants :

- **Le passé 2 duratif :** *C'était en janvier 2003*
- **Le passé 2 d'habitude :** *Il rentrait chaque fois qu'il pleuvait*

¹⁶¹ Installée aujourd'hui dans les tableaux de conjugaison de certains manuels sous le nom de « futur proche », cette forme concurrence à ce point le futur simple qu'elle le supplante en français populaire. *Aller* est devenu un quasi-auxiliaire. Cela étant, l'appellation courante de futur proche est trompeuse. On peut très bien dire *Je vais partir à la retraite dans 25 ans*. En fait, l'utilisation d'une forme de présent (*vais*) marque un engagement du procès dès le moment d'énonciation, vu que le présent est d'aspect intérieur. Dire *Je vais le faire* engage plus que *Je le ferai*. Dire *Tu vas le faire* est plus impératif que *Tu le feras*.

- **Le passé 2 pittoresque**¹⁶² : *En 1802 naissait Victor Hugo*
- **Le passé 2 de politesse** : *Je venais vous demander un service*
- **Le passé 2 de concordance** : *Galilée affirma que la Terre tournait autour du soleil.*

2. Sont conformes à l'aspect intérieur, mais pas au passé les cas suivants :

- Certains **passés 2 de concordance** : *Qu'est-ce que tu as dit qu'on faisait demain ?*
- **Le passé 2 dit « forain »** : *Qu'est-ce qu'elle voulait la petite dame ?*
- **Le passé 2 ludique** : *Toi tu étais le gendarme et moi j'étais le voleur.*
- **Le passé 2 de la conditionnelle**¹⁶³ : *Si j'étais riche...*
- **Le passé 2 affectueux** : *Il était gentil le chienchien*

Ces emplois n'ont pas un sens de passé¹⁶⁴. Ils peuvent marquer le présent, le futur, le potentiel ou l'irréel¹⁶⁵. L'utilisation du passé 2 viendrait de la nécessité de marquer l'aspect intérieur. Or cet aspect ne se trouve à l'indicatif qu'au présent et au passé 2. Dès lors, on passe outre le conflit temporel : on sait que ce n'est pas un passé, mais on a besoin d'un intérieur pour marquer un effet dramatique (le procès est pris de l'intérieur).

III.10.1.6. Le futur 2 : futur extérieur (du passé)

Le futur 2 est le temps futur (d'aspect extérieur) correspondant au repère A' du passé (le passé 2).

1. Sont conformes à ce sens de futur du passé les cas suivants :

- **Le futur 2 de concordance par rapport**
 - à un passé 2 exprimé: *Je t'avais dit que je ne viendrais pas*
 - à un passé 2 à reconstruire : *Il lui fit livrer des fleurs. Elle serait contente.*

2. Il peut aussi signifier autre chose que le futur du passé dans les cas suivants :

- **Le futur 2 journalistique** : *L'accident aurait fait cinq victimes*

→ L'énonciateur fait apparaître un autre locuteur sur lequel il se décharge de la responsabilité de l'énoncé.

¹⁶² L'effet de style vient du conflit entre deux types d'aspect : l'aspect intérieur implique une certaine durée non bornée de l'action, alors que l'aspect sémantique du verbe *naître* nécessite, comme pour le verbe *sortir*, le passage d'un seuil ponctuel pour être effectif.

¹⁶³ L'indicatif passé 2 (repère A'), lorsqu'il est hypothétique, peut être flottant sur la ligne du temps, et son correspondant, le futur 2, l'est donc aussi, mais toujours en postériorité par rapport au repère A'.

¹⁶⁴ Une autre valeur de passé 2 échappe aux effets de sens traditionnels : le passé 2 de réalisation antidatée, s'il renvoie au passé, rend compte d'un procès qui n'a pas abouti (*Un peu plus et je tombais*).

¹⁶⁵ Pour certains d'entre eux (les trois premiers), ils sont d'ailleurs en concurrence avec un futur 2.

- **Le futur 2 de politesse :** *Je voudrais l'addition*
→ L'aspect extérieur atténue la réalité du procès et l'injonction sous-jacente.
- **Le futur 2 potentiel / irréel :***Je ferais ça, moi ?!*
→ Vient de ce que le futur 2 peut balayer tant le passé que le présent et le futur.

III.10.2. LES FORMES VERBALES COMPOSÉES DE L'INDICATIF

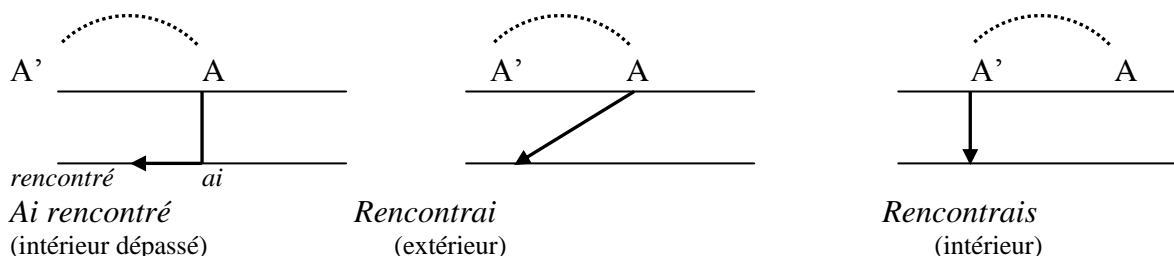
Toutes les formes verbales composées marquent l'antériorité par rapport à la forme verbale simple correspondante¹⁶⁶. Par exemple, le procès rendu au présent composé¹⁶⁷ est antérieur à celui rendu au présent simple, c'est-à-dire, théoriquement, antérieur au moment de production de l'énoncé.

Ex : *J'ai mangé trop de chocolat. J'ai mal au foie.*

III.10.3. LA CONCURRENCE DES TEMPS DU PASSÉ

Trois tiroirs du passé sont en concurrence : deux formes simples (le passé 1 et le passé 2) et une forme composée (le présent 1 composé).

Il est en effet possible, dans certains cas, de rendre compte du même procès à l'aide des trois formes différentes. Si, par exemple, le 10 décembre 2008, j'ai rencontré Nelson Mandela, je peux dire pour le même fait: *J'ai rencontré* / *Je rencontrais* / *Je rencontrai* Nelson Mandela. La différence tient au parcours que la forme effectue pour rendre compte de ce procès.

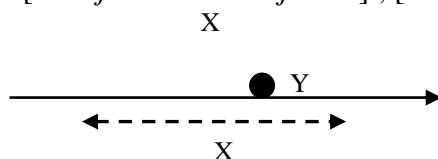


<p>On passe par le présent du coverbe pour arriver à la forme composée. Le verbe conjugué (au participe) se trouve en antériorité par rapport au présent (du coverbe). Cela donne un effet de lien avec le présent.</p>	<p>On regarde le passé extérieur de l'extérieur, à partir du repère A. Cela donne un effet de forme clôturée sans passer par le présent.</p>	<p>On projette A dans le passé (A'). On descend vers le procès au passé directement à partir du repère A'. On appréhende le procès de l'intérieur.</p>
---	--	--

III.10.3.1. Passé 1 vs Passé 2

Traditionnellement, on renvoie le passé 2 à la description, au décor, au portrait, et le passé 1 à la narration. On entend en fait par là que le passé 2, par son aspect intérieur, permet de fixer un cadre d'action ou de situation non borné, à l'intérieur duquel s'inscrivent d'autres actions.

Ex : [*Tom jouait dans le jardin*] ; [*sa grand-mère entra*].



¹⁶⁶ Les formes verbales surcomposées fonctionnent de même par rapport aux formes composées correspondantes.

¹⁶⁷ Le présent composé est un cas d'évolution particulier. En plus de sa valeur de procès juste antérieur au moment de l'élocution, il est de plus en plus susceptible de recouvrir d'autres valeurs. Cf. Cas d'évolution

L'entrée de la grand-mère de Tom (Y) est ponctuelle, et s'inscrit dans la période non bornée pendant laquelle Tom joue dans le jardin (X). Il joue avant, pendant et peut-être après son arrivée.

III.10.3.2. Passé 1 vs Présent composé

La concurrence entre passé 1 (*il arriva*) et présent composé (*il est arrivé*) est la plus forte qui soit entre tous les tiroirs de l'indicatif. Il apparaît en effet que le second, parce que bipolaire (pôle présent + pôle antérieur) grignote de plus en plus de territoire au premier¹⁶⁸. Peu à peu, le présent composé, dont le pôle de passé est très fortement mobilisé, devient un tiroir passé et fonctionne souvent comme une forme simple synthétique. Cela n'est pas sans conséquence sur l'accord du participe qui, s'il intègre totalement le verbe, tendra vers l'invariabilité en genre et en nombre.

III.10.3.3. Passé 2 vs Présent composé

Le présent composé englobant les valeurs du passé 1 (cf. *III.11 Cas d'évolution*), l'opposition entre passé 2 et passé 1 reste valable pour l'opposition entre passé 2 et présent composé. Ainsi, pour rappel, le passé 2, par son aspect intérieur, permet de fixer un cadre d'action ou de situation non borné, à l'intérieur duquel s'inscrivent d'autres actions au présent composé.

Ex : [Tom jouait dans le jardin] ; [sa grand-mère est entrée].

Passé 2

Présent composé

¹⁶⁸ Il peut dès lors facilement prendre deux valeurs : la phase extensive peut renvoyer à une phase juste postérieure au procès (*j'ai mangé, je n'ai plus faim*) ou à une phase bien postérieure au procès (*J'ai mangé il y a trois jours, je suis affamé*). (cf. *III.11 Cas d'évolution*)

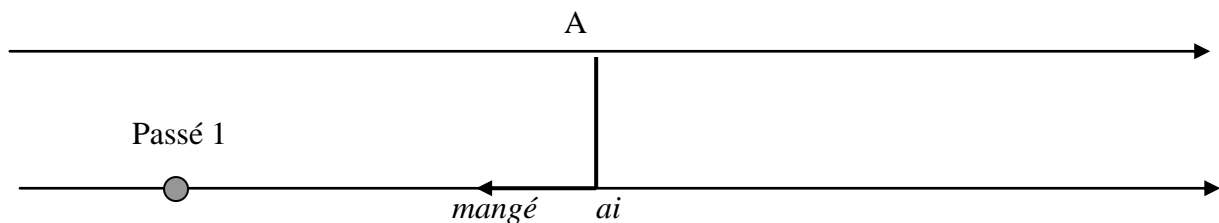
III.11. CAS D'ÉVOLUTION

La langue orale est le premier vecteur d'évolution linguistique. L'observation de celle-ci permet de mettre au jour certains cas de nouveaux usages sémantiques, syntaxiques, lexicaux... Ci-dessous quelques cas d'évolution concernant la conjugaison.

III.11.1. LE CAS DU PRÉSENT COMPOSÉ ENGLOBANT LE PASSÉ 1

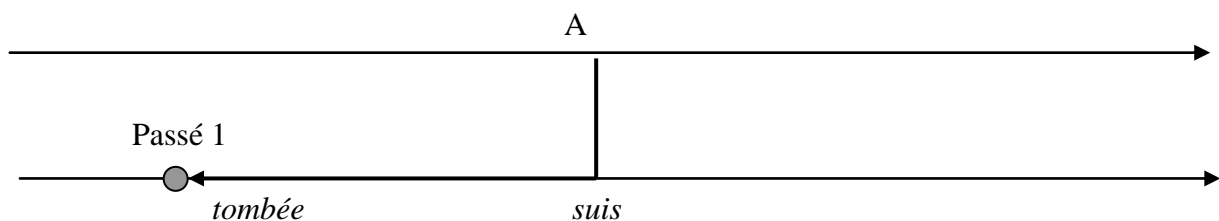
Comme son nom l'indique, le présent composé est la forme composée du présent simple. En tant que forme composée, elle comprend une part d'antériorité dans son participe. Quand on prononce un énoncé au présent composé, on se place généralement dans la phase ultérieure au procès.

Ex : *J'ai mangé quelque chose de périmé ; je suis malade !*



Mais il se fait que les usages (d'abord oraux) ont de plus en plus abandonné le passé 1 au profit du présent composé, qui dès lors endosse la part de passé de son concurrent, et ce, plus particulièrement pour les premières et deuxième personnes¹⁶⁹.

Ex : *À l'âge de deux ans, je suis tombée de ma chaise haute.*



Le présent composé peut donc prendre les valeurs qui vont de la phase juste antérieure au présent simple jusqu'au passé 1.

Malgré tout, le canal écrit littéraire et le journalisme sportif préservent souvent le passé 1 pour évoquer, pour l'un, le passé révolu, ponctuel et lointain ; pour le second, la succession rapide des actions sur le terrain.

¹⁶⁹ Les deux premières personnes sont en fait les personnes d'interlocution, présentes dans la situation de communication, et donc aisément rattachables au repère Moi-Ici-Maintenant. Il n'est dès lors pas étonnant que le présent composé, en contact avec le présent, se manifeste plus particulièrement avec ces personnes.

III.11.2. LE CAS DE APRÈS QUE + INDICATIF/SUBJONCTIF

Ex de l'usage : *La dispute a éclaté [après que les deux hommes se sont/soient bousculés].*

Sous-phrase

La grammaire normative affirme que la conjonction *après que* doit être suivie d'un indicatif (*Je suis arrivé après qu'il est parti*). Le fait introduit par la conjonction étant antérieur à celui de la matrice, on en serait certain, et donc l'indicatif s'imposerait. Si la grammaire remarque que les usagers emploient quasiment tous le subjonctif, forme réputée plus compliquée, elle ne veut y voir qu'une faute, au mieux justifiée par l'analogie avec *avant que*, qui régit le subjonctif pour des raisons symétriques (postériorité du fait introduit et donc non-certitude). Pourtant, l'analogie n'explique guère pourquoi on a choisi la difficulté : pourquoi pas *avant que + indicatif* ?

Il faut en fait tenir compte de l'évolution du système de l'indicatif. Le sens d'*après que* requiert une forme verbale d'aspect dépassé (qui marque que l'on est dans la phase postérieure au procès). Les temps composés de l'indicatif, d'aspect dépassé, faisaient l'affaire jusqu'à une date récente. La chute du passé 1, d'aspect extérieur, au XIX^e siècle oblige le présent composé à endosser ses emplois. Le présent composé n'apparaît dès lors plus suffisamment dépassé. L'usager va alors chercher cet aspect là où il le trouve : au subjonctif 1 composé (*Je suis arrivé après qu'il soit parti*).

Au-delà de la faute, il y a réorganisation du système.

III.11.3. LE CAS DE SI... + FUTUR 1 / FUTUR 2

Ex : *J'aurais mieux réussi [si j'avais/aurais étudié].*

Une des règles intangibles et ressassées de la grammaire scolaire est l'interdiction du conditionnel, et du futur simple, derrière le *si* de condition. On ne dit pas normalement *Si tu serais la lune, je serais ton soleil* ; pas plus que *Si tu iras à Paris, je te rejoindrai*. La règle est bien : « derrière *si*, pas de *-r-* ».

La conjonction *si* de condition exige en fait que le verbe marque un début de réalisation du procès : l'enclenchement de la conséquence est conditionné par le début de réalisation de la condition. Cela signifie, en matière d'aspect du verbe, qu'il faut un intérieur, qui ne se trouve à l'indicatif qu'au présent et à l'imparfait : dès lors, ce sont ces temps qui se retrouvent derrière *si* (*si je suis, si j'étais*).

Le problème vient du possible conflit entre une condition qu'on voudrait future et l'impossibilité d'avoir un futur intérieur. Si le présent peut de temps en temps signifier un futur, l'imparfait est avant tout un temps du passé, ce qui veut dire que mettre une condition future à l'imparfait (*si j'étais riche*) signifie sacrifier l'information de temps (futur) à celle d'aspect (intérieur).

En fait, dans une sous-phrase conditionnelle future, on utilise un présent ou un passé 2

- même si on ne déclare pas la concomitance ;
- même si on ne parle pas de présent/de passé 2 ;
- alors qu'on a plutôt besoin d'une ouverture vers un procès postérieur.

Le locuteur est en fait obligé de faire un choix : soit il utilise une forme intérieure, privilégiant la dimension aspectuelle, soit une forme future, privilégiant la dimension temporelle. Il y a de toute manière sacrifice d'une des deux dimensions, récupérée néanmoins par le contexte. La convention a choisi de confirmer dans la forme verbale l'information intérieure déjà contenue dans la conjonction 'si'.

Mais parfois, les locuteurs, inconsciemment ou non, choisissent de marquer la dimension 'future' (tout aussi valable au fond). **Il n'y a donc pas de faute mais un autre choix que celui de la norme.** L'enfant, par exemple, semble distinguer d'abord les temps avant les aspects extérieur ou intérieur. S'il veut parler de futur (1 ou 2), il utilise le futur, un point c'est tout. C'est l'apprentissage de la norme qui va lui faire changer ses habitudes sans toutefois lui expliquer que c'est ici l'aspect intérieur qui est requis.

Néanmoins, la prétendue faute (dans, par exemple, *Que ferez-vous si vous aurez la couronne?*, prononcé par un animateur durant un concours de beauté alors que la gagnante n'est pas encore connue) peut avoir sa logique: il s'agit d'éviter toute ambiguïté quant au temps futur, et l'utilisation d'un futur ou d'un futur du passé résout à peu de frais le conflit évoqué ci-dessus. La conjonction *si* de condition signifie de toute façon la nécessité que la réalisation ait un début : c'est ainsi qu'elle peut déjà exprimer la vraie concession (*Si je serai bien là, je ne ferai cependant rien*).

Évidemment, dans la variété normée de la langue, certains des cas évoqués sont encore inacceptables, mais le système permet des ouvertures dans d'autres registres ou variétés de langue (celles que l'on parle quotidiennement). Il est important de reconnaître les usages variés, de relativiser la notion de faute (certaines fautes ne sont qu'annonciatrices de l'évolution du système), et d'**apprendre à utiliser différemment le code, de manière adaptée, en fonction des situations de communication dans lesquelles sont engagés les interlocuteurs.**

MODULE 4 : ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

IV. Orthographe grammaticale

Comme toute activité normée, l'orthographe grammaticale, appelée également orthographe d'accord, peut paraître difficile et complexe. Or, si l'on comprend le sens du mécanisme d'accord, les choses sont plus aisées. Tout peut être ramené à la construction d'un réseau de sens ou de signification.

Ex : *Les prunes que j'ai mangées étaient bien mûres.*

La question dont traite l'orthographe grammaticale est la suivante : dois-je accorder, et si oui, avec quoi ?

IV.1. L'ACCORD

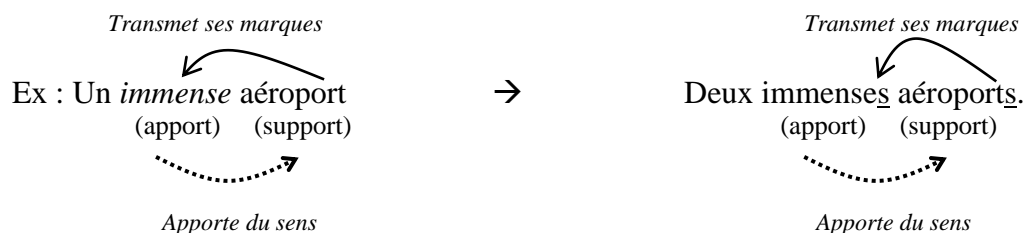
IV.1.1. LE MÉCANISME D'ACCORD

Les phrases ne doivent pas seulement respecter des règles de bonne formation grammaticale ou sémantique : elles doivent encore s'inscrire de la manière la plus harmonieuse possible dans le contexte où elles apparaissent. La notion de *cohésion* peut être définie comme la propriété d'un ensemble dont toutes les parties sont intimement unies. Lorsque l'on étudie la cohésion d'une séquence, on s'attache surtout aux mécanismes strictement linguistiques qui régissent les relations entre termes ou groupes dans la phrase, ou encore entre phrases dans le texte. D'un point de vue formel, l'accord, qui marque la mise en relation de deux ou plusieurs termes, est un signe de cette cohésion.

La syntaxe d'accord est d'abord une syntaxe de réaction : un mot impose sa forme (en français, le genre, le nombre et la personne) à un autre. Les parties concernées sont le nom, l'adjectif et le déterminant, le verbe et le pronom. Parmi ces parties, le verbe prend sa personne du noyau de phrase; l'adjectif et le déterminant prennent leur genre et leur nombre du mot auquel ils se rapportent ; et, dans certains cas, le pronom prend son genre, son nombre et sa personne du mot qu'il représente ou de son référent.

Lorsqu'il y a accord, il ne s'agit pas que d'une affaire formelle. Le mécanisme de l'accord fait intervenir un élément (un adjectif ou un verbe, par exemple) qui apporte du sens et un autre (un nom ou un pronom) qui le reçoit : *vert* apporte du sens à *chapeaux* dans *chapeaux verts*. Il y a donc une relation d'apport à support de signification. En échange, le support donne ses marques à l'apport, ce qui sera l'indice de la cohésion du groupe : *chapeaux* transmet ses caractères masculin et pluriel à *verts*. Il y a donc, en retour, une relation de donneur à receveur. Pour accorder, il s'agit en fait d'identifier le donneur (qui a reçu du sens) et de transférer ses marques au receveur (qui a apporté le sens).

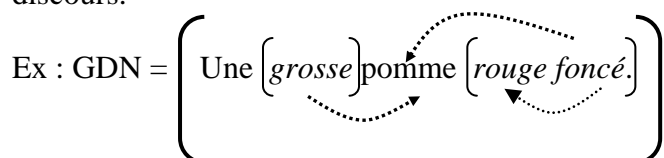
L'accord est le mécanisme par lequel est établi un rapport entre deux termes, dont un (l'apport) apporte du sens au second (le support), lequel en échange transmet les traits morphologiques liés à ses catégories grammaticales. Il y a donc un double processus de cohésion : sémantique premièrement, morphologique ensuite.



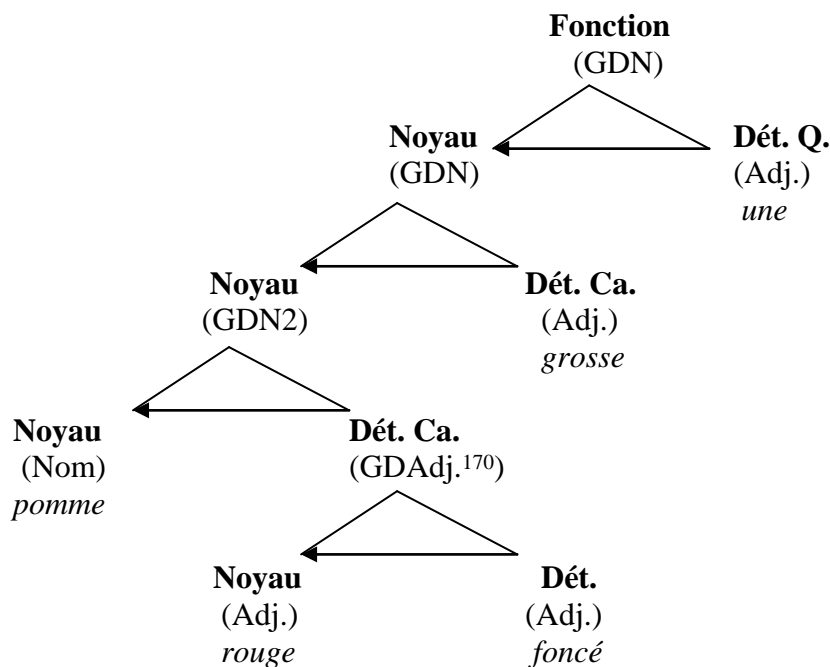
Pour rappel, chaque mot est susceptible de varier morphologiquement selon sa propre combinaison de catégories grammaticales de flexion (adhérentes ou inhérentes).

La différence de variation morphologique entre les supports et les apports de sens réside dans la hiérarchie tant informationnelle que syntaxique qui existe entre eux. En effet, en discours, les mots supports varient spontanément selon leur mode de flexion, en fonction de leurs *catégories inhérentes*. De leur côté, les apports (c'est-à-dire les compléments et suppléments de sens) varient selon les *catégories adhérentes* de leur classe, et adoptent donc les marques morphologiques du support, selon le sens voulu par le locuteur dans son discours.

Notons cependant que chaque classe est susceptible d'être tour à tour support ou apport en discours.



En schéma :



¹⁷⁰ Ici, il s'agit d'un groupe adjectival composé d'un adjectif de couleur et d'un déterminant de cet adjectif. Cette configuration engendre une exception orthographique (un adjectif sans emploi adverbial déterminant d'un autre adjectif) et réclame l'invariabilité.

IV.1.2. LES TYPES D'ACCORD

IV.1.2.1. L'accord par syllepse

Le type d'accord décrit ci-dessus, avec en principe un et un seul accord possible, est le plus généralement à l'œuvre dans la grammaire. Cela étant, il existe des cas où l'accord semble ne pas opérer en ces termes. Prenons l'accord du verbe avec un noyau de phrase (anciennement sujet) collectif.

Soient les exemples : 1° *Une bande de corbeaux s'envole* ; 2° *Une bande de corbeaux s'envolent*. Les deux accords sont acceptés. Cependant, si dans 1°, l'accord du verbe se fait bien avec le GP1 noyau de phrase (dont *bande*, singulier, est le noyau), dans 2°, le verbe ne s'accorde pas avec le noyau de la phrase mais avec *corbeaux*, déterminant Noyau GDN, pluriel. Cela contrevient à la règle d'accord avec le noyau de phrase : on est obligé de parler d'un accord *par syllepse*, *par le sens*, accord qui apparaît comme subjectif.

On pourrait éviter cette entorse en proposant une autre analyse : en 1° Nom-noyau (*une bande*) + déterminant Noyau GDN (*de corbeaux*) ; en 2° déterminant Noyau GDN (*une bande de*) + Nom-noyau (*corbeaux*). Dans ces deux analyses, la règle de l'accord avec le Nom-noyau du GP1 noyau de phrase est respectée. On nous dira que l'analyse dépend du sens que l'on donne. Certes, mais dans ce cas, l'intention de dire est d'abord traduite dans une forme correspondante, et c'est sur la base de ce formatage que l'accord peut se faire tout à fait régulièrement. Il faut dès lors rendre compte au plus juste de ce formatage. À défaut, on en est réduit à créer des dérogations, véritables aveux de carence.

IV.1.2.2. L'accord à l'oral

Par ailleurs, on notera une différence de traitement de l'accord, selon qu'on le pratique à l'écrit ou à l'oral. À l'écrit, on observe une certaine redondance de marques, pour noter la cohésion graphique d'une séquence : dans *Les petits garçons chantent*, le pluriel se marque quatre fois. Si l'on prononce cette phrase, on remarque que le mécanisme de l'accord n'est audible qu'une seule fois : c'est le déterminant quantifiant qui trahit le pluriel. L'accord introduit à l'écrit une lisibilité des relations syntaxiques pas toujours nécessaire à l'oral.

Parfois même les pluriels ne sont pas identifiables du tout à l'oral, puisqu'ils ne sont révélés par aucun élément phonétique pertinent. (Ex : *Il chante / Ils chantent* → [ilʃãt]).

Cela étant, pour le genre, certaines indécisions, même à l'écrit, ne peuvent être levées que grâce à la connaissance ou la présence de l'énonciateur.

Ex¹⁷¹ : *Je m'appelle Dominique. Mon frère m'appelle « diva » car j'adore chanter. À la maison, je suis en général sage, mais il ne faut pas jouer avec mes pieds : hier ma mère n'a pas voulu que je sorte jouer avec les élèves du collège voisin...*

Pour savoir de quel sexe est l'énonciateur, il faut déterminer qui se cache derrière le *Je*. En l'occurrence, rien d'autre ne peut lever l'ambiguïté.

Notons en outre que certaines liaisons orales peuvent faire croire à un accord et amener à ajouter la voyelle finale -e là où il n'y en a pas (notamment avec *cet* dans *cet enfant*).

¹⁷¹ Exemple repris du *Référentiel de Langue*, Parcours et Références, De Boeck, 2003, p. 105.

IV.1.3. QUELQUES PHÉNOMÈNES QUI BLOQUENT L'ACCORD

Certains phénomènes peuvent bloquer l'accord, soit qu'ils incitent à commettre des fautes, soit que, intégrés après observation de l'usage, ils deviennent la nouvelle norme. Nous en envisagerons deux : la position du donneur, et l'interférence de certains pronoms.

La position du donneur peut entraîner un non-accord. Dans le cas de l'accord du verbe, lorsqu'il y a inversion de celui-ci avec le noyau de phrase (*Ainsi s'observent, plus souvent qu'on ne le croit, des cas de non-accord*), certains oublient de faire l'accord. Au moment de devoir accorder le verbe, le donneur n'est pas encore disponible, et, une fois qu'il le devient, ils ne pensent pas à revenir en arrière pour accorder. Si, dans ce cas, on doit constater la faute, on remarquera que le même phénomène s'est invité dans la règle qui exonère d'accord le participe 2 employé avec *avoir*, lorsque son donneur le suit.

Dans une séquence comme *L'impression que cela m'a fait*, alors que l'accord du participe est attendu avec le *que*, mis pour *impression*, on remarque qu'il est pratiquement impossible de produire la forme accordée *faite*. La raison pourrait en être l'interférence du pronom neutre *cela*.

IV.2. LES VARIATIONS ORTHOGRAPHIQUES DES SUPPORTS

Un mot, lorsqu'il est noyau de groupe déterminatif, varie selon son mode de flexion propre. Notons que c'est, en discours, sa fonction de support qui l'immunise contre la contagion morphologique qui pourrait résulter du contact avec les autres mots du groupe. C'est le cas du nom, qui a un fonctionnement prototypique de noyau, et qui varie donc spontanément en fonction de ses catégories propres, sans autre dimension à prendre en compte que l'intention de dire de l'énonciateur (Je veux parler d'un (singulier) ou de plusieurs (pluriel) objets ?).

Cependant, si le groupe lui-même devient apport d'un autre support, il se peut que des phénomènes d'accord interviennent. Ainsi, le noyau d'un groupe déterminatif adjectival pourra prendre, une fois rapporté à un support nominal, les marques de genre et de nombre du noyau du GDN : dans l'exemple *Pleine de bonne volonté, Sarah a accueilli ses beaux-parents*, l'adjectif noyau du GDAdj. (*pleine*), rapporté au GDN, prend les marques du noyau GDN (*Sarah*), soit le féminin singulier.

(cf. Module 1 : Les classes de mots et Module 2 : L'analyse syntaxique de la phrase)

IV.2.1. LE NOM

Le nom est prototypiquement un support de signification qui a des catégories de variation flexionnelle propres : le **genre** (*inhérent*) et le **nombre** (*adhérent*). C'est-à-dire qu'en discours, le nom possède un genre, et ne reçoit pas d'autre trait morphologique que le nombre choisi par le locuteur (singulier ou pluriel).

IV.2.1.1. Le genre

Pour rappel, il existe trois genres en français : le masculin, le féminin et le neutre, lequel présente les mêmes traits morphologiques que le masculin et est donc souvent confondu avec celui-ci.

IV.2.1.2. Le nombre

Pour rappel, dans un groupe déterminatif nominal, les catégories pertinentes sont celles du genre et du nombre. Le genre est inhérent au nom (sauf pour les noms épïcènes tels que pianiste, élève...), c'est-à-dire que tel nom possède d'office un genre masculin ou féminin ; tandis que le nombre n'est inclus initialement (pré-discursivement) ni dans le nom, ni dans un quelconque déterminant du groupe déterminatif. Cette catégorie est fonction de la volonté du locuteur de produire un énoncé qui mette en scène un ou plusieurs objets du monde. Le formatage morphologique singulier ou pluriel des éléments du groupe déterminatif dépend de l'intention de dire, de la réalité à mettre en mots.

On parlera donc de règles de *formation* morphologique du genre féminin¹⁷² comme simple moyen de retenir la forme graphique du féminin à partir du masculin. Il faut entendre par là que le nom formé possède son genre propre, et qu'il est indépendant d'une quelconque autre

¹⁷² Tout nom de fonction et de métier est susceptible de formation au féminin selon les règles établies ci-après.

forme. De fait, beaucoup de noms (les noms d'objets non sexués) n'ont pas de féminin ou de masculin correspondant (une cuiller, un marteau, une voiture, un ordinateur, une photo...). Il en va autrement pour le nombre, car la formation du pluriel dépend d'un contexte particulier : il y a lieu de parler de *variation* morphologique, celle-ci pouvant être appliquée à tous les noms.

Morphologiquement parlant, la forme non marquée en genre et en nombre qui sert de norme de référence est de genre neutre et de nombre singulier. C'est à partir de ces formes que l'on va parler d'ajout de graphème(s) ou de modification de radical.

La catégorie du genre se matérialise morphologiquement à l'écrit par

- Au masculin et au neutre : aucun ajout
- Au féminin : ajout d'un *e*, pouvant être précédé d'un redoublement de consonne, ou d'un changement de radical (voir tableau ci-après).

La catégorie du nombre se matérialise morphologiquement à l'écrit par

- Au singulier : aucun ajout
- Au pluriel : ajout d'un *s*¹⁷³ ou d'un *x*¹⁷⁴, pouvant être précédé d'un changement de radical (voir tableau ci-après).

¹⁷³ L'origine du pluriel en *s* vient du pluriel du cas accusatif de l'ancien français (le seul cas ayant survécu du latin au XIII^e siècle). Cette forme au pluriel faisait sa finale en *s* (ex : *murs*), laquelle finale est devenue le signe caractéristique du pluriel dans beaucoup de langues romanes, mais il ne se prononce plus en français.

¹⁷⁴ L'origine du pluriel en *x* vient d'anciens usages qui vocalisaient le *l* final en *u* devant l'*s* du pluriel (un cheval → des chevaux). Or, à l'époque, cette finale *-us* pouvait être rendue graphiquement par une abréviation ressemblant à la lettre *x* (des chevax) et qui finit par être confondue avec cette lettre. Si bien qu'à mesure du temps, on oublia la fonction du signe *x* et on rétablit le *u* initial dans la graphie du pluriel (alors qu'il était inclus dedans), tout en maintenant le signe *x* (mis pour *-us*), qui devint alors définitivement la lettre *x* (des chevaux).

IV.2.1.3. Tableau récapitulatif des règles de formation du *féminin* graphique du nom

La liste des exceptions n'est pas exhaustive, mais recouvre les mots susceptibles d'être rencontrés ou utilisés le plus fréquemment.

RÈGLE GÉNÉRALE : NOM MASCULIN + E EX : AMI → AMIE

Règles particulières	Forme initiale de la finale au masculin	Changement de la forme au masculin	Morphème féminin	Exemples	Remarques ou attentions particulières
Aucune modification	-e	/		Pianiste Elève Ministre...	Ce sont des noms dits épiciens. Leur genre est révélé par la forme du quantifiant.
Modification de la finale	-el -et -en -on	Redoublement de la consonne finale	+ E	Colonel + l + e Cadet + t + e Chien + n + e Baron + n + e	Les masculins en -in, -an, -at, -ot ne redoublent pas la consonne finale, sauf <i>Jean(ne)</i> , <i>paysan(ne)</i> , <i>sot(te)</i> , <i>chat(te)</i> , <i>linot(te)</i>
	-eau -ou -er -f -c -x	Modification de la finale + ll + ll + èr + v + qu + s		Chameau -ll + e Fou -ll + e Berger + èr + e Juif + v + e Ture + qu + e Époux + s + e	Mais : <i>Grec</i> → <i>Grecque</i> Mais : <i>vieux</i> → <i>vieille</i> , <i>roux</i> → <i>rousse</i>
	-(t)eur	+ (t)eus / -tric		Serveur + eus + e (servant) Chanteur + eus + e (chantant) Directeur + tric + e (*directant)	Si on peut faire correspondre au nom en -(t)eur un participe 1 sur base de la même forme, alors le féminin est en -euse (avec quelques exceptions comme <i>inspectrice</i> , <i>inventrice</i> , <i>exécutrice</i>) ; si ce n'est pas possible, il est en -trice.
	-e, -eur	+ (e)ss		Âne + ss + e Diable + ss + e Hôte + ss + e... Pêcheur + eress + e Demandeur + eress + e	Les titres de noblesse font souvent leur féminin en -esse (<i>princesse</i> , <i>(vi)comtesse</i> , <i>duchesse</i>)

Modifications partielles ou totales du mot		(variable)		Fils → fille Neveu → nièce Copain → Copine Héros → héroïne Roi → reine...	C'est aussi régulièrement valable pour les noms d'animaux : <i>coq</i> → <i>poule</i> <i>canard</i> → <i>cane</i> <i>porc</i> → <i>laie</i> ...
---	--	------------	--	---	---

IV.2.1.4. Les facteurs de variation pour le pluriel du nom

Pour le pluriel graphique du nom, on retient deux facteurs de variation :

- commun / propre
- simple / composé

II.1.4.1. Commun >< Propre

- Le *nom commun* varie en nombre (excepté les pluriels internes, comme *fiançailles*).
- Le *nom propre* ne varie pas,
 - sauf lorsque l'usage le fait apparaître en emploi commun (ex : Mes frères sont partis reconquérir leurs *dulcinées* et mes sœurs leurs *jules*. De nos jours, les *mécènes* sont rares. Je possède quelques bouquins intéressants, dont deux *molières* et trois *racines*).
 - sauf lorsqu'il s'agit de lieux géographiques ou d'éléments géographiques naturels... (les *Pyrénées*, les *Açores*, les *Bermudes*, les *Canaries*...).¹⁷⁵

II.1.4.2. Simple >< Composé

Un nom composé est un nom constitué, à l'écrit, de plusieurs blocs graphiques¹⁷⁶, mais qui est perçu, et dès lors fonctionne, comme un nom simple. Il se caractérise par la perte d'autonomie des éléments tant syntaxiquement que sémantiquement : par exemple, aucun élément ne peut être déterminé indépendamment de l'ensemble (?? *la petite pomme verte de la terre friable*) ; dans le même ordre d'idées, la pronominalisation se fait sur l'ensemble.

Le nom composé devrait, dès lors, être traité comme un nom simple. Il n'y a donc pas lieu d'en faire la décomposition ni de l'analyser en ses éléments, car cela reviendrait à faire par exemple de *petite-fille* un nom (*filles*) déterminé (*petites*). En effet, le sens d'un nom dit composé est différent de la somme des sens de ses éléments constitutifs. Le nom composé renvoie à un référent autre que la somme des référents des composants du nom : un *œil-de-bœuf* est une fenêtre ronde, et non l'organe de la vue d'un bovin, auquel cas on aurait écrit un *œil de bœuf*. Ainsi, à l'écrit, dans le premier cas, on écrira au pluriel des *œils-de-bœuf* (/œjdœbœf/), alors que dans le second cas, on écrira des *yeux de bœuf* (/jødœbœf/).

- Le nom commun morphologiquement simple fait généralement son pluriel graphique par l'adjonction d'un *s* (ou d'un *x*) final, y compris pour les noms d'origine étrangère (ex : *une table* → *des tables* ; *un minimum* → *des minimums* ; *un tennisman* → *des tennismans*...).

¹⁷⁵ Les noms de peuples (De tous les peuples de la Gaule, les *Belges* sont les plus braves. Cette guerre oppose les *Américains* et les *Irakiens*) prennent une majuscule, mais ne sont pas des noms propres. En effet, ils ont une définition préalable qui pourrait être « l'ensemble des habitants du pays X ».

¹⁷⁶ Jusqu'au cas limite de deux mots soudés, qui fonctionneront effectivement comme un nom simple (ex : *un portefeuille*, *des portefeuilles*).

- Pour les noms communs morphologiquement composés, la situation actuelle est malheureusement plus complexe : seuls les éléments nominaux et adjectivaux sont susceptibles de variation (voir tableau ci-après), sauf
 - 1° si une périphrase bloque l'accord et justifie qu'on n'accorde pas le second membre : *un arc-en-ciel* → *des arcs-en-ciel* (car ce sont des arcs dans le ciel), *un timbre-poste* → *des timbres-poste* (car ce sont des timbres de la poste), ou
 - 2° si l'adjectif est en emploi adverbial : des *nouveau-nés*¹⁷⁷.

Cette situation résulte de la collision de deux logiques d'accord peu compatibles : la logique morphologique, que nous préconisons, et qui consiste à ne mettre la marque du pluriel qu'au pluriel et seulement à la fin du nom composé, considéré comme fonctionnant à la manière d'un nom simple ; et la logique sémantique, qui vise à reconstruire une périphrase explicative de la composition, et qui de la sorte transforme et biaise les liens syntaxiques entre éléments.

- On adoptera dorénavant les dernières conventions orthographiques en vigueur : les noms composés avec trait d'union du type *porte-avion* (verbe + nom) ou *après-ski* (préposition + nom) forment leur singulier et leur pluriel comme s'ils étaient des noms simples : seul le second élément prend la marque du pluriel, et seulement quand le nom composé est au pluriel (ex : *un sèche-cheveu* → *des sèche-cheveux* ; *un essuie-main* → *des essuie-mains* ; *un après-midi* → *des après-midis* ; *un abat-jour* → *des abat-jours* ; *un perce-neige* → *des perce-neiges*...) ¹⁷⁸.

Les règles de mise au pluriel des noms composés tiennent du casse-tête et relèvent finalement de l'apprentissage par cœur. Les propositions de la nouvelle orthographe, bien qu'allant dans le sens de la simplification sur base du critère morphologique (un nom composé = une unité) plutôt que sémantique (les périphrases), ne vont pas jusqu'au bout de leur logique. On devrait pouvoir suivre une règle simple et tout à fait correcte qui serait identique à celle applicable au nom simple : pluriel du [nom] = [nom] + s/x. Il devrait être ainsi normal d'écrire *des [timbre-poste]s*, *des [arc-en-ciel]s*, *des [oiseau-mouche]s*, *des [porte-plume]s*, *des [serre-tête]s*...

¹⁷⁷ Qui est curieusement une exception aux composés du même genre : *des nouvelles venues*.

¹⁷⁸ Ne sont pas concernés les noms composés incluant un déterminant (*un trompe-l'oeil*, *des trompe-l'oeil* ; *un sans-le-sou*, *des sans-le-sou*).

IV.2.1.5. Tableau récapitulatif des règles de formation du *pluriel* graphique du nom

RÈGLE GÉNÉRALE : NOM SINGULIER + S EX : AMI → AMIS PASSEPARTOUT → PASSEPARTOUTS TENNISMAN → TENNISMANNS

IV.2.1.5.1. Noms morphologiquement simples

Facteur de variabilité

Règles particulières	Forme initiale de la finale au singulier	Changement de la forme au singulier	Morphème pluriel	Exemples	Remarques ou attentions particulières
Autre ajout	-eau -au -eu -ou	/	+ X	Manteau + x ... Tuyau + x ... Cheveu + x ... Chou + x Genou + x Bijou + x Caillou + x Hibou + x Pou + x	<i>Landau, sarrau</i> prennent s et non x. <i>Bleu et pneu</i> prennent s et non x. Le reste des mots en -ou prennent s et non x (<i>des clous...</i>)
Modification de la finale + autre ajout	-al -ail - (variable mais systématiquement terminé par un <i>l</i>)	Modification de la finale l > u (devant s et x)		Cheval + u + x Cristal + u + x ... Vitrai + u + x Soupirai + u + x Travaï + u + x Baï + u + x Emaï + u + x Corai + u + x Aïeu + u + x Ciel + u + x Ai + u + (l) + x Œil + u + x	<i>Bal, carnaval, chacal, festival, récital, cérémonial, régai</i> prennent s et non x. Il s'agit là des exceptions de la règle générale qui veut que les mots en -ail prennent s et non x (<i>des éventails...</i>) <i>Aïeu, ciel, ail</i> et <i>œil</i> ont des pluriels doubles : +s ou modification +x. Aïeux = grands-parents ; aïeux = ancêtres / Ciels = nuages ; cieus = paradis / Ails = aulx / Œils-de-(bœuf/perdrix) ; yeux = organes de la vue.

IV.2.1.5.2. Noms morphologiquement composés

Facteur de variabilité

Règles particulières	Classe et/ou fonction des éléments	Règle de changement de la forme au singulier	Morphème pluriel	Exemples	Remarques ou attentions particulières
Éléments soudés (y compris les noms composés nouvellement soudés)	Nom en un bloc	/	+ S ou + X	Entresol + s Bonjour + s Faitout + s Millepatte + s Portemanteau + x Arcboutant + s Passepartout + s...	Certains noms soudés sont décomposés et intègrent le pluriel à l'intérieur de leur structure. C'est le cas de <i>bonshommes</i> et des termes d'adresse : <i>mesdames, mesdemoiselles, messieurs, messeigneurs...</i>
Éléments reliés par le trait d'union	Nom – dét. du nom Adjectif – adjectif Verbe – nom Mot invariable – nom Autres structures	[Nom] plur – [dét.] plur. [Adj.] plur.– [Adj.] plur. [Verbe – nom] plur. [Prép – nom] plur. [Adv – nom] plur.	(suivant la finale du mot à accorder ; se référer aux noms simples)	[Chef]s-[lieu]x [Oiseau]x-[mouche]s [Coffre]s-[fort]s [Sourd]s-[muet]s [Couvre-lit]s [Garde-robe]s [Garde-côte]s [Abat-jour]s [Perce-neige]s [Sèche-cheveu]x... [Après-midi]s [En-tête]s [Haut-parleur]s [Oui-dire]s	Si le nom composé peut être glosé par une périphrase qui réclame le second élément au singulier, du type [nom] – (prép.) le/la/un/une [nom], le second élément reste au singulier : <i>des timbres-poste(ø), des arcs-en-ciel (ø)...</i> Ces noms composés forment leur singulier et leur pluriel comme s'ils étaient des noms simples : seul le second élément prend la marque du pluriel, et seulement quand le nom composé est au pluriel.
Éléments non reliés	Nom + ... Locutions nominales	[Nom] plur + ... [locution] invariable	+ S ou X /	[Pomme]s de terre ... [Qu'en-dira-t-on]ø	Ces cas suivent les mêmes règles que les autres noms composés. Ici, la périphrase bloque l'accord de <i>terre</i> . Les locutions nominales restent invariables.

IV.3. LES VARIATIONS ORTHOGRAPHIQUES DES APPORTS

Pour rappel, l'accord est le **mécanisme par lequel est établi un rapport entre deux termes, dont l'un (l'apport) apporte du sens au second (le support), lequel en échange, transmet ses marques**. Il y a donc un double processus de cohésion : sémantique premièrement, morphologique ensuite.

Règle générale de l'accord

Un apport s'accorde avec le support (mot ou groupe) auquel il se rapporte, selon le mode de flexion de celui-ci.

IV.3.1. L'ACCORD DE L'ADJECTIF

L'adjectif est une classe de mots dont l'accès à l'extension est indirect, et qui fonctionne prototypiquement de manière déterminative.

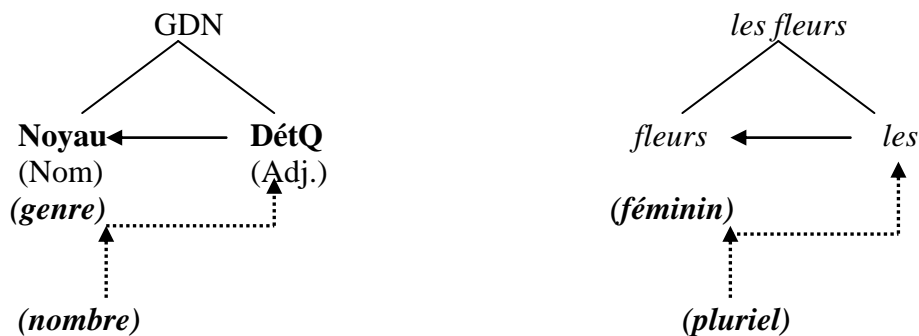
L'adjectif est sous-catégorisé en quantifiants, caractérisants et quantifiants-caractérisants.

IV.3.1.1. Le quantifiant

Règle générale

L'adjectif quantifiant est le déterminant qui donne une indication sur le nombre ou la quantité d'éléments considérés (*le, la, les, un, une, des, deux, dix, quelques, beaucoup de...*).

Il varie en genre selon celui du nom auquel il se rapporte, et porte le nombre (singulier ou pluriel) du groupe nominal quantifié.



Ces variations morphologiques ne présentent aucune exception qui puisse poser un problème d'ordre orthographique.

À noter toutefois que selon l'orthographe rectifiée, dans les numéraux composés exprimant un nombre entier, tous les éléments qui ne sont pas des noms sont reliés par des traits d'union.

Ex : 2361 = *deux-mille-trois-cent-soixante-et-un*.

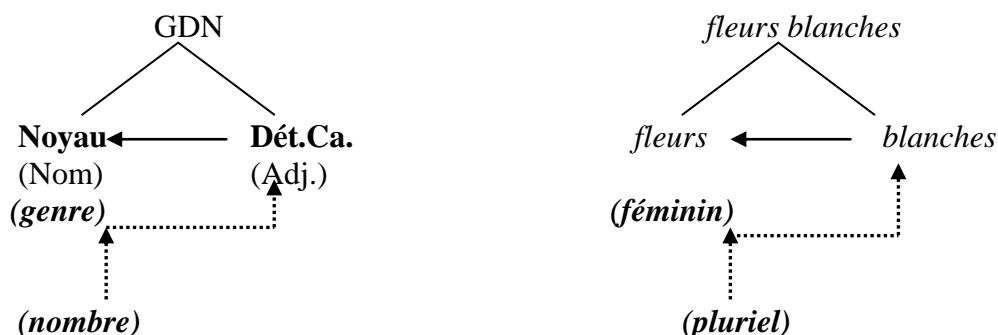
IV.3.1.2. Cas particuliers des quantifiants numériques *Un, Vingt, Cent et Mille*

Les adjectifs quantifiants numériques sont théoriquement tous invariables sauf *un, vingt* et *cent*. *Mille* quant à lui, possède une variante graphique *mil*, lorsqu'il est suivi d'un nombre dans le cadre d'une date de l'ère chrétienne (*l'an mil cinq cent quinze après J.-C.* >< *l'an mille cinq cent quinze avant J.-C.*). *Un* ne varie qu'en genre (*vingt-et-une pages*) ; *vingt* et *cent* varient s'ils sont multipliés et qu'ils terminent la chaîne du numéral¹⁷⁹ (*quatre-vingts euros* >< *trois-cent-quinze pages* ; mais, dans *la page quatre-vingt*, l'adjectif est caractérisant et reste invariable). Le problème se pose quand ils sont suivis de *million(s)* ou *milliard(s)*. Réputés noms communs, ils ne devraient pas empêcher l'accord de *vingt* qui terminerait la chaîne avant eux dans *quatre-vingts millions d'euros*. Mais que faire dans *deux-cent(s) millions cinq-cent-mille personnes* ? *Millions* y est plutôt l'équivalent de l'adjectif *mille* (*mille-cinq-cents*) que du nom *millier* (*un millier cinq-cents* ??). *Million* et *milliard* auraient dès lors également des emplois d'adjectifs et ne devraient pas permettre dans ce cas d'accorder *vingt* et *cent*...

IV.3.1.3. Le caractérisant

Règle générale

L'adjectif caractérisant est un déterminant qui réduit l'ensemble des objets du monde auxquels le mot est applicable. Il varie en genre et en nombre et s'accorde avec le mot (le nom souvent) auquel il se rapporte, et avec lequel il forme un groupe déterminatif (nominal souvent).



Tout comme son support nominal, l'adjectif caractérisant présente quelques particularités de variation, selon les catégories du genre et du nombre (voir tableau ci-après). Ces particularités lui sont propres. C'est-à-dire que dans le processus de cohésion morphologique (l'accord), la forme ou le sens de l'adjectif concerné peuvent réclamer quelques modifications.

Pour rappel :

La catégorie du **genre** se matérialise morphologiquement par

- Au masculin et au neutre : aucun ajout
- Au féminin : ajout d'un *e*, pouvant être précédé d'un redoublement de consonne, ou d'un changement de radical.

¹⁷⁹ À l'oral, cette variation se marque par une liaison : 80 euros (*quatre-vingts [z] euros, deux-cents [z] élèves...*).

La catégorie du **nombre** se matérialise morphologiquement par

- Au singulier : aucun ajout
- Au pluriel : ajout d'un *s* ou d'un *x*, pouvant être précédé d'un changement de radical.

Astuce :

Les règles de formation graphique du féminin de l'adjectif sont semblables à celles de formation du féminin des noms.

IV.3.1.4. Tableau récapitulatif des règles de formation du *féminin* graphique de l'adjectif caractérisant

La liste des exceptions n'est pas exhaustive, mais recouvre l'ensemble des mots susceptibles d'être rencontrés ou utilisés le plus fréquemment.

RÈGLE GÉNÉRALE : ADJECTIF CARACTÉRISANT MASCULIN + E EX : JOLI → JOLIE

Règles particulières	Forme initiale de la finale au masculin	Changement de la forme au masculin	Morphème féminin	Exemples	Remarques ou attentions particulières
Aucune modification	-e	/	+ E	Sensible Agréable Universitaire...	Comme la finale du masculin contient déjà un <i>e</i> , la finale au féminin ne change pas.
Modification de la finale	-el -ul -il -eil -en -on -et -s	Redoublement de la consonne finale			Cruel + l + e ... Nul + l + e Gentil + l + e Pareil + l + e ... Ancien + n + e ... Bon + n + e ... Douillet + t + e ... Épais + s + e Gras + s + e Gros + s + e Bas + s + e Las + s + e

	<p>-eau</p> <p>-ou</p> <p>-er</p> <p>-f</p> <p>-c</p> <p>-x</p> <p>-(t)eur</p>	<p>Modification de la finale</p> <p>+ ll</p> <p>+ ll</p> <p>+ -èr</p> <p>+ v</p> <p>+ qu</p> <p>+ch</p> <p>+ s</p> <p>+ (t)eus / -tric</p> <p>+ /</p> <p>+ (e)ss</p>	<p>+ E</p>	<p>Beau -ll + e</p> <p>Mou -ll + e</p> <p>Che èr + e</p> <p>Lége èr + e...</p> <p>Vif +v +e</p> <p>Bref +v +e...</p> <p>Cadue + qu +e...</p> <p>Publie + qu +e...</p> <p>Blane + ch +e</p> <p>Frane +ch +e</p> <p>See + ch +e</p> <p>Heureux + s + e ...</p> <p>Menteur +eus +e ... (mentant)</p> <p>Directeur + tric +e (*directant)</p> <p>Inférieur + e</p> <p>Supérieur + e</p> <p>Antérieur + e</p> <p>Postérieur + e</p> <p>Ultérieur + e</p> <p>Majeur + e</p> <p>Mineur + e</p> <p>Meilleur + e</p> <p>Extérieur + e</p> <p>Intérieur + e</p> <p>Enchanteresse</p> <p>Pécheresse</p> <p>Vengeresse</p>	<p>La série en <i>-et</i> → <i>--ète</i> fonctionne sur le même principe (<i>incomplète...</i>)</p> <p>Mais : <i>grecque</i></p> <p>Ce sont les 3 seuls en <i>-che</i></p> <p>Mais : <i>vieux</i>→<i>vieille</i>, <i>roux</i>→<i>rousse</i></p> <p>Si on peut faire correspondre au nom en <i>-(t)eur</i> un participe présent sur base de la même forme, alors le féminin est en <i>-euse</i> (avec des exceptions comme <i>émettrice</i>, <i>éditrice...</i>) ; sinon, il est en <i>-trice</i>.</p> <p>10 comparatifs en <i>-eur</i> fonctionnent en ajoutant <i>-e</i> au masculin.</p> <p>En outre, 3 mots en <i>-eur</i> font leur féminin en <i>-esse</i></p>
--	--	---	-------------------	--	---

IV.3.1.5. Tableau récapitulatif des règles de formation du *pluriel* graphique de l'adjectif caractérisant

La liste des exceptions n'est pas exhaustive, mais recouvre l'ensemble des mots susceptibles d'être rencontrés ou utilisés le plus fréquemment.

RÈGLE GÉNÉRALE : ADJECTIF CARACTÉRISANT SINGULIER + S EX : ROUGE → ROUGES

IV.3.1.5.1. Adjectifs caractérisants morphologiquement simples

Facteur de variabilité					
Règles particulières	Forme initiale de la finale au singulier	Changement de la forme au singulier	Morphème pluriel	Exemples	Remarques ou attentions particulières
Aucun ajout	-s -x	/	/	Mauvais ... Heureux ...	La forme du singulier contient déjà un graphème identique au morphème du pluriel. On n'en ajoute donc pas.
Autre ajout	-eau	/	+ X	Beau + x Nouveau + x Jumeau + x	Ce sont les 3 seuls.
	-eu			Hébreu + x	C'est le seul.
Modification de la finale + autre ajout	-al	Modification de la finale l > u (devant s ou x)		Loyal + u + x	Mais <i>bancal, fatal, final, naval</i> prennent s et non x.

IV.3.1.5.2. Adjectifs caractérisants morphologiquement composés

Facteur de variabilité

Règles particulières	Classe et/ou fonction des éléments	Règle de changement de la forme au singulier	Morphème pluriel	Exemples	Remarques ou attentions particulières
Éléments reliés par le trait d'union	Adjectif – Adjectif	[Adj.] <i>plur</i> – [Adj.] <i>plur</i> .		[Aigre]s-[douce]s [Sourde]s-[muette]s ...	L'adjectif composé peut être glosé par une périphrase « Adj. <i>et</i> Adj. » (des femmes sourdes <i>et</i> muettes)
	Préposition – Adjectif	[Prép. – Adjectif] <i>plur</i> .	+ S ou	[Avant-dernier]s	La préposition reste invariable.
	Adj. emploi adv. – Adj	[Adj. emploi Adv – Adj] <i>plur</i> .	+ X	[nouveau-né]s [court-vêtue]s ...	Le premier adjectif fonctionne comme un adverbe et reste donc invariable.

Éléments non reliés	Adj. Dét. + Adj. Noyau	[Adj.Dét.] <i>plur.</i> + [Adj.Noyau] <i>plur.</i>	(suivant la finale du mot à accorder ; se référer aux adjectifs simples)	[grand]s [ouvert]s [bon]s [premier]s [fraiche]s [éclo]se]s [raide]s [mort]s ...	L'adjectif déterminant de l'adjectif s'accorde, sauf dans le cas de l'adjectif de couleur.
	Adj. couleur + Dét.	[Adj. couleur + Dét] Ø		[Bleu foncé] Ø [Jaune poussin] Ø [Vert de gris] Ø [Rouge carmin] Ø ...	Un adjectif de couleur suivi d'un déterminant (adjectif ou nom) reste invariable.
	Adj. couleur ET adj. couleur	[Adj. couleur ET Adj. couleur] Ø		Des vaches [noir et blanc] Ø Des assiettes [jaune et rouge] Ø	Des adjectifs de couleur coordonnés forment un tout qui attribue à chacun des éléments supports (chaque « vache ») les qualités des deux adjectifs : chaque vache est à la fois blanche et noire. Dire « des vaches noires et blanches » suppose qu'il y en a des noires et d'autres blanches.

En discours, certains contextes ou cotextes (éléments textuels) annulent ou modifient le processus d'accord entre l'adjectif caractérisant et le mot ou le groupe auquel il se rapporte. Dans beaucoup de cas, il n'y a d'autre règle que la volonté de dire du locuteur/scripteur.

Configuration particulière	Règle	Exemples	Attention particulière
Caractérisation de noms synonymes ou placés par gradation	Accord avec le dernier nom de la gradation	<i>L'incident a provoqué une colère, une fureur terrible.</i> <i>L'incident a provoqué une colère, une angoisse terribles.</i>	L'appréciation de synonymie et de gradation n'est pas toujours aisée : parfois, les deux solutions sont possibles.
Caractérisation simultanée de noms de genres différents	Accord au neutre pluriel Masculin + Féminin → Neutre (car indécision)	<i>Une femme et un homme doués aux échecs.</i> <i>Mille fleurs et un cactus plantés dans le jardin.</i>	Les morphèmes du genre neutre sont semblables aux morphèmes du masculin.
Ou inclusif / exclusif	Si 'ou' = 'et' : pluriel Si 'ou' = 'ou bien' : singulier	<i>Cet enfant a besoin d'un père ou d'une mère aimants.</i> <i>On demande un président ou un responsable dévoué.</i>	Parfois, les deux solutions sont possibles.
Groupe déterminatif nominal complexe: quantifiant + nom + préposition + nom	Accord avec le support choisi.	<i>Une bande d'oiseaux noirs.</i> <i>Une bande d'oiseaux compacte.</i>	Le sens est parfois indécidable et les deux solutions sont possibles : <i>Un groupe d'élèves flamand (s)</i>
Adjectif de couleur issu d'un nom	Invariable (<i>orange, anthracite, topaze, marron, saumon, anis...</i>)	<i>Des cahiers marron Ø</i> <i>Des fleurs orange Ø</i> <i>Des jupes anis Ø</i> <i>Des forêts émeraude Ø</i> ...	Les cinq adjectifs du camaïeux <i>rose, mauve, pourpre, écarlate, vermeil</i> s'accordent. <i>Des tulipes pourpres</i>
L'expression 'avoir l'air' + Adj.	Si l'expression signifie 'sembler', alors l'adjectif est déterminant du verbe en emploi copule, et s'accorde avec le noyau de phrase. Si l'adjectif se rapporte à 'air', alors il en est le prédicat second et s'accorde avec lui.	<i>Elles [ont l'air] très sérieuses</i> <i>Elles [ont l'air] sympathiques</i> <i>Elles [ont] l'air hautain</i> <i>Elles [ont] l'air grave</i>	Le sens est parfois indécidable et les deux solutions sont possibles : <i>Elles [ont l'air] tristes</i> <i>Elles [ont] l'air triste</i>

IV.3.1.6. Formation de l'adjectif verbal

La grammaire normative a choisi de différencier graphiquement l'adjectif verbal caractérisant (variable) du participe 1 (invariable dans son emploi verbal). En voici les principes organisateurs.

La liste des exceptions n'est pas exhaustive, mais recouvre l'ensemble des mots susceptibles d'être rencontrés ou utilisés le plus fréquemment.

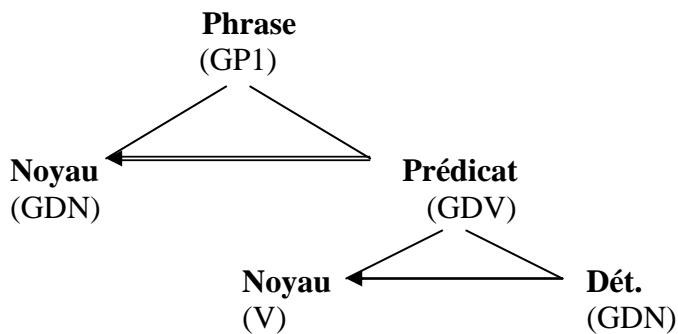
RÈGLE GÉNÉRALE : RADICAL DU VERBE À L'INFINITIF ¹⁸⁰ + ANT (+E)(+S) EX : GRIMPER → GRIMPANT(E)(S)					
Facteur de variabilité					
Exceptions¹⁸¹	Forme initiale de la finale	Changement de la forme attendue	Morphèmes de genre et de nombre	Exemples	Remarques ou attentions particulières
Changement de voyelle finale	Verbes en -er*	Finale en -ent	(+ E) (+ S)	adhér + ent af/con/in flu + ent coïncid + ent converg + ent déter + ent différ + ent émerg + ent excell + ent néglig + ent précéd + ent sommol + ent	Tous ces adjectifs caractérisants issus d'une forme verbale ont un homophone à la forme participe présent, laquelle a une finale régulière en <i>-ant</i> . Adjectif verbal : <i>adhérent</i> Participe 1 : <i>adhérant</i> .
	Verbes en -quer*	Finale en -cant		communi + cant provo + cant suffo + cant va + cant	La forme homophone au participe 1 a une finale régulière en <i>-quant</i> . *Ajoutons <i>convaincant</i> , qui vient du verbe <i>convaincre</i> , et non d'un verbe en <i>-quer</i> .
Changement de la consonne	Verbes en -guer	Finale en -gant		délé + gant intri + gant fati + gant navi + gant zigza + gant	Tous ces adjectifs caractérisants issus d'une forme verbale en <i>-guer</i> ont un homophone à la forme participe 1, laquelle a une finale en <i>-quant</i> .

¹⁸⁰ Certains adjectifs sont considérés comme adjectifs verbaux, alors que le verbe duquel ils sont issus n'est plus utilisé, ou qu'ils ont acquis un sens différent de celui du verbe d'origine (ex : *compétent*, *détergent*, *violent*... + *extravagant*). On peut dès lors considérer ceux-ci comme de simples adjectifs caractérisants.

¹⁸¹ Toutes les exceptions sont uniquement destinées à marquer une différence entre l'adjectif verbal et la forme homophone du participe 1. Le son n'est donc pas modifié, mais on a recours à une graphie alternative qui affecte la transcription du son vocalique /ã/ ou des sons consonantiques /k/ et /g/.

IV.3.2. L'ACCORD DU VERBE

IV.3.2.1. Accord du verbe avec le noyau de la (sous-)phrase



Règle générale

Le verbe, en tant que noyau du prédicat, prend en charge l'accord avec le noyau de la phrase¹⁸². Le verbe va ainsi **s'accorder en personne et en nombre** selon la personne grammaticale et le nombre du noyau de la phrase (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} personne du singulier ; 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} personne du pluriel).

Ex : *[Les filles] [dorment], tandis que [leur frère] [joue à l'ordinateur].*
3^{ème} pers. pluriel 3^{ème} pers. singulier

IV.3.2.2. Accord du verbe avec les pronoms *nous, vous, on*

Le cas de *nous* et *vous* noyaux de phrase est particulier. En effet, le verbe s'accordera respectivement à la première et à la deuxième personne du pluriel. Cependant, il est possible de prendre des distances par rapport à cette évidente expression de pluriel. Le *vous* de politesse peut s'adresser à une personne singulière ou à un collectif. Le *vous* de mépris de même. La marque du singulier sera empruntée au référent choisi en contexte et appliquée au participe 2 employé avec *être* ou aux autres déterminants de verbe en emploi copule (*Chère amie, vous êtes partie trop tôt*). Le *nous*, qu'il soit de majesté, de modestie, d'écriture scientifique ou journalistique, suit le même trajet (*Nous sommes arrivé(e) à la conclusion que...*). L'accord au singulier est discordant par rapport à la forme verbale au pluriel, et marque l'écart par rapport à l'attente normale d'un pluriel. En fait, le verbe s'accorde selon le nombre et la personne grammaticale du noyau de phrase, tandis que le participe s'accorde selon le genre et le nombre du référent du mot auquel il se rapporte. De cet écart entre personne plurielle et accord au singulier viennent les effets de sens : distance respectueuse ou méprisante, de majesté ou de modestie.

Lorsque le noyau de phrase est le pronom *on*, on peut observer la même discordance dans l'accord du verbe. Lorsqu'il n'est pas employé pour désigner l'indéfini ou le général (auquel cas l'accord est au singulier et au neutre : *On est venu vous apporter des fleurs*), *on* peut

¹⁸² On retrouve généralement le noyau de la phrase en posant la question « *Qui/Qu'est-ce qui ? + Prédicat* ». Ex : Le chat mange ses croquettes → *Qui est-ce qui... mange ses croquettes ?* → le chat.

remplacer un *nous* (cas le plus fréquent ***On est arrivés***), ou un *je*, un *tu*, ou un *vous*, selon le contexte. Dans ces cas, l'accord du participe ou du déterminant du verbe en emploi copule se fera en fonction du référent choisi (***On est bien belles ce soir***), mais la forme verbale conjuguée au temps fini le sera à la troisième personne du singulier.

IV.3.2.3. Cas particuliers

Il y a cependant quelques cas particuliers qui demandent davantage de réflexion.

Cas particuliers	Règle d'accord du verbe	Exemples	Attention particulière
<p>Coordination par <i>et</i>, <i>ni</i>, et <i>ou</i> inclusif (= <i>et</i>)</p>	<p>Accord au pluriel</p> <p>...à la plus petite personne grammaticale (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème}) des éléments coordonnés.</p>	<p>[Marie et Pierre] <u>rient</u></p> <p>[Une heure ou deux] <u>suffisent</u></p> <p>[Ni lui ni Marie] ne <u>sont</u> compétents</p> <p>[Toi et moi] <u>allons</u> nous marier</p> <p>[Florence et toi] <u>allez</u> vous marier</p>	<p>(2^{ème} + 1^{ère}) = 1^{ère} plur.</p> <p>(3^{ème} + 2^{ème}) = 2^{ème} plur.</p>
<p>Coordination par <i>ou</i> exclusif (= <i>ou bien</i>) d'éléments singuliers</p>	<p>Accord au singulier, à la 3^{ème} personne.</p>	<p>[Pierre ou Jacques] <u>doit</u> partir.</p> <p>[Elle ou moi] <u>doit</u> partir.</p>	<p>(3^{ème} / 3^{ème}) = 3^{ème} sing.</p> <p>(3^{ème} / 1^{ère}) = 3^{ème} sing.</p>
<p>GP1 à noyau collectif</p>	<p>Accord avec le Noyau GDN</p> <p>noyau de phrase :</p> <p>Soit Déterminant + Noyau</p> <p>Soit Noyau + Déterminant</p>	<p>[La plupart des + gens] <u>savent</u> lire</p> <p>[Un tas de + gens] <u>savent</u> lire</p> <p>[Un tas + de pierres] <u>bloque</u> la voie</p> <p>[Une bande de + corbeaux] <u>s'envolent</u></p> <p>[Une bande + de corbeaux] <u>s'envole</u></p>	<p>Il ne s'agit pas d'un accord par le sens, comme le prétend la grammaire traditionnelle, mais d'un accord en fonction de l'analyse choisie et du noyau de phrase déterminé.</p> <p>Dans ce cas, on peut choisir les deux analyses.</p>
<p>Noyau de phrase = les pronoms multipersonnels <i>nous</i>, <i>vous</i></p> <p>Noyau de phrase = le pronom omniperso-nnel <i>on</i></p>	<p>Le verbe s'accorde en personne avec le pronom noyau de phrase, mais le participe s'accorde en genre et en nombre avec le référent supposé.</p>	<p>Nous <u>sommes</u> arrivé(e)(s) à cette conclusion.</p> <p>Vous <u>êtes</u> parti(e)(s) tôt hier !</p> <p>On <u>est</u> sorti(e)(s) hier soir ?</p> <p>On <u>est</u> arrivé(e)(s) !</p>	<p>Nous = 1^{ère} personne du sing. ('nous' majestatif ou scientifique) ou pluriel</p> <p>Vous = 2^{ème} personne du singulier ('vous' de politesse ou de mépris) ou du pluriel</p> <p>On = 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} pers. du singulier ou du pluriel, selon le contexte.</p>
<p>Absence matérielle de noyau de phrase dans une modalité injonctive</p>	<p>Accord selon le contexte, selon la personne supposée de l'interlocuteur.</p>	<p>[Veuillez] ne pas fumer</p> <p>[Roule] moins vite</p>	<p>La modalité injonctive à la 2^{ème} pers. du singulier ne prend pas <i>s</i> pour les verbes en -er + le verbe <i>offrir</i>.</p>

IV.3.3. L'ACCORD DU PARTICIPE 2¹⁸³

IV.3.3.1. Les règles traditionnelles

Les règles d'accord du participe 2 datent, dans leur forme actuelle, du XIX^e siècle, même si l'on a connu une première tentative de formalisation par le poète Clément Marot, au XVI^e siècle. Ce point est du pain béni pour une grammaire scolaire qui se tourne essentiellement vers l'orthographe, jusqu'à adapter son système fonctionnel à cette fin. Ne dit-on pas que le COD (notre Déterminant Noyau GDV sans connecteur prépositionnel) tire son origine de la nécessité de trouver le donneur d'accord du participe 2 (ancien participe passé) employé avec *avoir* ?

Les règles anciennes se répartissent en quatre groupes, sans qu'il y ait une règle générale :

- Le participe 2 employé seul s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte : *Énervée, elle est partie.*
- Le participe 2 employé avec l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet : *Elle est partie.*
- Le participe 2 employé avec *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec le COD, si celui-ci précède le PP : *La pomme que j'ai mangée.*
- Le participe 2 des verbes pronominaux : si le pronom est analysable (COD ou COI), l'accord du participe 2 se fait comme avec l'auxiliaire *avoir*, avec le COD, si celui-ci précède le participe 2 (*Ils se sont lavés* ; *Les lettres qu'ils se sont envoyées*) ; si le pronom n'est pas analysable, par exemple dans les cas où le verbe est exclusivement pronominal comme s'évanouir, l'accord se fait comme avec l'auxiliaire *être*, avec le sujet : *Elles se sont évanouies dans la nature.*

IV.3.3.2. Les cas particuliers et exceptions

Ce qui frappe, c'est la multiplication des cas particuliers et des exceptions, pas toujours bien assignés par ailleurs (le cas particulier devrait respecter la règle générale, mais permettre de la préciser, à l'inverse de l'exception, qui laisse le cas hors règle).

Sans aucune volonté d'exhaustivité, citons quand même pour mémoire certains cas de participes 2 employés avec *avoir* (les plus nombreux) : le participe 2 dont le COD, qui précède, est le pronom neutre *le*, mis pour une proposition (de genre neutre), reste invariable (*C'est mieux que je ne l'avais pensé*), alors qu'un accord au neutre éviterait l'exception ; le participe 2 suivi d'un infinitif s'accorde avec le COD qui précède si celui-ci est sujet de l'infinitif (*Les violons que j'ai entendus jouer*), alors que préciser qu'il ne faut pas confondre COD du verbe et COD de l'infinitif éviterait toute insistance sur une hypothétique proposition infinitive¹⁸⁴.

¹⁸³ Le *participe 2* est la nouvelle terminologie correspondant à l'ancien participe « passé ».

¹⁸⁴ Voir les structures intégratives, sur le groupe prédicatif.

IV.3.3.3. Vers une simplification

Pour remédier à ce que nous considérons comme une inutile complication, et rendre un minimum de sens au mécanisme de l'accord en jeu, sens qui se perd vu l'atomisation de la matière, nous proposerons de retourner à une règle très générale dont découleraient toutes les autres : « Le participe 2, forme quasi adjectivale du verbe, s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte », *comme un simple adjectif*, serions-nous tentés d'ajouter. Évidente pour le participe 2 employé seul, cette règle rend également compte des autres cas. Par exemple, le noyau de la phrase (ancien sujet) est le mot auquel se rapporte le participe 2 employé avec *être* (*Qui est parti ? Elle*), et le Déterminant direct Noyau GDV¹⁸⁵ (l'ancien COD) celui auquel se rapporte le participe 2 employé avec *avoir* (*Qu'est-ce qui est mangé ? La pomme*, repris par le déterminant direct Noyau GDV **que**). Dans ce dernier cas, il faut veiller à ce que le support présumé soit bien support du participe 2 (et non déterminant d'un infinitif qui suivrait¹⁸⁶). Les cas d'exception fondent.

Cependant, pour les participes 2 employés avec *avoir* (*J'ai mangé une pomme ; Il a plu des cordes*), des verbes pronominaux réfléchis ou réciproques (*Je me suis coupé le doigt >< Je me suis coupée au doigt*), ou employés seuls dans des groupes prédicatifs (*Excepté cette fille, ...*), l'accord ne se fait pas si le donneur d'accord suit.

La position est en fait la cause de la plupart des exceptions¹⁸⁷. Il est normal de la traiter à part car elle ne participe pas de la logique générale de l'accord à l'œuvre en français. L'hypothèse qui explique ces exceptions est celle des copistes du Moyen Âge : lorsqu'ils recopiaient les manuscrits, ils réagissaient différemment selon l'ordre des mots. Si le mot auquel le participe se rapportait précédait, ils faisaient l'accord. S'il suivait, ils devaient l'attendre, revenir en arrière, retrouver le participe, accorder, retourner où ils étaient avec du retard, ... Dans ces conditions, l'accord s'est peu à peu perdu. Cette tendance à l'invariabilité fut relevée et généralisée. D'une tendance majoritaire, on a fait une règle totalitaire. Si l'usage était à la base de la règle, la règle a modifié l'usage¹⁸⁸.

¹⁸⁵ Dans notre système, le fait que le déterminant noyau GDV soit construit directement ou indirectement importe peu (voir organisation du système des fonctions). Le caractère direct ou indirect ne semble pertinent que pour décrire les fonctions du support du participe 2 dans certains cas (emploi avec l'auxiliaire *avoir* et cas semblables). Dans la mesure où, pour notre part, nous proposons un accord du participe 2 avec son support, le nom de la fonction portée par le support n'est pas primordial. Si nous devons y avoir recours, nous parlerons dans ce cas-ci de déterminant direct noyau GDV.

¹⁸⁶ Ex : *La pianiste que j'ai entendue jouer* >< *La chanson que j'ai entendu jouer*.
(J'ai entendu une pianiste jouer) (J'ai entendu jouer une chanson)

¹⁸⁷ Les cas que recouvre ce type d'« exceptions » sont en fait majoritaires. Cependant, s'ils sont traités comme exceptions, c'est parce que le facteur de position n'intervient que très exceptionnellement dans la mécanique de l'accord. Il s'agit donc plus d'une exception à la logique de l'accord qu'une exception d'ordre statistique.

¹⁸⁸ Attention, la règle de l'invariabilité du participe 2 lorsque son support le suit, ne peut être étendue à quelques autres tournures :

Ex 1: *Pressée, elle court du matin au soir.*

Ex 2: *Tout agitée qu'elle est...*

Ex 3 : *Est considérée majeure toute personne ayant atteint l'âge de 18 ans.*

Ex 4: *J'ai mangé une pomme.*

Dans les exemples 1, 2 et 3 le support suit effectivement le *participe 2*, mais le lien qui unit le nom et l'adjectif, tout comme celui qui unit l'ancien sujet à l'ancien attribut ou à son prédicat entier, est beaucoup plus fort que le lien entre le participe et le déterminant direct du verbe (exemple 4), et donc on maintient l'accord

Règle générale

Le participe 2 est la forme adjectivale du verbe. À ce titre, il **s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte**, comme un adjectif.

Pour trouver le mot auquel se rapporte le participe 2, il suffit de poser la question « *Qui/Qu'est-ce qui est... + participe 2 ?* ».

Beaucoup des exceptions de la grammaire traditionnelle ne sont en fait que des cas particuliers qui pourraient se résumer à la préoccupation de savoir si le support présumé est bien le support du participe 2 (et non, par exemple, déterminant d'un infinitif qui suivrait).

IV.3.3.4. Hypothèse sur l'évolution de l'accord du participe 2

Pour envisager une évolution possible de l'accord du participe 2 employé avec l'auxiliaire avoir, il faut, d'une part, observer les usages oraux actuels, et, d'autre part, se référer à l'histoire de la langue.

La tendance observée actuellement dans les productions orales indique que, dans certains contextes, de plus en plus de locuteurs n'accordent pas le participe 2 employé avec *avoir*, alors que l'accord est prescrit, c'est-à-dire lorsque le mot auquel il se rapporte le précède.

Ex : *La bouteille que j'ai mis au frigo.*

Cette tendance au non-accord suppose que le locuteur considère moins le participe *mis* comme se rapportant au référent de *que* (*la bouteille*), que comme faisant partie intégrante de la forme verbale.

L'évolution historique de la langue peut expliquer ce phénomène. Aux origines du français, on produisait des phrases du type *J'ai une pomme mangée*, de la même manière que l'on disait *J'ai une pomme verte* ou *J'ai une pomme véreuse*. Les deux morceaux de la forme qui deviendra notre 'présent composé'¹⁸⁹ étaient indépendants : le verbe *avoir* était un verbe plein (= *posséder*), et le participe fonctionnait vraiment comme un adjectif. Puis progressivement la forme s'est soudée, et le participe s'est rattaché au verbe et non plus au déterminant noyau GDV. Ce faisant, il a fait du verbe un auxiliaire, un verbe support désémantisé.

Par ailleurs, cette hypothèse de soudure de la forme verbale (auxiliaire *avoir* + participe 2) se comprend dans le cadre de l'évolution du système temporel du français. En effet, on observe aujourd'hui une utilisation massive du présent composé en lieu et place du passé 1 (« passé simple »), ce qui suppose que le présent composé devient dans ce cas une forme verbale bien grammaticalisée, fonctionnant comme un bloc synthétique. Le lien auxiliaire / auxilié se resserre au point de ne plus accepter entre les deux éléments que la deuxième partie de la négation (*Je n'ai pas mangé*) et quelques adverbes de fréquence (*J'ai souvent mangé*).

Ex : *Je [dévora] ma friandise > J'[ai dévoré] ma friandise.*

Ainsi, si l'évolution linguistique continue dans ce sens, il est probable que la forme verbale composée de l'auxiliaire *avoir* et du participe 2 se comporte définitivement comme une forme verbale synthétique. Ceci aurait pour conséquence que, dans ce cas de figure, le participe ne s'accorderait plus, puisque, faisant partie intégrante de la forme verbale, il ne retiendrait que

¹⁸⁹ Le *présent composé* est la nouvelle terminologie correspondant à l'ancien « *passé composé* ».

ses caractéristiques proprement verbales, dont ne font pas partie le genre et le nombre (caractéristiques plutôt adjectivales) tels qu'ils apparaissent dans l'accord du participe 2.

Ex : *La friandise que je [dévora*i*] > La friandise que j'[ai dévoré*e*].*

Cette hypothèse ne concernerait cependant que le participe 2 employé avec l'auxiliaire *avoir*. En effet, pour le participe 2 en caractérisation nominale, le participe 2 employé avec l'auxiliaire *être*, ou le participe 2 d'un verbe essentiellement pronominal (notamment à sens passif), le lien qui les unit à leur support est beaucoup plus fort, et le non-accord serait contre-intuitif. Ainsi, les emplois les plus proches de ceux de l'adjectif continueraient à s'accorder.

Ex : ?? *La femme que je suis devenu* ; ?? *Je suis une femme pressé*

La femme que je suis devenue ; *Je suis une femme pressée*

On semble dès lors à l'avenir s'acheminer pratiquement vers deux règles :

- **accord** pour le participe 2
 - employé seul (sans auxiliaire intermédiaire entre le participe 2 et son support)
 - employé avec l'auxiliaire *être* (rattaché à son support par l'intermédiaire de l'auxiliaire *être*)
 - d'un verbe essentiellement pronominal, dont le pronom n'est pas analysable

- **invariabilité** pour le participe 2
 - employé avec l'auxiliaire *avoir* (rattaché à son support par l'intermédiaire de l'auxiliaire *avoir*)
 - des verbes pronominaux dont le pronom est analysable

IV.3.3.5. Exemples d'application de la règle générale

Soit on peut répondre sans problème à la question, et on accorde en fonction du genre et du nombre du support;

Soit on ne peut pas répondre à la question parce qu'il n'y a pas de réponse (/), ou parce que la question est mauvaise pour la phrase concernée (*), alors on laisse invariable le participe 2.

▪ <i>Pressé</i> , elle court sans cesse	→	Qui est-ce qui est pressé ?	Elle	→	féminin singulier	→	pressée
▪ Elle est <i>parti</i> tôt	→	Qui est-ce qui est parti ?	Elle	→	féminin singulier	→	partie
▪ La pomme que j'ai <i>mangé</i>	→	Qu'est-ce qui est mangé ?	La pomme	→	féminin singulier	→	mangée
▪ Les paquets que j'ai <i>pesé</i>	→	Qu'est-ce qui est pesé ?	Les paquets	→	masculin pluriel	→	pesés
▪ Les 65 kilos que j'ai <i>pesé</i>	→	Qu'est-ce qui est pesé ?	* (Combien ?)	→	invariable	→	pesé
▪ Il a <i>plu</i>	→	Qu'est-ce qui est plu ?	/	→	invariable	→	plu
▪ Il a <i>plu</i> des cordes	→	Qu'est-ce qui est plu ?	/ ¹⁹⁰	→	invariable	→	plu
▪ C'est plus difficile que je ne l'avais <i>pensé</i>	→	Qu'est-ce qui est pensé ?	L' (que ce serait moins difficile ¹⁹¹)	→	neutre	→	pensé
▪ Il a eu tous les jouets qu'il a <i>voulu</i>	→	Qu'est-ce qui est voulu ?	Les jouets	→	masculin pluriel	→	voulus
▪ Il a eu tous les jouets qu'il a <i>voulu</i> [avoir]	→	Qu'est-ce qui est voulu ?	Avoir des jouets	→	invariable	→	voulu

¹⁹⁰ Contrairement à l'intuition de certains, même si ce sont *les cordes* qui *pleuvent*, on ne peut pas dire **Les cordes sont plués*.

¹⁹¹ Une sous-phrase, ne pouvant être pourvue d'un genre masculin ou féminin (elle ne renvoie pas à un objet mais à un procès), sera dite de genre neutre ; elle est pronominalisable par le pronom neutre 'le' ou 'l'.

▪ Il a fait tous les efforts qu'il a <i>pu</i> →	Qu'est-ce qui est pu ?	/	→	invariable	→ pu
▪ La chanson que j'ai <i>entendu</i> jouer →	Qu'est-ce qui est entendu ?	Jouer (la chanson)	→	invariable	→ entendu
▪ La pianiste que j'ai <i>entendu</i> jouer →	Qui est-ce qui est entendu ?	La pianiste (jouer)	→	féminin singulier	→ entendue
▪ Ces personnes, je les ai <i>fait</i> venir →	Qu'est-ce qui est fait ?	/	→	invariable ¹⁹²	→ fait
▪ Ils se sont <i>lavé</i> →	Qui est-ce qui est lavé ?	Se (eux)	→	masculin pluriel	→ lavés
▪ Les rois qui se sont <i>succédé</i> →	Qui est-ce qui est succédé ?	* (Qui a succédé à qui ?)	→	invariable	→ succédé
▪ Les amoureux se sont <i>plu</i> →	Qui est-ce qui est plu ?	* (Qui a plu à qui ?)	→	invariable	→ plu

¹⁹² Les participes 2 des coverbes sont en fait invariables, dans la mesure où ils n'ont plus d'autonomie verbale. *Fait* suivi d'un infinitif reste donc invariable. On traite de même le participe 2 du coverbe laisser (*laissé*) suivi d'un infinitif (*Je les ai laissé partir*) ainsi que le participe 2 de l'auxiliaire *avoir* dans les formes surcomposées (*Mes corrections, quand je les aurai eu finies, je pourrai partir en vacances*).

IV.3.3.6. Cas particuliers

Nous considérons comme cas particuliers des cas qui respectent la règle générale, mais qui demandent une explication particulière (le cas ici) ou des cas dont la circonscription permet un énoncé plus précis de la règle.

Cas particuliers	Règle d'accord du participe 2	Exemples	Explication
<p>Participe 2 précédé du pronom 'en', déterminant du support¹⁹³</p> <p><i>En + avoir + part. 2</i></p> <p><i>En + avoir + part. 2 + support</i></p> <p>Dét. énonciation + <i>en + avoir + part. 2 + support</i></p>	<p>Invariable</p>	<p><i>J'en ai mangé</i></p> <p><i>J'en ai mangé <u>dix</u></i></p> <p><i>Des pommes, j'en ai mangé dix</i></p>	<p>Le pronom <i>en</i> n'est pas support du participe 2, mais « déterminant d'origine » du support.</p> <p>Ex : <i>J'en ai mangé dix</i></p> <p>Le support de <i>mangé</i> = <i>dix</i></p> <p>Le déterminant de <i>dix</i> = <i>en</i></p> <p>Cela signifie que j'ai mangé <u>10 objets parmi les objets X</u> (<i>en</i> = par exemple <i>des pommes</i>). Le mot auquel se rapporte le participe (<i>dix</i>) n'est pas présent ou se trouve <u>après</u>, donc pas d'accord.</p> <p>Ce cas est semblable : <i>des pommes</i> est déterminant de l'énonciation (cf. <i>Module 2 : L'analyse syntaxique de la phrase</i>), et non déterminant direct (<i>dix</i>). On n'accorde pas.</p>
<p>Participe 2 de certains verbes transitifs en emploi intransitif</p>	<p>Invariable</p>	<p><i>La dinde a cuit</i></p> <p>≠ <i>Le cuisinier a cuit la dinde</i></p> <p>≠ <i>*La dinde a cuit un bon rôti</i></p>	<p>Certains verbes transitifs ont des emplois intransitifs qui leur confèrent un sens passif (<i>cuire, bronzer,</i></p>

¹⁹³ Lorsque le pronom *en* est en fait un déterminant indirect du V ou de la relation [Dét. – Noyau GDV], il est possible de trouver des supports qui précèdent. L'accord se fait dès lors avec eux. Ex : *Je n'oublierai pas les services que j'en ai reçus* (support = déterminant noyau GDV *que* mis pour *services* ; *en* = déterminant de la relation [Dét. – Noyau GDV]).

		<p><i>Elle a bronzé</i> <i>≠ Le soleil a bronzé son corps</i> <i>≠ *Elle a bronzé son corps</i></p> <p><i>Le bain a coulé pendant 30 minutes</i> <i>≠ J'ai coulé un bain</i> <i>≠ *Le bain a coulé mon porte-avion en plastique.</i></p>	<p><i>couler...).</i> En emploi intransitif, leurs participes n'ont en fait pas de support, ne se rapportent à aucun déterminant direct de verbe, même si on peut les paraphraser à l'aide d'une tournure passive du type : <i>La dinde est cuite</i>. Cette paraphrase donne l'impression de rendre possible la réponse à la question <i>Qu'est-ce qui est cuit ?</i> : <i>la dinde</i>. Cependant, si <i>la dinde</i> est bien le support du participe 2 dans la paraphrase passive, elle ne l'est, en fait, syntaxiquement pas dans la tournure intransitive. Il n'y a donc pas d'accord.</p>
--	--	--	--

IV.3.3.7. Exceptions

Nous considérons comme *exceptions* les cas qui ne respectent pas la règle générale.

Exceptions	Règle d'accord du participe 2	Exemples	Explication
<p>Les cas suivants, où le support du participe 2 suit¹⁹⁴ :</p> <p><i>Avoir</i> + Participe 2 + support</p> <p>Participe 2 d'un verbe pronominal dont le pronom est analysable + support</p> <p>Participe 2 + support, en construction absolue</p>	<p>Invariable</p>	<p><i>J'ai mangé <u>la pomme</u></i> <i>Elle a sorti <u>les poubelles</u></i></p> <p><i>Elle s'est lavé <u>les mains</u></i></p> <p><i>Excepté <u>les invalides</u> et mis à part <u>les femmes</u>, tous iront en guerre.</i></p>	<p>Hypothèse des moines copistes + Soudure progressive</p> <p>Hypothèse des moines copistes + Soudure progressive</p> <p>Hypothèse des moines copistes + Emploi quasi prépositionnel du participe</p>
<p>Participe 2 d'un verbe en emploi unipersonnel conjugué avec l'auxiliaire être</p>	<p>Invariable</p>	<p><i>Il est tombé <u>des grêlons</u></i> <i>Les grêlons <u>qu'il est tombé</u></i></p>	<p>Le support du participe 2 d'un verbe conjugué avec l'auxiliaire <i>être</i> est généralement¹⁹⁵ le noyau de phrase. Dans ce cas-ci, la grammaire impose l'accord avec le noyau '<i>il</i>'. Cependant, dans la tournure unipersonnelle, le thème et le noyau de phrase ne correspondent pas, le</p>

¹⁹⁴ Les cas que recouvre ce type d' « exceptions » par position sont en fait majoritaires. Cependant, s'ils sont traités comme exceptions, c'est parce que le facteur de position n'intervient que très exceptionnellement dans la mécanique de l'accord. Il s'agit donc plus d'une exception à la logique de l'accord qu'une exception d'ordre statistique

¹⁹⁵ Lorsque l'auxiliaire *être* est à l'infinitif ou à l'indicatif en emploi injonctif (ancien impératif), le support du participe 2 peut ne pas être exprimé ou être exprimé sous une autre forme que celle du noyau de phrase : *Soyez parti(e)(s) pour 5h !*; *Je leur ai demandé d'être parti(e)s pour 5h*. Dans ce cas, l'accord se fait avec le référent contextuel du support.

			thème, qui apparaît comme le support logique du participe 2, étant rejeté syntaxiquement dans le prédicat. Du fait de cette dissociation entre thème et noyau de phrase, l'accord, s'il se fait bien avec le support grammatical du verbe, ne se fait pas avec le support logique du participe 2.
Participe 2 d'un verbe essentiellement pronominal	Accord avec le noyau de phrase	<p><i>Elles se sont évanouies</i> (<i>s'évanouir ; *évanouir quelqu'un</i>)</p> <p><i>Ils se sont envolés</i> (<i>s'envoler ; *envoler quelqu'un</i>)</p> <p><i>Elle s'est aperçue de son erreur</i> (<i>s'apercevoir ≠ apercevoir qqn</i>)</p> <p><i>Ils se sont vendus</i> (<i>se vendre = être vendu</i>)</p>	Lorsque le pronom fait partie intégrante du verbe pronominal, qu'il n'est pas analysable, il est théoriquement impossible de poser la question qui révèle le support <i>Qu'est-ce qui est ... ?</i> . Néanmoins, la grammaire scolaire impose un accord avec le noyau de phrase qui, s'il peut s'expliquer pour certains participes de verbes pronominaux (pour <i>s'envoler</i> , on peut trouver <i>Envolées, mes espérances</i>), est, pour d'autres, difficilement justifiable (pour <i>s'apercevoir</i> , dans <i>Elle s'est aperçue de ses erreurs</i> , ce n'est assurément pas <i>elle</i> qui est <i>aperçue</i>). Dès lors, hormis pour les cas évidents des pronominaux à sens passif (<i>Les médicaments se sont vendus très cher</i>), l'invariabilité aurait été préférable.

<p>Interférence d'un pronom neutre</p>	<p>Invariable</p>	<p><i>L'impression <u>que</u> cela m'a fait</i></p>	<p>Le pronom neutre interfère et empêche l'accord du participe: *<i>L'impression que cela m'a faite.</i></p>
<p>Collision de deux pronoms déterminants directs du Noyau GDV</p>	<p>Invariable</p>	<p><i>Je le leur ai entendu dire.</i> (= <i>J'ai entendu Pierre et Sarah dire qu'ils partaient demain, qui aurait dû donner *Je les l'ai entendus dire</i>)</p>	<p>Pour éviter la collision de deux pronoms déterminants directs du Noyau GDV (<i>les</i> et <i>le</i>), le pronom <i>les</i> a pris la forme du déterminant indirect du Noyau GDV <i>leur</i>, et n'est donc plus identifiable comme support, alors que c'en est un.</p>

IV.3.3.8. Démarche pratique pour l'accord du participe 2

- 1) **Déterminer le support en posant la question « *Qui / Qu'est-ce qui est...(participe 2) ?* »**
 - *Soit* on peut répondre sans problème à la question → **étape 2**
 - *Soit* on ne peut pas répondre à la question parce qu'il n'y a pas de réponse, ou parce que la question est mauvaise pour la phrase concernée. → **pas d'accord**
- 2) **Déterminer la place du support :**
 - *Soit* le support est devant le participe → **étape 4**
 - *Soit* le support est derrière le participe → **étape 3**
- 3) **Déterminer l'auxiliaire avec lequel est employé le participe :**
 - *Soit* le participe 2 est employé seul, est conjugué avec l'auxiliaire *être*, ou est le participe d'un verbe essentiellement pronominal, dont le pronom n'est pas analysable → **étape 4**
 - *Soit* le participe 2 est conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, est en construction absolue, ou est le participe d'un verbe pronominal dont le pronom est analysable → **pas d'accord**
- 4) **Vérifier que l'on n'est pas en présence de facteurs qui bloquent l'accord ou qui le faussent :**
 - *Soit* présence de facteurs qui bloquent ou faussent l'accord :
 - interférence d'un pronom neutre de type *cela*, ou collision de pronoms déterminants directs → **pas d'accord**
 - participe 2 d'un verbe en tournure unipersonnelle employé avec l'auxiliaire *être* → **accord avec le il unipersonnel**
 - participe 2 d'un verbe essentiellement pronominal → **accord avec le noyau de la phrase**
 - *Soit* absence de facteurs qui bloquent ou faussent l'accord → **étape 5**
- 5) **Accorder en genre et en nombre avec le support du participe.**

IV.3.4. L'ACCORD DE L'ADVERBE

IV.3.4.1. La règle d'accord

Règle générale

L'adverbe, en tant que déterminant d'une relation, reste invariable, puisqu'une relation n'a ni genre, ni nombre, ni personne.

Exception:

'*Tout*' adverbe varie en genre et en nombre devant un mot féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré. S'il s'agissait d'une simple question d'euphonie, l'accord en genre aurait suffi, puisque l'accord en nombre n'est pas audible...

Ex : *Un tout petit garçon* → De ***tout*** petits garçons

Une toute petite fille → De ***toutes*** petites filles

IV.3.4.2. Tableau de formation des adverbes en –ment

La formation des adverbes en –ment soulève des questions graphiques que nous résumons dans le tableau ci-après.

RÈGLE GÉNÉRALE : ADJECTIF CARACT. FÉMININ ¹⁹⁶ + -MENT EX : GRAND → GRANDE → GRANDEMENT VIF → VIVE → VIVEMENT					
Facteur de variabilité					
Forme initiale de l'adjectif	Règle	Changement de la forme	Morphème adverbial	Exemples	Remarques ou attentions particulières
Adjectif masculin terminé par une voyelle	Pas de mise au féminin de l'adjectif.	/	+ -ment	Aisé + ment Poli + ment Vrai + ment Gai + ment Éperdu + ment Assidu + ment Inverse + ment ...	Mais <i>impuni</i> → <i>impunément</i> <i>gentil</i> → <i>gentiment</i> L'orthographe rectifiée a aboli l'accent circonflexe pour tous les adverbes en <i>-ument</i> tels que <i>assidument</i> , <i>crument</i> ... ainsi que pour l'ancien <i>gaiment</i> .
Adjectif masculin terminé par le son /ã/ -ent -ant	Adverbe en /amã/ - formé sur la graphie <i>e</i> de la finale de l'adjectif masculin - formé sur la graphie <i>a</i> de la finale de l'adjectif masculin	Suppression de la finale -nt + Redoublement de la consonne du morphème adverbial (+ m)		Évident + m + ment Violent + m + ment Prudent + m + ment ... Vaillant + m + ment Courant + m + ment Abondant + m + ment ...	Mais <i>lent</i> , <i>présent</i> et <i>véhément</i> se forment sur la règle générale (présent+e+ment, lent+e+ment...)
Formes variables	Adverbe en –ément	Mise au féminin + Accent aigu sur le e final de l'adjectif		Confus + é + ment Énorm + é + ment Précis + é + ment Profond + é + ment ...	

¹⁹⁶ Malgré tout, beaucoup d'adjectifs ne peuvent engendrer un adverbe en –ment (*vert* → *vertement*, mais *rouge* → **rougement*; *carré* → *carrément*, mais *rectangulaire* → **rectangulairement*...)

IV.3.5. SYNTHÈSE DES VARIATIONS DES APPORTS

IV.3.5.1. Rappel de la définition de l'accord

L'accord est le mécanisme par lequel est établi un rapport entre deux termes, dont l'un (l'apport) apporte du sens au second (le support), lequel, en échange, transmet les traits morphologiques liés à ses catégories grammaticales.

IV.3.5.2. Rappel de la règle générale de l'accord

Pôles de l'accord	Quel est le support ?	Règle d'accord	Exemple
<p><i>apporte du sens</i></p> <p>Apport – Support</p> <p><i>transmet ses marques</i></p>	<p>« À quoi l'apport donne-t-il du sens ? »</p>	<p>L'apport s'accorde avec son support selon les catégories grammaticales (x, y, z...) de celui-ci.</p>	<p><i>Apport (cat. x,y) Support (cat. x,y)</i></p>

IV.3.5.3. Rappel des cas particuliers d'accords

Pôles de l'accord	Quel est le support ?	Règle d'accord	Exemple
<p><u>Novau de phrase</u> – Verbe</p>	<p>« Qui / Qu'est-ce qui ... (verbe) ? »</p>	<p>Le verbe s'accorde avec le noyau de phrase, selon la personne et le nombre de celui-ci. (+ exceptions) (Le verbe varie également, indépendamment du noyau de phrase, en mode, temps et aspect, en fonction du contexte)</p>	<p><i>Pierre mange une pomme</i></p>
<p><u>Adjectif (caract.)</u> – <u>(Pro)nom</u> <u>(Pro)nom</u> – <u>Adjectif (caract.)</u></p>	<p>« Qui / Qu'est-ce qui <u>est</u> ... (adjectif) ? »</p>	<p>L'adjectif s'accorde avec le (pro)nom auquel il se rapporte, selon le genre et le nombre de celui-ci (+ exceptions).</p>	<p><i>Une jolie fleur bleue.</i></p>
<p><u>Support</u> – <u>Participe 2</u></p>	<p>« Qui / Qu'est-ce qui <u>est</u> ... (participe 2) ? »</p>	<p>Le participe 2 s'accorde avec son support selon le genre et le nombre de celui-ci (+ exceptions).</p>	<p><i>Énervée, Marie est partie tôt.</i> <i>La pomme que Pierre a mangée.</i></p>

GLOSSAIRE

V. Glossaire

A

▪ **Accord (⊂ flexion)**

(*orthographe grammaticale*) L'accord est le mécanisme flexionnel par lequel est établi un rapport entre deux termes, dont l'un (l'apport) apporte du sens au second (le support), lequel en échange, transmet ses marques. Il y a donc un double processus de cohésion : sémantique premièrement, morphologique ensuite. En discours, le mot support varie spontanément selon son mode de flexion, en fonction de ses catégories inhérentes. De son côté, l'apport s'accorde avec celui-ci et varie selon les catégories adhérentes de sa classe, et adopte donc les marques morphologiques du support, liées au sens voulu par le locuteur dans son discours.

▪ **Actualisé (>< inactualisé)**

(*conjugaison*) Une forme verbale est actualisée si elle est ancrée sur la ligne du temps de l'indicatif, donc conjuguée en temps et en personne.

▪ **Adhérent (>< inhérent)**

(*classes de mots*) Une classe de mots est susceptible de varier selon une catégorie grammaticale adhérente si celle-ci est prévue dans le mode de flexion de la classe, mais qu'elle est détenue par procuration en contexte, d'après le mode de flexion du mot support. Ex : l'adjectif varie selon le genre et le nombre du nom support.

▪ **Ancrage**

(*conjugaison*) Une forme verbale est ancrée sur la ligne du temps de l'indicatif si elle est positionnable par rapport au repère 'Moi, Ici, Maintenant' *je pense et je dis qu'il est vrai que...* Elle peut par ailleurs être uniquement ancrée en personne, ce qui donne lieu à du subjonctif.

▪ **Apport (>< support)**

(*fonctions, orthographe grammaticale*) Toute production de discours se fait par apport d'information ou de sens à un support. Le premier ajoute du sens au second dont il altère l'extension ou pas selon le mécanisme fonctionnel mis en jeu (détermination ou prédication). Syntaxiquement, un apport joue donc un rôle de déterminant ou de prédicat.

▪ **Aspect**

(*conjugaison*) L'aspect d'une forme verbale est la partie du temps impliquée : c'est une notion temporelle et sémantique incluse dans le verbe lui-même (dans sa forme, ses affixes...). Pour la conjugaison, nous avons retenu les aspects :

- Coverbal
 - projeté : l'énonciateur considère le procès en perspective ;
 - en cours : l'énonciateur considère le procès en cours de réalisation ;
 - dépassé : l'énonciateur considère le procès (juste) après son terme.
- Suffixal
 - intérieur : donne à voir le procès en cours, de l'intérieur, et en efface les bornes ;
 - extérieur : envisage le procès globalement, de l'extérieur, comme un tout, un bloc borné.

B

- **Groupe prédicatif**
(*structures intégratives*) Structure intégrative (notée GP) intermédiaire entre le groupe déterminatif et la sous-phrased, et qui peut endosser n'importe quelle fonction. Le groupe prédicatif est construit autour d'une prédication seconde (notée P₂).
- **Bipolaire**
(*classes de mots*) Un adjectif est quantifiant bipolaire s'il est susceptible d'exprimer en contexte tant l'unité que la totalité de l'ensemble. Il s'agit des anciens articles.

C

- **Caractérisant (>< quantifiant)**
(*classes de mots, fonctions*) Un adjectif est dit caractérisant s'il agit selon le mécanisme de la détermination et qu'il réduit l'extension du support auquel il se rapporte.
- **Caractérisation (>< quantification)**
(*fonctions*) La caractérisation est une fonction d'apport d'information liée au mécanisme de détermination. Elle agit sur le support par réduction de son extension.
- **Catégorie grammaticale**
(*classes de mots*) Sous-système sémantique à l'intérieur duquel chaque positionnement interne peut avoir des répercussions sur la forme des mots : pour le genre, le positionnement du masculin, du féminin ou du neutre peut impliquer une variation morphologique des mots (noms et adjectifs par exemple). Les huit catégories grammaticales pertinentes en français sont le genre, le nombre, la personne, le temps, le mode, l'aspect, la relation et la fonction.
- **Catégoriel (>< notionnel)**
(*classes de mots*) La définition de type catégoriel est fondée sur les catégories grammaticales (genre, nombre, personne...) du mot défini.
- **Classe de mots (>< fonction)**
(*classes de mots*) Une classe regroupe un ensemble de mots partageant les mêmes caractéristiques et répondant donc de la même manière aux quatre critères de discrimination (sémantico-référentiel, syntaxique, morphologique et définitionnel, . On a établi une première classification des mots de la langue en fonction du critère sémantico-référentiel du mode d'accès à l'extension des mots. Les trois autres critères sont le type de définition (critère définitionnel), le mécanisme prototypique (critère syntaxique) et le mode de flexion (critère morphologique). On reconnaît ainsi six classes de mots : le nom, le pronom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe et le connecteur.
- **Cohésion**
(*orthographe grammaticale*) Dans le mécanisme d'accord, l'échange de bons procédés entre apport et support contraint le support, en retour de l'ajout de sens amené par l'apport, de lui transmettre ses marques, afin de rendre compte graphiquement de la cohésion (donc de l'unité) sémantique à l'intérieur du groupe.

- **Complément (>< supplément)**

(*fonctions*) On parle de complément dans la glose explicative concernant le déterminant. En fait, tout déterminant agit comme complément de sens en altérant donc le support, tandis que le prédicat agit comme supplément de sens en n'altérant pas le support.

- **Complexité (phrase - énonciation)**

(*analyse syntaxique de la phrase*) La complexité peut caractériser tant la phrase (on parle de phrase complexe) que l'énonciation (on parle d'énonciation complexe). La phrase complexe contient au moins une sous-phrase enchâssée dans une phrase matrice, tandis que l'énonciation complexe est caractérisée par la présence d'une séquence de discours direct intégrée dans la position fonctionnelle d'un terme normal de phrase.

- **Composé (>< simple)**

(*conjugaison*) Une forme verbale est dite composée si elle contient un auxiliaire conjugué à un temps simple et le participe 2 du verbe. Sémantiquement, une forme verbale composée contient une part d'antériorité emportée par le participe. On parle par ailleurs de forme surcomposée dans le cas où l'auxiliaire est lui-même conjugué à un temps composé, et qu'il est suivi du participe 2 du verbe.

(*orthographe grammaticale*) Un mot (adjectif ou nom) est dit composé s'il est constitué de deux ou plusieurs mots (séparés par un espace, un trait d'union, ou agglutinés) et qu'il rend compte d'une réalité nouvelle, c'est-à-dire sémantiquement différente de la somme des sens des mots le composant.

- **Concomitance**

(*conjugaison*) On parle de concomitance pour exprimer le rapport de simultanéité entre deux procès, ou entre le moment d'élocution et le moment auquel se produit effectivement le procès dont on parle. C'est un effet de l'emploi du présent de l'indicatif : déclarer la concomitance entre le moment où je parle et le moment où se produit ce dont je parle.

- **Connexion**

(*classes, fonctions*) La connexion est le pendant textuel de la ligature. Lorsqu'un locuteur ou un scripteur produit un discours ou un texte, il doit rendre compte à son interlocuteur ou à son lecteur le plus explicitement possible des liens qu'il établit entre les différentes phrases qu'il énonce. D'une phrase à l'autre, d'un bloc de phrases dont l'unité sémantique est perceptible à l'autre, il faut enchaîner les idées en mentionnant le lien établi entre la phrase ou le paragraphe d'avant le connecteur et la phrase ou le paragraphe d'après.

- **Coordination (>< subordination)**

(*classes de mots, structures intégratives*) La coordination est un mécanisme de ligature de deux phrases ou de deux groupes déterminatifs sans qu'il y ait de hiérarchisation entre les éléments mis en relation. On parle également de parataxe avec un outil de ligature.

- **Coverbe**

(*classes de mots, conjugaison*) Le coverbe est un type de verbe désémantisé qui permet à un autre verbe (au participe ou à l'infinitif) d'être conjugué. Les formes prototypiques du coverbe sont lesdits auxiliaires *avoir* et *être*. En tant que support de composition verbale, le coverbe est porteur des marques de mode, de temps, de personne et d'aspect (suffixal)

D

- **Définition**
(*classes de mots*) Proposition qui énonce les caractéristiques A, B, C... que porte l'ensemble des objets du monde auxquels un mot peut être appliqué.
- **Déterminant (><prédicat)**
(*fonctions*) Déterminant est une fonction endossée par un apport d'information qui agit sur le support en réduisant son extension ou en indiquant la quantité d'éléments considérés. Le déterminant se comporte comme un complément d'information.
- **Détermination (>< prédication)**
(*fonctions*) La détermination est le mécanisme fonctionnel par lequel un apport altère son support, soit en réduisant son extension (donc en créant un sous-ensemble dans l'ensemble de départ), soit en indiquant son extensité (sans créer de sous-ensemble, mais en pointant un certain nombre d'éléments dans l'ensemble de départ).
- **Direct (in-)**
(*classes de mots*) Une classe de mots est premièrement discriminée selon son mode d'accès à l'extension des mots. Il y a trois modes d'accès : direct (non-nécessité de support), indirect (nécessité d'un support pour accéder à l'extension) ou doublement indirect (nécessité d'un support double pour accéder à l'extension).

Par ailleurs, on parle également de déterminant direct ou indirect du verbe (voir transitivité), selon qu'il est endossé par un groupe déterminatif nominal (Ex : Je mange une nectarine) ou prépositionnel (Je pense à Sarah).

- **Discours re-produit**
(*structures intégratives*) Tournure où une séquence plus ou moins longue de discours direct est intégrée syntaxiquement, telle que prétendument prononcée, c'est-à-dire sans réajustements formels, dans la position fonctionnelle d'un terme normal de phrase. Cette structure de discours cité est considérée comme possédant un énonciateur propre, différent de l'énonciateur du propos qui l'inclut.

E

- **Énoncé (>< énonciation >< phrase)**
(*structures intégratives*) Un énoncé est d'abord une unité de communication constituée d'une séquence structurée et ordonnée de mot(s), alliant une phrase et une énonciation. L'énoncé est donc l'occurrence contextualisée (ou le produit de l'énonciation) d'une phrase.
- **Énonciation (>< énoncé >< phrase)**
(*structures intégratives*) L'énonciation est l'ensemble de facteurs situationnels et communicationnels qui entourent la production de la phrase (locuteur, interlocuteur, thème...). C'est donc l'ensemble des traces de l'énonciateur dans son énoncé, et de la situation de communication. L'énonciation peut être complexe dans le cas de la subordination de deux modalités énonciatives (pour l'interrogation indirecte) ou de deux énonciateurs (pour le discours re-produit).

- **Épicène**

(*classes de mots, orthographe grammaticale*) Le nom possède, en langue, un genre (masculin ou féminin) propre. Les noms épicènes sont des noms qui ont une forme identique au genre masculin et au genre féminin (ex : un(e) élève).

- **Exhaustif (>< partitif)**

(*classes de mots*) En choisissant d'employer un adjectif quantifiant de type exhaustif, on sélectionne le seul élément de l'ensemble singleton. Cet élément prend donc toute l'extension de l'ensemble et est dit exhaustif.

- **Extension (>< intension)**

(*classes de mots*) L'extension d'un mot est l'ensemble des objets du monde (êtres, choses, faits ou situations) auxquels le mot est applicable. Une définition en extension est une définition qui énumère les objets de l'ensemble défini.

F

- **Flexion (⊃ accord)**

(*classes de mots, orthographe grammaticale*) La flexion est un phénomène de variation morphologique (phonologique ou graphique) tributaire de sous-systèmes sémantiques appelés catégories grammaticales (genre, nombre...). En discours, les mots supports varient selon leur mode de flexion, en fonction de leurs catégories inhérentes. De leur côté, les mots apports s'accordent avec leur support, varient selon les catégories adhérentes de leur classe et adoptent donc les marques morphologiques du support, liées au sens voulu par le locuteur dans son discours.

- **Foncteur (ligateur >< transposeur >< enchâsseur >< représentant)**

(*classes de mots*) Un connecteur est dit foncteur (mode de fonctionnement particulier) s'il exerce une fonction au sein de la séquence introduite.

- **Fonction (>< classe de mots)**

(*fonctions*) La fonction d'une structure intégrative est le rôle qu'elle joue dans la phrase par rapport aux autres éléments ; c'est donc la position fonctionnelle que cette structure occupe dans le procès présenté.

G

- **Grammatical (>< agrammatical)**

Une séquence phrastique est dite grammaticale si, d'après le jugement de natifs, elle correspond à une séquence dont l'ordre syntaxique est possible, c'est-à-dire conforme aux règles de la grammaire de la langue. Dans le cas contraire, la séquence est dite agrammaticale.

- **Groupe (déterminatif – prédicatif)**

(*structures intégratives*) Un groupe est une structure intégrative composée d'un noyau et d'un ou plusieurs apports. On parle en outre de groupe déterminatif d'une part et de groupe prédicatif d'autre part. On emploie le terme *groupe déterminatif* (GD) pour tous les groupes dont les apports internes sont des déterminants (quantifiants et/ou caractérisants). Dans le cas du groupe déterminatif nominal, il s'agit du noyau nominal et des adjectifs caractérisants et quantifiants qui le déterminent. On emploie le terme *groupe prédicatif*

(GP) pour tous les groupes composés d'un noyau et d'un prédicat, qu'il soit premier (prédicat du noyau de la phrase : GP1) ou second (prédicat d'un autre groupe déterminatif de la phrase : GP2). La structure intégrative ainsi formée (GD ou GP), est l'unité porteuse d'une fonction syntaxique dans la phrase : tout mot ou ensemble de mots cohérent sémantiquement, exempt de forme verbale conjuguée à un temps fini d'une part, et qui est porteur d'une fonction dans la structure supérieure est un *groupe*.

H

- **Hypotaxe (>< parataxe)**

(*structures intégratives*) L'hypotaxe est un mécanisme d'enchâssement de deux sous-phrases hiérarchisées. Ce mécanisme peut se concrétiser avec ou sans outils d'enchâssement : dans le premier cas, on parle de subordination ; dans le second, on parle de juxtaposition subordonnante (ou de subordination implicite).

I

- **Inhérent (>< adhérent)**

(*classes de mots, orthographe grammaticale*) Une catégorie grammaticale (genre, nombre...) est inhérente à une classe si celle-ci les détient en propre, et non par procuration du fait du phénomène d'accord, auquel cas les catégories sont dites adhérentes.

- **Intension (>< extension)**

(*classes de mots*) La définition en intension (ou en compréhension) d'un mot est une définition qui établit les caractéristiques communes que possèdent les objets auxquels le mot est applicable.

L

- **Ligature**

(*classes de mots, fonctions*) La ligature est une fonction purement syntaxique prototypique des connecteurs (qui endossent donc la fonction de ligateurs): établir une relation entre deux structures.

M

- **Mécanisme**

(*classes de mots, fonctions*) Un mécanisme est un type de fonctionnement général attribuable à l'une ou l'autre classe de mots. On distingue deux mécanismes fonctionnels : la prédication et la détermination.

- **Modalité (>< mode)**

(*conjugaison*) La modalité témoigne de la manière dont l'énonciateur envisage son énoncé. Parmi l'ensemble des modalités, la plus remarquable est la modalité énonciative, laquelle est une dominante expressive attribuée à un mode grammatical comme effet de sens de sa carte d'identité. Les modalités énonciatives indiquent dans quelle mesure l'énonciateur assume les conditions de vérité de son énoncé. On reconnaît généralement l'assertion, l'interrogation et l'injonction.

- **Mode (>< modalité)**

(*conjugaison*) Avant d'être organisées en temps, les formes verbales sont organisées en modes. Le mode est caractérisé par les combinaisons de variation de ses formes selon les paramètres de temps et de personne ; il a une cohérence s'il possède un paradigme de formes propres et si, accessoirement, il présente une modalité énonciative qui soit un effet de sens propre de sa carte d'identité.

- **Morphème**

(*conjugaison*) Le morphème est l'unité linguistique minimale porteuse de sens de la chaîne écrite. Ainsi, en morphologie verbale, la terminaison, en tant que morphème grammatical final, constitue la marque flexionnelle porteuse des indications de mode, de temps, de personne et d'aspect. De même, dans le cas de l'accord de l'adjectif avec le nom par exemple, les marques d'accord en genre et en nombre seront portées par le morphème final, la terminaison.

N

- **Neutre (>< masculin >< féminin)**

(*orthographe grammaticale*) A l'intérieur de la catégorie grammaticale du genre, on retrouve traditionnellement les positions du masculin et du féminin, auxquelles on pourrait ajouter la position du neutre, caractéristique des pronoms tels que *cela, rien...* Par ailleurs, un noyau de phrase constitué de deux groupes déterminatifs nominaux de genres différents coordonnés (l'un masculin et l'autre féminin) adoptera ce même genre neutre, et commandera dès lors un accord des déterminants au neutre également (forme indifférenciée identique à la forme du masculin singulier, d'où la confusion possible).

- **Notionnel (>< catégoriel)**

(*classes de mots*) Les mots d'une classe sont définis à l'aide d'une définition dite notionnelle si celle-ci fait appel à une notion, c'est-à-dire qu'elle procède par énumération des éléments de sens constitutifs.

- **Noyau**

(*fonctions*) Un mot est noyau d'un groupe s'il en porte l'information thématique (centrale), c'est-à-dire qu'il est support d'information au sein de ce groupe, lequel groupe sera dénommé en référence à ce noyau (Ex : on appellera groupe déterminatif nominal un groupe déterminatif dont le noyau est un nom). À l'étage supérieur, se trouve le **noyau de phrase**, support absolu d'information. En tant que support du prédicat duquel il reçoit un apport d'information, il commande l'accord avec le verbe et lui transmet ses marques de genre et de nombre. Le noyau de phrase est généralement celui dont on présume qu'il est agent du procès présenté.

P

- **Paradigme**

(*conjugaison*) Ensemble des formes verbales constituant le modèle d'un mode et d'un tiroir de la conjugaison.

- **Parataxe (>< hypotaxe)**

(*structures intégratives*) La parataxe est un mécanisme de ligature de deux phrases sans hiérarchisation. Ce mécanisme peut se concrétiser avec ou sans outils de ligature : dans le

premier cas, on parle de coordination ; dans le second, on parle de juxtaposition coordonnante.

- **Partitif (>< exhaustif)**

(*classes de mots*) En choisissant d'employer un adjectif quantifiant de type partitif, on sélectionne un élément d'un ensemble plus large. Cet élément prend donc une partie de l'extension de l'ensemble et est dit partitif.

- **Phrase (>< énoncé >< énonciation)**

(*structures intégratives*) La phrase est la fonction endossée par le groupe prédicatif premier (GP1), c'est-à-dire par l'ensemble formé par le noyau de phrase et le prédicat (y compris tous les déterminants et prédicats seconds s'y rapportant) Il constitue la totalité des informations sur le monde transmises à l'interlocuteur, hors contexte d'élocution. La phrase = l'énoncé *moins* l'énonciation. La phrase est également conçue comme une mécanique d'intégration, c'est-à-dire comme une imbrication de structures intégratives inférieures : on parle de phrase multiple (>< phrase unique) si elle est composée de deux phrases jointes par parataxe ; on parle de phrase complexe (>< phrase simple) si elle est composée d'une sous-phrase enchâssée par hypotaxe dans une phrase matrice.

- **Phrase matrice (>< sous-phrase)**

(*structures intégratives*) Une phrase matrice est une phrase à l'intérieur de laquelle une sous-phrase est intégrée par enchâssement.

- **Prédicat (>< déterminant)**

(*fonctions*) Prédicat est une fonction endossée par un apport de sens qui se rapporte à un support sans l'altérer, c'est-à-dire sans en réduire l'extension. Le prédicat se comporte comme un supplément d'information, puisqu'il ne crée pas de sous-ensemble. On distingue en outre le prédicat premier (apport au noyau de la phrase ou de la sous-phrase), et le prédicat second (apport non déterminatif à tout support autre qu'un noyau de phrase).

- **Prédication (>< détermination)**

(*fonctions*) La prédication est le mécanisme fonctionnel par lequel un apport de sens n'altère pas l'extension de son support.

- **Procès**

Relation entre le thème et le rhème (le noyau de phrase et le prédicat), porteuse du processus de la phrase.

- **Pronominalisation**

(*classes de mots, fonctions*) La pronominalisation est un mécanisme de reprise destiné à discourir au noyau de phrase d'un même référent sans le nommer dans son intégralité à chaque fois. La pronominalisation agit par suppression du noyau du groupe déterminatif de base avec le maintien ou la transformation de l'un ou l'autre accompagnateur. On ne parle donc pas de pronoms dans ce cas, mais bien de groupes issus du mécanisme de pronominalisation.

Q

- **Quantifiant (>< caractérisant)**

(*classes de mots, fonctions*) Un adjectif est dit quantifiant s'il agit selon le mécanisme de la détermination et qu'il indique la quantité d'éléments du support auquel il se rapporte.

- **Quantification (>< caractérisation)**

(*fonctions*) La quantification est une fonction liée au mécanisme de détermination. Elle agit sur le support par indication de la quantité d'éléments de celui-ci.

R

- **Relation (>< terme)**

(*fonctions*) La phrase est un réseau de relations entre des termes reliés deux à deux, dont l'un (l'apport) dépend de l'autre (le support). Une relation a donc deux pôles et n'a pas de matérialité. Mettant en lien un apport et un support, elle est de nature tantôt prédicative, tantôt déterminative selon le mécanisme à l'œuvre. Par ailleurs, la relation peut être elle-même support d'information et recevoir un déterminant ou un prédicat.

- **Rhème (>< thème)**

(*analyse syntaxique de la phrase*) La structure logique d'un procès est constituée du thème (ce dont on parle) et du rhème, (ce que l'on dit du thème, l'information apportée au thème). Syntaxiquement, l'information du rhème est portée par le prédicat.

S

- **Saturation (d'une position fonctionnelle)**

(*analyse syntaxique de la phrase*) Tout noyau de groupe déterminatif est susceptible de recevoir un déterminant, lequel peut être pris en charge par une structure intégrative qui va donc saturer cette position. Dans le cas où aucun élément ne prend en charge cette fonction de déterminant, cette position est dite non saturée.

- **Schéma bidimensionnel**

(*analyse syntaxique de la phrase*) Schéma d'analyse de phrase conçu en deux dimensions (non linéaire), c'est-à-dire en strates de construction phrastique, de sorte que chaque élément trouve sa place fonctionnelle dans la hiérarchie de la phrase. Ce schéma met en exergue la fonction des éléments les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire aux relations qu'ils entretiennent.

- **Sous-phrase (>< phrase)**

(*structures intégratives*) La sous-phrase est une structure intégrative de la phrase, et semblable formellement à celle-ci, si ce n'est qu'elle se trouve en lieu et place d'un simple groupe déterminatif et qu'à ce titre, elle est susceptible d'endosser une fonction au sein de la phrase matrice dans laquelle elle est intégrée. Au niveau syntaxique, la sous-phrase est le lieu de la prédication première: $\Delta = [\text{Noyau de phrase}' + \text{Prédicat}']$

- **Structure intégrative**

(*analyse syntaxique de la phrase*) La phrase est une mécanique d'intégration, qui emboîte diverses structures dont les éléments constitutifs et les relations qu'ils entretiennent sont singuliers et spécifiques. On constate quatre structures intégratives : la phrase, la sous-phrase, le groupe déterminatif et le groupe prédicatif.

- **Subordination (>< coordination)**

(*classes de mots, structures intégratives*) La subordination est un mécanisme d'intégration d'une sous-phrase dans une phrase matrice, dans laquelle elle occupe une place fonctionnelle comme un simple groupe déterminatif. Ce mécanisme nécessite un outil d'enchâssement,

tel qu'un pronom ou un connecteur coordonnant. On parle également d'hypotaxe avec outil.

- **Supplément (>< complément)**

(*fonctions*) On parle de supplément dans la glose explicative concernant le prédicat. En fait, tout prédicat agit comme supplément de sens en n'altérant pas le support.

- **Support (>< apport)**

(*fonctions, orthographe grammaticale*) Toute production de discours se fait par apport de sens à un support. Cela a un impact orthographique : l'apport ajoute du sens au support, lequel en retour, pour marquer la cohésion du groupe ainsi formé, transmet ses marques. Syntaxiquement, un support de sens joue le rôle de noyau.

- **Syllepse**

(*orthographe grammaticale*) La grammaire traditionnelle envisage un accord par syllepse dès lors qu'il est régi par le sens, en contrevenant à l'analyse. Une répartition plus fine des fonctions syntaxiques du collectif et de son complément permettrait de s'en affranchir. Par exemple, dans le cas des sujets collectifs (*une bande de corbeaux s'envole(nt)*), l'on peut envisager deux analyses desquelles dépendra le choix du noyau. Soit *une bande de corbeaux* est analysable en Noyau (*bande*) + déterminant caractérisant (*de corbeaux*), soit en Noyau (*corbeaux*) + déterminant quantifiant (*une bande de*). L'accord est en fait régulier, en fonction de l'analyse, donc du noyau, choisis.

- **Syntaxe**

Partie de la linguistique qui étudie la structure organisée de la phrase en unités fonctionnelles, c'est-à-dire en groupes occupant une fonction.

T

- **Temps (époque >< grammatical)**

(*conjugaison*) La notion de temps peut être envisagée sous l'angle de la réalité chronologique, des instants qui se succèdent dans un espace temporel. On parle à cet égard de temps époque, considérant trois grandes zones temporelles : le passé, le présent et le futur. Cependant, la notion de temps peut également être interprétée à la lumière de la terminologie grammaticale comme étant un tiroir dans lequel classer les formes verbales. Il est question de ne pas confondre l'un et l'autre emplois, et de nommer la seconde acception 'tiroir' afin d'éviter d'attribuer du temps chronologique à des formes qui n'en ont pas (comme au subjonctif, au participe et à l'infinitif).

- **Terme (>< relation)**

(*fonctions*) Un terme est une structure intégrative (groupe déterminatif, sous-phrase, groupe prédicatif) assumant une fonction informationnelle d'apport ou de support dans la phrase. Un terme T2 peut être apport à un terme support T1 ; la relation alors établie entre T2 et T1 peut à son tour servir de support pour un terme T3 (qui aura donc une fonction de déterminant ou prédicat de la relation).

- **Texteur**

(*classes de mots*) Le mécanisme qui indique le lien entre des informations est un texteur. Sur le plan syntaxique, il s'agit du mécanisme de connexion (ligature, enchâssement, transposition).

- **Thème (>< rhème)**

(*analyse syntaxique de la phrase*) La structure logique d'un compte rendu de procès est constituée d'une part d'un thème et d'autre part d'un rhème, le thème exprimant ce dont on parle, ce dont il est question. Le correspondant grammatical du thème est le noyau de phrase.

- **Transitivité (transitif – bitransitif – intransitif)**

(*classes de mots*) La transitivité d'un verbe est sa capacité ou non, en emploi, à recevoir un ou plusieurs déterminants. Un verbe est en emploi transitif s'il réclame dans sa construction un déterminant direct ou indirect (Ex : Je mange *une pomme*. Je pense à *Pierre*), et en emploi bitransitif s'il réclame un déterminant direct du verbe d'une part, et un déterminant de la relation [déterminant du verbe – verbe] d'autre part (Ex : J'offre *des fleurs à ma grand-mère*). Il peut également être en emploi intransitif s'il est construit sans déterminant (Ex : Je m'évanouis).

- **Transposition**

(*analyse syntaxique de la phrase*) La transposition est le mécanisme par lequel un connecteur permet au segment qu'il introduit de fonctionner comme déterminant. Il en va ainsi du connecteur prépositionnel qui permet au groupe déterminatif nominal qu'il introduit de fonctionner comme déterminant du groupe déterminatif précédent.

On parle également de transposition dans les cas de non-conformité entre les propriétés (le mode d'accès à l'extension) en langue d'un mot et son insertion dans une phrase en discours. Par exemple, un nom (dont le mode d'accès à l'extension est direct) s'insère en principe en discours comme support d'information, donc comme noyau. Mais il arrive qu'il endosse la fonction de déterminant du nom (ex : un cité *dortoir*). C'est la transposition.

V

- **Variation morphologique**

(*classes de mots, orthographe grammaticale*) On parle de variation morphologique pour désigner l'adjonction de marques graphiques dépendant des catégories grammaticales en jeu dans le processus d'accord. En somme, c'est un changement de forme lié à un changement de genre ou de nombre par exemple. Le phénomène de variation morphologique ne doit pas être confondu avec l'ensemble des règles de formation du féminin (+e, changement de radical, changement total de forme...) ou du pluriel graphiques de certains noms (+s ? +x ? changement de radical ?). Le premier dépend de l'accord, le second du lexique.

- **Voix (1 – 2 – moyenne – factitive - unipersonnelle)**

(*conjugaison, analyse syntaxique de la phrase*) La voix est un phénomène qui intervient sur tout le procès dont la phrase entière, et donc son formatage, rend compte. La voix marque le rapport entre la structure logique d'un procès (le thème, le rhème et la relation de l'un à l'autre) et la structure syntaxique qui la met en forme (la phrase avec le noyau, le prédicat et la relation prédicative), en fonction du point de vue adopté par l'énonciateur sur le procès. Selon le thème choisi comme départ du procès, cela donne lieu à de la voix 1, 2, moyenne, factitive ou unipersonnelle.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

INTRODUCTION..... 2

0. INTRODUCTION 3

0.1. UN CONSTAT SANS ÉQUIVOQUE : L'INEFFICACITÉ DES MODÈLES THÉORIQUES TRADITIONNELS.....	3
0.2. UNE VOLTEFACE GRAMMATICALE: LA RÉDACTION D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL.....	5
0.3. L'ORGANISATION DU RÉFÉRENTIEL	8
0.4. NOTRE VOLONTÉ : COHÉRENCE, TRANSPARENCE, ACCESSIBILITÉ ET EFFICACITÉ : VERS UNE LINGUISTIQUE APPLICABLE.....	13
0.5. FONDEMENTS THÉORIQUES.....	14
0.5.1. Les classes de mots	14
0.5.2. L'analyse syntaxique de la phrase.....	16
0.5.3. La conjugaison et l'emploi des modes et des temps	17
0.5.4. L'orthographe grammaticale	18
0.6. INVENTAIRE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES	19

MODULE 1 : LES CLASSES DE MOTS..... 20

I. LES CLASSES DE MOTS..... 21

I.1. LE CRITÈRE SÉMANTICO-RÉFÉRENTIEL : LE MODE D'ACCÈS À L'EXTENSION	21
I.1.1. Les trois modes d'accès à l'extension.....	22
I.1.1.1. Accès direct à l'extension : prototypiquement le nom.....	22
I.1.1.2. Accès indirect à l'extension : prototypiquement le verbe et l'adjectif	22
I.1.1.3. Accès doublement indirect à l'extension : prototypiquement l'adverbe	23
I.1.1.4. Le cas de l'interjection.....	23
I.1.2. Récapitulatif des modes d'accès à l'extension.....	24
I.2. LE CRITÈRE SYNTAXIQUE : LE MÉCANISME PROTOTYPIQUE D'APPORT D'INFORMATION.....	25
I.2.1. Les mécanismes d'apport d'information : la détermination et la prédication	25
I.2.1.1. Le support d'information : le noyau	25
I.2.1.2. Les apports d'information : par détermination ou par prédication	25
I.2.2. D'autres mécanismes à l'œuvre dans la phrase ou le texte.....	27
I.2.2.1. La connexion.....	27
I.2.2.2. La pronominalisation	27

I.3. LE CRITÈRE MORPHOLOGIQUE : LE MODE DE FLEXION.....	29
I.3.1. Les catégories de flexion.....	29
I.3.1.1. Récapitulatif des catégories de flexion	30
I.3.2. Classes de mots et modes de flexion.....	31
I.3.2.1. Le nom et l'adjectif : la cohésion par l'accord	31
I.3.2.2. Le pronom.....	34
I.3.2.3. Le verbe	35
I.3.2.4. Les adverbes et les connecteurs	36
I.3.2.5. L'interjection.....	36
I.4. LE CRITÈRE DÉFINITIONNEL : LE TYPE DE DÉFINITION	37
I.4.1. Définition de type notionnel	38
I.4.2. Définition de type catégoriel.....	38
I.4.3. Mise en parallèle des systèmes	39
I.4.4. Fiches d'identité des classes	40
I.4.4.1. Le nom	41
I.4.4.1.1. Identité	41
I.4.4.1.2. Les types de noms.....	41
I.4.4.1.2.1. Le critère de la définition : Commun / Propre	41
I.4.4.1.2.2. Le critère morphologique : Simple / Composé.....	42
I.4.4.2. Le pronom.....	43
I.4.4.2.1. Identité	43
I.4.4.2.2. Les types de pronoms.....	43
I.4.4.2.3. La pronominalisation	43
I.4.4.3. L'adjectif.....	44
I.4.4.3.1. Identité	44
I.4.4.3.2. Les types d'adjectifs	44
I.4.4.3.3. Les adjectifs quantifiants	44
I.4.4.3.4. Les adjectifs caractérisants	47
I.4.4.3.5. Les adjectifs quantifiants-caractérisants	47
I.4.4.4. Le verbe	48
I.4.4.4.1. Identité	48
I.4.4.4.2. Les types ou emplois des verbes	48
I.4.4.4.3. La transitivité	48
I.4.4.4.4. Le rôle du verbe et la charge lexicale	49

I.4.4.4.5. La personne	50
I.4.4.4.6. Récapitulatif : les différents emplois du verbe en discours	51
I.4.4.5. L’adverbe	52
I.4.4.5.1. Identité	52
I.4.4.5.2. Les types d’adverbes	52
I.4.4.6. Le connecteur	54
I.4.4.6.1. Identité	54
I.4.4.6.2. Les types de connecteurs	54
I.4.4.6.2.1. Le connecteur coordonnant (anciennement conjonction de coordination)	54
I.4.4.6.2.2. Le connecteur prépositionnel (anciennement préposition)	55
I.4.4.6.2.3. Le connecteur subordonnant (anciennement conjonction de subordination)	55
I.4.4.6.2.4. Les connecteurs secondaires	56
I.4.4.6.3. Synthèse des connecteurs	58
I.4.4.7. L’interjection	59
I.4.4.7.1. Identité	59
I.4.4.7.2. Les types d’interjections	59

MODULE 2 : L’ANALYSE SYNTAXIQUE DE LA PHRASE 60

II. L’ANALYSE SYNTAXIQUE DE LA PHRASE	61
II.1. LA PHRASE COMME UNITÉ DE COMMUNICATION	61
II.2. LA PHRASE COMME COMPTE RENDU DE PROCÈS	64
II.2.1. Thème et rhème	64
II.2.2. La voix	65
II.2.2.1. La voix 1 (anciennement active)	65
II.2.2.2. La voix 2 (anciennement passive)	65
II.2.2.3. La voix moyenne	66
II.2.2.4. La voix factitive	66
II.2.2.5. La voix unipersonnelle	67
II.2.3. La focalisation	68
II.3. LA PHRASE COMME RÉSEAU DE RELATIONS	69
II.3.1. Le type de relation	70
II.3.1.1. Termes supports et termes apports	70
II.3.1.2. Apport à un terme et apport à une relation	70
II.3.1.3. Le parallélisme des systèmes classes de mots / fonctions dans la phrase	73

II.3.1.3.1. Les cas de <i>transposition</i> à l'intérieur d'un groupe déterminatif (nominal)	73
II.3.1.3.2. Différence de traitement entre niveaux : 1° entre groupes, 2° à l'intérieur du groupe déterminatif	74
II.3.1.3.3. Différence de traitement selon le type de groupe déterminatif	74
II.3.1.4. Synthèse sur les types de relations d'apport d'information dans les structures intégratives	75
II.3.2. Le mécanisme mis en œuvre par la relation	76
II.3.2.1. La détermination.....	77
II.3.2.2. La prédication	79
II.3.3. Synthèse des concepts	80
II.3.4. Synthèse des fonctions.....	81
II.3.5. La Ligature	82
II.4. LES FONCTIONS.....	84
II.4.1. Les supports : noyaux	84
II.4.2. Les apports : déterminants ou prédicats	84
II.4.2.1. Les déterminants.....	84
II.4.2.1.1. Les déterminants de la composante phrastique de l'énoncé.....	84
II.4.2.1.1.1. Les déterminants de terme	84
II.4.2.1.1.2. Les déterminants de relation.....	89
II.4.2.1.2. Déterminants de l'énonciation.....	94
II.4.2.1.3. Comment savoir si un terme est déterminant du verbe ou déterminant de la relation [Dét. – Noyau GDV] ?	95
II.4.2.2. Les prédicats	97
II.4.2.2.1. Les prédicats de terme	97
II.4.2.2.2. Les prédicats de relation	98
II.4.2.3. Les apports à une relation : comment préciser leur portée et leur fonctionnement ? ..	99
II.4.3. Mise en parallèle avec l'ancienne terminologie	102
II.4.3.1. Les supports.....	102
II.4.3.1.1. Noyaux de groupes	102
II.4.3.2. Les apports.....	103
II.4.3.2.1. Les déterminants.....	103
II.4.3.2.1.1. Déterminants de terme.....	103
II.4.3.2.1.2. Déterminants de relation.....	105
II.4.3.2.2. Les prédicats	107

II.4.3.2.2.1. Prédicats de terme.....	107
II.4.3.2.2.2. Prédicats de relation.....	108
II.4.4. Récapitulatif : Comment déterminer la fonction ?	109
II.4.5. Les ligateurs.....	110
II.5. LA PHRASE COMME MÉCANIQUE D'INTÉGRATION : LES STRUCTURES INTÉGRATIVES	111
II.5.1. La phrase (endossée par un GP1)	111
II.5.2. La phrase simple	111
II.5.2.1. Le groupe déterminatif (GD).....	111
II.5.2.2. Le groupe prédicatif second (GP2).....	112
.....	113
II.5.3. La phrase multiple : la parataxe (coordination et juxtaposition coordonnante)	114
II.5.4. La phrase à énoncé complexe : l'hypotaxe (subordination et juxtaposition subordonnante).....	115
II.5.4.1. La sous-phrase (structure notée Δ dans les schémas).....	115
II.5.5. La phrase à énonciation complexe.....	117
II.5.5.1. L'interrogation indirecte.....	117
II.5.5.2. Le discours re-produit (structure notée Θ dans les schémas).....	117
II.5.6. Synthèse.....	120
II.6. L'ANALYSE DE PHRASE : REPRÉSENTATION	121
II.6.1. Principes	121
II.6.2. Représentation des structures intégratives.....	125
II.6.2.1. La phrase unique simple	125
II.6.2.1.1. Le groupe déterminatif	126
II.6.2.2. La phrase multiple	128
II.6.2.2.1. La coordination.....	128
II.6.2.2.2. La juxtaposition coordonnante	128
II.6.2.3. L'énoncé à phrase complexe	130
II.6.2.3.1. La subordination.....	130
II.6.2.3.2. La juxtaposition subordonnante.....	132
II.6.2.4. L'énoncé à énonciation complexe : le discours re-produit.....	133
<u>MODULE 3 : LA CONJUGAISON, L'EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS.....</u>	134

III. LA CONJUGAISON, L'EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS	135
III.1. DÉFINITION DU VERBE	135

III.2. LES CATÉGORIES FLEXIONNELLES DU VERBE	136
III.3. ORGANISATION ET TERMINOLOGIE	137
III.4. LES DÉSINENCES	139
III.5. LE MODE ET LA MODALITÉ.....	141
III.5.1. La modalité.....	141
III.5.2. Le mode.....	142
III.6. ORGANISATION DES MODES : L'ANCRAGE OU LE NON-ANCRAGE EN PERSONNE ET EN TEMPS	144
III.6.1. La personne	144
III.6.2. Le temps	144
III.6.3. Le mode non personnel	147
III.6.3.1. L'infinif.....	147
III.6.3.1.1. L'emploi verbal	147
III.6.3.1.2. L'emploi nominal	147
III.6.3.1.3. Le gérondif	148
III.6.3.2. Les participes 1 et 2.....	149
III.6.3.2.1. L'emploi verbal	149
III.6.3.2.2. L'emploi adjectival	150
III.6.4. Modes personnels.....	150
III.6.4.1. Le subjonctif.....	150
III.6.4.1.1. Emplois du subjonctif.....	151
III.6.4.2. L'indicatif.....	152
III.6.4.3. L'effet de réalité ou d'hypothèse de l'indicatif et du subjonctif.....	153
III.6.4.3.1. L'irréel peut être ancré par rapport à un repère d'actualité.....	154
III.6.4.3.2. Le réel peut ne pas être ancré	155
III.6.4.3.3. Les cas d'opposition ou de concurrence des modes.....	156
III.6.4.3.3.1. Cas d'opposition.....	156
III.6.4.3.3.2. Cas de concurrence entre modes subjonctif et indicatif.....	156
III.6.5. Synthèse	158
III.6.6. Intégration phrastique et modes	159
III.7. L'ASPECT COMME COMPOSANTE DE LA CARTE D'IDENTITÉ DES FORMES VERBALES	161
III.7.1. L'aspect coverbal	162
III.7.1.1. L'aspect projeté (du procès).....	163
III.7.1.2. L'aspect en cours (du procès).....	163

III.7.1.3. L'aspect dépassé (du procès).....	163
III.7.2. L'aspect suffixal.....	163
III.7.2.1. L'aspect intérieur.....	163
III.7.2.2. L'aspect extérieur.....	164
III.7.2.3. La carte d'identité des formes verbales.....	164
III.7.2.4. La carte d'identité des formes verbales moins conventionnelles.....	165
III.8. SYNTHÈSE DE LA CONJUGAISON.....	167
III.9. LIGNE DU TEMPS DE MISE EN PARALLÈLE DES SOUS-SYSTÈMES 1 ET 2 DE L'INDICATIF (FORMES SIMPLES).....	169
III.10. QUELQUES VALEURS D'EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF.....	170
III.10.1. Les formes verbales simples de l'indicatif.....	170
III.10.1.1. Le présent : présent intérieur.....	170
III.10.1.2. Le passé 1 : passé extérieur.....	171
III.10.1.3. Le futur 1 : futur extérieur.....	171
III.10.1.4. Le futur analytique <i>aller</i> + infinitif : présent intérieur postérieur projeté.....	172
III.10.1.5. Le passé 2 : passé intérieur.....	172
III.10.1.6. Le futur 2 : futur extérieur (du passé).....	173
III.10.2. Les formes verbales composées de l'indicatif.....	175
III.10.3. La concurrence des temps du passé.....	175
III.10.3.1. Passé 1 vs Passé 2.....	175
III.10.3.2. Passé 1 vs Présent composé.....	176
III.10.3.3. Passé 2 vs Présent composé.....	176
III.11. CAS D'ÉVOLUTION.....	177
III.11.1. Le cas du présent composé englobant le passé 1.....	177
III.11.2. Le cas de <i>après que</i> + indicatif/subjonctif.....	178
III.11.3. Le cas de <i>Si...</i> + futur 1 / futur 2.....	178
<u>MODULE 4 : ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE.....</u>	180

IV. ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE.....	181
IV.1. L'ACCORD.....	181
IV.1.1. Le mécanisme d'accord.....	181
IV.1.2. Les types d'accord.....	183
IV.1.2.1. L'accord par syllepse.....	183
IV.1.2.2. L'accord à l'oral.....	183

IV.1.3. Quelques phénomènes qui bloquent l'accord	184
IV.2. LES VARIATIONS ORTHOGRAPHIQUES DES SUPPORTS.....	185
IV.2.1. Le nom	185
IV.2.1.1. Le genre.....	185
IV.2.1.2. Le nombre	185
IV.2.1.3. Tableau récapitulatif des règles de formation du <i>féminin</i> graphique du nom.....	187
IV.2.1.4. Les facteurs de variation pour le pluriel du nom	189
IV.2.1.5. Tableau récapitulatif des règles de formation du <i>pluriel</i> graphique du nom	191
IV.2.1.5.1. Noms morphologiquement simples	191
IV.2.1.5.2. Noms morphologiquement composés	192
IV.3. LES VARIATIONS ORTHOGRAPHIQUES DES APPORTS	193
IV.3.1. L'accord de l'adjectif.....	193
IV.3.1.1. Le quantifiant	193
IV.3.1.2. Cas particuliers des quantifiants numéraux <i>Un, Vingt, Cent et Mille</i>	194
IV.3.1.3. Le caractérisant	194
IV.3.1.4. Tableau récapitulatif des règles de formation du <i>féminin</i> graphique de l'adjectif caractérisant.....	196
IV.3.1.5. Tableau récapitulatif des règles de formation du <i>pluriel</i> graphique de l'adjectif caractérisant.....	198
IV.3.1.5.1. Adjectifs caractérisants morphologiquement simples.....	198
IV.3.1.5.2. Adjectifs caractérisants morphologiquement composés	199
IV.3.1.6. Formation de l'adjectif verbal.....	202
IV.3.2. L'accord du verbe	203
IV.3.2.1. Accord du verbe avec le noyau de la (sous-)phrase.....	203
IV.3.2.2. Accord du verbe avec les pronoms <i>nous, vous, on</i>	203
IV.3.2.3. Cas particuliers.....	205
IV.3.3. L'accord du participe 2	206
IV.3.3.1. Les règles traditionnelles	206
IV.3.3.2. Les cas particuliers et exceptions.....	206
IV.3.3.3. Vers une simplification	207
IV.3.3.4. Hypothèse sur l'évolution de l'accord du participe 2	208
IV.3.3.5. Exemples d'application de la règle générale.....	210
IV.3.3.6. Cas particuliers.....	212
IV.3.3.7. Exceptions.....	214

IV.3.3.8. Démarche pratique pour l'accord du participe 2.....	217
IV.3.4. L'accord de l'adverbe	218
IV.3.4.1. La règle d'accord	218
IV.3.4.2. Tableau de formation des adverbes en –ment.....	219
IV.3.5. Synthèse des variations des apports	220
IV.3.5.1. Rappel de la définition de l'accord	220
IV.3.5.2. Rappel de la règle générale de l'accord	220
IV.3.5.3. Rappel des cas particuliers d'accords	220
<u>GLOSSAIRE.....</u>	<u>221</u>
V. GLOSSAIRE	222
<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	<u>233</u>
TABLE DES MATIÈRES	234